CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Cotisation 2016

A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

L'entreprise GUILLAUME à Clermont
Les vendanges à Beaumont (63)
Un peu d'histoire médiévale
Écoles militaires du Puy-de-Dôme
Quelques personnages auvergnats :
- *Le comte de Montlosier*
- *Le général COURBY de COGNORD*
- *Des officiers impériaux GROISNE*
- *Rectifications sur Albert MONIER*

Effiat et son Basque
Les soldats français au Canada
... et vos rubriques habituelles,
Actualités, Vie du Cercle, Avis importants, Livradois-Forez, Questions et Réponses

Le comte de Montlosier d'après nature en 1826

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 38e ANNÉE – 4e TR. 2015

N° 154 novembre 2015 8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du Président	..... *A. ROSSI*	page.	193
Actualités	..... *LA RÉDACTION*	page	194
Vie du Cercle	Nos adhérents publient : M.C. Chastel et H. Ponchon ..... *LA RÉDACTION*	page	196
Avis importants	Réunions et permanences- Déjeuner parisien ..... *LA RÉDACTION*	page	197
Livradois-Forez	Chroniques n° 83 : réunion du 25 septembre ..... *H.PONCHON*	page	199
Villes et villages	Effiat, son marquis et un Basque ..... *A. ROSSI*	page	202
	Écroulement de l'église de Thiollières ..... *A. ROSSII*	page	207
Les reconnaissez-vous ?	Fabrique d'alambics « GUILLAUME FILS » ..... *A. PACROS*	page	208
Vie et métiers d'autrefois	Les vendanges à Beaumont ..... *J. PAGEIX*	page	213
	Écoles militaires du Puy-de-Dôme ..... *J.P. BATISSE*	page	221
Un peu d'Histoire *(médiévale)*	L'Aquitaine et les comtes amovibles d'Auvergne ..... *B. FÉLIGONDE*	page	224
Personnages et familles	Le comte de Montlosier ..... *J.P. BARTHÉLEMY*	page	230
	Le chef d'escadron puis général COURBY de COGNORD . *M. COLAS*	page	234
	Joseph GROISNE et Régis GROISNE, officiers d'Empire... *D. GROISNE*	page	236
	Rectifications Albert MONIER et JP GAULTIER..... *C. DE VRIENDT*	page	240
	Ascendance Marie Aimée MERAVILLE (Condat-15) ..... *C. DE VRIENDT*	page	243
Auvergnats en migration	Les soldats auvergnats dans la Guerre de Sept ans (Canada)..... *Y. JUMEL*	page	245
Questions & Réponses	Questions du CGHAV ..... *LES ADHÉRENTS*	page	250
	Réponses du CGHAV ..... *LES ADHÉRENTS*	page	254

Couvertures : 1ère = Portrait dessiné « au vif » du comte de Montlosier
4ème = Écussons des écoles militaires et de régiments auvergnats

Encart piqué **Bordereau de commande des publications spéciales du CGHAV**

Bordereau d'appel de Cotisation 2016

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des services réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2016 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer **: 40 Euros**.
Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros ;** Europe : **34 Euros** ; Outre-mer **: 38 Euros**.
Cotisation 2016 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

Pour des commandes, s'adresser à :

1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6e RFE)

6e RFE - Répertoire des Familles Étudiées par les membres du CGHAV *(port compris)* : ..... 15 Euros

Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2014/2015* = 8,25 Euros)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV »**

« Généalogie des familles BEAL… », 2ème Ed. par Pierre Lucien POUZET ....27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET .....27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET . .....27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†).....29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET .....13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI ....13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON .....8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL .....13 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY .....29 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY .....29 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY .....15 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT .....29 Euros
« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD *(21 pages)* .....11 Euros
« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD *(62 p.)*..21 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT *(121 p.)*...25 Euros

Le Mot du Président

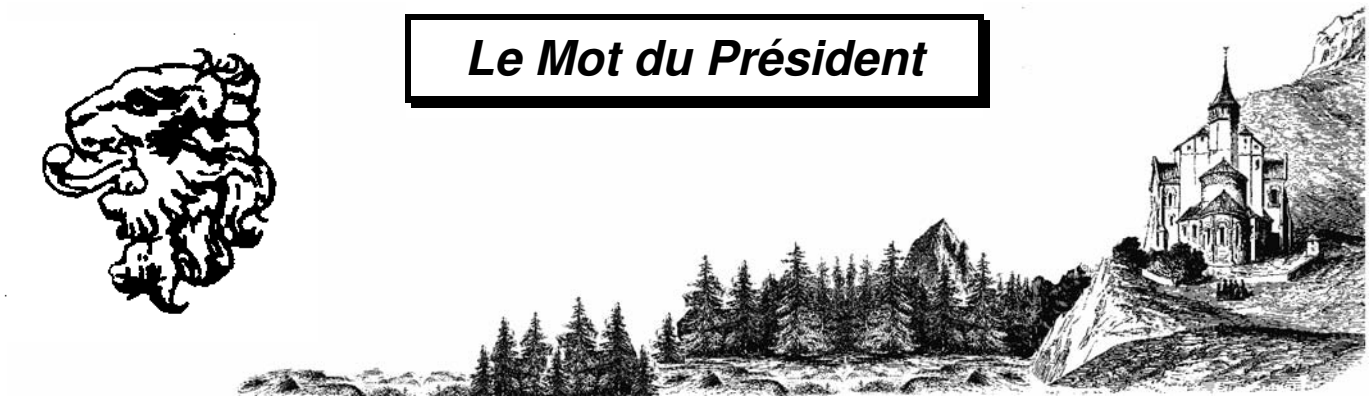

Chers Amis,

C'est au milieu de la tragédie de ce vendredi 13 novembre que j'écris ce billet.

Devant ce drame, cette accumulation de morts et de blessés, à laquelle nous avons assisté en direct en direct à la télévision, notre cœur et notre esprit ont saigné, et nous ont rappelé les souffrances de nos si nombreux ancêtres tués et blessés autrefois..

Heureusement, nous avons aussi pu voir la superbe organisation des secours et de la prise en charge de ceux qui pouvaient être sauvés.

Il faut dire que la gravité des blessures, que leur ont infligées les armes de guerre utilisées, nous rappellent nos ancêtres, qui ont subi le même type de blessures au cours des guerres précédentes, et particulièrement au cours de la Grande Guerre de nos grands-parents.

Les balles de telles armes de guerre, faisant « éclater » les os touchés, sont particulièrement graves par la douleur provoquée et par l'invalidité qu'elles sont susceptibles d'entraîner.

Ces blessures nous rappellent aussi qu'à l'époque les évacuations sanitaires se faisaient sur les cahots de chemins défoncés, au pas des chevaux.

La douleur régnait partout, la gangrène guettait.

Antibiotiques et réanimation n'existaient pas.

Mais la vie continue et j'espère que ce numéro de notre revue vous intéressera autant que les précédents.

Portez-vous bien.

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Actualités

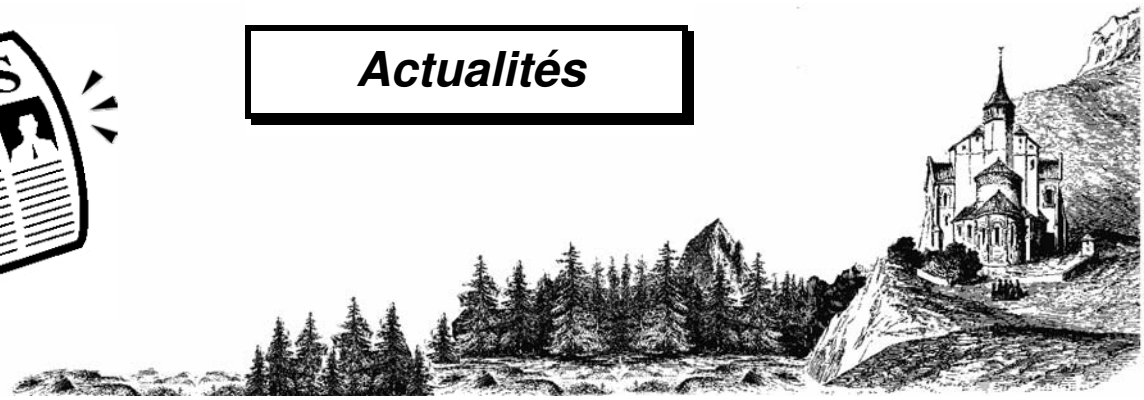

par les adhérents et la rédaction

Autour du Congrès de Poitiers

Le 23e Congrès nationale de Généalogie s'est tenu du ***2 au 4 octobre*** au Futuroscope.
Le comité organisateur avait choisi comme thème particulier *Poitou et Nouvelle France* (le Canada d'autre fois). Il ne fallait donc pas s'étonner d'y retrouver une centaine de Canadiens venus retrouver la terre de leurs ancêtres et profiter de ce voyage pour visiter les lieux de leur mémoire.
Sur les 30 conférences présentées, 8 concernaient le Canada, données par des Canadiens ou par des Poitevins, étudiant les sources d'émigration.
Dans le cadre du Congrès, plusieurs ateliers, surtout, d'initiation à la Généalogie étaient organisés et 150 exposants, dont le CGHAV, se présentaient aux visiteurs.

Vous ne serez pas étonnés de trouver, dans ce numéro, un article synthétisant la participation de ***soldats originaires d'Auvergne*** au sein des troupes françaises parties, eu milieu du 18e siècle, tenter d'aider les Canadiens à défendre leur indépendance vis-à-vis des Britanniques.

Les ***actes du Congrès*** seront disponibles sous quelques courtes semaines et nous les mettrons à la disposition des lecteurs intéressés (la liste des articles sera accessible sur notre site internet.

Dans le cadre du Congrès des récompenses ont été attribuées par la FFG (Fédération Française de Généalogie :

Le prix littéraire 2015 a été attribué à Alain-Germain LAUBRY (Société Généalogique de l'Yonne) pour son livre : *Une famille icaunaise de charpentiers-couvreurs, les Laubry (XVIIe et XVIIIe siècles)* (on notera que ce prix est attribué pour un premier ouvrage de généalogie)
(notre collègue Henri PONCHON avait été honoré de ce prix en 2009 pour son livre sur Les Princes Torlonia)

Le prix Gaston-Sagot de la meilleure revue d'association généalogique a été attribué au Cercle généalogique d'Ille-et-Vilaine pour sa revue *Racines 35*
(nous avions nous-même reçu ce prix en 2003 pour « A moi Auvergne ! »)

———

Encore de la Politique

Notre Parlement examine un projet de loi transposant la Directive européenne du 26 juin 2013 (ce qui aurait dû être fait depuis juillet 2015) relative à la disponibilité des informations publiques et nous concerne directement puisque notre activité est basée sur la réutilisation d'informations publiques que sont l'état-civil, les minutes notariales, etc.

Le principe affiché nous satisfait pleinement puisque : « ***La réutilisation d'informations publiques est gratuite*** ». Mais comme toujours en France, les « *lobbys* » administratifs interviennent pour tenter de limiter au maximum ***liberté*** et ***gratuité*** de réutilisation sous la forme de « licences » qui seraient données par les conservateurs de ces archives publiques.

La Loi n'est pas encore votée, mais comme toujours nous craignons le pire, comme d'ailleurs pour les délais d'accès à l'état civil ou, après la Loi, des commissions (CADA, CNIL) ont réussi à ré-augmenter le délai d'accès aux informations que nous recherchons.

———

Encore mieux, sous le prétexte de réduire le temps de travail des greffiers des tribunaux de grande instance (TGI) qui, aujourd'hui, sont les conservateurs du ***second exemplaire des registres d'Etat civil***, la Garde des Sceaux propose tout simplement de supprimer ce second exemplaire. (rappelons, à ce propos, que depuis 1985, les mariages et décès ne sont plus notés comme mentions marginales sur ce 2e exemplaire).

En théorie cette suppression ne s'appliquerait qu'aux communes qui ont mis en place un système d'enregistrement sécurisé de leur état civil, c'est-à-dire aux « grandes villes »., ce qui part d'un bon sentiment, mais qu'en serait-il en pratique.

Dans quelle mesure un enregistrement informatique est-il réellement sécurisé ? Quant on dit sécurisé cela doit s'appliquer dans deux dimensions :

1/ sécurité dans le temps avec conservation dans le temps en dépit des changements de systèmes informatiques *(quand on se souvient que nos ministères ont été incapables de bâtir des systèmes compatibles entre eux !!!)*

2/ sécurité contre les interventions malveillantes telles que ***modifications de l'état civil*** de la personne sans que celle-ci en soit informée (aujourd'hui toute modification ne peut résulter que d'un jugement) ; mais aussi ***vol d'identité*** par un pirate ayant franchi les « barrières de sécurité ».

Archivistes et Fédération Française de Généalogie se mobilisent contre cette suppression et ont lancé des pétitions pour sensibiliser nos représentants.
(pétition « *Pour une sauvegarde de l'état civil français* » en ligne sur change.org et accessible en page d'accueil du site internet de la FFG www.genefede.eu)

Les archives de nos départements

63 : A partir du 18 novembre 2015, l'adresse postale des Archives du Puy-de-Dôme devient :
75 rue de Neyrat, 63100 Clermont-Ferrand

43 : du 12 octobre au 31 décembre, les Archives de la Haute-Loire accueillent dans sa totalité l'exposition de la Mission du Centenaire en Haute-Loire. Jusqu'au 31 mai 2016, les pbjets récupérés par leurs propriétaires ne seront plus exposés.

———

ANOM
Archives Nationales d'Outre-Mer

Vous savez certainement que l'état civil français établi outre-mer est disponible sur le site des ANOM :
archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/
qui permet de choisir le tarritoire de recherche.
En ce qui concerne l'Algérie les ANOM ont indexé tous les actes qui peuvent donc être accessibles très simplement par une série de critères (nom, prénom, lieu, dates) sur :
archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php ?

Cependant, les actes de catholicité (baptêmes, confirmations, mariages, obsèques) ont dû être rapatriés d'urgence par les trois évêques d'Algérie, du fait des risques concernant leur préservation.

Ils sont maintenant accessibles :
- pour le diocèse d'Oran : Dominicaines de Taulignan (La Clarté Notre-Dame, 26770, Taulignan ; 04 7553 5511)
- pour le diocèse d'Alger : Monastère des Clarisses (34 rue de Brunswick, 30000 Nîmes, 04 6626 6676)
- pour le diocèse d'Alger : Monastère de la Visitation (Arch. Constantine, 1 bd Joseph Desanat, 13150 Tarascon)
Dans tous les cas faites votre demande par écrit, la plus précise possible (lieu, fourchette étroite de dates) en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

———

Les archives des réfugiés – OFPRA

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides vient de rénover entièrement son site internet. Les généalogistes voient apparaître avec intérêt un nouveau volet intitulé « Histoire et archives »

Il s'agit d'une présentation pédagogique des fonds d'archives conservés par cette institution et accessibles sur rendez-vous, en consultation sur place, à Fontenay-sous-Bois (94).

A terme un projet de « salle de lecture virtuelle » avec indexation collaborative est à l'étude, notamment pour présenter les fonds russes, arméniens, assyro-chaldéens et géorgiens des années 1922 à 1952qui ont été numérisés en 2011 (http://ofpra.gouv.fr)

———

La Bibliothèque nationale d'Irlande

Elle devait mettre en ligne, cet été, sa collection de registres paroissiaux catholiques microfilmés, principalement des actes de baptêmes et de mariage datant des années 1740 aux années 1880, couvrant 1081 paroisses, et considérée comme la plus importante source d'informations pour l'histoire familiale irlandaise précédant le recensement de 1901.

———

Ancêtres parisiens établis au Canada

Les Canadiens sont toujours à la chasse à leurs ancêtres européens et plus particulièrement quand ils sont francophones.

Un livre est en préparation sous le titre « *Les actes civils et religieux des Parisiens et des Canadiens tirés des archives de Paris 1550-1850* » Cet ouvrage de 150 pages, sous la direction de Marcel FOURNIER permettra de découvrir près de 850 actes concernant des Parisiens et des Canadiens retrouvés dans le Minutier central des notaires de Paris, aux Archives de Paris et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Il s'agit d'actes de naissance et baptêmes, de mariages et contrats de mariage, de décès, sépultures, testaments et inventaires après décès.

———

Une date a à retenir

Les ***vendredi 11 et samedi 12 mars 2016***, le Grand Salon de la Généalogie à la Mairie du XV^{e} arrondissement de Paris

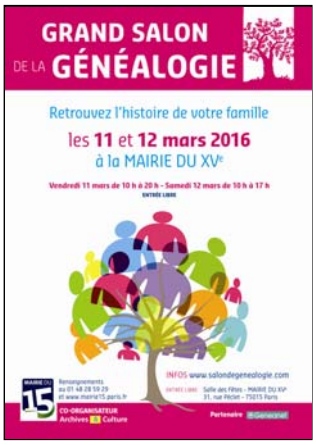

Tenant compte de l'énorme succès de cette manifestation l'an passé, le salon est renouvelé en 2016 et, disposant de plus de place, nous y retrouverons la grande majorité des associations généalogiques françaises,, nous y attendons encore plus de visiteurs.

Nous y serons, bien sûr !

———

La Vie du Cercle

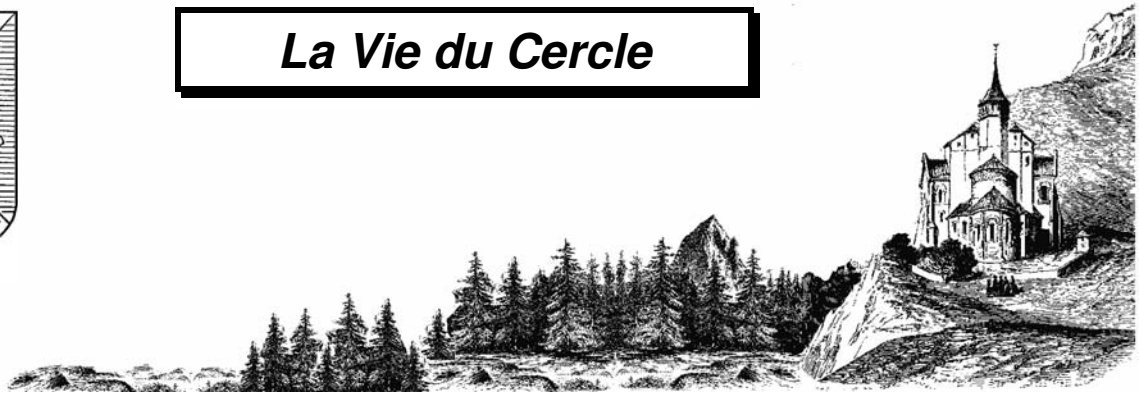

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2015

par la Rédaction

Le Conseil d'Administration a tenu sa réunion de rentrée le 26 septembre à la bibliothèque clermontoise du Cercle.

La vie du Cercle

Le nombre d'adhérents fin septembre 2015 s'établissait à 1013 contre 1050 en 2014 à pareille époque. La lente érosion se poursuit. Le Conseil s'est interrogé sur les moyens de mieux faire connaître le CGHAV. Outre la présence du CGHAV dans les diverses manifestations généalogiques locales et nationales et l'amélioration du site internet, diverses actions sont envisagées : contacter les généalogistes qui ont des liens avec l'Auvergne et qui ont déposé leur arbre sur GénéaNet, publier nos dates de réunion (Livradois-Forez, Combrailles-Limagne, Assemblée Générale…) dans les revues de généalogie et dans les journaux locaux annonçant les sorties de week-end, faire une journée « Portes ouvertes » à Clermont avec annonce dans La Montagne …

Chaque membre est d'ailleurs invité à faire la promotion du Cercle et à contribuer par ses idées

Sur le plan financier, la situation est parfaitement saine. Les cotisations couvrent en grande partie les frais de fonctionnement et ce qui provient de la vente des relevés sur internet permet d'envisager des améliorations dans les services rendus. Notre certificat de Commission paritaire de Presse venant à échéance en septembre, il convient de préparer soigneusement notre dossier car ce certificat est intéressant pour le coût postal de la revue.

L'UGABV représentant l'Auvergne auprès de la FFG, le Conseil demande à ce qu'une AG des 3 associations constitutives (CGHAV, Allier Généalogie, Hérédit, association nivernaise) soit organisée pour effectuer les déclarations appropriées en Préfecture. Il désigne pour le représenter Mme M.F. BRUNEL, Mrs D. BÉNET et A. ROSSI

Le Président s'est par ailleurs déclaré soucieux de mieux répartir les tâches au sein du Conseil avec la perspective d'assurer, à terme, la relève des principales fonctions. Chaque administrateur a été appelé à réfléchir à la façon d'assurer un passage en douceur dans un délai raisonnable. Bien entendu, tout membre du Cercle disposant de temps libre (on pense notamment aux jeunes retraités) est invité à prendre contact avec le Président A. ROSSI, la Vice-Présidente M.F. BRUMEL ou tout autre administrateur dont il se sent proche.

Enfin, le Conseil s'est félicité de l'attribution de la médaille de la FFG à Robert LÉOTOING en raison de sa très forte et très longue implication dans notre Cercle. Il a regretté que celle-ci ne puisse lui être remise au cours d'une manifestation publique (pour des raisons de santé).

Les travaux en cours

1- Le développement du site et du forum.

Le Conseil a envisagé les différents moyens d'enrichir le site informatique du Cercle dont le développement est essentiellement assuré par le Président actuellement. Il donne son accord pour confier à GénéaNet la numérisation des anciens numéros de la revue avec une copie de fichier pour le site. La collaboration avec GénéaNet est aussi envisagée pour les notes manuscrites de Remacle et de Bellaigue.

Le site comportera aussi les informations contenues dans le Guide Pratique qui a fait l'objet de 2 éditions en 2010 et 2013. Les administrateurs estiment néanmoins nécessaire de maintenir une version papier qui paraîtra fin 2016.

Ce guide pratique devra guider l'inscription des nouveaux sur le forum, que Yahoo ! rend particulièrement complexe. Et aussi, comment offrir une assistance ?

2- Les relevés et leurs mises à disposition

La liste des nouvelles tables a été publiée dans le précédent numéro de la revue (AmA ! n° 153)

Dominique BÉNET a souligné que le nombre d'actes figurant sur GénéaBank, GénéaNet et Bigenet approchait du million, seuil qui sera franchi en 2016.

Le nombre de points attribué aux membres reste fixé à 200 par semestre.

Le CA se prononce aussi pour la mise en ligne de la totalité des relevés de la Haute-Loire (ce qui représente un nombre important d'actes de baptêmes).

3- Equipement de la Bibliothèque

Le Conseil a donné son accord au projet d'aménagement de la bibliothèque de Clermont au moyen d'un double vitrage interne. Il a aussi décidé l'achat d'une imprimante noir et blanc laser, rapide, dès que le besoin s'en fera sentir.

L'Assemblée Générale 2016

Elle se tiendra le 24 avril 2016 à Pontgibaud.
A noter dès maintenant dans votre agenda.

_____

F. F. G.

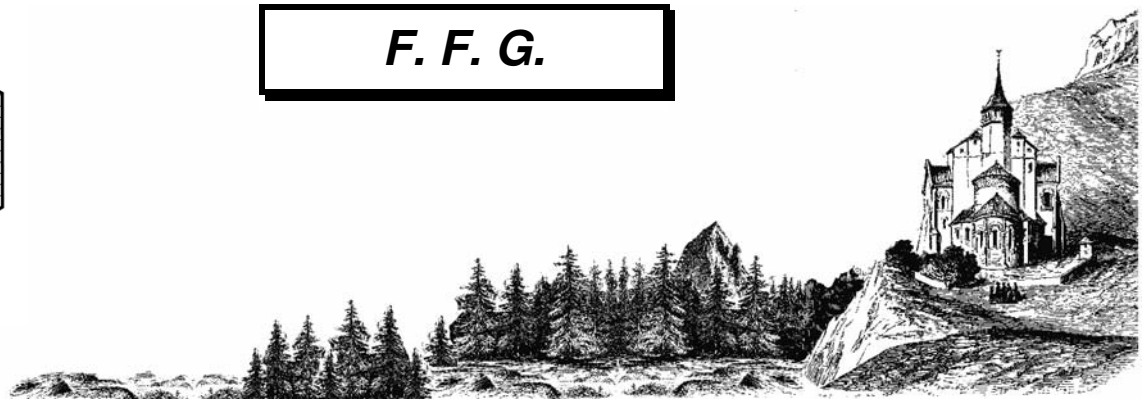

Communiqué de la Fédération Française de Généalogie 29 octobre 2015

Pour le maintien de deux registres d'état civil

Le projet de loi portant application des mesures relatives à la justice du XXI^{e} siècle, de Christiane Taubira, Garde des Sceaux, vient d'être examiné par la Commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat.

Malgré une mobilisation importante des généalogistes et des archivistes, l'article 18 du projet de loi gouvernemental n'a pas subi de modifications majeures, lors de son passage en commission des lois au Sénat.

Il prévoit toujours la suppression du deuxième registre de l'état civil.

Il est proposé, dans un souci d'économie, de créer un article 40 au Code civil qui stipulerait que lorsque les communes se sont assurées que les données relatives à l'état civil, qui font l'objet d'un traitement automatisé « *sont conservées dans des conditions garantissant leur sécurité et leur confidentialité »,* elles *« sont dispensées de la tenue du deuxième exemplaire du registre ».*

Des droits essentiels

L'état civil français, un des plus anciens au monde, a servi de modèle dans de nombreux pays. Par son ordonnance de Saint-Germain-en-Laye en 1667, Louis XIV met en place la tenue en double exemplaire de tous les actes d'état civil pour éviter les fraudes et pouvoir pallier la destruction d'un registre.

Dans sa convention relative au droit des enfants, l'Unicef indique que l'inscription officielle de l'enfant dans un registre établit l'existence de l'enfant : c'est la première reconnaissance juridique de l'enfant. L'enregistrement de la naissance, mais aussi du mariage et du décès d'un individu, est crucial et lui permet d'obtenir l'accès à des droits et services essentiels. Tout comme les données statistiques contenues dans les registres d'état civil qui permettent de fournir au gouvernement des informations importantes pour la planification, la prise de décisions, les activités de suivi et les politiques.

L'état civil est le garant de l'identité de chaque citoyen. Information fondamentale, fiable et authentique, l'acte d'état civil est la preuve de l'existence et de l'identité de chaque individu. Doit-on mettre en péril cette garantie pour effectuer quelques économies ? L'État a-t-il oublié qu'il est le garant de l'authenticité, de la fiabilité, de l'intégrité et la lisibilité de l'état civil ?

Les actes de l'état civil sont établis en double minute.

Décider de supprimer un exemplaire sans avoir la certitude que celui qui subsiste ne disparaîtra pas constitue un véritable danger. De nombreux exemples de destruction de l'un et ou l'autre registres existent : destruction par faits de guerre, vol, incendie, perte ...

Il est vrai que le projet de loi ne concerne que les communes qui ont mis en place un traitement électronique des données ... Combien de communes seront concernées ? Combien de communes pourront répondre et satisfaire aux critères techniques qui seront définis par le décret ? Combien de communes auront les moyens financiers pour la conservation des données électroniques de façon pérenne ? Cette suppression sera-t-elle vraiment source d'économie pour les communes ?

L'envoi des « avis de mentions » : à supprimer !

Si le but poursuivi est véritablement de faire des économies, la suppression de l'envoi par les communes des avis de mentions aux greffes serait une plus grande source de gain, autant pour les TGI que pour les communes, quelle que soit leur importance. Elle serait considérable en termes financiers et humains pour les communes et les tribunaux, et générerait de la place pour les TGI. Ces avis de mention n'ont aucune valeur authentique ; ils sont simplement informatifs contrairement aux actes de naissance, mariage ou décès, qui eux ont le caractère authentique. Dans le projet de loi, cette mesure de suppression n'est prévue que pour les officiers d'état civil des communes ayant des traitements automatisés. Pourquoi ne pas l'étendre à toutes les communes … d'autant que ces avis de mention, collectés par les greffes, sont détruits entre cinq et dix ans, leur utilité administrative étant considérée comme caduque.

Et que dire de la **pérennité de l'archivage numérique ?** La plupart des personnes ne font pas la différence entre la sauvegarde (qui est à court et à moyen terme) et l'archivage des données numériques (qui devrait être à long terme). Lors de la discussion de la future loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, certains sénateurs ont fait valoir qu'il convenait de faire preuve de la plus grande prudence dans le recours à l'archivage numérique « *afin d'éviter des pertes dues à l'obsolescence progressive des techniques de stockage* ».

L'authenticité passée sous silence

Par ailleurs, le projet de loi semble considérer que ce traitement automatisé remplace le second registre en le rendant inutile. Se pose alors la question de sa valeur juridique. La loi ne prévoit rien à cet égard. Quelle peut alors être l'utilité d'un traitement automatisé sans valeur juridique, alors que le second registre a ce caractère authentique ? Le projet de loi ne s'intéresse qu'à la sécurité et à la confidentialité du traitement et oublie ce point fondamental qu'est l'authenticité que doit avoir l'acte.

Si cette suppression intervient, c'est faire prendre un risque important pour l'identité de chaque citoyen de notre pays, sans aucune véritable économie pour le budget de l'État et des communes. Nous pensons donc, en liaison avec le Réseau national d'Action des Archivistes, qu'il faut maintenir l'existence de deux registres conservés dans deux lieux différents ; cette mesure est la seule garante de l'authenticité de l'identité de chaque Français tout en assurant sécurité et confidentialité tout au long de sa vie.

La pétition « *Pour une sauvegarde de l'état civil français* », lancée le 10 septembre 2015 par la Fédération Française de Généalogie, a déjà récolté plus de 12 000 signatures. *

Avec les archivistes, la Fédération Française de Généalogie a été, est et restera mobilisée pour suivre ce dossier et tous ceux qui touchent à la sauvegarde de notre patrimoine écrit.

Jean François PELLAN
président de la FFG

* petition en ligne sur **change.org** et accessible en page d'accueil du site Internet de la FFG **www.genefede.eu**

Avis Importants

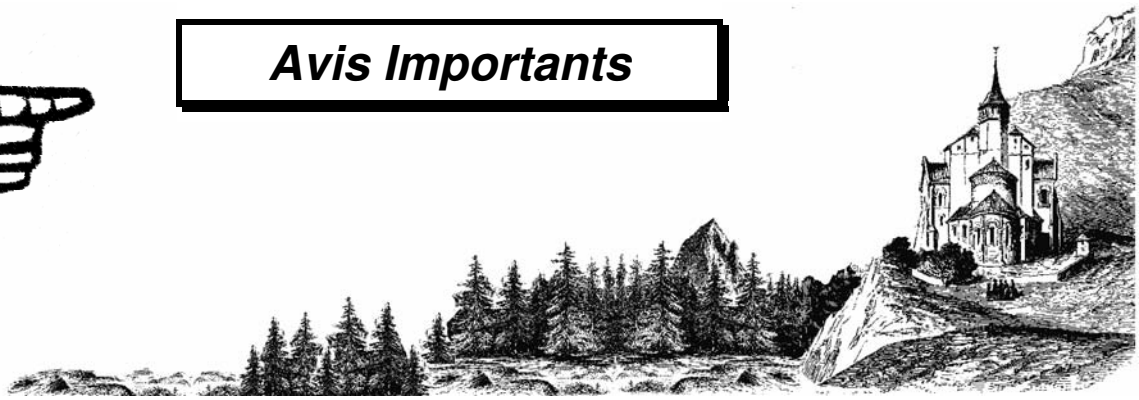

CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2014/2015 : les 1er lundi, 2e mercredi et 3e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Septembre	*(Fermé)*	**Octobre**	Lundi 5
	Mercredi 16		Mercredi 14
	Vendredi 25		Vendredi 23
Novembre	Lundi 2	**Décembre**	Lundi 7
	(Fermé)		Mercredi 16
	Vendredi 20		*(Fermé)*
Janvier	Lundi 4	Février	Lundi 1er
	Mercredi 13		Mercredi 10
	Vendredi 22		Vendredi 19
Mars	Lundi 7	Avril	Lundi 4
	Mercredi 16		Mercredi 13
	Vendredi 25		Vendredi 20
Mai	Lundi 2	Juin	Lundi 6
	mercredi 11		Mercredi 15
	Vendredi 20		Vendredi 24
Juillet	Lundi 4		

A noter :
Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :
cghav@orange.fr
ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le **3e mardi** du mois et un **samedi** par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Samedi 29 novembre, 9 à 12 heures *(avec la SGLB)*
Mardi **15 décembre**, 14 à 17 heures
Mardi **19 janvier,** 14 à 17 heures
Samedi 13 février, 9 à 12 heures *(avec la SGLB)*
Mardi **16 février**, 14 à 17 heures
Mardi **15 mars**, 14 à 17 heures
Samedi 9 avril, 9 à 12 heures *(avec la SGLB)*
Mardi **19 avril,** 14 à 17 heures
Mardi **18 mai,** 14 à 17 heures
Mardi **21 juin,** 14 à 17 heures

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657
jean-marc.fayolle@dbmail.com
Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le **1er mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.**

Grâce à « La France Généalogique », nous sommes installés dans la salle de la

Maison des Associations du 2e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2ème
où la réunion se tient de **14h15** à **18h45**.

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle et des autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005
barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538
rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi **2 décembre**
- mercredi **6 janvier 2016**
- mercredi **3 février**
- mercredi **2 mars**
- mercredi **6 avril**
- mercredi **3 mai**
- mercredi **1er juinl**

(la maison des associations du 2ème arrondissement se trouve au coin des rues Greneta et St-Denis, accessible par les stations de métro Réaumur-Sébastopol, Etienne-Marcel ou Arts-et-Métiers et, en voiture, par le parking situé devant l'église St-Nicolas-des-Champs)

Grand Salon de la Généalogie

Après l'énorme succès (plus de 5.000 visiteurs) du Grand Salon de la Mairie du XVe arrondissement de Paris en mars 2015, l'opération est renouvelée les **11 et 12 mars 2016**, avec un espace d'expositiont plus important et la participation d'encore plus nombreuses associations de généalogie.

Vous noterez, et c'est important, que ce Salon se tient les vendredi et samedi, alors que généralement le dimanche n'apporte que peu de visiteurs.

Parlez-en autour de vous !

Un grand merci aux organisateurs la Mairie du XVe et « Archives & Culture ».

Pour toute information : www.salondegenealogie.com

Déjeuner annuel de la Section Parisienne

Tous les ans, nous profitons d'un samedi midi du mois de janvier pour nous retrouver et parler autour d'un repas auvergnat.

Cette année, comme l'année dernière, ce déjeuner aura lieu le **samedi 23 janvier à 12h30,** au restaurant « ***L'Auberge Aveyronnaise*** », 40, rue Gabriel Lamé, Paris 12ème *(Métro : Cour St Emilion, sur la ligne 14 de St-Lazare – à la Bibliothèque-F.-Mitterand) et plusieurs parkings à proximité)*

Voir le plan page suivante.

Le prix du repas, tout compris, sera de 35 euros (à régler sur place) avec apéritif, entrée, plat, dessert, vin et café.
Il est important, pour respecter le restaurant qui nous reçoit de pouvoir lui indiquer le nombre de couverts.
Merci de vous inscrire à l'avance par courrier ou mail auprès de Nicole BIENVENU (j.n.bienvenu@wanadoo.fr), (courrier : 150 rue St-Maur, 75011 - Paris).

Vous pouvez aussi le faire par mail ou téléphone auprès de Jean Pierre BARTHÉLEMY ou d'Alain ROSSI (adresses téléphoniques et électroniques ci-contre)

Inscrivez-vous aussi rapidement que possible et si vous n'êtes pas sûr de venir, vous pourrez le confirmer au plus tard une semaine à l'avance.

(voir le plan d'accès ci-dessous)

_____

Localisation de l'Auberge aveyronnaise (40 rue Gabriel Lamé, Paris 12ème)

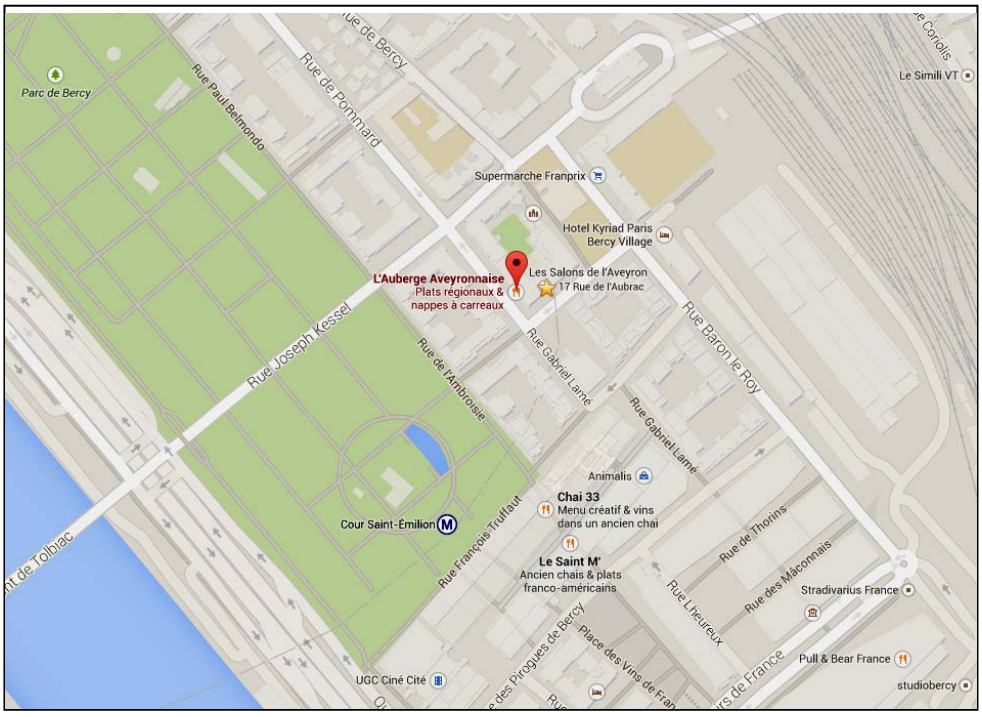

L'**Auberge aveyronnaise** se situe au sein du pâté de maisons qui abrite les « salons de l'Aveyron », et dont l'entrée est 17 rue de l'Aubrac

Ce pâté de maison est longé par la rue Joseph Kessel qui va du pont de Tolbiac à la place Félix-Eboué (Daumesnil).

Elle est toute proche du Cour Saint-Émilion, devenu une rue piétonnière et commerçante, animée en permanence (en remplacement des entrepôts vinaires de Bercy).

___

Livradois-Forez

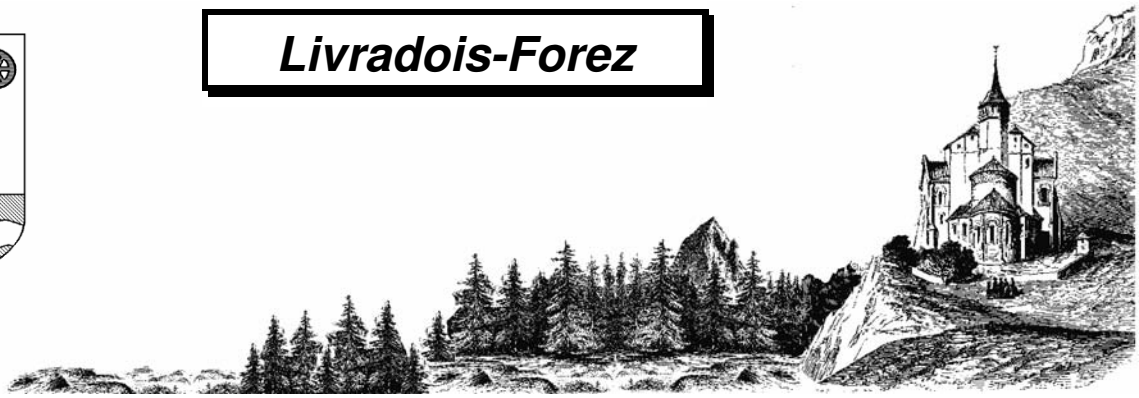

CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 83

par Henri PONCHON (cghav – 62)

Réunion Livradois-Forez à Vertolaye dimanche 25 septembre 2015

Le CGHAV avait choisi cette année Vertolaye pour la 33e édition de sa réunion d'automne Livradois-Forez. Elle s'est tenue le dimanche 27 septembre salle Marius Ferrier. Parfaitement organisée par Renée DESSAGNE et Eric MAIRESSE, elle a réuni à partir de 9h30, plus de 70 personnes souvent venues de loin. Une exposition de généalogies de familles locales couvrait les murs de la salle.

Point sur l'activité du cercle, présentation des travaux en cours occupèrent la matinée. Parmi les points forts, on a noté l'étude à l'aide de photos de la famille RANVAL par Christel GAY (société itinéraires films documentaires), la présentation faite de Pascal MARSON, professeur au collège d'Olliergues, du remarquable travail réalisé par les élèves de 4° sur les soldats du canton durant la Grande guerre. Ils furent chaleureusement félicités.

Après le repas servi par Alain Gaudon, une partie du groupe visita les usines Gauthier, exceptionnellement ouverte pour l'occasion; visite très appréciée qui permit de découvrir un autre aspect des industries de Vertolaye.
Tout au long de l'après-midi, les participants échangèrent leurs informations, complétèrent leur généalogie et l'histoire de leur famille et promirent de se revoir l'année prochaine.

Annie MORALES a proposé Sauxillanges pour la réunion 2016 ; elle sera aidée par Roland PONT. Bien que le lieu soit un peu lointain pour les habitants d'Ambert et des communes avoisinantes, Sauxillanges, facilement accessible par l'autoroute venant de Clermont-Fd, est retenu ; nous y étions allés il y a une vingtaine d'années. Il est temps de retourner sur le versant ouest des monts du Livradois où habitent de nombreux adhérents

Visite à l'usine Gauthier

Vertolaye, ce n'est pas que l'usine Sanofi (ex Roussel-Uclaf) installé là peu avant en 1940 dans les locaux de l'ancienne usine des Tissages d'Auvergne alors fermé. Depuis trois générations, la famille maintient à Vertolaye la tradition de la fabrication d'articles tressés, issue d'une

activité de tissage longtemps florissante dans la vallée de la Dore.

Jean Damien GAUTHIER (cghav 3293), l'actuel dirigeant de l'entreprise, avait ouvert les portes de son usine aux participants de la réunion. Colette GAUTHIER, sa maman, et Françoise DUBIEN, responsable de l'atelier, conduisirent les visiteurs à travers les machines remises en route exceptionnellement un dimanche. Les commentaires et la présentation furent fort appréciés. JD GAUTHIER nous a également rédigé une petite histoire de cette famille et de son implantation à Vertolaye, reproduite ci-après.

Les participants à la réunion dans l'usine

Histoire généalogique de l'usine Gauthier

Concernant l'aspect purement généalogique des choses, j'ai remonté la branche GAUT(H)IER jusqu'en 1530, famille de « laboureurs » de Pélussin (42).

L'histoire « textile » de la famille va commencer avec Claude GAUTIER (°ca 1772 Pélussin, + 27.08.1831 Boulieu-lès-Annonay(07)). C'est à partir de lui que le H apparaît dans le patronyme GAUTHIER.

Claude est « moulinier en soye » d'abord à Virieu, quartier de Pélussin, puis à La Pierre, commune de Boulieu-lès-Annonay (BLA) à partir de 1801. De son union avec Antoinette DURIEUX (°08.10.1771Pélussin, +12.10.1851BLA) naîtront 6 enfants dont :

Dominique GAUTHIER (° 28.05.1803 BLA, + 30.9.1854 St-Etienne) également « moulinier en soye ». Union avec Marie Colombe SEIGLE (° 24.02.1803 BLA, + 02.08.1877 La Forie) d'où 7 enfants dont Jean-Claude ° 09.07.1827 Annonay, + 09.11.1911 La Forie) et Hippolyte Marie (° 27.03.1829 Annonay, + 05.09.1913 Marat) qui suivent.

Les deux frères sont mouliniers en soie. Le premier à venir s'installer dans la région est Jean-Claude au milieu des années 1850. Il arrive probablement comme contremaître dans un moulinage de soie de Valcivières. Le 2.04.1856, il épouse à Job Anne FILLIAT (° 14.07.1837 La Forie, + 22.10.1865id) qui lui donnera 3 enfants qui n'auront pas de descendance.

Son frère Hippolyte Marie rachète à Lyon le 17.07.1859 une « fabrique de moulinage de soie ». Les deux vont alors s'associer et s'installer en 1861 à la Forie comme mouliniers. L'association ne va pas durer longtemps puisque Hippolyte Marie vient s'installer seul à Vertolaye (en réalité Marat puisque rive droite du ruisseau) en 1872 en érigeant une usine de moulinage de soie. Il est le fondateur des établissements GAUTHIER FILS. De son union avec Péronne DESCARRES (°19.10.1825 Vallières 74) ne naîtra qu'une fille (Marie Pauline °/+ 20.04.1852 Annonay) qui ne survécu que quelques heures. Celui qui prendra sa suite, c'est son neveu Hippolyte Marie « Anatole » (° 05.11.1872 Job, + 17.01.1945 Marat) issu du second mariage de Jean-Claude avec Clotilde BESSEYRIAS (° 23.11.1839 Ambert + 23.02.1927 La Forie) sœur du peintre verrier Jean-Baptiste BESSEYRIAS, qui lui donnera 6 enfants.

Hippolyte Marie « Anatole » rachète en 1908 l'usine de tissage CHAVENT dans laquelle « *Monsieur GAUTHIER se propose de créer une fabrique de lacets avec matériel nouveau et entièrement destiné* ». Ce bâtiment, dans lequel tournent toujours aujourd'hui les métiers bois, sera communément appelé « usine du bas du bourg », les deux usines fonctionnant ensemble près d'une centaine d'année.

Dès sa création, l'usine de lacet emploie une dizaine de salariés. L'activité conjointe de moulinage et tressage durera une trentaine d'année pour se consacrer exclusivement à la tresse dans les années 1940. De son union avec Marie Claudine RIVOLLIER (° 10.12.1874 La Grand Croix + 15.02.1924 Marat), elle même fille du fabricant de tresses et lacets d'Ambert Jean RIVOLLIER (établissements RIVOLLIER de la Planche qui deviendront les établissements TISSOT) naîtront 5 enfants dont :

Jean-François GAUTHIER (° 19.11.1898 Ambert + 24.12.1961 Marat), fabricant de tresses et lacets, marié à Madeleine PAULIN (° 24.09.1898 Houlgate, + 08.07.1985 Riom) dont les parents sont originaires de La Chapelle-Agnon et Marsac-en-Livradois. Ils auront 4 enfants dont :

Jean-Pierre GAUTHIER (° 26.03.1936 Marat, + 19.12.2001 Clermont-Ferrand), fabricant de tresses et lacets, maire de Vertolaye de 1973 à 1983. En 1996, il fait construire une usine sur l'autre rive du Vertolaye, commune de Marat, qui permet de doubler la surface de production. Marié à Colette ADAM (° 08.09.1937 Vagney 88), d'où 3 garçons dont:

Jean-Damien GAUTHIER (° 15.07.1973 Clermont-Ferrand) marié à Alexandra RAGE (° 04.07.1973 Ambert), responsable qualité du groupe, d'où 4 enfants.

2010 : obtention du label d'état Entreprise du Patrimoine Vivant

2011 : rachat de PROMOTRESS, activité de tressage élastique (dont on peut noter que son fondateur Eugène COL est un petit fils de Jean-Claude GAUTHIER...)

2012 : création d'ATIPLAST, branche plasturgie et surmoulage

2013 : reprise de TOURLONIAS, fabrication de soufflet, coffret de présentation et autres objets en bois.

2015 : certification ISO-9001 pour l'ensemble des activités textile et plasturgie.

On pourra noter que dans cette « saga industrielle » qui dure depuis plus de 150 ans, pour chacune des générations, les épouses ont occupé des postes actifs dans l'entreprise. Leur « engagement » n'est certainement pas étranger à la longévité de la société...

Jean-Damien GAUTHIER

Les soldats du canton d'Olliergues, durant la Grande Guerre.

C'est le nom de l'ouvrage collectif en deux tomes de chacun environ 500 pages réalisé par les élèves de 4e du collège Alexandre-Varenne à Olliergues, sous la direction de Pascal MARSON (cghav-3073), professeur d'histoire-géographie, dans le cadre d'un programme « Itinéraires et découvertes ».

Cet ouvrage recense 1951 hommes, âgés de 19 à 46 ans au moment de la guerre, nés dans une des communes du canton d'Olliergues ou y résidant en 1914, partis se battre sur les différents fronts ou versés dans les services auxiliaires ou servant dans des affectations spéciales. Cet énorme travail de collecte a été facilité par la mise en ligne des registres matricules.

Si les victimes étaient généralement assez bien connues – monuments au mort, site internet Mémoire des Hommes – aucune été n'avait été menée jusque là pour sortir de l'ombre tous ceux revenus du conflit, souvent gravement blessés et toujours profondément marqués par les évènements.

Un exemplaire a été remis par Pascal MARSON au CGHAV et pourra être consulté à notre bibliothèque de la rue de Châteaudun.

Chaque fiche de soldat propose le contenu (ou un résumé) de sa fiche matricule accompagné parfois d'une photo, c'est-à-dire : nom, métier, lieu et date de naissance, parents, signalement (taille, couleurs des cheveux, forme du visage, degré d'instruction…), affectation et parcours militaire, blessures et décoration éventuelles…

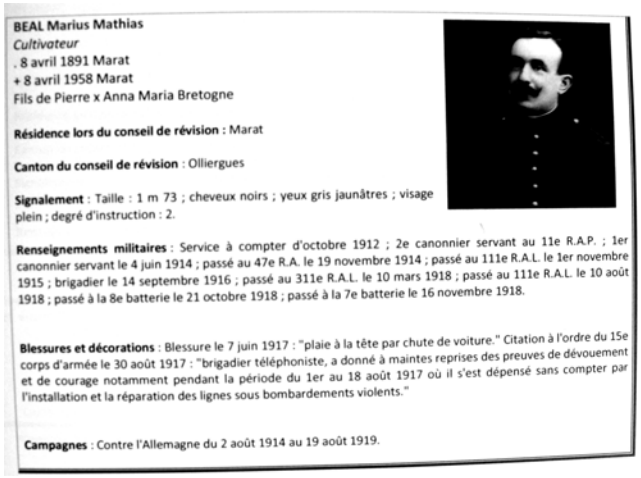

BEAL Marius Mathias
Cultivateur
. 8 avril 1891 Marat
+ 8 avril 1958 Marat
Fils de Pierre x Anna Maria Bretogne

Résidence lors du conseil de révision : Marat

Canton du conseil de révision : Olliergues

Signalement : Taille : 1 m 73 ; cheveux noirs ; yeux gris jaunâtres ; visage plein ; degré d'instruction : 2.

Renseignements militaires : Service à compter d'octobre 1912 ; 2e canonnier servant au 11e R.A.P. ; 1er canonnier servant le 4 juin 1914 ; passé au 47e R.A. le 19 novembre 1914 ; passé au 111e R.A.L. le 1er novembre 1915 ; brigadier le 14 septembre 1916 ; passé au 311e R.A.L. le 10 mars 1918 ; passé au 111e R.A.L. le 10 août 1918 ; passé à la 8e batterie le 21 octobre 1918 ; passé à la 7e batterie le 16 novembre 1918.

Blessures et décorations : Blessure le 7 juin 1917 : "plaie à la tête par chute de voiture." Citation à l'ordre du 15e corps d'armée le 30 août 1917 : "brigadier téléphoniste, a donné à maintes reprises des preuves de dévouement et de courage notamment pendant la période du 1er au 18 août 1917 où il s'est dépensé sans compter par l'installation et la réparation des lignes sous bombardements violents."

Campagnes : Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 19 août 1919.

Ce travail est sans doute unique et mérite nos félicitations.

Pour des raisons internes à l'administration, cet ouvrage n'est pas vendu au public, par contre son contenu, plus une soixantaine de pages supplémentaires, sera accessible, courant 2016, via une clé USB que vous pourrez acquérir au prix de 10 euros auprès de Pascal MARSON (pascal.marson@wanadoo.fr).
Chèque au nom de « F.S.E. du collège d'Olliergues ». Prendre contact avec lui.

_____

Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme, Tome 2, Arlanc,

par Marc CHAPPAT (cghav-2733)

Après un premier tome, paru en 2011, consacré aux CHAPPAT de Job et Saint-Martin-des-Olmes, notre adhérent nous livre cette année un second tome, où il traite des CHAPPAT d'Arlanc.

Un ouvrage fort complet de 121 pages, basé sur les registres paroissiaux et d'état civil du Puy-de-Dôme et d'autres départements pour les migrants, complété par des actes notariés.

Il étudie successivement plusieurs familles.

1. Celle qui a pour origine le double mariage d'André CHAPPAT, d'une part avec Vitalle FAYARD vers 1610, puis avec Damiane FERODET vers 1620 d'où
   - Jean CHAPPAT, ° ca 1615, x Jeanne CHADENAT puis,
   - Jean CHAPPAT (1651-1708) x Damiane ROSSARIE

   Soit une trentaine de pages de descendance.
2. La seconde famille est issue du couple Pierre CHAPPAT-Vitale CHAPPON dont Gilbert CHAPPAT (1624-1691) Arlanc x Antonia GILBERT., soit une cinquantaine de pages.
3. La troisième famille descend du couple Antoine CHAPPAT (ca 1674-1748 Arlanc) x 1729 Jeanne MALTRAIT (1697 Novacelles-1766 Arlanc), (2 pages).
4. La quatrième est celle de Jean CHAPPAT x avant 1662 Anne FEROUDET, d'où Jacques, laboureur à Champciaux, (1662-1740) x Arlanc 1700 Anne MORIN. (8 pages)
5. Antoine Marie CHAPPAT, né à Job, + 1805 Arles x Jeanne DIVIGNAS, dont descendance à Arlanc (2 pages)
6. Enfin, une trentaine de couples non rattachés aux précédents sur lesquels il apporte quelques éclairages.

A la fin, un tableau à double entrée, recense les couples CHAPPAT cités, facilitant la recherche.

Ce nouvel ouvrage est vendu par le CGHAV au prix de 25 euros, franco de port, par chèque au nom du CGHAV à m'adresser :
Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres.

Un troisième tome est prévu ultérieurement.

_____

Méthodes et sources

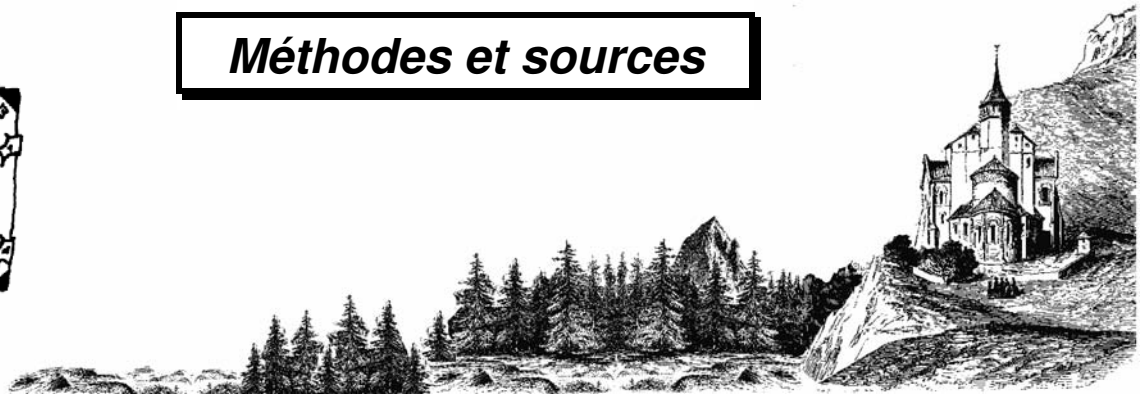

ORIGINES DE LA FAMILLE MOURDON DE VERGHEAS

Recherches en Généalogie, Génétique, Onomastique et Toponymie

par Gérard MOURDON (cghav-376)

La famille MOURDON, du hameau de Chabassières, paroisse puis commune de Charensat, est citée par Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBÈNE dans leur « *Histoire illustrée du canton de Saint Gervais d'Auvergne* » (1892) parmi les familles les plus anciennement connues du village au XVIII[e] siècle.
Il s'agissait d'une famille puissante et riche, de marchands de bestiaux, propriétaires de près de 6.000 hectares de terres des Combrailles et, de plus, régisseurs des marquis de Montagnac et des Comtes de Clermont. Le plus vieil acte concernant les MOURDON est un acte de vente datant de 1781.

Je me suis intéressé aux origines de ce nom de famille, le pensant purement auvergnat, mais bien des surprises m'attendaient !

Recherches généalogiques traditionnelles

I Jacques MONTREDON ° ca 1575 à Charensat a épousé Marguerite JAMMOT. ; d'où :.
II Jehan MONTREDON ° avril 1600 à Charensat,(+ inconnu), a épousé Marie DUROL ; d'où :
III François MORDON/MOREDON ° 16.08.1629 Charensat, (+ inconnu), a épousé NN. ; d'où :
IV Genon MOURDON/MONTREDON ° 1651 ou 1659 Biollet, + 1699 ou 116.02.1721 Biollet, a épousé Anne REYNAUD (1655- 02.11.1697 ou 1713) ; d'où :
V Jean DEMOURDON ° 1672 Biollet, + 1710 (où ?), marchand de bestiaux, a épousé Gabrielle POUGHON (1672 ou 1676-1728 ou 1740) ; d'où :
VI Georges DEMOURDON/MONTREDON ° 05.02.1697 Biollet, décédé 25.01.1763 Charensat (1704/1754) a épousé Jeanne CONCHON (née en 1702/?) le 12.01.1725 à Biollet ; d'où :
VII Jean MOUREDON/MONREDON ° 1728 Charensat, décédé le 01.09.1780 Charensat, a épousé en secondes noces Marie BOUCHET (1731/1780) ; d'où : 16 enfants (? dont 15 filles ? et un garçon ? le dernier ?) ; d'où :
VIII Michel MOURDON/MOUREDON/MONREDON né 06.09.1756 Chabassières, hameau de Charensat. Il a été baptisé le même jour.. Il a épousé Marie FONDRAS (1768/?), fille unique et fortunée des propriétaires du domaine « Chez Paute » à Roche-d'Agoux ; d'où :
IX Pierre MOURDON ° 18.04.1805 (28 germinal an XIII) à Roche d'Agoux. Il a épousé Marie MARTIN née à Bascobert, hameau de Biollet, le 25.12.1802, morte le 31.12.1888 à Bascobert. Marie MARTIN a pour ancêtre Marie BICHON, une fois du côté MARTIN et une autre fois du côté DÉSARMÉNIEN, famille du hameau éponyme, situé sur le village de Bussières (près de Pionsat), et dont la généalogie est passionnante. Six enfants naquirent de l'union de Pierre et de Marie : Jean-Marie, l'aîné, Louise, Marie, Amable et enfin deux petites filles dont la vie fut brève, l'une mourut à 20 ans et l'autre se noya à 7 ans. Pierre MOURDON est décédé le 22.08.1883 à Vergheas.
X Jean-Marie MOURDON ° 12.08.1832 à Roche-d'Agoux a épousé Françoise COLLAS de La Porte-Deux, hameau de Roche-d'Agoux, ° 28.10.1831, décédée le 12.11.1916. Ils eurent quatre enfants : Amable qui a encore des descendants à Vergheas, Marie, Philomène et Jean, le dernier, mon grand-père né le 4 Février 1872.

Conclusion : le nom MOURDON a beaucoup varié à travers les siècles avant de se fixer sous sa forme actuelle, ce qui ne surprendra aucun généalogiste : Mourdon, Mouredon, de Mourdon, de Mouredon, mais aussi Mordon, Moredon, enfin Montredon, Monredon, de Montredon.
Le même individu, au gré des humeurs ou de l'audition du curé de la paroisse a pu être identifié sous une de ces variantes, lors de chacun des actes de sa vie (baptême, mariage et remariage et sépulture).
Il est à noter enfin que l'évolution du nom n'a pas été rectiligne, et que des retours à des variantes du passé peuvent être notés.

Recherches onomastiques et toponymiques

1- Le nom Mourdon en France et à l'étranger

* En France : le nom de famille MOURDON se rencontre dans plusieurs départements français, avec la plus forte fréquence dans le Puy-de-Dôme, mais ce n'est pas un nom de famille très courant : selon les études effectuées, il n'était porté en 2012 que par 150 à 200 personnes en France, et il ne vient qu'entre la 61 000[e] et la 66 000[e] position des noms de famille français les plus portés, selon le mode de classement.

A l'étranger : ce nom se rencontre également dans de nombreux autres pays : la liste ci-dessous provenant en particulier des Mormons, n'est pas exhaustive :

- en Allemagne : très nombreux (ex: le 25.12.1801 a été baptisée Eva Catharina Mourdon, à Otterseheim Germersheim / Pfalz / Bavière. Elle était la fille de Georgio Mourdon et de son épouse née Swissler)
- en Belgique : (ex: le 03.08.1702 a été baptisée à la paroisse Saint Pierre de Liège, Anna Hermene, fille de Martini Hermene et de Agnetis Mourdon)
- au Danemark
- en Espagne : (ex : Juana Theresa de Esualles y Mourdon a épousé à San Saturino - Pampelune Joseph Lopez le 26.06.1693)
- en Grande Bretagne : très nombreux « de Mourdon » et Mourdon (ex : mariage le 19.01. 1600 de Frances Mourdon avec Joones Robert à Exning dans le Suffolk). Il a des lieux-dits Mourdon.
- aux Pays-Bas : (ex: le 18.01.1893 a été baptisé à Utrecht Simon Robertus Werson, fils de Simon Werson et de Maria Mourdon)
- au Luxembourg
- au Canada (il y a un lac Mourdon, des chutes Mourdon, un mont Mourdon)
- aux USA (un William Mourdon confédéré (sudiste / dixies) du 17ème Régiment d'Infanterie a été tué en Louisiane en 1865 pendant la guerre de sécession)
- au Brésil (une fabrique d'optique et de lunetterie)

2- Le nom MOURDON et les dictionnaires d'onomastique (dictionnaires des noms de famille) :

2-1- Remarques préalables: Il est nécessaire de préciser, que les auteurs des dictionnaires d'onomastique (recherche de l'origine des noms de famille) sont bien souvent les auteurs de dictionnaires de toponymie (recherche de l'origine des noms de lieux auxquels les noms de famille sont souvent liés).

Malheureusement, le manque de compétence et de sérieux ont été trop souvent liés à ces deux disciplines. De plus, les querelles entre auteurs d'ouvrage d'onomastique et de toponymie ont été nombreuses, souvent violentes et parfois non exemptes de pensées, voire d'arrière-pensées.

En d'autres termes, les ouvrages anciens d'onomastique doivent être selon moi, utilisés avec la plus grande prudence. Examinons-les malgré tout

2-2- Les dictionnaires d'onomastique ne sont pas nombreux, et presque aucun ne cite le patronyme Mourdon,

- C'est le cas, en particulier du plus célèbre : le dictionnaire étymologique des noms de famille de Albert DAUZAT réédition Larousse 1981

Il faudrait pouvoir consulter d'autres ouvrages, en voici quelques uns. Tous anciens, où les consulter ? en ligne ?

- Dictionnaire des noms, contenant la recherche étymologique des formes anciennes de noms relevés sur les annuaires de Paris (1880) Lorédan, Larchey, Paris 1880 - Bottin de Paris
- Noms de famille de France : Ed Payot Paris – 2e édi. 1948
- Noms de personnes : 8ème édition 1950
- On peut trouver de nombreux dictionnaires de noms de famille français sur Internet, aucun ne traite du nom Mourdon. A suivre . . .

2-3- Seul, le Bottin des noms de famille français de 1932 indique « *On trouve des MOURDON dans l'Aisne et le Sud-ouest mais aussi dans le Puy-de-Dôme. Nous ne pensons pas que Mourdon soit une contraction de Mourandon nom de l'Aisne. Mourdon pourrait avoir deux provenances :*

- *Soit un nom de lieu-dit Mouredon comme Mouredes (commune du GERS - 32190 près de Vic Fezensac: là où il y a des mûres, des ronciers, des mourons : en latin Morum est la baie du roncier)*
- *Mais comme en auvergnat (langue d'oc) « ou » est souvent écrit « o », nous verrions dans Mourdon, le nom Mordon, sobriquet « celui qui mord, au sens qui a l'esprit vif, dont les propos sont mordants »*

Selon Paul MOURDON, de Viviers de Vergheas, disparu en 2000, qui m'a beaucoup aidé dans mes recherches généalogiques, en patois Brayaud (de la Combrailles), Mourdon se disait toujours Mordon.

2-4- Enfin, un ouvrage dont le nom n'a pas été relevé, indique que Mourdon comme Morandan indiquerait une origine maure ou mauresque de la famille.

Il est à noter que les recherches historiques dans le nord de l'Auvergne ont permis de découvrir avant le Xe siècle, un certain nombre d'actes de mariages/baptêmes entre des hommes catholiques de la petite noblesse franque et des jeunes filles musulmanes, baptisées à l'occasion de ce mariage.

En effet, après leur défaite par Charles Martel, à la bataille de Poitiers en 732, les Maures/Sarrazins, ne sont pas tous rentrés en Espagne ; nombreux sont ceux qui se sont installés en Auvergne, mais aussi en Saône-et-Loire. En fait ils sont parfois tout simplement rentrés où ils habitaient avant la bataille de Poitiers, avec la volonté d'y rester, s'intégrant peu à peu à la population franque.

3- Le nom MOURDON de Combrailles, la généalogie et l'histoire :

3-1- La famille Mourdon d'Auvergne est originaire de la ou des Combrailles, région du Puy de Dôme, au Nord-Est de l'Auvergne (de la basse Auvergne) à la limite avec l'Allier et la Creuse, où ils habitaient en particulier les cantons de :

* Saint-Gervais-d'Auvergne et les communes de :
- Biollet : Hameaux de Bascobert et de Muraton
- Bussières : Hameau Les Arméniens
- Charensat : Hameau de Chabassières

* Pionsat :
- Roche-d'Agoux : (l'ancien Roche Dragon) -Hameaux de Chez Paute et de Porte Deux
- Vergheas : Hameaux de Puy Gauthier et de Vivier

Il semble que des deux cantons ci-dessus, le canton d'origine soit celui de Saint-Gervais-d'Auvergne. Quoi qu'il en soit, ces deux cantons sont le point de départ de la quasi-totalité des familles MOURDON de France.

Pionsat et Roche-d'Agoux ont depuis toujours appartenu à la province des Combrailles (actuellement partagée entre les départements de la Creuse, de l'Allier et du Puy-de-Dôme).

La vieille Combraille fut partagée en 1249, partage provoqué par le différend qui opposa Péronelle de CHAMBON à son neveu Guy, Comte d'Auvergne. La baronnie de Montaigut-en-Combraille, la capitale de la province, resta ainsi terre bourbonnaise, jusqu'à la Révolution, tandis que les châtellenies de Roche-d'Agoux, Pionsat et des Ternes ont été rattachées aux comtes d'Auvergne.

3-2- Remarques issues des recherches généalogiques :
- Les Montredon/Mourdon, déclarants, participants ou témoins à des actes d'état civil (baptêmes, mariages sépultures) les ont bien souvent signés de leur nom et pas d'une croix, ce qui indique qu'ils savaient écrire, ce qui, pour l'époque était significatif d'une certaine appartenance sociale.

- Il est nécessaire également de relever que les ancêtres des Montredon/Mourdon/Martin ont souvent conclu mariage avec des personnes de la noblesse auvergnate, les de Salvert, du Puy Gauthier, les de Saint Nectaire, les du Taux, les de Seyne etc etc ou de la bourgeoisie locale : les Bichon et les Grenat.

3-3- Notons que dans *l'Histoire illustrée de la ville et du canton de Saint-Gervais-d'Auvergne*, les auteurs, Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBÈNE relèvent (page 158) que la famille MOURDON est connue à Charensat depuis au moins le XVIII^{e} siècle, avec les BOUCHET, les CHABASSIÈRE, les CHASSAGNETTE et les SENNETAIRE (de St Nectaire), pour ne citer que celles-là.

3-4- Que peut-on en conclure ? Notons préalablement que s'il est possible de confondre phonétiquement Mourdon/Mouredon/Montredon/Monredon/Mordon, il n'est pas possible d'étendre cette confusion à la présence ou non de la particule « de ». De là deux origines possibles.
- Nom d'origine « de Montredon » **:** le « de » disparaît, puis Montredon devient Monredon/Mouredon, puis Mordon/ Mourdon avant de se fixer définitivement sur Mourdon.
- Nom d'origine « de Mourdon » : le « de » disparaît entre 1704 et 1728 entre Georges et Jean, et le nom Mourdon s'impose.

Développons ces deux hypothèses

4 - Première hypothèse d'origine toponymique : le nom Mourdon vient de « de Montredon » :

4-1 - Les noms des familles de Combrailles, d'où est issu la famille Mourdon sont quasiment tous issus du nom d'un lieu-dit, les Lamadon, les Bussières, les Conchon, les Chassagnette, etc, ; **il y aurait donc fort à penser que le nom « de Montredon » provienne lui aussi d'un nom de lieu-dit**.
Reste à découvrir si un tel lieu-dit existe. En Langue d'Oc (dont fait partie la langue auvergnate), « **redon** » signifie arrondi, on dit encore redonnet, le Mont Redon , c'est la colline ou la montagne arrondie, et de très nombreux lieux du Sud de la France sont ainsi désignés : Montem Rotundum (rotonde) dans l'Aude signalé dès 1144 , Mons Redons dans le Lot signalé en 1381, mais aussi à Marseille (rue et quartier), dans de nombreux sites du Languedoc, et du Sud (plutôt sud-ouest) en général.

4-2 - Les lieux dits Montredon en Auvergne : on trouve au moins 3 lieux en Auvergne qui s'appellent ainsi :
- Le premier se situe à Besse-et-Saint-Anastaise, issue en 1973 de la fusion des communes de Besse-en-Chandesse et de Saint-Anastaise. Besse (Vebessa en langue auvergnate) est à 90 km environ de Charensat. Il n'a pas été découvert de famille de Montredon liée à ce lieu-dit Besse.
- Le second est près de Brioude, en Haute Loire, sur la commune de **Bellevue-la-Montagne** à 250 km des communes précitées où l'on trouve la grande concentration des Mourdon. On trouve effectivement trace d'une famille de Montredon dans la région de Brioude : deux de ses représentants, Louis et Jacques, étaient chanoines comtes de Brioude en 1361, un autre, Louis de Montredon le fut aussi en 1437.
- Le dernier site de Montredon : Mons Rolundus se situe sur un sommet d'origine volcanique (formé par une ancienne cheminée basaltique volcanique datant du tertiaire) **entre Saint-Saturnin-et-Aydat/Ponteix,** près de **Montrognon à** 70 kms environ de Charensat, dont, de tous les sites du nom « de Montredon », il est le plus proche. Sur ce site de Montredon, il reste encore les ruines du château de Montredon, qui date du XII^{e} siècle : voir les nombreux sites internet dont un auquel semble être attachée une famille de Montredon :
(http://fr.wikipedia.org/wiki/Mont_Redon).

4-3 - Risquons une hypothèse :
- Plusieurs des Mourdon de Combrailles, ayant exercé la fonction de régisseur des marquis de Montagnac et des comtes d'Auvergne, on peut s'interroger sur le point de savoir si cette fonction ne leur avait été confiée du fait de leur appartenance ou de leur attachement à cette famille de Montredon. Rappelons les dates :
→· 1239 : les châtellenies de la Combraille passent aux comtes d'Auvergne.
→·1274 : le château de Montredon, fief de la famille de Montredon passe aux comtes d'Auvergne.
- En tant que régisseurs, pourrait-on envisager qu'ils aient été renvoyés ou « bannis » ? en Combrailles où les comtes d'Auvergne auraient eu des terres et où ils auraient fait souche en s'assimilant à la population locale et où leur nom serait passé de « de Montredon » à Mourdon en quelques siècles. Cela expliquerait la disparition de la maison de Montredon sous ce nom.

5 - Les surnoms des Mourdon :
- Selon mon grand-père Jean, les Mourdon de Vergheas avaient deux surnoms dans le village : de mémoire, les **Rouguenerolle** et les **Rozeroun**, dans les deux cas les rouquins ! ce qui est généralement une caractéristique des celtes et des germains.
- Huguette Guillot-Mourdon de Vergheas, fille de Paul Mourdon m'a indiqué qu'un autre surnom des Mourdon de Vergheas était **Rezirou**, et qu'il y avait d'ailleurs un lieu-dit de ce nom dans la commune, toujours les rouquins.

A noter que beaucoup des nouveaux nés de ma branche sont roux et le demeurent quelques mois ou toujours !

Recherches génétiques

J'ai profité d'un séjour aux États-Unis pour demander à IGENEA, laboratoire du groupe américain My-Family-Tree, une analyse de mon Y-ADN et de mon ADN mitochondrial. L'Y-ADN se transmet de père en fils sans aucune mutation, l'ADN mitochondrial qui ne se transmet que par la mère : à sa fille, qui le transmettra à son tour, ou à son fils, mais qui ne le transmettra pas à ses enfants puisqu'ils recevront celui de leur mère.

6-1- Mon « haplogroupe » Y-ADN est R1b1a2a1a1a4, d'origine germanique, (définition du 23.03.2011, ex R1b1b2a1a4 ex R1b1b2a1a1d), sous-goupe de R1b, groupe le plus répandu dans le monde occidental, en Europe en particulier, typiquement indo-européen, né dans l'Hindou Kouch ou l'Altaï, il y a près de 30 000 ans, d'où il est parti pour les steppes pontiques, l'Oural, la Mer Noire et le bassin du Danube. Très répandu en Europe du nord.

J'ai été très étonné, me croyant Auvergnat pur sucre de ne pas me découvrir des origines Celtes/Arvernes, comme ma mère (Celte/Eduenne). Selon IGENEA, entre le XI^{e} et le XIII^{e} siècle, mes ancêtres Mourdon, n'étaient pas en France

mais en Europe du Nord Ouest : Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Irlande et Angleterre,

Il est remarquable que la liste des pays européens étapes lors de la migration vers l'ouest de l'haplogroupe R1b1a2a1a1a4 coïncide parfaitement avec celle de ceux où l'on trouve le patronyme Mourdon. Tout se passe comme si le nom Mourdon d'origine germanique avait migré d'est en ouest : Allemagne/Danemark/Pays-Bas/Belgique/ Angleterre puis France.

Il est tout aussi remarquable de noter que certains des Mourdon et de-Mourdon vivant aux USA (principalement états de l'est américain) ayant fait établir leur profil génétique (IGENEA), et celui-ci est **R1b1a2a1a1a4, semblable au mien !**

Ce serait donc au XIV^{e} siècle qu'un de mes ancêtres paternels vint en France, en Combraille Auvergnate. Une migration individuelle est toujours possible mais aucun fait politique ou militaire majeur, ne peut permettre d'expliquer qu'un Allemand, un Danois, une Belge ou un Hollandais, soit venu s'installer en Auvergne au XIV^{e} siècle.

6-2 - Tel n'est pas le cas avec l'Angleterre, car il y a eu la guerre de 100 ans (1337/1453) !. J'ai donc orienté mes recherches généalogiques vers ce pays, et j'ai eu la surprise d'y découvrir une famille « De Mourdon », originaire du Comté de Chester devenu Cheshire, dont l'un des membres Walter a été en 1319, le « "*stockfishmonger* » le responsable du marché aux poissons du « Tower Bridge » , le célèbre Pont de Londres

- **621 - Il est nécessaire en premier lieu de déterminer quand la Combraille a été effectivement conquise et/ou occupée par les troupes anglaises**. En préalable, précisons qu'en fait, les Anglais ont mené une guerre basée sur des incursions, des chevauchées, et non sur un établissement.

Des nombreuses incursions anglaises dans le royaume de France, deux seulement ont vraiment concerné la Combraille :

- en 1359 la chevauchée du Capitaine Robert Knowles qui venait de Normandie. Avec 3000 hommes, anglais mais aussi Gascons, il a pénétré en Limagne, et a été mis en échec devant St-Pourçain-sur-Sioule, mais il s'est emparé de Pont-du-Château et a épouvanté par sa présence le pays de Saint-Gervais. Il est intéressant de noter que le capitaine Robert Knowles était originaire du compté de Chester / Cheshire ! où il avait certainement recruté ses hommes et ses officiers.

- en 1360 : une chevauchée d'Edouard III (la seconde), père du Prince Noir et de Jean de Gand, parti du Nord Ouest de la France a échoué devant Reims, et l'a conduit devant Chartres où, à bout de ressources, il a signé le traité de Brétigny-Calais par lequel le Poitou et le Limousin sont devenus anglais, l'Auvergne devenant province frontière.

- **622 - Reste à déterminer en second lieu si un Mourdon ou de Mourdon Anglais a participé à l'une de ces chevauchées et laquelle et serait resté en Auvergne ?**

- Relevons que selon Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBÈNE dans leur ouvrage « *Histoire illustrée du canton de Saint-Gervais-d'Auvergne* » en 1892, il est de tradition orale que plusieurs familles anglaises se soient fixées dans les montagnes d'Auvergne, et le canton de Saint-Gervais pendant la guerre de 100 ans. Ils citent en particulier deux familles : les familles BOTTES de Saint Gervais, et HOM de Saint Georges de Mons.

- CHAIX D'EST-ANGE, dans son ouvrage « Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables » indique la même origine.

- L'hypothèse la plus plausible est qu'un de Mourdon d'origine anglaise soit venu en Combraille auvergnate (Basse Auvergne) pendant la guerre de 100 ans, sans doute suite à la « chevauchée » de Robert Knowles en 1359.

- **623 - Le château de Montredon**, près d'Aydat a effectivement été occupé par les Anglais dès 1366, et des documents attestent qu'il était encore occupé en 1385 :

Après quelle chevauchée a-t-il été occupé ? Ambroise Tardieu ne dit pas un mot de cette occupation anglaise

- **624 - Mourdock, un vieux nom d'origine germanique.**

Notons pour terminer qu'une recherche (01/2014) sur la base généalogique Ancestry UK , a permis de découvrir que MOURDON serait une des formes de Mourdock … - qui pourrait être le vieux nom germanique d'une profession liée au commerce, comme par exemple Brewster (celui d'un brasseur de bière)

- qui pourrait provenir de textes religieux extrêmement anciens comme le Coran, la Bible ou le Bhagavad Gita. Il s'agit d'un livre indien en Sanskrit qui, vieux de 5 000 ans est l'un des plus anciens livres du monde. Mourdock serait une expression religieuse signifiant « l'arbre de cendre ». Les recherches se poursuivent et j'ai interrogé le spécialiste en onomastique de la Revue Française de Généalogie, mais on atteint là les limites de la discipline. Voir le site Internet http://fr.wikipedia.org/wiki/Bhagavad-Gita.

Conclusions

D'où vient le nom de famille MOURDON de la Combraille auvergnate ?

- du lieu dit Montredon, qui a donné son nom à la famille suzeraine du château de Montredon, près d'Aydat/Ponteix 1274/1450, famille qui aurait disparu au XV/XVI^{es} siècles ? et qui probablement ne faisait qu'une avec la famille de Montredon de Brioude.

- du nom germain Mourdon ? On trouve beaucoup de Mourdon en Allemagne et des de Mourdon en Angleterre au moins à partir de 1319. Ces derniers auraient pu venir en Auvergne à l'occasion de la guerre de 100 ans et de la chevauchée de Robert Knowles en 1359 ou du Prince Noir.

- Sachant que nos ancêtres Mourdon étaient en Europe du Nord-Ouest entre le XI^{e} et le XIII^{e}, donc qu'ils n'ont pu venir en France qu'après le XIII^{e}, donc au plus tôt au XIV^{e} siècle, cette seconde hypothèse semble devoir être privilégiée, puisque les de Montredon étaient en France au moins en 1274. Le fait que des Mourdon et de Mourdon américains immigrés d'Angleterre, du Chestershire en particulier, aient le même haplotype génétique que moi, et le fait que la famille de Mourdon anglaise soit originaire du Chester comme Robert Knowles qui en 1349 a séjourné à Saint Gervais, viennent encore renforcer cette hypothèse.

- Peut-on enfin, imaginer un télescopage historique ! : un capitaine Anglais du nom De Mourdon ayant occupé le château de Montredon ?

L'histoire et/ou la généalogie le découvriront peut-être un jour.

En souvenir de Paul MOURDON, de Vergheas, disparu en 2000

Les débats du Forum

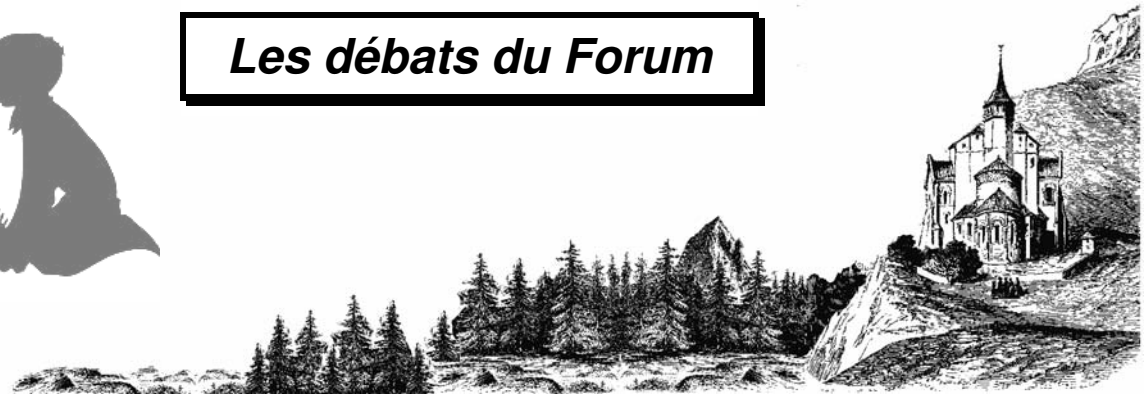

DÉBATS AUTOUR D'UNE PIERRE

Résultats d'un échange spécifique sur le Forum internet

Sur le forum, Claudine PRADIER (cghav-11030) s'est dite intriguée par une pierre posée le long de l'église d'**Ayat-sur-Sioule.** On peut y lire, à gauche, une date : 1683. « *Mais qui pourrait m'en dire un peu plus et m'aider à déchiffrer les autres inscriptions* » demandait-elle.

Les réponses ont été nombreuses, et les débats restent ouverts.

Je vois un personnage avec une cape maintenue par une agrafe, en dessous les deux bras avec les mains au milieu, en dessous les 2 jambes, les pieds ont l'air d'être dans le gravier, en bas à droite on dirait un chien.
Pour l'inscription, je lis François Bathia filio ???, mais d'autres feront probablement mieux.

Anne-Marie THÉALLIER (cghav-3687)

Je lirais plutôt François BATHIAT F. HOSTE (*"fuit hôte"* en latin de cuisine).
Les BATHIAT sont effectivement une vieille famille d'Ayat (c'est la famille des ancêtres d'Arletty, née Léonie BATHIAT), certains laboureurs, d'autres petits notables.
C'est en tout cas un document archéologique précieux !

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

J'avais moi-même photographié cette curieuse pierre tombale il y a quelques années, quand j'étais sur les traces d'Arletty ; les personnes interrogées en ignoraient la signification.

Comme vous le savez sans doute, Léonie BATHIAT est le vrai nom d'Arletty. Elle descend doublement des Bathiat d'Ayat-sur-Sioule. Par son père, Antoine, alias Michel, BATHIAT né à Ayat en 1872; et par sa grand-mère maternelle Mariette BATHIAT, née à Charbonnières-les-Vieilles, d'une famille originaire d'Ayat.

Autre BATHIAT intéressant, l'aviateur Paul Léon BATHIAT, né à Douai en 1877, très célèbre autour des années 1910. Celle qui n'était pas encore Arletty allait l'admirer à Longchamp et s'enorgueillissait d'un cousinage (non démontré). On retrouve, via Echassières dans l'Allier, ses ancêtres paternels à Ayat. J'avais pu remonter à François BATHIAS ou BATHIAT, fs de Bravy et Marie CLERMONT, procureur d'office de Chazelles et greffier d'Ayat, ° 11.09.1691, + 08.08.1759, x Ayat 2.10.1716 Gilberte PRADON, fa de Marc.

Il existait, semble-t-il à l'époque de la pierre tombale de 1683, deux ou trois branches de BATHIAT à Ayat, avec sans doute un ancêtre commun, celle(s) d'Arletty et celle, plus notable, de Léon BATHIAT. Compte tenu de la

similitude des prénoms et de la qualité de cette tombe, j'aurais tendance à rapprocher ce François BATHIAT fils de 1683 à la branche notable.

A noter chez TIXIER, un François BATHIAT, procureur fiscal au baillage de St-Gervais et Anne BOURDEIX, habitant Ayat, qui font une donation en 1690 à Bravy BATHIAT leur fils aîné (Bravy, prénom assez courant dans le coin)

A noter également qu'il y eut de nombreux prêtres chez les BATHIAT tout au long des siècles.
Ceci n'explique pas le dessin mais peut permettre de trouver une piste

Henri PONCHON (cghav-62)

Ce François BATHIAT, procureur fiscal à St Gervais, a effectivement épousé le 25.02.1653 à Pionsat Anne BOURDEIX. Je pense toutefois qu'il faille le distinguer du François BATHIAT, hôte à Ayat.
On peut imaginer qu'ils sont tous des descendants de Michel BATHIAT, hôte à Ayat depuis au moins 1539 (minutier de M^{e} FAURE notaire à Menat) dont descendance.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Il y a aussi la mère du chirurgien major François CROMARIAS, qui était Marie BATHIAT.
Par ailleurs, j'ai vu citer des BATHIAT dans un article sur Gilbert ROMME, ce riomois bien connu, auteur du calendrier républicain, russophile, mathématicien.

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

Il s'agit des numéros 61 et 84 de « A moi Auvergne ! »
Antoinette ROMME (1748-1831°, sœur de Gilbert Romme (1750-1795), avait épousé Jean Baptiste BATHIAT, officier de santé d'Ayat, fils du François, procureur d'office, évoqué précédemment. Léon BATHIAT descend d'un enfant d'un premier mariage de ce Jean Baptiste
Quant à Arletty, elle n'avait aucun cousinage proche avec Gilbert ROMME mais divers mariages permettent de faire côtoyer les uns avec les autres sur un même schéma reproduit à la fin de cette rubrique.

Henri PONCHON (cghav-62)

En manipulant le contraste de la photo, on lit bien sur un bord : « FRANCOIS BATHIA T HOSTE » (avec un espace un peu trop large entre le A et le T) et sur l'autre « 1683 », normalement la date du décès.
Le dessin fait apparaître des bas et des manches rayés « *en travers* » et des mains tenant au-devant du corps une grande écuelle à oreilles devant contenir une soupe ou plutôt des « *ouilles* », ragoût de viandes en soupe, typique d'une auberge de l'époque.
Ce François BATHIAT, hôte, serait donc décédé en 1683, mais les BMS présentent un déficit de 1671 à 1687, ce qui ne permet pas de vérifier le décès de ce personnage à qui l'on attribuerait volontiers une bonne tête ronde et chauve de restaurateur !

Alain ROSSI (cghav-2140)

Depuis mon enfance, j'entends parler d'Arletty, et ma maman m'a toujours affirmé que nous étions parents. J'en doutais et c'était même devenu un sujet de plaisanterie de ma part car, dans les Combrailles, tout le monde est cousin avec Arletty!
Et puis, il y a 3 ans, j'ai trouvé le carnet de tranchées de mon arrière-grand-père : Jean BOUBAT né à Ayat. J'ai voulu en savoir un peu plus sur sa vie et j'ai débuté son arbre généalogique pour découvrir avec surprise que son père, Gilbert, avait une sœur, Marie, qui est la grand-mère d'Arletty (voir en fin de rubrique). Grâce à vos infos, je vais compléter mon arbre. Encore merci.
P.S : Avez-vous connaissance d'une biographie d'Arletty comportant des photos de sa famille ? On m'a transmis une photo du mariage de ses parents mais je ne suis pas certaine de l'origine.

Claudine PRADIER (cghav-11030)

C'est tout à fait exact.
Les BOUBAT habitaient antérieurement Gouttières. Je me demande s'il n'y a pas un lien avec Edouard BOUBAT, le célèbre photographe
J'ai écrit un livre sur Arletty et sa famille auvergnate avec pas mal d'illustrations qui doit être publié depuis 2/3 ans mais reste coincé, pour des raisons diverses chez l'éditeur qui a une partie de ma documentation, dont des photos ou leur reproduction,
Je serais très intéressé par la photo de mariage de ses parents, mariage qui a eu lieu à la mairie et à l'église de Courbevoie, devant lesquelles je passe plusieurs fois par semaine

Henri PONCHON (cghav-62)

J'ai trouvé sur GeneaNet un François BATHIAT Hoste mais décédé en 1710 !
Il semblerait que cette pierre représente sa profession d'aubergiste.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

Effectivement un François BATHIAT, hoste, est décédé le 19 août 1710. Il ne peut être le même sauf si la sculpture était autre chose qu'une pierre tombale car je n'y vois aucune référence religieuse ce qui est surprenant.

Henri PONCHON (cghav-62)

Pour ma part, je reste perplexe. La grande naïveté de la gravure (qui est très frustre) laisse penser que c'est un simple tailleur de pierre qui s'en est occupé, en imitant tant bien que mal un bas-relief gothique.
Une enseigne publicitaire gravée à la demande de François BATHIAT, lorsqu'il est devenu hoste ou lorsqu'il a construit ou agrandi son établissement ?

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

S'il ne s'agit pas d'une pierre tombale, je me demande s'il ne pourrait pas s'agir d'une pierre matérialisant une offrande, ce que traduirait la présentation du « *saladier* ». Dans ce cas, elle aurait été appliquée verticalement contre l'intérieur de l'un des murs de l'église.
Néanmoins cette pierre semble bien correspondre aux dimensions d'une pierre tombale, ornée d'un graffiti simple sur une surface lisse permettant de circuler dessus.
Si c'était le cas elle aurait été relevée lors d'une réfection du pavage de l'église et on l'a alors mise à l'écart sans la détruire du fait de l'inscription
A-t-on une idée de la date de réfection du pavage ?

Alain ROSSI (cghav-2140

———————

A propos de Léon BATHIAT, célèbre aviateur

par Henri PONCHON (cghav-62)

Ayant fait une recherche biographique et généalogique sur Léon BATHIAT pour une biographie vue d'Auvergne d'ARLETTY, j'en livre quelques éléments en complément du débat qui précède. Jean-Noël MAYET a bien voulu compléter la généalogie à partir des sosa 64/65.

Courbevoie, où elle est née, n'est pas loin de Longchamp. Encore adolescente, Léonie BATHIAT qui n'est pas encore ARLETTY y admire un autre BATHIAT, un lointain cousin selon elle, Léon BATHIAT qui a acquis une certaine célébrité en ce nouveau monde de l'automobile et de l'aviation. Il suffit de franchir le pont de Neuilly où circulent les tramways stationnés dans l'entrepôt où elle habite à Puteaux et dont son père s'occupe.

Paul Léon Hubert BATHIAT est né le 2 août 1877 à Douai, où son père Hubert était directeur de la compagnie d'assurance *La Nationale*. Hubert était né à Echassières dans l'Allier dont son grand-père, chirurgien, avait été maire. Et en remontant d'une ou deux générations, on retrouve les BATHIAT d'Ayat-sur-Sioule, ceux de la branche notable, ceux qui s'étaient alliés à la famille ROMME. Sans doute, au-delà, existe-t-il une souche commune à tous ces BATHIAT ou BATHIAS (la plus vieille graphie mentionnée, en 1538, est BACTYAT), mais les registres ne permettent pas de la trouver. Mais, comme pour Gilbert ROMME, ARLETTY aime se prévaloir de cette alliance entre les deux familles un siècle plus tôt.

A Longchamp donc, Léonie va admirer les exploits de Léon qui va de records en records, du vélo à l'avion. Le premier d'entre eux a été établi sur piste en 1900 quand il bat le record du monde du cent mètres en vélo départ arrêté. Record qu'il conservera jusqu'en 1912. Puis il passe au tricycle à pétrole dont il devient champion du monde en 1902, à la motocyclette et enfin, en 1906 et 1907, aux voitures de course.

Mais, le vrai déclic se situe le 4 juillet 1908. Léon BATHIAT voit voler Louis BLÉRIOT à Issy-les-Moulineaux. Il sera pilote d'avion. Après quelques essais infructueux et bien que novice, il décolle parfaitement de l'aéroport de Douai en février 1910 à bord d'un Bréguet mais se pose avec quelques difficultés. Au quatrième vol, le 21 juin 1910, il reçoit le brevet de pilotage n° 110 ; il est aussitôt nommé chef pilote chez Bréguet, le constructeur de Douai. A partir de là, il participe à de nombreux meetings aériens à travers la France puis à l'étranger et son nom est associé à de nombreux premiers vols ou records.

Le 31 août 1912, parti le matin de Calais, il a atterri sur la plage de Contis à Dunkerque après avoir parcouru 820 kilomètres, c'est-à-dire la plus grande distance aérienne en une seule journée entre le lever et le coucher du soleil. Une plaque scellée sur la chapelle de Contis rappelle cet exploit.

Chez Bréguet, il forme des dizaines de pilotes. Il s'associe à Roger SOMMER puis, en 1913, à José SANCHEZ-BESA qui avait fondé à Boulogne-Billancourt une entreprise de construction aéronautique – les biplans s'appelleront désormais SANCHEZ-BATHIAT.

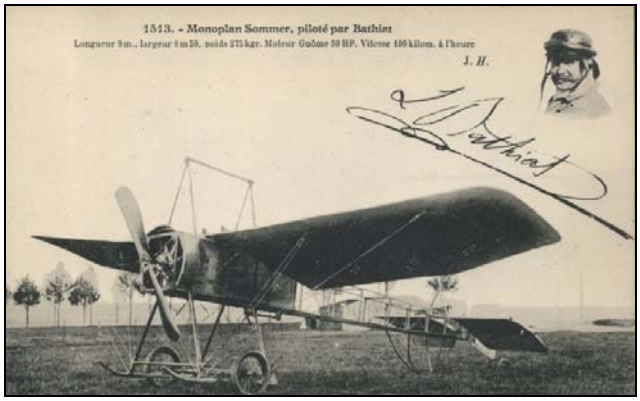

Monoplan Sanchez, piloté par Bathiat. *(CP signée)*

Léon BATHIAT et la Grande Guerre

En août 1914, BATHIAT vend ses usines à Gabriel Voisin et s'engage dans l'aviation comme pilote. Il est affecté à l'escadrille BL 30 dotés de monoplans biplaces Blériot. En décembre, il est rappelé à l'arrière pour former des pilotes, avec un contrat de travail comme ingénieur chez Blériot. Léon BATHIAT dirige en 1915 et 1916 l'aérodrome Blériot de Buc, où il forme près de quatre cents élèves. Ensuite, il s'associe de nouveau avec Roger SOMMER et il remonte une usine au 30 rue Danton à Levallois-Perret.

Pendant six mois, l'entreprise SOMMER-BATHIAT effectue des réparations d'avions Caudron et SPAD (Sociétés des aéroplanes Sperdussin) au profit de l'école militaire de Saint-Cyr. A la fin de l'année 1916, les deux associés se séparent et BATHIAT crée sa propre firme de construction à Levallois, au 109 rue Gravel (actuellement Aristide-Briand). Là, il assemble des SPAD et effectue des transformations : huit cents biplans Sopwith (avion de chasse britannique) sont transformés en avion école par ajout d'une double commande.

L'entreprise industrielle dirigée par Léon BATHIAT emploie alors 400 ouvriers travaillant dans trois usines couvrant 9.000 mètres carrés. Elle produit en 1918, pour l'Armée, 500 avions Sopwith et Salmson, en même temps qu'il assemble 600 berlines Breguet pour le service des fabrications de l'Armée. En 1919, après la guerre, les usines dirigées par Léon BATHIAT assemblent des biplans Breguet destinés aux colonies [1].

Les vieilles tiges

En 1920, Léon BATHIAT est un des cinq membres fondateurs de l'association dite *Les Vieilles Tiges d'hier et de demain*. Il en sera le premier président jusqu'en 1963. Les membres : tous les pilotes des temps héroïques, ceux brevetés avant le 2 août 1914. « *Nous avons vécu de*

[1] Une partie de ce paragraphe est empruntée à *Léon Bathiat ou la passion de la vitesse*, Histoire de l'aviation, septembre 2001, dossier 40, ainsi que plusieurs autres informations du texte,

grandes heures, nos souvenirs, les miens compris, s'unissent en un seul : celui d'une époque révolue qui fera date dans l'histoire du Monde », écrit-il en 1950.

Il décède en 1967 et il est enterré au cimetière de Neuilly (1ère division).

Juste en face, à Courbevoie, de l'autre côté de la Seine, repose Léonie, l'autre célèbre BATHIAT.

L'un et l'autre peuvent être fiers de leur parcours.

Pas très loin de lui, est également enterré l'aviateur Léon VERSEPUY, né à Riom en 1881 et décédé à Neuilly en 1954. Devenu après guerre industriel à Puteaux, il produisit des hélices d'avion [2].

Généalogie de Léon BATHIAT

La généalogie des BATHIAT est complexe, car même si le patronyme est très rare, de nombreuses branches se sont formées très tôt. Il se pourrait en fait que la tige originelle soit à Pouzol (ils y sont relativement nombreux dans la première moitié du XVIe siècle), avec peut-être des descendants à St-Rémy-de-Blot. Une branche s'est très tôt installée à Ayat, avec Michel BATHIAT, déjà hôte dans ce bourg en 1538. On peut supposer que c'est de lui que descendent :

- les BATHIAT meuniers à Ayat-sur-Sioule (63), ancêtres paternels d'Arletty,
- les BATHIAT laboureurs à Ayat-s/S, ancêtres maternels d'Arletty,
- enfin les BATHIAT bourgeois de St Gervais et Pionsat, ancêtres de Léon BATHIAT.

1. Paul Léon BATHIAT, aviateur et industriel, ° 02.08.1877 Douai, + 1967 Neuilly-sur-Seine, x Paris 18e 27.07.1911 Marie Charlotte DEBRUYNE (1885-1953)

2. Hubert BATHIAT, directeur de la compagnie d'assurance *La Nationale* à Douai (au moins à partir de 1870), ° 10.08.1839 Echassières (03) x Lille 14.06.1864
Note *: en 1864, habitant Lille depuis 3 ans au 204 rue de Paris.*

3. Augusta Céline LACOSTE, ° 16.03.1843 Montmartre (Seine), fa de Raymond LACOSTE, pensionné, chevalier de l'Épée et de la Cour du Portugal, demeurant à Lille, et de Félicité Anaïs Augusta DURIEZ

4. François Eugène BATHIAT, ° 6 vendémiaire an 10 (28.09.1801) Voussac (03) x Echassières 16.04.1831
5. Anne BUVAT, ° 09.04.1815 Echassières, fa de + Gilbert (+ 13.10.1830 Echassières) et de Madeleine BATISSE, 48 ans en 1831, propriétaire aubergiste à Echassières

8. Jean-Baptiste François BATHIAT, officier de santé à Ayat avant son mariage, puis à Voussac (an 10, an 11), chirurgien, propriétaire et maire d'Echassières (1831), ° 24.12.1768 Ayat-s/S, + 26.04.1843 Echassières x Target (03) 10 frimaire an 8 (1.12.1799),
9. Anne ROUDERON, ° 26.04.1768 Louroux-Bouble (03), + 13.08.1852 Echassières, fa de + Charles et Gilberte BESSE,
Note : *Sont témoins au x : Gabriel ROUDERON, 40 ans, propriétaire à Louroux-Bouble, frère de l'épouse ; Antoine Jean Baptiste ROUDERON, 63 ans, officier de santé de Servant ; Pierre Devaux, propriétaire à Target ; Jean-Baptiste Martin, 48 ans, huissier justice de paix du canton de Target*

16. Jean-Baptiste BATHIAS, officier de santé d'Ayat, + 11 ventôse an 7 (1.03.1799) à Ayat-s/S x_1 Neuf-Eglise (63) 26.06.1764
17. Madeleine ROUDERON, de Servant, fa de + Me Gabriel, notaire royal, et de + Marguerite CHAPUT
Note *: très nombreuses signatures sur l'acte de x (voir image 179 des AD en ligne). Veuf, il x2 Gimeaux 02.08.1785 Antoinette ROMME, la sœur du conventionnel Gilbert ROMME*

32. François BATHIAS ou BATHIAT, procureur d'office de Chazelles, greffier d'Ayat, ° 11.09.1691, + 08.08.1759 x Ayat 2.10.1716
33. Gilberte PRADON, fa de Marc

64. Bravy BATHIAT, procureur fiscal, ° 09.08.1654 Pionsat, + 21.02.1746 à Ayat, x St Maigner 10.02.1682 (Cm 04.02.1682 Me CONCHON notaire à Pionsat)
65. Marie CLERMONT, + 13.10.1729 à Ayat, fille de Me Jacques CLERMONT, avocat en Parlement, et de + Péronnelle LABE.

128. François BATHIAT, procureur fiscal du baillage de St-Gervais-d'Auvergne, greffier en chef de la châtellenie d'Ayat, + 17.06.1696 Ayat, x Pionsat 25.02.1653
129. Anne BOURDEIX, ° 21.06.1628 Pionsat + 23.09.1696 Pionsat, fille de Me Gilbert BOURDEIX et Gilberte COULONGHON

256. Très probablement Pierre BATHIAT greffier de la châtellenie d'Ayat habitant St-Gervais, x Cm 312.12.1618 (B. Ins. 148 f° 295)
257. Louise DELAGUET, fille de Pierre DELAGUET, bourgeois, et de + Gabrielle BOTTES.

512. Me François BATHIAT, greffier à Blot, + av. 1631 x Cm 26.01.1585 (B. Ins. 103 f° 390 v°)
513. Gabrielle DRUDY, fille de + Paul DRUDY et Gabrielle MYET

1024. Blaise BATHIAT, hôte à Ayat + ap. 1585
1025. Blaisie GRÉGOIRE + av. 1585

2048. Peut-être Michel BATHIAT, ***hôte à Ayat*** depuis avant 1538 et après 1552.

_____

[2] Rappelons ici que c'est sur les bords de la Seine à Puteaux, Courbevoie, Suresnes, Saint-Cloud, Levallois, qu'ont été établies les premières usines de construction d'avions. C'est à Saint-Cloud que se situe toujours la Présidence et les directions générales des établissements DASSAULT ; c'est à Colombes-Genevilliers, juste à côté, que sera créée en 1905, la société GNOME qui fabriquera des moteurs d'avions en devenant au cours de l'histoire GNOME-ET-RHÔNE, puis SNECMA après la Seconde guerre, enfin SAFRAN en 2005 principal fournisseur D'AIRBUS et de BOEING.

EFFIAT et son MARQUIS au XVII^{e} siècle,
ou « Comment un BASQUE s'y serait-il installé ? »

par Alain ROSSI (cghav-2140)

L'affaire commence banalement lorsque Ch.F.POUZADOUX. pose la question n° 153-16940 (AmA ! 153, p.179) sur l'étrange patronyme de la mère de Pierre BOIVIN, Magdeleine APESTAGNE, lors de son mariage à Aigueperse le 12.02.1697.

Réponse immédiate sans grande difficulté : APESTEGUY, le patronyme est fréquent en Pays basque où le mot signifierait « presbytère ». Mais cela ne résout le problème de son arrivée à Aigueperse.

Après quelques recherches de Ch.F.P., il apparaît que Magdeleine APESTAGUY est originaire d'Effiat où le 1.08.1667 elle épouse Louis BOIVIN d'Aigueperse (fils de Jean et Michelle TAPON).

Sur l'acte de mariage, Magdeleine APESTAGUY (écriture exacte) est fa de Jean et de Toinette VOIRET. Le père et Magdeleine signent (*MAppestaguy*). Une signature « *Janne voyret* » apparaît mais n'est pas celle de la mère.

Les BMS d'Effiat présentent le double avantage d'être pratiquement complets et d'être peu abondants (ca 20 baptêmes annuels).

Trois enfants du couple APESTAGUY-VOYRET sont aisément retrouvés :

- Magdeleine ° 23.09.1646, de Mr Joannes DE PESTAGUY et Antonette VOYRET ; p/m Mr Lucas DE HANS et Dame Magdeleine ROUCHAUT (la mariée de 1667)
- Louyse ° 27.05.1649 de Mr Jean et dame Jeanne VOIRET ; p/m Mr Jean GILHARD et Delle Loyse de LA BORNE
- Guillaume ° 7.06.1654, (b. 10.06) de Mr Jean APESTAGUI et Anthoinette VOYRET ; p/m Guillaume PICHARD et Magdeleine APESTAGUI. Il est toujours vivant en 1666 et 1667, où on le trouve parrain et témoin.

Après le décès d'Antoinette VOYRET (24.10.1662), Jehan ASPESTAGUY se remarie à Effiat le 13.01.1663 avec Anne BONNEARME, fa de Jehan, d'Aigueperse (Antoine BONNEARME est témoin), qui décède elle-même à Effiat le 2.05.1665 (âgée de 30 ans). Une autre enfant, naît de ce second mariage, Antoinette ° 10.06.1654 (+ 10.03.1664); p/m Antoine BONNEARME, marchand tanneur d'Aigueperse et Magdeleine APESTAGUY qui signe

Mais, l'affaire se complique devant l'acte de mariage de Jean et Antoinette VOYRET à Effiat le 27.11.1645, car l'époux porte un autre patronyme : DADETEYE *(voir copie d'acte page suivante)*

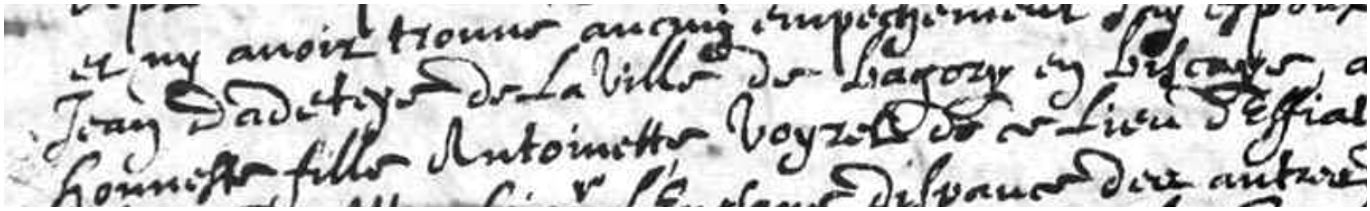

Acte de mariage de Jean (Joannes) APESTEGUY, alias DADETEYE, et Antoinette VOYRET d'Effiat le 27.11.1645 (AD63 3E143/1 p. 186)

La solution est apportée par Jean Noël MAYET :

Dans le Pays Basque, la transmission traditionnelle du nom de famille était très différente du système qui a cours à peu près partout en France : il est construit sur le nom de la maison. C'est l'aîné des enfants qui héritait, même si c'était une aînée, et qui transmettait le nom *« sauf en cas de désaccord, de désobéissance parentale ou d'impossibilité physique ou mentale »* (Marie-Pierre ARRIZABALAGA, *Les héritières de la maison au Pays Basque au XIXe siècle,* « Lapurdum, Revue d'études basques », 2002, http://lapurdum.revues.org/955)

Il émettait l'hypothèse suivante : Jean « APESTEGUY » serait un cadet, fils de l'héritière d'une des nombreuses maisons de ce nom, et d'un « DADETEYE ». Sur l'acte de mariage, le curé auvergnat d'Effiat aurait mentionné logiquement comme patronyme le nom du père du marié.

Quant au marié, il aurait fait mentionner dans les actes qui le concernaient, tout aussi logiquement, ce que lui considérait être son nom traditionnel de famille, en l'occurrence celui de sa mère (« maîtresse ancienne » de la maison)

Comme on peut le voir dans cet acte typique du Pays basque, concernant la fille aînée du couple JAUREGUY-ETCHEBES et « héritière » de la maison Etchebes.

A St-Etienne-de-Baïgorry, le 1er janvier 1706

En marge : « Dominique heritiere d'Etchebes »

L'an mil sept cent six, le premier jour du mois de janvier, Je, curé de Saint-Etienne-de-Baygorry, ay baptisé la fille de Joannes de Laureguy et de Dominique d'Etchebes ses pere et mere mariés ensemble et [SrS] de la maison d'Etchebes de Saint-Etienne a laquelle on a imposé le nom de Dominique. Le parrain a été Me Joannes maitre ancien de Laureguy, de l'Espart, ayeul paternel et la marraine Dominique, maitresse ancienne d'Etchebes bisayeulle maternelle, qui ont déclaré ne scavoir signer.

Cette origine basque est confirmée par la province d'origine de l'époux, parfaitement lisible sur l'acte de mariage : Biscaye, petite province du Pays basque autour de Bilbao..

L'identification de la ville d'origine, qui se lit de prime abord « Bagory » est d'autant plus difficile qu'elle n'existe nulle part en Pays basque, sinon St-Etienne-de-Baïgorry en Basse-Navarre, connue sous le vocable St-Etienne dans la vallée de Baïgory. Il existe aussi un Basaury en Biscaye, faubourg de Bilbao et un Bajaury (prononcée Ba*CH*aury en Espagnol), à 100 km de Bilbao, mais pas en Biscaye.

Il me parait évident que « Baïgory », du fait de la présence du « i tréma » ou du « y » n'aurait pas pu se transcrire par « Bagory ». Il ne reste donc que Basauri, à proximité de Bilbao, connue depuis au moins l'année 1510.

En ce qui concerne Antoinette VOYRET, nous n'avons ni sa naissance ni son décès. Mais étant donné la faible population d'Effiat à l'époque, il est possible de faire une hypothèse, basée sur la marraine de Magdeleine APESTEGUY : Magdeleine ROUCHAUT.

Magdeleine ROUCHAUT est l'épouse de Me François VOYRET (+ av 1639), procureur au baillage de Montpensier.

Celui-ci est frère de Gabrielle VOYRET, épouse de Guillaume LE NOIR et fils d'Antoine VOYRET (+ av. 1609) et de Jeanne MALECHAL, frère d'Antoine VOYRET, Mre apothicaire. En outre, une Jeanne VOYRET est mariée à Pierre PICHARD, « jardinier de M. le Marquis ». Il semble que ce soit elle qui signe lors du mariage de Magdeleine APESTEGUY en 1667. On notera qu'à son baptême le 2.09.1632, son parrain est Lucas de HANS et sa marraine Magdeleine ROUCHAULT, sa grand-mère (le même couple que pour Magdeleine APESTEGUY, 14 ans plus tard

Par ailleurs, tous les enfants du couple LE NOIR-VOYRET ont pour parrains/marraines des « Messieurs et Dames » de la région : LA BOULLAYE, seigneurs de Denone et MARILLAC (dont Michel, surintendant des finances puis garde des sceaux), alliés aux LA BOULLAYE

Comment Joannes APESTEGUY est-il arrivé à Effiat ?

Étant d'origine basque, il apparaît un jour à Effiat : le 28.10.1642, il est parrain, en compagnie d'une marraine, Antoinette VOYRET, qui s'avérera sa future épouse.

Ce simple acte pose un problème, car il créé une « *affinité spirituelle* » entre les deux personnes et celle-ci constitue un obstacle au mariage ultérieur.
Sauf si les deux futurs époux étaient déjà fiancés. C'est ce que pourrait laisser penser une mention de leur acte de mariage : le curé fait état de la dispense obtenue de Monseigneur l'Evesque de « *la permission que devoit avoir de son curé ledit Sr …* ». Si l'on se souvient que la France de Louis XIII et Richelieu était alors en guerre avec l'Espagne des Habsbourg (guerre de 30 ans terminée en 1648 par les traités de Westphalie), il est compréhensible que la demande faite au curé de sa paroisse d'origine par notre Basque se soit « un peu perdue ». L'ont-ils attendue 3 ans avant de se marier ? Peut-être … !

La seule indication que l'on trouve sur les activités de ce basque est celle de « *marchand hostelier* » alors qu'il est parrain le 23.10.1665.
Cependant, dès son apparition à Effiat, il est accepté comme futur gendre d'un procureur au baillage de Montpensier, et beau-frère d'un Mtre apothicaire.

Le parrain de son premier enfant en 1646, Lucas DE HANS, est alors capitaine du château d'Effiat, après avoir été celui du château de Montpensier qu'il administrait depuis avant 1613 (sa femme est marraine à Aigueperse). Le château de Montpensier fut rasé entre 1630 et 1633, d'ordre de Richelieu, pour ne pas le laisser entre les mains de Gaston d'Orléans. (La marquise d'Effiat soumissionna en 1634 pour récupérer des pierres pour ses propres constructions !)

Pour revenir à la Biscaye et à Bilbao, ce grand port de la côte basque de l'Espagne, assurait sa richesse par la pêche (Terre-Neuve) mais surtout par l'exportation de laine vers les Flandres et, plus encore, par l'exploitation et l'exportation du fer et de son minerai.

Ainsi, en associant les mots de « Biscaye" », « fer de Biscaye » et « surintendance des mines », les choses prennent une tournure intéressante.

A l'époque qui nous concerne, le fer et son minerai originaire de Biscaye sont appelés « ***l'or rouge de Biscaye*** ».

Le minerai issu de la vallée dite de « *Somorrostro* » est exploité à ciel ouvert, de couleur sang de boeuf, dépourvu de soufre et d'acide, donnant un fer particulièrement malléable

Il était l'objet à la fois d'un travail local et d'une exportation par le port de bilbaole pays basque français

Localement l'association « *Itsas Begia* » fait revivre chaque année le cabotage de ce minerai à partir du port de Portugalete (sur le Rio Nervion, en face de Bilbao) jusqu'à St-Jean-de-Luz, puis transfert sur des barcasses et remontée de la Nivelle jusqu'à Ascain et de là, en chars à boeufs jusqu'à l'abbaye d'Urdax (en territoire espagnol, 9 km au sud d'Ainhoa) (itsas.begia.assoc.pagespro-orange.fr/)

Le fer de Biscaye a représenté une exploitation (selon les registres de taxes) de 300.000 quintaux annuels, soit 15.000 tonnes (quintaux de 100 livres), qui représentaient 15 à 20 % de la production européenne de l'époque.

Un personnage ayant la connaissance de cette activité minière intéressait obligatoirement la surintendance des mines de France, surtout au temps de la guerre entre l'Espagne et la France (que les marins basques de Bilbao devaient cependant gaillardement contourner … !).

L'appellerait-on aujourd'hui avec notre vocabulaire « *ingénieur des mines* » ?

Mais il n'apparaît dans les registres d'Effiat que 10 ans après la mort du maréchal, alors que le fils de celui-ci, Martin, ne semble pas avoir repris les charges officielles.

On sait que pour réduire les charrois des pierres destinées à son château et à l'église, qui venaient de Chaptuzat, le maréchal fit rechercher une carrière plus proche et que celle-ci fut trouvée dans les bois de Bussières (janvier 1632).

Notre Basque fut-il concerné ?

Le bourg d'EFFIAT entre 1610 et 1650

Effiat était un tout petit bourg, dont la population devait être au plus de 500 habitants (ce qui ressort du nombre de baptêmes annuels voisin de 20 que l'on multiplie par le coefficient classique de 25, soit une natalité de 40 ‰).

Le nombre de mariage qui apparaît sur les relevés est trop important pour cette population (20 par an) même si l'on tient compte des « autorisations pour se marier ailleurs » et des mariages d'un membre du couple « étranger ».

Ce qui correspond sans doute à l'intense activité administrative générée par le marquis et aux nombreux ouvriers en charge des travaux du château et de l'église (entre autres des décès de maçons, de charpentiers, de couvreurs en ardoises, mais aussi mariages et naissances).

Cette population apparemment habite exclusivement le bourg. Aucun « village » n'est noté sur les BMS comme sur la carte de Cassini ci-dessous (établie vers 1780).

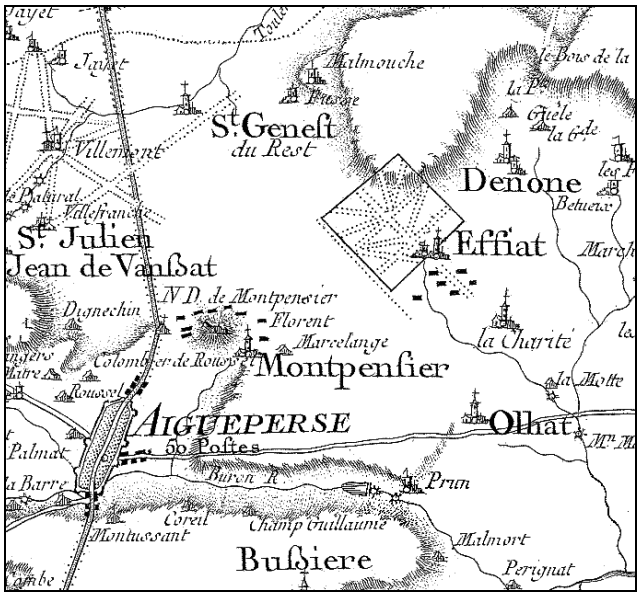

On ajoutera que pour établir le parc de son château que l'on voit bien dessiné sur la carte, le marquis délogea tous ceux qui y habitaient, leur alloua une parcelle de l'autre côté du château, au sud-est, (contre un cens de deux poules) et une allocation pour reconstruire leur maison.

Antoine COEFFIER de RUZÉ, marquis d'Effiat

Armoiries des RUZÉ : de gueules au chevron fascé-ondé d'argent et d'azur de 6 pièces, accompagné de 3 lions d'or

Cet homme particulièrement entreprenant et efficace :

- naît en 1581 à Effiat (on a cité 14.08.1586 ?)
- épouse 30.09.1610 avec Marie de FOURCY (+ 17.01.1670)
- dans son Cm, son grand oncle Mathieu RUZÉ le fait héritier de tous ses biens, sous réserve de reprendre nom et armes des RUZÉ. Du fait de la réserve d'usufruit, il devra attendre le décès de ce dernier (6.11.1613) pour prendre possession de son héritage.
- fin 1613, il devient par survivance « Grand maître, surintendant et général réformateur sur le fait des mines et minières », avec les seigneuries de Longjumeau, Chilly et Massy, données dans le contrat de mariage. Ses armes seront dorénavant celles des RUZÉ.
- 1616 : premier écuyer de la Grande-Écurie de Louis XIII et entrée au Conseil du Roi (en même temps que Richelieu)
- 1617 : capitaine de chevaux légers
- 30.10.1619 : envoyé en Flandres
- 1624 : ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour négocier le mariage d'Henriette de France avec le futur Charles 1er (il sera célébré le 13 juin 1625)
- 1625 (25 juin) : reçu chevalier du St Esprit à Londres, à la demande du roi d'Angleterre, Jacques 1er, (Richelieu ne sera reçu qu'en 1632)
- 1626 : surintendant des finances (remplace MARILLAC)
- 1627/1628 se distingue au siège de La Rochelle
- 1627 : élevé au marquisat
- 1629 : nommé Grand-maître de l'Artillerie de France
- Gouverneur de l'Auvergne, puis du Bourbonnais et du Nivernais (cumulés)
- juin 1631 : Maréchal de France
- 1632 : commandant de l'armée envoyée au secours de l'électeur de Trèves, il + 27.07.1632 à Lutzelstein (67)

On ajoutera qu'il eut 4 enfants :

- Martin, ° ca 1612, + 29.05.1645 (dément ?) x 21.06.1637 Isabelle d'ESCOUBLEAU, d'où un fils Antoine, qui sera marquis d'Effiat et décédera en 1719, san postérité
- Marie ° ca 1614, + 22.04.1633, x 25.02.1630 Charles de LA PORTE, duc de la Meilleraye, qui récupérera la charge de surintendant des mines
- Henri, ° ca 1620, Marquis de Cinq-Mars (Touraine) par héritage de sa mère, favori de Louis XIII, , + 12.09.1642 Lyon, condamné pour sa participation à une conjuration de Gaston d'Orléans et décapité avec son ami de THOU

Pour revenir à son activité politique :

Au plan de la surintendance des mines et minières (qui le concernera jusqu'à sa mort, sen 1626, il fait publier un édit destiné à « réactiver » les mines de fer qui « délaissées, devront être remises en état de servir ». Il créé une « marque » du fer et des offices de contrôleur et visiteur, des experts et des trésoriers et receveur des droits.

A sa mort est édité une superbe médaille commémorative frappée par Warin (inventeur du « moulin » à frapper les monnaies) qui rappelle que « *sans lui la terre aurait été moins productive* »

Au plan de la surintendance des finances (obtenue en écartant Michel de MARILLAC, devenu Garde des Sceaux, demi-frère de Louis, décapité le 8.05.1632) il obtint, pendant celle-ci de recréer l'élection de Gannat (supprimée en 1599) à laquelle furent rattachées 80 paroisses d'Auvergne. En échange, il fit décréter (3.04.1630) l'union des deux villes de Clermont et de Montferrand, ce qui rattacha la Cour des Aides à Clermont moyennant le versement de 39.000 £ aux conseillers (dont Gérard CHAMPFLOUR, grand ami de la famille, était procureur)

Son empreinte sur Effiat est considérable :

- il voulait en faire une grande ville administrative sur tracé géométrique (abandonné après sa mort)
- il lança la construction du château en 1625 (non terminée à sa mort), à partir du petit manoir où il était né et qui constitue l'aile nord-ouest du château actuel (à gauche)

- il lança la construction de l'église dont sa femme fit ériger la façade en 1634
- il avait organisé la construction de l'hôpital de la Charité, dont les plans furent finalisés en 1636 et les travaux achevés par sa femme en 1647 ;

  On notera qu'en 1633, la marquise soumissionnera pour la démolition du château de Montpensier, ordonnée par Richelieu, car il appartenait à Gaston d'Orléans, frère du Roi et comploteur impénitent, après la mort de sa femme, duchesse de Montpensier. Son objectif était d'en récupérer les pierres pour l'hôpital et la façade de l'église d'Effiat, achevée en 1634

Cet hôpital (= hospice réservé aux hommes), en dhors du bourg lui-même, sera confie aux religieux « Charitains », d'où son nom.

Comme pour l'hôpital, son œuvre sera poursuivie par sa femme, (+ 17.01.1670) pendant un certain temps, jusqu'à ce qu'elle abandonne Effiat du fait de ses mauvaises relations avec les prêtres Oratoriens. Son fils, Martin jouera peut-être un rôle, mais décédera (dément ?) à Effiat le 29.05.1645 (âgé de ca 33 ans). Ses armoiries figurent au-dessus du portail de la cour d'entrée

La suite sera prise par un second Antoine, fils de Martin, jusqu'à sa mort en 1719, sans postérité

Le collège d'Effiat

Au cours du séjours à Londres du Marquis d'Effiat, pour le mariage d'Henriette de France, il eut à l'évidence l'occasion de parler avec Pierre de BERULLE, fondateur de l'Ordre de l'Oratoire de Jésus, qui accompagna Henriette à Londres pour son mariage, avec 12 chapelains !)

La congrégation de « l'Oratoire de Jésus » fut fondée le 11.11.1611 par Pierre de Bérulle (cardinal en 1627, + Paris en 1629). Elle fixait les règles d'existence de prêtres séculiers vivant en communauté, avec pour objectif d'améliorer la qualité des prêtres de paroisses. Étant eux-mêmes prêtres (et non moines), ils avaient la capacité des sacrements (baptêmes, mariages, extrême onction). Contrairement à l'objectif de Bérulle qui ne voulait pas en faire des enseignants (pour ne pas e,trer en conflit avec les Jésuites), la bulle de fondation, donnée par le Pape en 1613, leur donnait cette capacité d'enseigner.,

En 1627, le marquis passa un accord avec P. de Bérulle pour fonder à Effiat une « *maison de l'Oratoire* », qui prendra en charge les activités « *curiales* » de la paroisse d'Effiat et participera à la formation des curés des paroisses voisines. Effectivement, les actes BMS d'Effiat sont signés par des prêtres qui ajoutent à leur signature « *prêtre de l'oratoire* »

Ainsi, l'un d'entre eux, Vital BARRY, qui maria Jean APESTEGUY, fut curé d'Effiat dès octobre 1643, décédant en fonction le 3.09.1654, âgé de 53 ans.

Le tombeau des « frères » était établi dans la chapelle St Jean.de l'église (sous le vocable de St Blaise)

Il est très probable que, même s'ils n'étaient pas responsables d'un « collège » à l'époque, on fit appel à eux pour instruire les enfants des « Messieurs » du bourg.
Ce qui transparaît dans le nombre des signatures des registres dont celle de Magdeleine APESTEGUY, qui signe très bien, ce qui signifie qu'elle savait lire et écrire.

Il faut ajouter que ces Oratoriens étaient de pensée « *janséniste* », qu'ils eurent des problèmes relationnels avec les seigneurs successifs d'Effiat (à commencer par la Maréchale). En 1792 ce furent des « *curés jureurs* », ce qui amena leurs paroissiens à fréquenter les paroisses d'alentour.

Le Collège fut fondé en 1714, par le second Antoine (+ en 1719), dans le voisinage immédiat du château, et fut accompagné de la création de 12 bourses d'études pour de pauvres gentilshommes nécessiteux de la seigneurie ou, au moins, de la province. Cette bourse prenait en charge non seulement les frais des études mais aussi la pension du collège, où les jeunes étaient internes.

L'enseignement des Oratoriens semble avoir été diversifié, accédant à la littérature, l'histoire, la géographie et les sciences.

Après un incendie en 1763, le collège fut transformé en 1776 en école royale militaire, où le futur général DESAIX entra dès 1776 (il avait alors 8 ans) et y passa 7 ans.

Il bénéficiait de l'une des 12 bourses créées par le marquis d'Effiat et poursuivies. Il ne répondait sans doute pas aux critères initiaux, succédant à son frère aîné et laissant sa place à son cadet, ce qui représente, comme c'était fréquent alors, une appropriation de la bourse par une famille.

Un autre personnage intéressant
Lucas DE HANS un FLAMAND ?

« *Noble Lucas DE HANS* » apparaît à Effiat en 1631 comme « capitaine du château d'Effiat » et le restera jusqu'à sa mort en 1648. Il est cité pour la première fois, « *capitaine du château de Montpensier* », comme époux de Françoise de LA CORNE, marraine à Aigueperse le 2.02.1613.

Quand et comment ce porteur d'un patronyme flamand est-il arrivé au centre du duché de Montpensier (dont la « capitale » était Aigueperse depuis 1539) ?

On peut penser que ce Flamand aurait été « récupéré » à l'issue des guerres de religion, qu'il ait été catholique ou protestant (le duc François de Montpensier, qui décède en 1592, s'est rallié à Henri IV après avoir été un ardent « ligueur ».

Son fils Henri, et sa femme, étaient, eux, de francs ligueurs massacrant allègrement les protestants.

L'épouse Françoise de LA CORNE est fille d'Antoine seigneur de La Corne (Randan) et Gabrielle d'AOUST (x Cm 11.05.1567). Les enfants de ce couple sont identifiés par un partage du 30.06.1600.

REMACLE fait naître Françoise de LA CORNE le 20.03.1571 à Beauregard-Vendon, mais cette naissance ferait qu'à la naissance de son dernier enfant, en 1624, elle aurait eu 53 ans, ce qui constitue une *quasi* invraisemblance physiologique.

Il est plus probable que cette Françoise est celle née le 28.12.1577, ce qui lui ferait tout de même 47 ans au dernier enfant. Lorsque les deux Françoise de LA CORNE sont citées dans le partage fait par leur père le 30.06.1600, ni l'une ni l'autre ne sont mariées.

Lucas DE HANS et Françoise de LA CORNE doivent donc se marier après 1600 et auront au moins 6 enfants avant 1618

On retrouve, en effet, le couple dans les registres de Montpensier avec les baptêmes d'un certain nombre de leurs enfants :
- 30.01.1619 Marie, p/m Hh Gilbert BERNARD, apothicaire d'Aigueperse, Delle Anne de LA CORNE
- 05.10.1620 Gilbert, p/m Gilbert LAMY, « *mestre des Heaux et Forests du duché de Montpensier* », Delle Marguerite de GROSBOIS, (nièce de Françoise ?)°
- 26.06.1622 Claude Antoine, p/m Jacques LABENNE, *maître de postes d'Aigueperse*, Jeanne Magdeleine de MARILLAC *(signe)* x Jacques de LA BOULLAYE
- 21.07.1624 Gilbert, p/m Gilbert de L'HOSPITAL, sgnr de Montbardon, Gilberte de LA SOUCHE x Charles de LA BOULLAYE

Mais ils eurent d'autres enfants auparavant puisque l'on trouve comme parrains à Montpensier : Charles (par. 7.08.1622), Noe (par. 13.12.1623), et à Effiat Jacques (par. 23.01.1633), Isabelle (mar. 29.06.1633 et + 27.12.1633), Jeanne (mar. 6.04.1634 et 30.04.1634), Claude (par. 18.03.1635)

Un « noble Claude DE HANS » x Effiat 8.11.1643 une Marie TOUCHET. C'est apparemment le seul enfant dont on retrouve un mariage.

La femme de Lucas, Anne Françoise de LA CORNE décède à Effiat le 23.07.1637 et il se remarie (à La Vialle – autorisation Effiat 13.09.1637) avec Jeanne de COMBETTES (x1 ca 1610 Claude de SOUALHAT de FONTALARD)

Lucas décède à Effiat le 15.09.1648 et son épouse Jeanne de COMBETTES, le 18.09.1648.

Visiblement Lucas DE HANS fut capitaine du château de Montpensier **jusqu'à la décision de raser ce château** (ca 1630). Il fut ensuite recruté comme capitaine du château d'Effiat où il s'installa avec sa famille dans les premières semaines de 1631, un an avant le décès du marquis.

La représentation que l'on a gardée du **château de Montpensier** *(voir page ci-contre)* fait comprendre, de par ses qualités défensives, la décision de RICHELIEU de ne pas le laisser entre les mains de Gaston d'ORLÉANS, ce comploteur impénitent. Décision à laquelle le marquis, qui devait bien connaître ce château, a sûrement participé.

Sources :
Dr. P. BALME : *Une demeure historique, EFFIAT*, Auvergne-Rev. trimestrielle - 1946, n° 114
REMACLE : *Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne* (Ed. ARGHA 1995)
INTERNET : diverses sources sur les COËFFIER

———

Les deux personnages, que nous venons de voir, le Basque et le Flamand, sont tout à fait intéressants, mais le parcours qui les a amené à Effiat reste à identifier.
En outre, comment se fait-il qu'ils aient laissé si peu de traces généalogiques, pas de transmission de leur patronyme ?

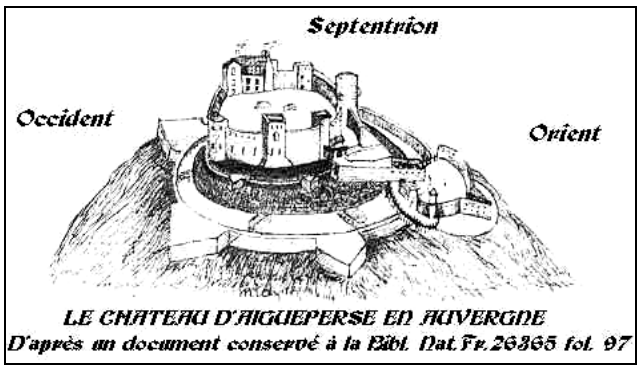

On notera que c'est le nom d'Aigueperse qui est donné au château *(puisque ce bourg est devenu la « capitale du duché en 1539),* mais c'est bien celui de Montpensier qui est représenté

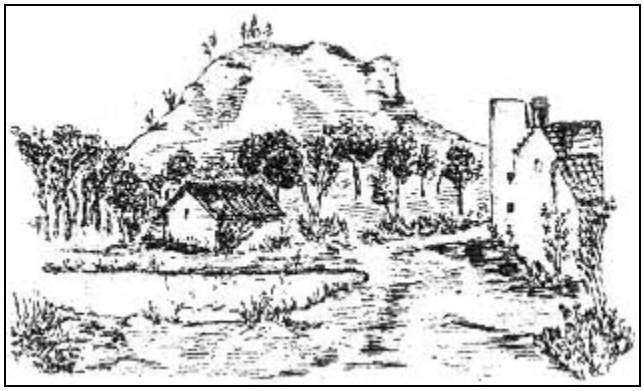

Visiblement l'arasement du château a été bien fait, mais il a certainement été complété par le ramassage de pierres, qui furent réutilisées pour la construction des maisons du lieu.
Ce dessin correspond à une carte postale du début du XX^{e} siècle.

ÉCROULEMENT DE L'ÉGLISE DE THIOLIÈRES

Relevé par Alain ROSII (cghav-2140) sur le registre paroissial de Thiolières (AD63 6 E 431/1)

Quelques registres paroissiaux comportent des notes où le curé signale quelque fait important ou bien manifeste des émotions.

C'est le cas ici, où l'évènement fut très important, puisqu'il s'agissait de l'écroulement de la nef et du clocher de l'église paroissiale dans cette toute petite communauté.

Le curé raconte mais aussi manifeste ses émotions en face du risque couru par ses paroissiens, d'autant que la fréquentation de l'église avait dû être importante en ces jours de Pâques

Voici le texte du curé FAIDIDES, qui écrit et s'exprime remarquablement avec pratiquement toute la ponctuation nécessaire, même si quelques mots ne suivent notre orthographe actuelle.

Aujourd'huy seize du mois d'avril mil sept cent soixante et dix, le lendemain du jour de pâques, a trois heures moins un quartdu matin S'est écroulée l'église de Thiolières batie l'an onze cent quarante un. Quel fracas ! quel renversement ! quel danger ! mais aussi quel prodige ! je frémis, je tombe, le cœur me manque, je lève les mains au ciel pour lui rendre nos actions de graces. Tout le devant du temple, les voutes de la nef, du clocher, le clocher lui-même et les cloches, tout tombe a la fois. Les arbres quon avait mis et au-dedans et au dehors pour l'appuyer sont cassés par le milieu.
Quelques heures plus tot ou plus tard que fusse arrivée cette ruine de ce gros et materiel édifice, sur tout si çeut été le vendredi saint que l'eglise était toute pleine ; quel carnage ! quelle catastrophe ! pas un eut été sauvé ! Nous avions été menacés depuis plus d'un an. Les croutes des voutes étaient tombées de temps a autre sans frapper jamais personne. Enfin tout s'est detruit sans qu'aucun ait eu le moindre dommage. Les cloches elles mêmes ont été renversées et ne se sont point cassées. Le doigt de dieu et d'un dieu bon et propice y parait tres visiblement marqué. Toute ma paroisse et moi fumes en procession le jour même a Ambert ; y portames nôtre dame du Bon Secours et offrimes a dieu dans la chappelle de notre dame de laire le sacrifice de nôtre redemption, En reconnaissance d'une grace si speciale, le lendemain seconde fete de pâques nous y portames dans l'eglise de St jean le sacre depot du corps et du sang precieux de jesus christ. Quoi de plus lugubre ! Thiolieres sans autel sans sacrifice ! les chemins arroses de larmes ! les habitants de la ville mêlent leurs larmes avec celles de la campagne, tout excite la pi été la plus tendre et la plus affectueuse . Ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, ce que j'ai épprouvé, je l'ateste et le certifie. Enfoy de quoy ce dix huit avril 1770

Faidides curé

En conséquence de cet écroulement, l'église n'est plus utilisable, en particulier pour les baptêmes, *qui ne peuvent pas attendre !*

Alors que jusque la, un seul baptême avait été célébré depuis le début de l'année, en janvier, 4 (dont des jumeaux) se présentent dans les jours qui suivent immédiatement l'accident.

Le problème fut résolu en allant célébrer ces baptêmes à Ambert avec la permission du curé local (on notera que 3 des 4 baptisés sont décédés dans les semaines suivantes)

Puis quelques jours plus tard, les débris ont dû être dégagés et le chœur considéré comme suffisamment solide pour y reprendre les baptêmes :

Aujourd'huy jeudy vingt six avril mil sept cent soixante et dix a été clos le chœur de l'eglise de Thiolieres et suivant la permission reçue de Monseigneur l'evêque en datte du dix huit avril et signée Micolon de Blanval vicaire général, nous avons Beni solennellement ledit chœur avec le cimetière, et en conséquence y avons célébré le St Sacrifice de la messeet faites les autres fonctionscuriales. Fait ce 26 avril 1770

Faidides curé

On notera la précision donnée par le curé sur la date de construction de l'église primitive : « *bâtie en 1141* » !

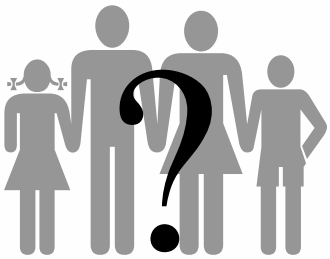

Les Reconnaissez-vous ?

FABRIQUE D'ALAMBICS « GUILLAUME FILS & Cie »

par Arlette PACROS (cghav-2478)

NDLR : dans le numéro précédent de « A mo Auvergne ! » nous vous proposions un alambic fabriqué à Clermont-Ferrand par l'entreprise M. GUILLAUME Fils et conservé au musée Maurice Dufresne, que voici.

Comme nous l'espérions, cette image a trouvé un écho e Arlette PACROS nous propose le résultat de ses recherches sur la famille GUILLAUME, qu'elle connaissait bien.

L'entreprise GUILLAUME

Elle a été fondée par Jacques GUILLAUME, chaudronnier de son métier comme cela apparaît sur sa fiche matricule militaire *(Classe 78 à Clermont-Fd, fiche 492).*

C'est lui qui créa une entreprise de chaudronnerie en cuivre, qui évolua vers la fabrication d'alambics, entreprise que repris et développa, après la guère de 14-18, son fils, Marius Henri (une fille Jeanne n'intervint pas dans l'entreprise).

Jacques est né à Messeix le 27.03.1858 de l'union à Messeix le 21.08.1849 de Jean GUILLAUME, cultivateur né à Messeix le 28.11.1820, et de Marie RAUCHE (ROCHE ?) née aussi à Messeix le 23.10.1827. On trouvera en annexe leurs ascendances, mais disons tout de suite que les GUILLAUME installés à Messeix depuis environ 1750 ont leurs racines à St-Sauves-d'Auvergne et que l'ensemble des ancêtres ont cherché leurs épouses dans de nombreux bourgs environnants, Bourg-Lastic, Savennes, Singles, St-Julien-Puy-Lavèze et Murat-le-Quaire. On ajoutera que le père, le grand-père et l'arrière grand-père (né ca 1714) du Jean GUILLAUME né en 1820 étaient dits « cultivateurs », parfois propriétaires, mais que tous, prénommés Jean, savaient signer et avaient même une bonne signature, ce qui signifie qu'ils savaient écrire.

Jacques a épousé à Garigny, dans le Cher, le 20.05.1884 Louise Madeleine LAGRANGE, fille d'un journalier local. Au bas de cet acte, sa signature est superbe

Ce mariage, dans le voisinage de Bourges (35 km à l'est) amène à penser qu'à ce moment, Louise Madeleine et Jacques (libéré fin septembre 1883 du service militaire fait au 37e Régiment d'Artillerie de Campagne stationné à Bourges) s'étaient connus pendant le service de Jacques. Sa fiche matricule (classe 78, n° 492 est au bureau de Clermont)

Jacques décède le 4.07.1930 à Clermont-Ferrand et son épouse Louise Madeleine, au même lieu le 20.03.1933.

Marius, né à Clermont le 8.08.1885 a épousé à Clermont-Ferrand le 6.12.1913 Berthe PACROS, dactylo d'entreprise, née le 26.12.1892 à Nébouzat, fille de Martin PACROS et de Marie BOURG. Marius GUILLAUME est décédé le 24.08.1962 à 77 ans et son épouse le 22.05.1966 tous les deux à Clermont-Ferrand.

Le couple n'a pas eu d'enfants. Tous les deux sont inhumés dans la concession de famille au cimetière des Carmes, à Clermont-Ferrand.

Lors du décès des parents de Berthe PACROS survenus le 7 août 1927 à Nébouzat dans un accident de voiture, relaté par le journal *La Montagne*, ils se chargèrent de l'éducation de leur neveu, Martin Robert PACROS alors âgé de 18 ans.

L'entreprise paternelle a évolué vers la fabrication d'alambic. Elle était située avenue de Boisséjour à Clermont-Ferrand, devenue rue du Mont Mouchet (au 46).

Ces alambics étaient destinés à la production de tous les alcools, à la distillation des marcs de raisins, des fruits et de tous les produits pouvant être distillés.

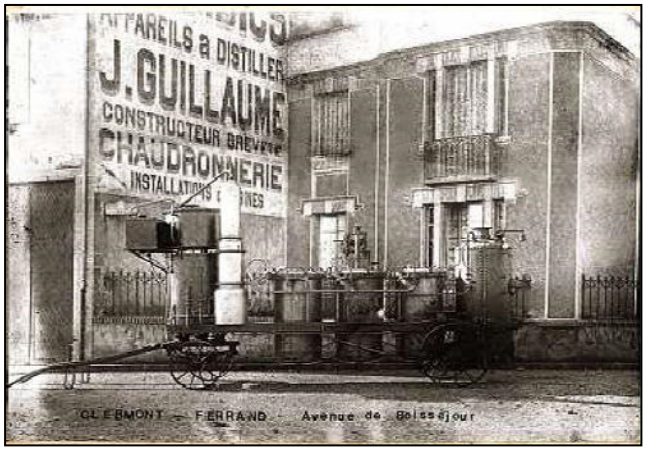

Photo de l'entreprise J. Guillaume *(on reconnaîtra, sur la droite, rez-de-chaussée et 1er étage de la maison du 46 rue du Mont-Mouchet)*

Marius GUILLAUME a pris la suite de son père dans l'entreprise.

Un catalogue des différents alambics produits par l'entreprise était édité.

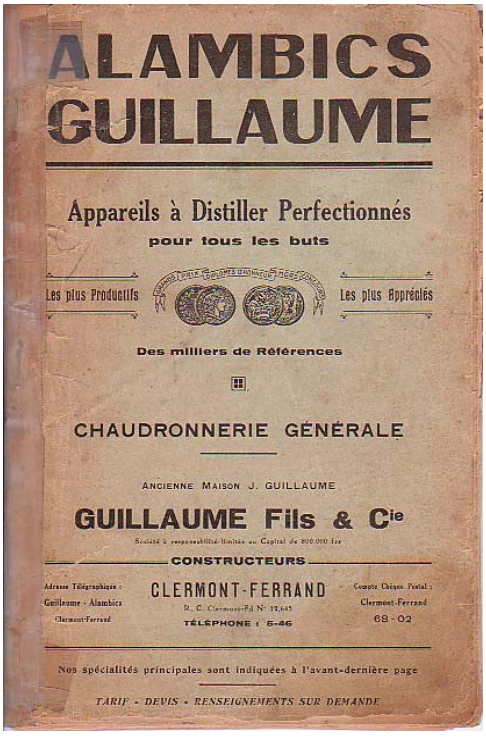
ALAMBICS
GUILLAUME

Appareils à Distiller Perfectionnés
pour tous les buts

Les plus Productifs — Les plus Appréciés

Des milliers de Références

CHAUDRONNERIE GÉNÉRALE

ANCIENNE MAISON J. GUILLAUME

GUILLAUME Fils & Cie

CONSTRUCTEURS

CLERMONT-FERRAND

TÉLÉPHONE : 6-46

Nos spécialités principales sont indiquées à l'avant-dernière page

TARIF - DEVIS - RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

Le catalogue de l'entreprise GUILLAUME

Il y avait même un questionnaire pour faciliter le choix des clients (voir ci-contre)

Selon son neveu, Martin Robert PACROS, il aurait obtenu de nombreux prix et diplômes d'honneur pour sa production qui couvrait une grande partie de la France viticole ; Armagnac, Calvados, Bourgogne.

Tout en étant très commerçant, il était très droit : il avait vendu un gros alambic à une coopérative d'Algérie, mais il a repris son appareil car le dirigeant de la coopérative exigeait un dessous de table.

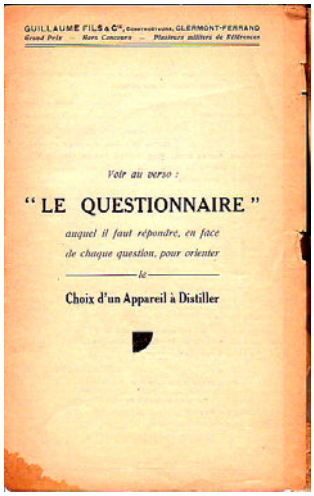
GUILLAUME FILS & Cie, Constructeurs, CLERMONT-FERRAND
Grand Prix — Hors Concours — Plusieurs milliers de Références

Voir au verso :

"LE QUESTIONNAIRE"

auquel il faut répondre, en face de chaque question, pour orienter le

Choix d'un Appareil à Distiller

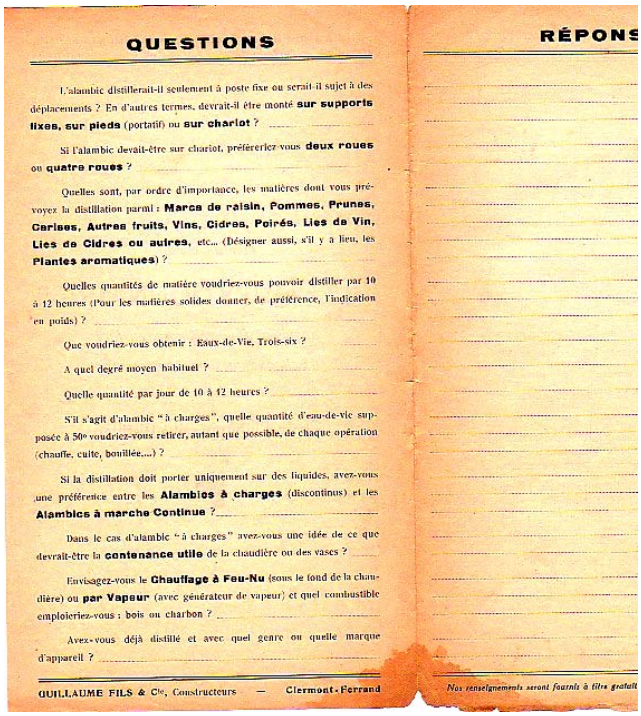
QUESTIONS

RÉPONS

L'alambic distillerait-il seulement à poste fixe ou serait-il sujet à des déplacements ? En d'autres termes, devrait-il être monté **sur supports fixes, sur pieds** (portatif) ou **sur chariot** ?

Si l'alambic devait-être sur chariot, préféreriez-vous **deux roues** ou **quatre roues** ?

Quelles sont, par ordre d'importance, les matières dont vous prévoyez la distillation parmi : **Marcs de raisin, Pommes, Prunes, Cerises, Autres fruits, Vins, Cidres, Poirés, Lies de Vin, Lies de Cidres ou autres**, etc... (Désigner aussi, s'il y a lieu, les **Plantes aromatiques**) ?

Quelles quantités de matière voudriez-vous pouvoir distiller par 10 à 12 heures (Pour les matières solides donner, de préférence, l'indication en poids) ?

Que voudriez-vous obtenir : Eaux-de-Vie, Trois-six ?

A quel degré moyen habituel ?

Quelle quantité par jour de 10 à 12 heures ?

S'il s'agit d'alambic "à charges", quelle quantité d'eau-de-vie supposée à 50° voudriez-vous retirer, autant que possible, de chaque opération (chauffe, cuite, bouillée,...) ?

Si la distillation doit porter uniquement sur des liquides, avez-vous une préférence entre les **Alambics à charges** (discontinus) et les **Alambics à marche Continue** ?

Dans le cas d'alambic "à charges" avez-vous une idée de ce que devrait-être la **contenance utile** de la chaudière ou des vases ?

Envisagez-vous le **Chauffage à Feu-Nu** (sous le fond de la chaudière) ou **par Vapeur** (avec générateur de vapeur) et quel combustible emploieriez-vous : bois ou charbon ?

Avez-vous déjà distillé et avec quel genre ou quelle marque d'appareil ?

GUILLAUME FILS & Cie, Constructeurs — Clermont-Ferrand

Nos renseignements seront fournis à titre gratuit

Le « questionnaire »

Marius GUILLAUME a participé à la guerre de 14-18. Il a fait partie du 305e RI, (classe 1905, fiche n° 680 au bureau de Riom). Il y apparaît qu'en décembre 1915 il fut « détaché » à la Maison Brémond-Valette à Rives-de-Gier.

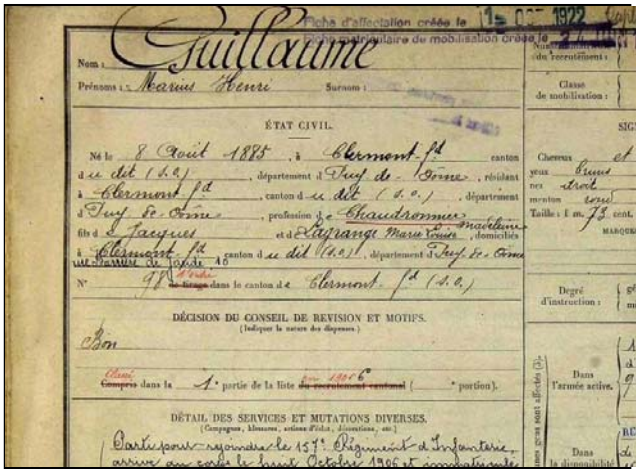
Nom : Guillaume
Prénoms : Marius Henri
ÉTAT CIVIL
Né le 8 Août 1885 à Clermont Fd
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS
Bon
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Part pour rejoindre le 15e Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le 1er Octobre 1906 et immatriculé

Sur la photo ci dessous, prise devant la maison Levêque à Port-Fontenoy fin 1914, où il apparaît en haut et à gauche, Il avait soigneusement noté le nom des personnes qu'il connaissait.
De gauche à droite, devant le commandant DUPLAT : sous lieutenant MESTAS et sergent NESLE ; derrière MESTAS, ROUGET ; derrière DUPLAT, de gauche à droite : un inconnu, et le cycliste CONSTANT.
Derrière NESLE, NERNE.

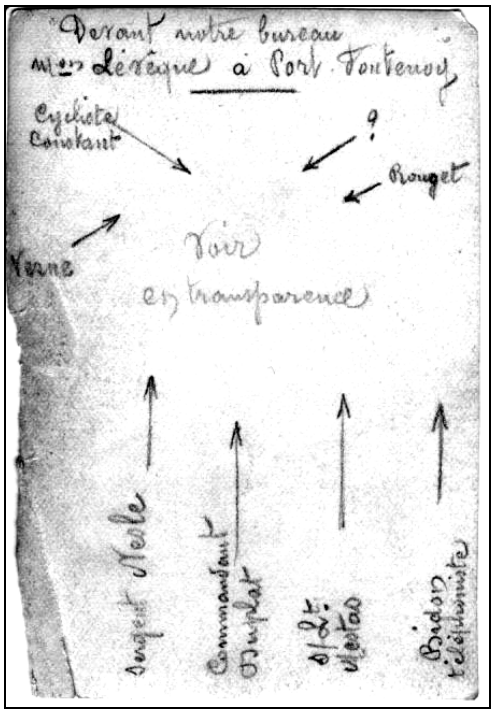

(il est possible que la feuille d'identification soit inversée gauche/droite)

Marius GUILLAUME et l'entreprise

L'entreprise était à son époque une SARL au capital de 800.000 Frs. (cf. couverture du « catalogue ») ce qui explique l'espace important qu'elle occupait.

Il y avait la maison dont le rez-de-chaussée était occupé par la famille GUILLAUME
Le premier et le deuxième étage étaient loués à l'exception d'une chambre réservée à l'usage de la famille PACROS.

La maison de la famille GUILLAUME, 46 rue du Mont Mouchet

Le bâtiment de l'entreprise comportait 3 bureaux, celui de Marius GUILLAUME, celui du comptable monsieur BATAILLE, celui du dessinateur et celui de la secrétaire.
Madame MALORY l'épouse du concierge était chargée de les entretenir.
Un grand jardin comportant le potager et quelques arbres fruitiers était entretenu par Monsieur MALORY.
Il y avait même un poulailler et des clapiers à lapins.

Du côté de l'église Jeanne d'Arc se trouvait les entrepôts où étaient remisés les alambics.
De ce côté se trouvait aussi un atelier avec deux rétameurs.
Un chef d'atelier de l'entreprise s'occupait de la réparation des alambics, c'était un cousin, il s'appelait BEAL et habitait Nebouzat.

Dans l'église Jeanne d'Arc, les fonds baptismaux ont été pourvus d'un dispositif de fermeture en cuivre, don de Marius GUILLAUME. Est il toujours là ?

Marius GUILLAUME a voyagé pour placer ses alambics.
Sur la photo suivante, on peut le voir au départ du bateau pour l'Algérie.

Le couple GUILLAUME connaissait la famille BORY.
Monsieur BORY assurait de hautes responsabilités en Indochine : haut commissaire ou gouverneur.
Les parents avaient un fils Bernard qui est venu suivre ses études en France et il a été hébergé par la famille GUILLAUME.
En remerciements, les parents de Bernard envoyèrent des bibelots chinois, statuettes, lampe, table etc…

Selon ses petits neveux, lors de la dernière guerre, Marius GUILLAUME a employé un temps son neveu comme chaudronnier, chargé en outre de la mise en train des alambics vendus.

En 1936, lors des grèves, il s'est opposé à l'occupation de l'entreprise par les ouvriers communistes.

Pendant la guerre, Marius GUILLAUME serait intervenu pour placer des ouvriers et leur éviter de partir en Allemagne pour le STO. Mais lorsque la pression des allemands devint trop forte, il prit la décision de fermer temporairement l'entreprise.

Un autrichien, ou polonais, Monsieur SMETLANA travaillait dans l'entreprise.
Comme il parlait très bien l'allemand, il a été réquisitionné pour travailler à la Kommandantur. Il avait accès à des tampons intéressants pour l'époque.
Par son intermédiaire du personnel de l'entreprise aurait été aidé et évité le service du travail obligatoire (STO)

L'entreprise GUILLAUME a fermé vers 1950.

Mais des alambics sont toujours en service.
Ainsi, un alambic construit par l'entreprise GUILLAUME est exposé au musée AGRIVAP d'Ambert.

Et lors de la fête de la pomme du mois d'octobre 2009 qui a eu lieu à Tour sur Meymont, un alambic GUILLAUME était en service pour la distillation des pommes

<u>Différentes lois rappelées ci après, sont intervenues pour restreindre les privilèges des bouilleurs de crus, et ont entraîné le déclin de l'entreprise.</u>

Le **droit de bouilleur de cru**, exercé librement sous l'Ancien Régime, a connu des fortunes diverses jusqu'à son abolition en 1960.

Ainsi, du 12 janvier 1633, date à laquelle sont apparus les premiers droits, jusqu'au 27 février 1906, en passant par la Révolution qui a aboli ce « privilège », quarante et une lois et décrets ont réglementé d'une manière restrictive les producteurs-récoltants d'eau-de-vie. En effet, le 27 février 1906, le Parlement avait voté une foi abolissant ce passé et affranchissant de déclarations et de droits les propriétaires distillant leur propre récolte.

A partir du 30 juin 1916, ce régime de bouilleurs de cru a connu de nouvelles modifications avec l'institution d'une franchise de 10 litres étendue successivement, notamment par la loi du 28 février 1923, à tous les récoltants. Le décret-loi du 25 juin 1935 a introduit le régime du forfait départemental facultatif, réparti entre les communes par le conseil général et, dans chaque commune, entre les bouilleurs de cru par la commission des répartiteurs.

Le forfait et la liberté de distiller à domicile ont été supprimés sous le régime de Vichy par l'acte dit loi du 20 juillet 1940. L'ordonnance du 31 mars 1945 a établi un contrôle sévère pour encadrer la production d'alcool. La loi du 11 juillet 1953 et les décrets du 13 novembre 1954, tout en préservant les droits acquis, ont limité le régime des bouilleurs de cru aux seuls exploitants agricoles à titre principal.

Enfin, l'ordonnance du 30 août 1960 a définitivement modifié le statut en supprimant le droit des bouilleurs de cru sans, cependant, porter atteinte aux droits acquis.

Le bénéfice de l'allocation en franchise n'est désormais accordé qu'aux exploitants agricoles à titre principal établis au plus tard au cours de la campagne 1959-1960 et aux non-exploitants ayant bénéficié du régime des bouilleurs de cru au moins une fois entre le 1er septembre 1949 et le 13 juillet 1953. Elle n'est accordée qu'aux personnes physiques qui pouvaient y prétendre pendant la campagne 1959-1960. Cette allocation est personnalisée, transmissible uniquement en faveur du conjoint survivant attachée à l'exploitation, et annuelle. L'allocation en franchise accordée correspond à 10 litres d'alcool pur à 100° sur la période allant du 1er septembre au 31 août. Au-delà de ces 10 litres d'alcool pur, les intéressés versent, comme les autres bouilleurs, les droits afférents.

Tel est l'état de la législation applicable depuis plus de quarante ans et qui a conduit à la disparition progressive des bouilleurs de cru et en parallèle, celle de nos vergers.

En manière de conclusion,

je serai heureuse de recueillir les commentaires de tous ceux qui ont connu cette entreprise.

Généalogie de la famille GUILLAUME

(avec la participation d'Alain ROSSI (cghav-2140)

1- Marius Henri GUILLAUME, ° 8.08.1885, maison Cluzel, rue de l'Escalier, + 24.08.1962 Clermont-Fd. ; pendant la guerre de 14 , affecté à la Maison Brémond-Valette à Rives-de-Gier
x Clermont-Fd , 6.12.1913
Berthe Joséphine PACROS, ° 26.12.1892 Nébouzat, + 22.05.1966 Clermont-Fd
fa de Martin et Marie BOURG, décédés dans un accident de voiture à Nébouzat, le 7.08.1927

2e génération

2- Jacques GUILLAUME, ° 27.03.1858 Messeix, + 4.07.1930 Clermont-Fd, x Garigny (18) 20.05.1884

3- Louise Madeleine LAGRANGE, ° 1.03.1868 Charentonay (Cher)+ 20.03.1933 Clermont-Fd

3e génération

4- Jean GUILLAUME, ° 28.11.1820 Messeix,
x Messeix 21.08.1859

5- Marie RAUCHE, y ° 23.10.1827 (acte de notoriété)

4e génération

8- Jean GUILLAUME, ° 16.02.1778 Messeix (Meclier), y + 14.03.1846, 66 ans, signe
x ca 1805/1806 (le 1er enfant naît 17.06.1807)

9- Anne AUDIGIER, ° ca 1785, + 21.07.1859 Messeix, 75 ans

10.- Antoine RAUCHE, ° 30 pluviose an 10 Messeix, y + 28.03.1834, y x 13.05.1824

11- Catherine (ou Jeanne) VIGIER, ° 5.05.1793 Messeix

5e génération

16- Jean GUILLAUME, ° 12.04.1747 Meclier (Messeix) ; *signe* ; y + 24.01.1812, veuf
[x2 Messeix 13 floréal an IV, Anne CHADEYRON]
x St-Sauves-d'Auvergne 25.05.1772 (sf)

17- Marie BONY, + av. 1796

18- Joseph AUDIGIER, ° ca 1762, Laqueuille ?, + 20.04.1788 Messeix, 26 ans
x St-Julien-Puy-Lavèze 12.04.1785

19- Anne CHADEYRON, ca 1765, Meseix, 20 ans au x1, 30 ans au x2 ; + 1807/1812

***Note** : Jean GUILLAUME, 45 ans, veuf de Marie BONY, propriétaire à Messeix, et Anne CHADEYRON, 30 ans, se remarient à Laqueuille le 15 floréal an IV (4.05.1796), d'où Antoine ° 7.05.1807, Tém. Jean GUILLAUME. (comme cela était fréquent, les époux remariés marieront leurs enfants du premier mariage)*

20- Antoine RAUCHE, ° ca 1770, + 13.04.1810 Messeix, 40 ans, y x 6 vendémiaire an 5

21- Marie VIGIER, ° 22.04.1765 Messeix, y + 7.09.1838 [x2 28.07.1812 Jean MESTAS]

22- François VIGIER, ° Messeix y + 13 floréal an 12
x Savennes 8.02.1780 (disp 3/4e degrés)

23- Gabrielle VEDRINE + 1er floréal an 9 Messeix

6e génération

32- Jean GUILLAUME (gd-père/parrain en 1778, *signe*), ° ca 1714 St-Sauves, + ap. 1807
[x1 Messeix 9.02.1739 Michelle VEDRINE, + 10.11.1745, fa Jean et Marie VERDIER]
x2 Messeix 10.02.1746

33- Catherine JABY, ° ca 1726 Bourg-Lastic

34- Joseph BONY de St-Julien-Puy-Lavèze [veuf en x1 de Marie VEYSSET],
x2 St-Sauves-d'Auv. 4.11.1756 Antoinette VAYSSET *(Marie fa Joseph aurait eu au plus 15 ans au mariage si elle était fa d'Antoinette et non de Marie)*]

35- Marie VEYSSET, + av. 1756

36- Jean AUDIGIER + av. 1785, de Laqueuille

37- Magdeleine CHOSSON

38- Gilbert CHADEYRON, ° ca 1733 Bourg-Lastic, + av. 1785, x Messeix 25.02.1754

39- Marguerite BONY ° ca 1738, Messeix, + 1788/1796

40- Antoine RAUCHE, ° ca 1742, + av. 1797
x Messeix 05.02.1765

41- Antoinette VEDRINE, + av. 1797 [veuve, x1 Jean CHASSAIGNE]

42- Jean VIGIER, ° ca 1737 [x1 Renée BOYON]
x Singles 2.02.1762

43- Anne RAUCHE, ° ca 1737, + 11.05.1772 Messeix

44- Pierre VIGIER, ° ca 1725, + av. 1780 [x1 Meseix 5.02.1750 Catherine BRUGIERE]
x Savennes 6.02.1759

45- Antoinette TIXIER

46- Michel VEDRINE
x Savennes 6.02.1759

47- Michelle TIXIER

7e génération

64- Michel GUILLAUME, de St Sauves-d'Auvergne
x Murat-le-Caire 8.03.1703

65- Anne JULHIEN

66- Antoine JABY, de Bourg-Lastic

67- Dauphine TARDIF

76- Pierre CHADEYRON, + av. 1754, de Bourg-Lastic
x Messeix 10.02.1729

77- Catherine BRUGIERE, [veuve Antoine VEDRINE]

78- René BONY x Messeix 10.02.1728

79- Antoinette CROIZET

80- Michel RAUCHE, x Messeix 24.01.1730

81- Françoise PASSELAIGUE, + av. 1765

82- Joseph VEDRINE, + av. 1757,
x Messeix 8.03.1734

83- Marguerite BONY, + av. 1757

86- Jean RAUCHE x Singles 25.01.1727

87- Marie (L)ARFEULIERE

88- François VIGIER

89- Toinette BRUGIERE

90- Pierre TIXIER

91- Anne BRIQUET

92- Antoine VEDRINE

93- Peronne CREMON

94- Antoine TIXIER

95- Marguerite DUMOND

8e génération

160- Jean RAUCHE, + av. 1730

162- Joseph PASSELAIGUE

_____

L'Auvergne … la guerre

LE DÉSASTRE DE SIDI – BRAHIM (Oran) : il y a 170 ans, du 23 au 26 septembre 1845
L'apocalypse vécue par 24 Auvergnats et Vellaves

par Michel COLAS (cghav-1582)

L'orgueilleux Lt-Colonel de MONTAGNAC, basé à Djemmâa-Ghazaouet / Nemours (Oran) voulait à tout prix capturer l'Émir ABD-EL KADER. Son initiative malheureuse conduisit à l'extermination - directe ou à terme pour les prisonniers - de 400 des 424 hommes que comportait sa trop faible colonne, dont 22 des 24 Auvergnats et Vellaves engagés. Il perdit également la vie dans cette inconséquente entreprise.

On trouvera, ci-après, la liste commentée de ces derniers plongés dans l'apocalypse de ce qui fut à la fois l'un de nos plus grands désastres militaires face à 4 ou 5 000 ennemis, mais aussi l'une des plus glorieuses pages de notre histoire. A savoir :

- 23.09.1845 : combats du Djébel Kerkour où furent anéantis les hussards du 2e Escadron du 2e Régiment commandé par COURBY de COGNORD.
- 23 au 26.09 : L'héroïque défense du marabout de Sidi-Brahim par 82 carabiniers et chasseurs à pied du 8e Bataillon de chasseurs d'Orléans, seuls survivants de 354 !
- 26.09.1845 : la tragique retraite vers Djemma-Ghazaouet, à une quinzaine de km. au Nord-Est, la petite colonne étant attaquée tant par les réguliers d'ABD-EL KADER que par les tribus des villages situés sur le parcours. Sur les 16 hommes parvenus à la redoute de Djemma-Ghhazaouet/Nemours, seuls 11 survivront finalement.

Les 3 grands héros au milieu de cet épouvantable désastre furent :

1- le (devenu célèbre et honoré) clairon Guillaume ROLLAND (1821-1915) du 8e Bataillon de chasseurs d'Orléans qui, fait prisonnier au Djebel Kerkour, joua un bon tour à ABD-EL KADER en sonnant la charge en direction des défenseurs du marabout de Sidi-Brahim au lieu de la retraite comme l'Émir lui avait demandé, et galvanisant ainsi les assiégés. Prisonnier à la deira (camp mobile) d'ABD-EL KADER à la Moulouïa (Maroc), il fut l'un des 2 ou 3 qui réussirent à échapper au massacre des 300 soldats français prisonniers déclenché dans la nuit du 24 au 25 avril 1846 sur ordre du beau-frère de l'Émir, Mustapha BENTHAMI, kalifa de Mascara (Oran)

2- Le capitaine adjudant major Louis DUTERTRE qui, blessé au ventre et à la tête, mais pouvant se déplacer, fut envoyé – avec ses vêtements en haillons – par ABD-EL KADER, exhorter les défenseurs du marabout de se rendre, et qui, tout au contraire, les exhorta de se battre jusqu'à la mort. Pour cela, il fut immédiatement décapité et sa tête aussitôt exhibée par provocation devant les assiégés, ce qui valut au porteur de cet ignoble trophée d'être immédiatement abattu d'un coup de fusil par l'un des défenseurs.

3- Le célèbre caporal Jean LAVAYSSIERE (1821-1892) qui, à 23 ans, resté seul gradé survivant dans les derniers moments de la retraite, conduisit magistralement les quelques rares survivants sans plus aucune munition, même les dernières coupées en 4, et fut par la suite promu sergent, puis hautement récompensé par le roi Louis-Philippe.

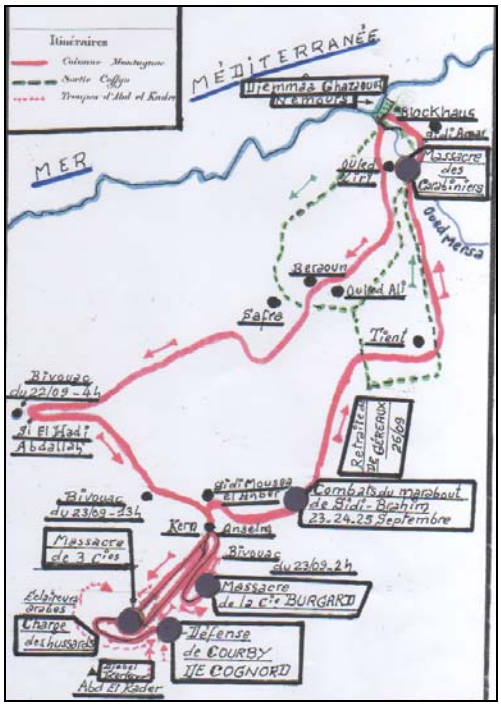

Il convient enfin de noter que les défenseurs du marabout durent faire face à la faim et à la soif durant ces 4 jours, du 23 au 26, ne disposant que d'un pain et d'une gamelle de pommes de terre pour 6 hommes, des figues des 2 arbres situés entre le mur d'enceinte et la koubba. L'eau manqua complètement, les bidons étant à peu près à sec. Les hommes en furent réduits à boire leur urine et celle des 3 chevaux leur restant, additionnée d'un peu d'absinthe prise à une unique bouteille trouvée dans les bagages. Bientôt,

ils furent également amenés à mâcher les herbes et les feuilles qui se trouvaient dans l'enceinte. Les restes, recueillis en 1846, de quelques-uns de ces malheureux, après divers transferts, furent ramenés en 1963 en Métropole, et sont, depuis 1995, inhumés dans une crypte du Pavillon du Roi, au château de Vincennes.

Il convient enfin de noter que les défenseurs du marabout durent faire face à la faim et à la soif durant ces 4 jours, du 23 au 26, ne disposant que d'un pain et d'une gamelle de pommes de terre pour 6 hommes, des figues des 2 arbres situés entre le mur d'enceinte et la koubba. L'eau manqua complètement, les bidons étant à peu près à sec. Les hommes en furent réduits à boire leur urine et celle des 3 chevaux leur restant, additionnée d'un peu d'absinthe prise à une unique bouteille trouvée dans les bagages. Bientôt, ils furent également amenés à mâcher les herbes et les feuilles qui se trouvaient dans l'enceinte. Les restes, recueillis en 1846, de quelques-uns de ces malheureux, après divers transferts, furent ramenés en 1963 en Métropole, et sont, depuis 1995, inhumés dans une crypte du Pavillon du Roi, au château de Vincennes.

Combats du Djebel Kerkour et de Sidi-Brahim (Oran)

8e Bataillon de chasseurs d'Orléans

- BURGARD Pierre Gatien Charles, capitaine, fs Jean-Jacques et Claudine Françoise BOURGOIN, ° 28.07.1811 Clermont-Fd,, 3e section, + 23.09.1845 au marabout de Sidi Tahar (Sidi Brahim)

- BERTRAND Jean, chasseur de 1ère classe, fs Guillaume, cultivateur, et Marie JULIEN, ° 19.12.1820 Brioude, rue des Barris, + 26.04.1846 à La Moulouïa (Maroc). Prisonnier massacré.

- CHAVE Antoine, chasseur de 2e classe, fs Pierre, cultivateur, et Marie GIRAUD, ° 29.10.1820 Tence (43), + --.09.1845 aux combats de Sidi-Brahim.

- FAIDET Pierre, chasseur de 2e classe, fs André, cultivateur, et Jeanne LAFFRAGNE, ° 09.05.1820 Champagnac-le-Vieux (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- FRANCON Louis, chasseur de 2e classe, fs Vital et Magdeleine FAYOLLE, ° 07.09.1820, Les Peidibles, Retournac (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- JACOB Guillaume, chasseur de 2e classe, fs Jean, cultivateur, et Marguerite PORTE, ° 04.12.1820 à Peyrouchet, Saint-Vert (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- JEAN Pierre, dit Ronat, caporal de 2e classe, fs Jean (enfant trouvé, prénom devenu patronyme), boulanger, et Marie LAURENSON, ° 25.01.1820 à St-Didier-la-Séauve (43), + 26.09.1845, mort d'épuisement en franchissant la porte de la redoute de Djemmâa-Ghazaouet/Nemours

- JUBELIN Antoine, chasseur de 2e classe, fs Jacques et Marguerite BERGOIN, ° 03.04.1820 Frugières-les-Mines, + (23).09.1845, porté disparu au combat du Djebel-Kerkour (Oran)

- LAROUEYRE Christophe, clairon de 2e classe, fs Jacques, garçon meunier, et Marguerite VACHER, ° 18.12.1820 à Aurec (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- LAULAGNIER Claude, chasseur de 2e classe ; fs Louis et Jeanne CHOMMAT, ° 21.09.1820 Pelleavialle, Araules (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- PERRUSSEL Jean-Baptiste, chasseur de 2e classe, fs Louis, cultivateur, et Catherine BOULLE, ° 26.04.1820 à Trévis, St-Jean-d'Aubrigoux (43), + .09.1845 Sidi-Brahim

- POUVEYROUX Antoine /Georges, dit Buffard (Antoine figurant sur la liste du Lt Paul AZAN, et Georges sur l'état civil), fs Claude x 30.04.1816 Auzon Marguerite FREYDEFONT (FRIDEFONT), ° 24.03.1821 Champagnac-le-Vieux (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- SAURON Georges (jumeau d'Antoine), chasseur, fs François, tonnelier, et Anne DESCHAMP, ° 21.08.1818 Courpière (63), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- SIJEAN Augustin, chasseur, fs autre Augustin, marchand, et Marie Anne Sophie LASALLE, ° 17.11.1819 Monlet (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- VEY André, chasseur de 2e classe, fs Pierre, journalier, et Jeanne Marie BOUQUET, ° 31.03.1820 Vacher, Présailles (43), + 05.11.1845 en captivité à La Moulouïa (Maroc)

8e Bataillon de Chasseurs d'Orléans – Carabiniers

- ARNAUD Jean-Pierre, (écrit ARNOUX par erreur dans la liste des +), fs Jacques, fermier du domaine de Palhayre, et Marthe GUIRAMONT, ° 21.08.1820 Palhayre, Saint-Etienne-Lardeyrol (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- BLANC Julien, dit Carpet, carabinier, fs Pierre et Marie BONHOURE, ° 18.05.1820 St-Georges-d'Aurac, + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- BLANC Louis, carabinier, fs Joseph et Magdeleine MOREL, ° 27.11.1820 Le Roulhon, Chaudeyrolles (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- DÉCHAUSSE Théofrède (écrit par erreur DECHANCES dans la liste des +), carabinier, fs Antoine, cultivateur, et Marie GARNIER, ° 04.09.1820 Chardas, Monlet, + 09.1845 Sidi-Brahim.

- GARNIER Jean-Claude, carabinier, fs Jean et Anne Marie FERRAND, ° 04.09.1820 Lissac (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- GUYOT Jacques, carabinier, fs Jean laboureur, et Marie COMMENT, ° 27.11.1820 La Grand Route, St-Didier-la-Séauve (43), + --.09.1845 Sidi-Brahim.

- LAPARRA Etienne, carabinier, fs Antoine et Jeanne BONNET, ° 11.04.1818 St-Simon (15). Un des 11 survivants (après le décès de 5 soldats sur les 16 parvenus à la redoute de Djemmâa-Ghazaouet). Chevalier de la Légion d'honneur (Ord. du 22.08.1846). Selon le Lt Paul AZAN, (p. 687, note 2, de son ouvrage *Sidi Brahim : « LAPARRA dont l'étrange carrière militaire consista à être caporal plusieurs fois pour redevenir plusieurs fois simple chasseur »*Entra en 1854 dans le Bataillon de chasseurs de la Garde Impériale. + 1854 à ?

- VIDAL Jean Baptiste, carabinier, fs Vital, voiturier, et Marianne BERBIGIER, ° 24.06.1822 Villeneuve, Fix-St-Genès (43), + 26.04.1846 La Moulouïa (Maroc), prisonnier massacré.

2e Régiment de Hussards

COURBY de COGNORD, Pierre Louis, commandant le 2e escadron de ce Régiment, fs Joseph Jules et Anne COGNORD, ° 26.08.1799 (9 fructidor an VIII) Thiers (63) Prisonnier libéré contre rançon en octobre 1846, x Tarbes 20.05.1841 Joséphine Françoise Eugénie de LA SALLE d'ODOS (petite-nièce, par sa grand-mère maternelle, du conventionnel Bertrand BARRÈRE), + 04.12.1862 Tarbes.

Nous ferons plus ample connaissance avec lui dans un prochain numéro.

Vie et métiers d'autrefois

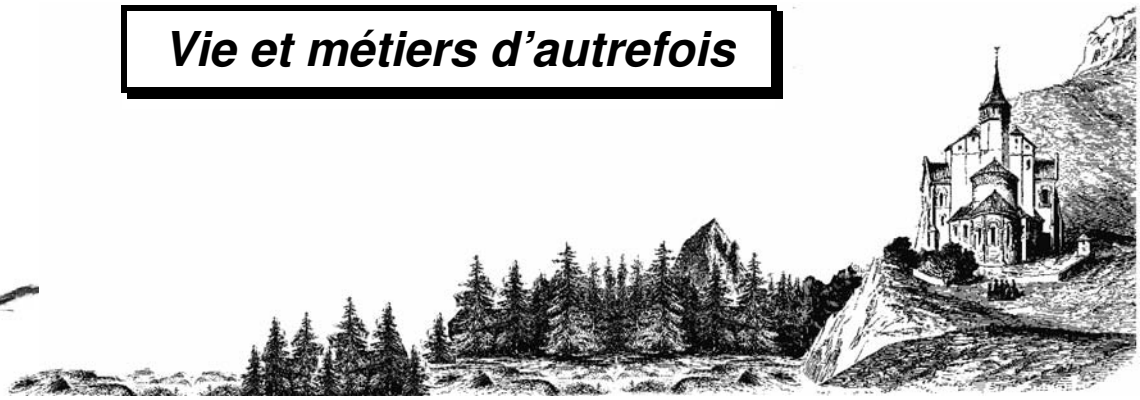

LES VENDANGES A BEAUMONT (63) du Moyen Âge au XIX^{e} siècle

Règlements, conflits, amendes et ... réjouissances.

par Jacques PAGEIX (cghav-2881)

1-Avant-propos

On sut très tôt que pour obtenir un vin de qualité, la vendange devait être parvenue à sa complète maturité. Toutefois, le vigneron, craignant la grêle, les dégâts des oiseaux ou les maladies de la vigne (mildiou, oïdium, etc.), avait quelquefois tendance à anticiper sur le moment le plus approprié.

La nécessité de réglementer les vendanges se fit donc très vite sentir et l'on institua le ban des vendanges. Sous l'Ancien Régime, il consistait pour les seigneurs à proclamer le début des vendanges et à fixer leur déroulement en désignant les terroirs devant être successivement vendangés, non sans rappeler les amendes encourues pour ceux qui ne les respectaient pas...

Il ne faut pas non plus oublier que les seigneurs avaient tout intérêt à ce que les vendanges fussent concentrées successivement en des lieux désignés d'avance afin d'éviter une dispersion qui n'aurait pas facilité la perception de leurs dîmes [1]. Ceci explique donc leur détermination à conserver cette prérogative.

A partir de 1790, le ban des vendanges fut proclamé par un arrêté de la municipalité, visé par le Préfet.

2-Le ban des vendanges au fil des siècles

Le plus ancien ban des vendanges que j'ai pu retrouver dans les archives de l'abbaye de Beaumont date de 1499.

On vendangeait alors par « pans », c'est à dire par secteurs regroupant plusieurs terroirs voisins. Voici la transcription de ce document [2].

Statue de Saint-Verny. (Eglise Saint-Pierre de Beaumont)
(cliché. J. Pageix)

Le ban des vendanges de septembre 1499.

Une annotation manifestement portée plus tard, dont l'écriture est du XVII^{e} siècle, se trouve en marge du texte du XV^{e} siècle ; je l'ai retranscrite en italique. Par ailleurs, la numérotation en gras ajoutée sur la transcription renvoie au plan présenté plus loin où j'ai indiqué par ces mêmes numéros les zones vendangées au fil des jours :

« Limitations des pans et territoires des vignes pour L ouverture d Iceux pour les vendanges a l avenir suivant et en execu(ti)on de la transaction passee entre madame l abbesse Et les Eleus et habitans de beaumont.

« Les pans menciones et declares aux lectres de translacion ont ete limites ainsi que s ensuit

►**(1-2-3)** « Premierem(en)t a este appoincte q(ue) le p(re)mier pan co(m)encera despuis la **porte Real** Jusques a la croix du **masage** Et de lad(ite) croix du **masage** au teroir de **la volpilhera** Suyvant le chemin **Dauroiel** (Les Rivaux) Jusques au **pont eymery** et de lad(ite) crois du **masage** Jusques a la Riviera d artiera dud(it) beaumont

[1] **Dîmes** : à Beaumont, la grange des dîmes était située à l'extrémité Est de la rue du 11 novembre (ancienne rue des Granges). Toutefois, les vendanges faites sur les territoires relevant directement de l'abbaye devaient être plus directement convoyées vers les vastes cuvages du monastère (la réserve seigneuriale, pour ce qui concerne les vignes, était située sur les terroirs de Chamblanc etc. figurant sur le plan) .

[2] Fonds de l'abbaye de Beaumont, 50H3, registre de justice de 1499 à 1510, F°5 v° et 6 r°

« Cy sont les t(er)roirs quy sont (com)pris dans led(it) pan p(re)mier

►**(4-5-6)** « Et p(re)mierem(en)t les t(er)roirs de **las veyrias** de **las testas** **las** **mouretas** **bon Roche** et tous les (comunaulx?)

►**(7-8-9)** « L aut(re) pan comencera despuis lad(ite) **porte Real** Jusque a la croix des **lundars** (les Liondards) en allant a clermont

« cy sont les t(er)roirs dud(it) pan
« Les terroirs de **la garde Soutrana** et de **P(ier)re Roye** (Pierre Rouge)

►**(10-11-12)** « L aut(re) pan acomencera a **la font de fromage** tirant au t(er)roir de **las chaussades** et tirant au telh de **Sainct guille(aume)**

« Cy sont les terroirs
« Les terroirs de **las colonges** de **la penderia** et tout **g(ar)de velhe** (Garde Vieille)

►**(13-14-15)** « L aut(re) pan comencera au teyroir de **las chaussades** tirant le chemin du **matarel** Jusques au **trevys** (carrefour de chemin)

« Cy sont les t(er)roirs
« C est assavoir **mo(n)tpouly la velse** (la Verre ou Lavert) **montbayol**

►**(16-17-18-19)** « L autre pan comencera au teyroir de **las chaussades** Jusques a la Riviera dud(it) beaumont

« Les t(er)roirs sont
« C est assavoir **le Matareau** (le Matarel) **la courbe la Roche** et **la lunginya** (les Longines)

►**(20-21-22-23)** « L autre pan toutes les vignes que sont dela la Riviera dud(it) beaumont
« Les t(er)roirs sont
« C est assavoir **les Rongieres** **les faisses** (Las Fouessas, les Foisses) **le Sout** et **prolhiat** »

Ce vieux texte des bans de 1499 a été inséré manifestement à dessein dans les registres de justice du monastère. On souhaitait ainsi entériner une fois pour toute, à l'issue du long procès évoqué plus loin, une sorte d' «arrêté-type» constituant une référence en cas de nouveau litige entre l'abbaye et les habitants. Il m'a permis, après identification et localisation des terroirs désignés, de suivre l'itinéraire des vendangeurs:

J'ai représenté sur ce plan la répartition des cultures au XVIII^{e} siècle sur le territoire de Beaumont (pour plus de clarté, les bornes n'y ont pas été indiquées). On y distingue les vignes (naturellement dominantes), les vergers le long de la rivière d'Artière, les champs et les communaux (à l'extrémité ouest). La réserve seigneuriale comprenait les terroirs de Champ-Blanc, la Rongeyre, la Condamine, du Petit et du Grand Coin. Après la vente des biens de l'abbaye dont certains Beaumontois se portèrent acquéreurs, ces terroirs furent évidemment inclus dans les bans promulgués par la suite. Leurs noms furent changés entre-temps en Bernard-Maître et Champ de Madame...

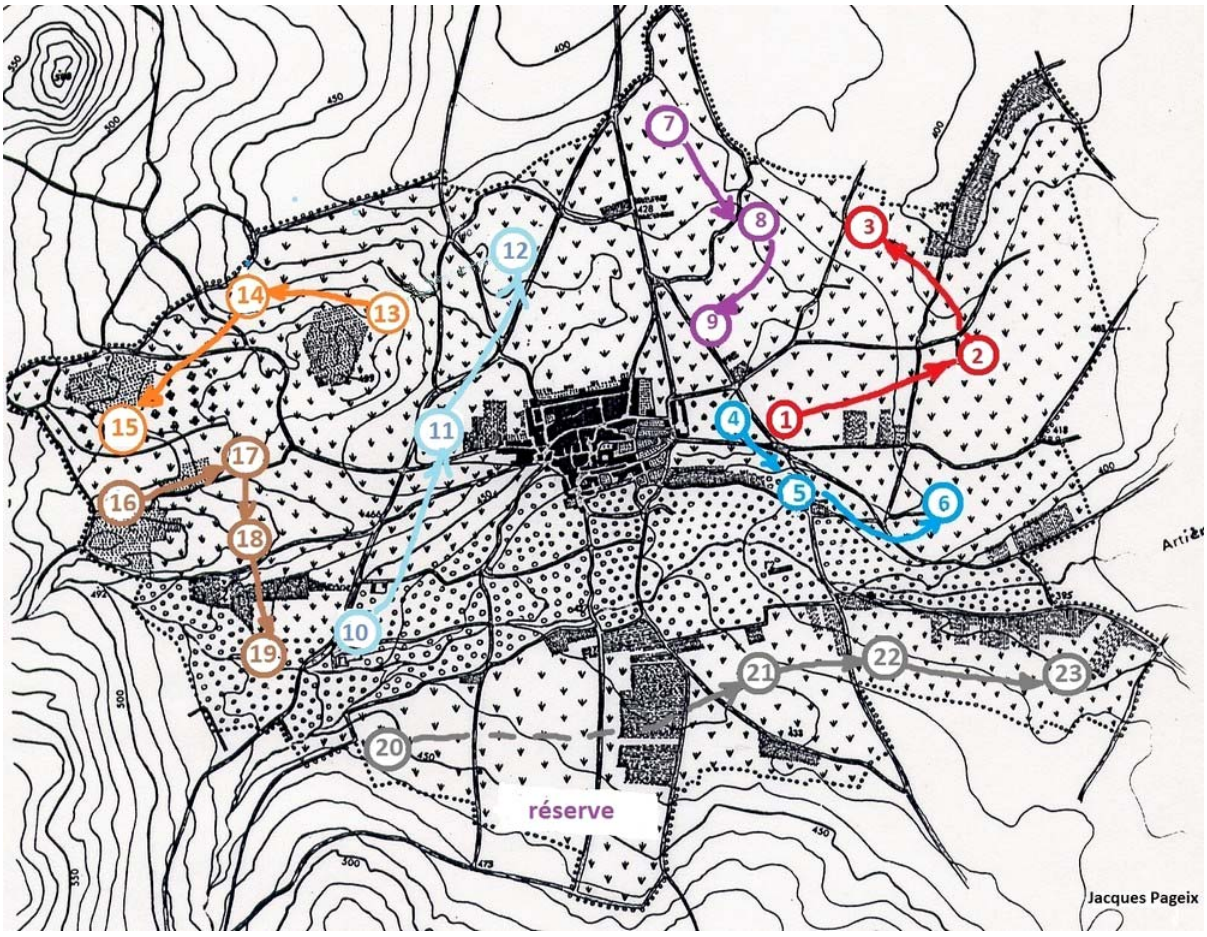

Le déroulement des vendanges

Dans une étude non encore publiée, j'ai relaté la façon dont s'effectuait la proclamation du ban des vendanges et le déroulement de celles-ci au XVI^{e} siècle. En voici un extrait[3] :

« Lorsque le raisin arrivait à maturité, les élus sollicitaient de l'abbesse ou de ses officiers la permission d'assembler les habitants pour fixer la date et le déroulement des vendanges.

Les Beaumontois se réunissaient alors dans leur maison du Saint-Esprit, et désignaient douze sages chargés d'inspecter les vignes. Afin, peut-être, de ne point susciter de jalousie entre les deux paroisses, on élisait six hommes de Saint-Pierre et six autres de Notre-Dame de la Rivière...

Après avoir prêté serment devant l'abbesse ou ses officiers de « *bien et loyalement visiter les vignes* », ces experts s'acquittaient de leur mission en allant « *visiter les territoires et viniobles estans dans la dicte justice de beaumont pour veoir si les raisins estoient meurs pour le cullir et amasser* ». Ils faisaient ensuite leur rapport à l'abbesse, en lui proposant la date qui leur semblait la plus favorable

Le monastère se ménageait un délai de deux ou trois jours avant la date fixée afin de préparer ses caves et son matériel, de prévoir des gardes en nombre suffisant pour surveiller les vignes, et de réunir les bêtes de somme nécessaires au transport des dîmes.

Une ordonnance abbatiale, criée par un sergent, proclamait ensuite le ban des vendanges, c'est à dire la liste des terroirs que l'on devait successivement vendanger. On disait alors que l'on vendangeait « *par pans* » :

Les gardes dépêchés par le monastère, que l'on appelait les « *dixmiers* », veillaient tout particulièrement à ce que les « *pans* » fussent vendangés les uns après les autres, conformément à l'ordonnance.

Si un vigneron s'avisait de vendanger sans respecter l'ordre prévu, on disait qu'il « *enjambait les pans* ». Toute infraction à ces règlements était passible d'une amende.

Ces précautions permettaient à l'abbaye de porter tous ses moyens matériels et humains sur un espace restreint, fixé à l'avance, afin de collecter ses dîmes avec plus d'efficacité et à moindre frais.

Les témoins interrogés en 1494 fournirent d'ailleurs des explications claires à cet égard, qui furent consignées dans le registre d'enquête précité :

« Et dit le dict deposant que si les dictes vignes ne se vendangeoient pas par pans, les dictes demanderesses (les religieuses) (n') y auroient (pas) grand interest car il leur fauldroit avoir grand quantité de gardes pour garder les dixmes et quantité de bestes pour iceulx dixmes pourter à la dicte abbaye et avec ce perdroient beaucoup de leur dictes dixmes car elle ne leur dicts gardes ne y pourroient entendre et ne seroient que tout confusion et désordre »...

Un autre témoin précise même qu'il « *faulx tant que les vandanges dureroient, plus de cent gardes (pour préserver les dîme) et plus de cent cheveaulx (pour les transporter) ! »...*

Ces règlements relatifs aux vendanges eurent la vie dure, puisqu'on vendangea ainsi « par pans » jusqu'en 1852. Les vendanges se déroulèrent ensuite « en un seul pan pour tout le territoire communal », puis cette mesure fut supprimée avec la publication du dernier ban le 5 octobre 1866 [4].

Pour mon grand-oncle Joseph PAGEIX, cette réglementation présentait à la fois des inconvénients et des avantages. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet [5]:

« Cette mesure pleine de bon sens a été supprimée en 1865. Elle avait pour but de parer à l'imprévoyance des gens. On voit aujourd'hui des vignerons, affolés par la moindre fraîcheur matinale, se ruer sur leur récolte, la cueillir à moitié mûre, tirer leur vin quand d'autres songent à peine à « imbiber » cuves et bacholles. Ainsi, la même année, deux voisins de cuvage trouvent le moyen d'obtenir l'un du vin léger comme piquette, l'autre de celui dont les vieux disaient « zi ni mô do vi de mourâs » (il est noir comme du vin de mûre).
Les bans de vendanges mettaient un peu plus d'ordre dans cet état de choses en réglementant la cueillette des grappes. Certes, cette mesure avait des avantages incontestables. D'abord de permettre au village entier de faire une seule qualité de vin : la meilleure ; celle qui faisait dire à nos anciens en vidant une tasse d'argent : « coui de boünô büvento » (c'est de la bonne boisson). *Ensuite de faire nettoyer les rues, car si les odorats subtils hésitent aujourd'hui à traverser certains de nos quartiers, qu'eussent-ils fait, il y a cent ans, alors que le traditionnel tas d'ordure montait sa garde invariable à la porte de chaque maison ? Enfin de faire réparer les chemins de culture, ou du moins d'en donner l'illusion, car chacune s'appliquait surtout à réparer devant sa propriété l'emplacement destiné aux bacholles, afin de pouvoir plus aisément ramasser les grains et les grappes que laissait tomber le bertier. Les mottes étaient jetées dans les ornières, et cela faisait très bien pour le coup d'œil sinon pour la solidité.*
Mais tout n'allait pas sans quelques petits inconvénients, dont le principal était de porter tous les vendangeurs du pays sur le même point le même jour. Il en résultait quelques embarras, car on ne trouvait pas comme aujourd'hui une chaume tous les cent pas pour tourner ou garer les voitures. ».

3-Les conflits qu'ils soulevèrent

Le ban des vendanges fut mal supporté par nos ancêtres, que ce soit à Beaumont ou à Aubière. A Beaumont, au fil des siècles, les élus, puis les consuls, intentèrent de

[3] Extrait de « *Une communauté urbaine au XVIe siècle, Beaumont-Lès-Clermont-Droits seigneuriaux et libertés municipales* », Jacques PAGEIX 1992.

[4] Registres des délibérations municipales, Mairie de Beaumont.

[5] *« Beaumont »*, par Joseph PAGEIX, paru à partir de 1925 dans le Bulletin paroissial et relié par ses soins en un ouvrage de 75 pages. J'ai entrepris sa réédition en y ajoutant un chapitre resté manuscrit (consacré à la culture et au traitement du chanvre en l'illustrant de ses propres photos et des croquis de Marcelle RUSSIAS. Beaucoup de chapitres sont consacrés à la vigne et aux activités qui lui étaient liées (la loue, les vendanges, la vinification, le vin de paille, le marc, etc.)

nombreux procès à l'abbaye. Ce fut le cas notamment à partie de 1495, où les habitants intentèrent un procès au sujet des droits seigneuriaux qui incluait notamment le ban des vendanges...

Dans un mémoire tiré du fonds de l'abbaye de Beaumont , établi pour l'abbesse Marie de LA FOREST, on lit que « *les habitants, sans qu'aucuns griefs ne leur ait été faits par les religieuses, se portèrent appelants car il voulaient que les pans* (bans) *ne fussent ordonnez a leur volonté* », « *droictz que lesdits habitans malicieusement s'estoient efforcez rendre litigieux*", alors "*qu'elles* (les religieuses) *avoient accoustumé bailler et decerner jour de vendanges et ordonner quelz pans et quartiers se vendangeoient au dit lieu ne quant ne comment et ce sur le rapport de douze preudhommes dudit beaumont*. » [6].

Le préambule du mémoire en réponse que fit rédiger Marie de LA FOREST soulignait que « *Les religieuses sont dames en toute justice haulte moyenne et basse dudit lieu de beaumont et est ladite abbaye de beaumont une belle ancienne et notable abbaye de fondation royale en laquelle y a costidiennement grand nombre de notables religieuses faisans et continuans nuyt et jour divin service pour la sustentation desquelles et support des charges de ladite abbaye il y a bien petite fondation et encores tendent lesdits habitans appellans qui sont leurs subjectz par force de contradictions formelles et voyes indirectes mectre a mendicité lesdites povres religieuses et leur faire perdre les droictz de leur dite abbaye dont elles ont accoustumé journellement avoir et tirer leur povre vie* » (…) « *Voyant lesdites Religieuses que soubz couleur dudit appel s'il estoit différé de passer oultre à ladite provision elles estoient destituées de tous leurs droitz et en voye de mendicité et mourir de faim* » !...

Il faut ajouter que ce mémoire fut rédigé à l'issue d'une enquête diligentée par la Sénéchaussée qui dépêcha des commissaires à Beaumont, au cours du mois de mars 1494. Une dizaine de Beaumontois jugés suffisamment sages, « *aigés et de bonne mémoire* » furent ainsi interrogés sur les droits seigneuriaux en vigueur à Beaumont, afin d'établir l'ancienneté de ces privilèges et de confirmer qui devait en bénéficier ... L'un de ces témoins avait tout de même 80 ans, ce qui devait probablement constituer une exception à cette époque où l'on atteignait difficilement la quarantaine, pourvu que l'on ait échappé à la mortalité infantile et aux épidémies (la peste, que l'on trouve bien présente notamment autour de 1500 et de manière récurrente dans les archives, décimait les populations). Il est émouvant de lire les témoignages de ces vieux Beaumontois nés à l'époque des chevauchées de Jeanne d'Arc !

Certes, l'existence de nos ancêtres était peu enviable puisqu'ils durent affronter les guerres, les disettes et les épidémies. Pour couronner le tout, cette sombre période fut marquée par des tremblements de terre assez violents (l'abbaye fut en partie détruite). Mais nous reviendrons une autre fois sur ce sujet...

Si l'on peut comprendre que la nature un peu vexatoire pour eux de cette prérogative abbatiale ait pu susciter leur attitude hostile, on peut penser néanmoins que les habitants exagéraient quelque peu quand ils voulaient s'approprier le ban des vendanges, car à l'époque, l'abbesse ne faisait décréter les bans par ses officiers qu'après avoir consulté les habitants par l'intermédiaire de douze « *personnaiges idoynes et saiges* » évoqués plus haut, qu'elle convoquait auparavant en son parloir...

En fait, cette contestation des habitants à l'égard du ban des vendanges s'inscrivait dans un ensemble de revendications touchant l'ensemble des droits seigneuriaux, tels que le fournage, le chevrotage, le courtage et le droit de noce ... Il existe d'ailleurs dans les archives abbatiales un document assez savoureux sur un litige survenu entre un Beaumontois, fraîchement marié, et l'abbesse qui voulait naturellement faire respecter son droit de noce ; le marié avança pour sa part des arguments (ma foi assez convaincants) pour éviter de s'en acquitter. (voir article sur le Mariage à Beaumont)

Ces litiges étaient similaires à ceux que l'on retrouve pour les droits seigneuriaux à Aubière à la même époque [7].

Vignerons de Chamalières vers 1920.
L'une des belles cartes postales de Géo FOURNIER (coll.J.Pageix)

4- Les sanctions

Au Moyen Âge, la justice abbatiale jugeait pêle-mêle des infractions au ban des vendanges, des grappillages, l'absence de propreté lors des vendanges, les chemins et leurs abords n'étant pas suffisamment remis en état après le passage des chars, etc.

Voici quelques jugements relevés dans ces registres [8] :

En Septembre 1383, une amende de 3 sous est infligée à la femme de Huguo DAYLHS ***pour avoir pris des grappes de raisins aux temps des vendanges*** nonobstant les défenses de la cour « *grapetare in vineis temporem vindemiarem* ».

En Septembre 1396, une amende est infligée à Jehan GAURY senior ***pour avoir pris une moycelle de raisins*** « *infra suam vineam* ».

Le 5 octobre 1469, une amende est infligée à Jehane RENOUX, femme de Bernard RENOUX ***pour avoir emporté une saulme de vendange d'une vigne qui est à la percière de Madame au terroir du Ventadour*** (une

[6] Fonds abbaye de Beaumont, registre d'enquête de 1494, 50H38.

[7] Voir les transactions entre le seigneur d'Aubière et les habitants. Pierre-F. FOURNIER et Antoine VERGNETTE : « *Les droits seigneuriaux à Aubière* » in Revue d'Auvergne Tome 42-n°1, 1928.

[8] Fonds de l'abbaye de Beaumont, 50H1 et 2, registre de justice de 1383 à 1474

saume était la charge pouvant être portée par un âne ou un mulet !).[9]

Au même moment, une amende est infligée à Jehan VITALIS alias Richardi *pour avoir fouetté un ébruiteur chargé de garder la dixme et les percières de Madame !*

Faisons un bond dans le temps et voyons comment réagissait l'autorité au XIXe siècle :

Sur le site de la BNF, Gallica, j'ai trouvé par hasard un arrêt de cassation prononcé en faveur de vignerons Beaumontois qui avaient été verbalisés lors des vendanges de 1832 pour non-respect des bans publiés.

Lorsqu'on lit cet arrêt, daté du 31 janvier 1833, il nous paraît évident que les vignerons du XIX^{e} considéraient toujours le ban des vendanges comme une contrainte, tout comme leurs ancêtres du XV^{e} siècle....

Cet arrêt (voir le texte ci-après) concernait manifestement des viticulteurs dont les vignes vendangées étaient situées sur le territoire de la commune de Clermont, et qui furent donc verbalisés par les autorités de police de cette ville ...

« BULLETIN DES ARRÊTS DE LA COUR DE CASSATION , RENDUS EN MATIERE CRIMINELLE »

Année 1833,

(N°25.) *ANNULATION, sur le pourvoi du commissaire de police remplissant les fonctions du ministère public près le Tribunal de simple police de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, d'un jugement rendu par ce Tribunal , le 25 octobre dernier, en faveur des nommés FAYE, BERNARD, COHENDY, Pageix et autres.*

Du 31 Janvier 1833

Les faits de la cause ; et les motifs qui ont déterminé la Cour à prononcer cette annulation sont suffisamment expliqués dans l'arrêt dont la teneur suit :

Ouï le rapport fait par M. de Crouseilhes, conseiller, et les conclusions de M. Parant, avocat général ;
Vu l'arrêté du maire de Clermont-Ferrand, portant règlement pour les bans de vendange, à la date du 3 octobre 1832 ;
Vu l'article 475 du Code pénal, paragraphe 1er ;
Attendu que le règlement dont il s'agit dans l'espèce portait à l'un des objets confiés à l'autorité municipale, et formellement rappelé par l'article 475, paragraphe 1er du Code pénal ;

Attendu que d'après les termes de l'arrêté et la délibération du conseil municipal qui lui sert de base, il est facultatif de vendanger la veille des jours indiqués pour chaque territoire, et que le samedi est considéré comme la veille du lundi ;

Attendu que c'est seulement relativement au lundi que l'on dispose dans cet arrêté que l'avant-veille sera considérée comme la veille ; que cette disposition tout exceptionnelle ne peut être étendue au-delà de ces termes ; en telle sorte que pour les autres jours de la semaine l'avant-veille soit considérée comme la veille ; et attendu qu'il est reconnu et constaté que les inculpés avaient vendangé le dimanche dans un territoire qui, d'après le règlement, devait être vendangé le mardi ;

Attendu que lesdits inculpés ont été renvoyés de la plainte, sur le motif qu'ils avaient pu vendanger le dimanche avant-veille du mardi ; par la même raison qui avait fait permettre de considérer le samedi comme veille du lundi ;

Et attendu, dès lors, que ce jugement a méconnu les dispositions du règlement du 3 octobre ; qu'en ne prononçant point contre les contrevenants la peine portée par l'article 475, paragraphe 1er, du Code pénal, il a violé cet article ;

Par ces motifs, LA COUR casse le jugement du tribunal de police de Clermont-Ferrand, en date du 25 octobre 1832 ;

Et pour être statué, conformément à la loi, sur les faits résultant du procès-verbal du 14 octobre dernier, renvoie la cause et les inculpés, Michel FAYE, Jean BERNARD, Guillaume COHENDY, Jean COHENDY, Jacques PAGEIX vieux, Jacques PAGEIX jeune et COSTES par devant le tribunal de police de Montferrand :
Ordonne, &c. – Fait et prononcé, &c. --Chambre criminelle.

Nota. LA COUR a rendu à la même audience, et sur le pourvoi du même commissaire de police, un second arrêt qui casse par les mêmes motifs, le jugement rendu le même jour, 25 octobre 1832, par le tribunal de simple police de Clermont-Ferrand, en faveur des nommés DAURY, TARTARAT, JARGAILLE, RENARD, BAYSE, BAYERON, BONNEFOY, RABASSY ET FALATEUX (FALATEUF).

5- Les festivités liées à la vigne

Dans son ouvrage déjà cité, mon grand oncle Joseph regrettait la disparition à Beaumont de la coutume des processions, « cet acte de foi solennel de tout un village » qui mobilisait les habitants des deux anciennes paroisses (Saint Pierre et Notre Dame de la rivière, qui avaient conservé leurs rites propres). Ces processions étaient l'objet de minutieux préparatifs qui impliquaient les bailes des confréries visées et les fabriciens (autrefois luminiers) des deux églises. Joseph PAGEIX évoquait notamment la procession de Saint Verny en ces termes [10] :

« Procession de Saint Verny, patron des vignerons, le dimanche suivant immédiatement le 20 Mai, date à laquelle tout bon disciple du Saint ne devait plus avoir un lien d'osier à faire à ses vignes. Il n'était pas toujours facile d'être exact à ce terme, surtout quand la saison avait été rude, à cette époque où pas un seul échalas ne passait l'hiver planté dans la terre. Nos pères les arrachaient quand les premières gelées avaient dépouillé la vigne de ses feuilles. Ils les rassemblaient soigneusement en baues [11], où ils seraient à l'abri de l'humidité et de la pourriture, et les replantaient au printemps. Et il était de coutume de dire que, de la croix qui lui était dédiée au terroir de la Penderie, où l'on portait sa statue enguirlandée de*

[9] NDLR : en Occitan une « *saoumo* » est une ânesse ou « bêt de somme » et une « *saoumado* » sa charge, soit ca 120 kg. Une mule porte 20% de plus (une « *begnado* » à l'aide du bât ou échelette.

[10] Voir : « *Saint Verny patron des vignerons en Auvergne* » par P-François ALEIL, Mém. Acad. Clermont-Fd, tome XLVIII, 1982, et « *Le culte de Saint-Verny en Auvergne* » par Gwenaelle GAYET, 2008.

[11]Les **baues :** j'ignore l'étymologie de ce terme ; toutefois, sa signification est claire (voir NOTE ci-dessous)

magnifiques pampres verts, Saint Verny embrassant d'un coup d'œil tout son domaine voyait toutes les baues encore debout des retardataires, et ne manquait pas de mettre ceux-ci à l'amende.

Mais, comme il était bon saint, et qu'il connaissait fort bien les choses de la terre - car la légende locale nous apprend qu'avant que le bon Dieu l'appelât au rang qu'il occupe dans son Paradis, Saint Verny était tout simplement un brave homme de vigneron qui avait saintement accompli sa tâche journalière tout au long de sa vie - donc, comme il connaissait bien les choses de la terre, comme il avait sans doute lui-même senti se réveiller ses douleurs quand , le fesoul pointu en main, le dos courbé vers la terre, il recevait sans broncher les giboulées de Mars et d'Avril ; comme il avait éprouvé aussi que, ayant planté l'échalas des semaines durant, alors que n'existait pas le sabot à crochet, ses mains calleuses garnies d'échardes et striées de crevasses saignantes n'étaient guère agiles à tourner les liens d'osier ; comme il savait tout cela, il paraît qu'il accordait sans trop se faire prier un délai de huit jours aux retardataires.

« Ne croyez-vous pas, bon Saint Verny, qu'il est préférable pour vous de ne plus sortir de votre église Saint Pierre où vous parviennent à peine les bruits et le langage du dehors que vous ne reconnaîtriez plus pour ceux qui vous étaient familiers ? Que diriez-vous si l'on vous promenait à nouveau sur les sentiers de votre jeunesse ? Arrivant au sommet de votre coteau de la Penderie, quel coup recevriez-vous au cœur en ne voyant plus votre croix !lorsque revenu de cette émotion, vous ouvririez les yeux pour inspecter comme autrefois votre apanage :*

*« Ciel, diriez-vous, pas une seule baue ! tout est échalassé alentour ; c'est bien, mais, là-bas, que manque-t-il que j'avais coutume de voir ? Ah ! mes noyers, mes grands arbres, mes vergers fleuries ! Et plus loin, plus loin qu'est-ce donc ? On dirait des blés murs ! Des blés ! à la cime de la côte des Cheix de Chaumontel et de Champblanc** ! et des blés murs en cette saison ! Et les vignes alors que sont-elles devenues ? C'est impossible : ce doit être quelque nouvelle culture d'invention diabolique ! Vite, rentrons, je ne reconnais plus mon horizon » - Oui, rentrons, bon saint Verny, car si quelqu'un vous chuchotait à l'oreille que maintenant on taille aussi bien en Novembre qu'en Mars avec un outil appelé sécateur qui ne ressemble point du tout à votre serpe ; que la joie que vous avez ressentie tout à l'heure en ne voyant pas une baue à l'horizon était due non pas à ce que le vigneron est plus vaillant qu'en votre temps, mais bien à ce qu'il ne déchalasse plus en hiver, et se contente au printemps d'enfoncer un peu plus chaque année l'échalas dans la terre jusqu'à ce qu'il disparaisse presque en entier ; que l'on promène à travers les vignes des chevaux traînant quelque infernale machine de fer en jurant et sacrant à chaque échalas brisé ; que l'on peint les vignes en vert pendant l'été ; qu'on les arrache pour ne plus les replanter ; que, ce que votre vue devenue basse vous donnait l'illusion d'être du blé mur au mois de Mai, est tout simplement du vigoureux chiendent dont les pousses successives sèchent là depuis des années ; que les caves où vous aimiez sans doute à aller boire la tassée chez tel ou tel de vos vieux camarades, sont en partie vides de leurs jolies rangées de pièces sur lesquelles, en passant, vous ne manquiez pas de frapper deux petits coups avec le doigt replié, pour juger de leur état intérieur, comme fait le médecin qui ausculte un malade ; que dans quelques années, vous n'aurez plus de raison d'être, car il n'y aura plus ni vignes ni vignerons dans votre cher Beaumont devenu faubourg d'une grande ville industrielle, ; si on vous disait tout cela, et bien d'autre choses encore, vous mourriez à nouveau, mais de chagrin cette fois ».*

(*) Terroir le plus élevé de la commune situé à l'extrémité ouest de la rue Nationale. L'origine de ce terme est une appendaria, petite exploitation avec bâtiments, jardin et parcelles de culture (cf G. FOURNIER « *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le Haut Moyen Âge* » .

(**) Terroirs situés au sud de la commune, sur les premières pentes de Montrognon.

___

NOTE sur les « **baues** » : la signification du terme est claire si l'on se réfère à l'ouvrage intitulé « *Sur la viticulture et la vinification du département du Puy-de-Dôme. Rapport à son Excellence M. Rouher, ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics* », par le Dr Jules GUYOT. (In 8° broché 88p. A Paris, Imprimerie Impériale, 1863) :
Extraits de la page 42 : « Dans les grands vignobles du Puy-de-Dôme, on emploie, par hectare, au moins 20 000 échalas de 2 m à 2,35 m de longueur, en saule, peuplier et sapin. Ces échalas coûtent de 30 à 50 francs le mille, en moyenne 40 francs ; ce qui constitue une avance de 800 francs et un entretien d'au moins 1/8, c'est à dire de 100 francs par an et par hectare. **L'arrachage annuel des échalas et leur mise en meule, le renouvellement de leur pointe chaque année, leur mise en place à chaque printemps et leur assemblage par un lien d'osier à leur sommet, constituent des dépenses et un emploi du temps considérables** ».

___

Joseph PAGEIX évoquait aussi, avec la même nostalgie, les banquets de la Saint-Verny :

« Quand le gros travail de printemps était terminé, les vignes échalassées, le sol écorché d'abord au fesoul pointu – que le progrès devait remplacer plus tard par le fesoul à cornes – puis nettoyé pour de bon au fesoul plat, les prés bien abreuvés, toutes les semences en terre nos vieux vignerons avaient l'habitude de fêter leur saint patron, non seulement en une solennité religieuse pieusement célébrée, mais encore en de formidables banquets : les banquets de la Saint-Verny. Au jour convenu, ils se réunissaient par quartiers et dressaient de longues files de tables de fortune en plein air, à même la rue.

Certes, ces festins n'avaient rien de commun avec nos cérémonieux dîners modernes : On ne connaissait point l'étiquette, cette belle invention qui met comme un carcan sur les épaules des gens de la terre, quand d'aventure une circonstance les oblige à aller à quelque cérémonie dans le monde, eux, habitués à se mettre à l'aise dans le travail, et n'ayant jamais su faire des courbettes que le fesoul en mains devant leurs ceps de vigne. L'étiquette, qui veut que vous vous teniez à table les coudes au corps comme à la parade ; que vous avaliez votre soupe -non, votre consommé- en évitant soigneusement la bruyante

aspiration pourtant si commode que l'on entend à la table du paysan, que vous vous gardiez bien surtout de faire un « chabrot », ce régal du vigneron, qui consiste à arroser largement de bon vin son bouillon. L'étiquette qui vous oblige à parler bas à des voisins que l'on vous impose sous prétexte de faire faire connaissance, et que n'intéressent point les choses de la terre ; à sourire entre vos dents, car le rire est défendu ; à boire à petites gorgées, sous peine de passer pour un goujat, le vin dont on a parcimonieusement couvert le fond de votre verre, pour laisser sans doute la place à l'eau qu'il est de bon ton d'y ajouter, etc, etc…l'étiquette qui en un mot vous coupe radicalement l'appétit et la gaîté. Ah non ! elle n'avait pas cours au banquet de la Saint Verny ! Le verre était plein et large était la rasade, et les langues déliées, et le rire franc, et robuste l'appétit. En guise de cavalière, chaque convive s'approchait de la table en donnant le bras à un énorme bousset ; un autre à un panier de vieilles bouteilles semblables en leur robe de bourre à de vénérables douairières en costume de velours. En guise de révérence, c'étaient de solides poignées de mains à faire évanouir de douleur nos pâles mondains d'aujourd'hui, et de formidables tapes d'amitié sur les épaules ; et l'on se plaçait à la bonne franquette : on se connaissait tous si bien ! et l'on se comprenait de même. On trinquait à tout propos, et le choc des verres , le claquement des langues indispensable pour bien apprécier un vin, le bruit des fourchettes, celui des conversations et des rires vous faisaient une joyeuse musique traduisant la bonne humeur de tous.

Et quand chacun avait vidé pas mal de ces vieux pichets de bois cerclés de cuivre qui marquaient aussi bien que les carafes de cristal ; quand de puissantes voix avaient longuement fait trembler les vitres voisines avec de gaillardes chansons, quand tous avaient consciencieusement avalé, en guise de liqueur de marque, un « canard » tiré de quelque vieille bouteille d'eau de vie ayant peut-être vingt ans de grenier – témoins ses nombreuses brisques de toiles d'araignée – alors on songeait à se séparer, le corps bien lesté, prêt pour le rude coup de collier du lendemain, et l'âme toute ensoleillée par cette soirée de franche amitié ».

« Si un convive, un peu moins résistant, éprouvait quelque difficulté à se lever de son banc, et après avoir réfléchi un moment sur la direction à prendre, tachait de regagner sa demeure en cherchant quelque peu l'appui des murailles, personne ne songeait à s'en offusquer, pas même le bon Saint Verny qui du haut du ciel devait plutôt considérer d'un œil attendri ce fidèle conservateur des antiques traditions ; pas même le Bon Dieu contre qui on aurait pu invoquer le grief d'avoir créé si bon le vin de Beaumont, et le vigneron si amoureux de sa vigne et de son produit.
Du reste, je ne sache pas qu'en aucun des quatre saints Evangiles, il se puisse découvrir le moindre passage dans lequel Notre Seigneur ordonne de « baptiser » le jus de la vigne. On l'y voit changer l'eau claire en vin bel et bon, mais de vin bel et bon en faire de l'eau rougie : jamais ! Ce qui prouve amplement que si tel il l'a créé c'est pour que tel il soit bu ; et c'était bien ainsi que le comprenaient nos aïeux.

Le dernier banquet de la Saint Verny a eu lieu en 1869. Celui de 1870 dont les préparatifs étaient faits fut empêché par la déclaration de guerre (*) ».

Menu du banquet de la Saint-Verny du 10 juin 1906 écrit et illustré par mon grand-père Pierre PAGEIX-CROMARIAS. (Coll. J. Pageix)

Je pense que les banquets de la Saint Verny se perpétuèrent, peut-être sous une forme plus modeste. Le menu du 10 juin 1906 ci-dessus l'atteste.

La visite de Napoléon III le 29 juin 1862.

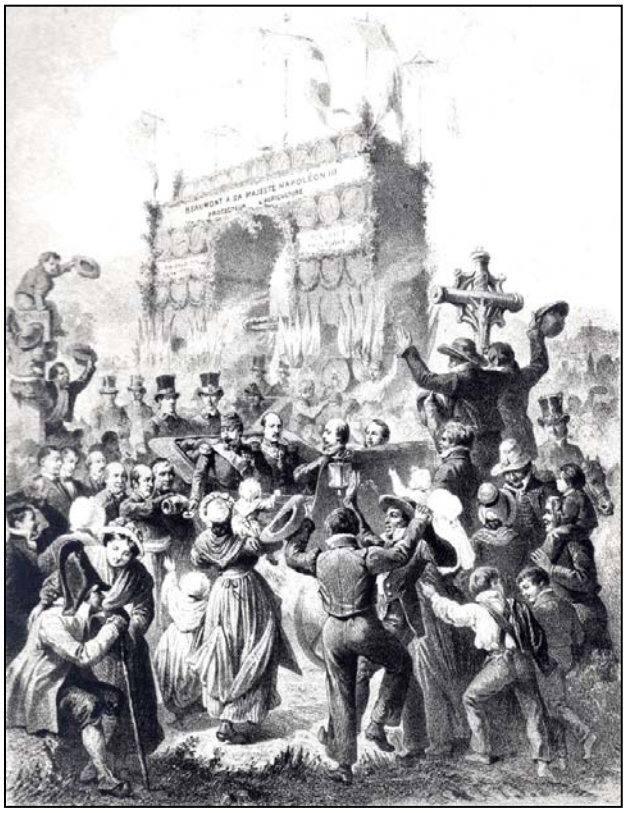

On ne peut passer ici sous silence les festivités, brèves, mais fastueuses pour une petite ville comme Beaumont, que suscita le passage de Napoléon III, le 29 juin 1862, lors de son voyage en Auvergne. Il se rendait à Gergovie par Romagnat. Les préparatifs furent ordonnés par la mairie, après délibération municipale, pour la construction d'un arc de triomphe orné de pampres et de tonneaux, et une animation avec des danseurs de bourrée.

Sa calèche passa sous l'arc de triomphe et le maire, FAYE, avec son adjoint VIGNOL, lui offrirent du vin dans un **tassou** en argent, cadeau de la commune de Beaumont. Celui-ci laissera une somme de 500 francs pour les pauvres. Il y eut de nombreuses relations imprimées de ce voyage impérial (CORMIER, DOUSSE, etc.). Je conserve le récit de cet événement, fait par mon arrière grand-mère Bonnette BARDIN, épouse de Jean-Baptiste PAGEIX, alors qu'elle était à l'école des sœurs de Gerzat.

C'est la remise du **tassou** que représente l'illustration ci-dessus : *L'Empereur, en uniforme, dans sa calèche, reçoit le tassou d'argent que lui remplit le Maire. On reconnaîtra à ses côtés son Ministre Rouher, auvergnat comme on le sait, et le Duc de Morny, qui avait des intérêts en Auvergne (sucrerie de Bourdon, etc.*

6-Un peu d'humour en guise de conclusion... Du bandier au garde champêtre

Au Moyen Âge et au XVI[e] siècle, (voir note 3) pour les assister dans leurs fonctions, les élus étaient entourés d'agents recrutés en principe pour une année. Ces officiers étaient rémunérés.

Celui qui semble avoir tenu un rôle d'homme à tout faire – au moins à leurs yeux – était le bandier ou gastier. Au moment des vendanges, son rôle essentiel était de garder les vignes afin d'en éloigner les prédateurs de toutes plumes et ... de tous poils...

Ainsi, le choix des élus de 1502, Jacques MÈGE dit Lhonard et Anthoine de MEZES dit Grasset se porta sur Johan MARSENT (ou Marsant), dont les gages furent fixés pour l'année à 6 livres tournois

Ce bandier, qui peut être comparé au garde champêtre de nos villages, était l'homme à tout faire de la commune, qu'on désignait comme « *le serviteur des élus* »; c'est peut-être pour cela que ceux-ci lui octroyaient des gratifications supplémentaires, comme ce fut le cas en 1502 où il reçut vingt sous de plus pour ses services de l'année, car il avait œuvré « *pour le bien commun et pour la cause des maulx que l'on fesoit pour la pardicion des blés, vignes et des fruictz* ».

Le bandier veillait aussi au bon déroulement des vendanges et, lorsque les élus estimaient qu'il convenait de renforcer la surveillance des pampres arrivés à maturité, ils allaient recruter d'autres bandiers dans les paroisses voisines.

Ainsi, en 1527, alors que les vendanges « *acommensarent par pans, le lundi 21 Octobre* », les élus allèrent chercher les « *bandiers de Chamalhere et les trouvarent dans le treulh et cuvaige du Chappitre* ». Ils leurs demandèrent leurs tarifs, et il s'ensuivit un marchandage quelque peu sordide: 10 livres, 5 livres, puis 50 sous, et enfin 35, qu'ils déclarèrent être leur dernier prix ! Finalement, les élus ne voulant pas leur donner plus de 30 sous, chacun se cantonna sur ses positions!

Vignerons de Chamalières au début du XIXe siècle. Noter la berte, le fessou, le bousset ou barlet et le chapeau si caractéristique.. *.(lithographie de BOUR, publ. Talbot, Clermont-Fd. coll. Pers.)*

Bien plus tard, au XIX[e] siècle, la commune embaucha un garde champêtre [12]. La loi ne pesait pas toujours uniquement sur nos vignerons, si l'on en juge par cette situation assez cocasse où le garde-champêtre de Beaumont fut lui-même pris en défaut, mais pour une toute autre raison, bien expliquée dans le compte rendu de la séance du conseil municipal du 31 mars 1871, où il est indiqué qu' « *à la suite des vendanges (celles de 1870), le garde-champêtre a fait une quête de vin à son profit. Cette manœuvre constitue un abus immoral entravant la liberté de ses fonctions* ».

Du coup, que fit-on pour prévenir de futurs abus ?

On augmenta son traitement « *qui passa de 450 à 550 francs, payables le 31 décembre de chaque année !* » On peut comprendre cette attitude clémente de la part du conseil municipal, car la faute était somme-toute assez vénielle et l'on remarquera que la date coïncidait à quelque chose près avec la fin de cette malheureuse guerre.

---

[12] Au début des années 50, la commune de Beaumont disposait encore d'un garde champêtre qui exerçait aussi les fonctions de crieur public. Je me souviens de ce grand type à moustaches coiffé d'un képi aux armes de la ville, et dont les « *avis à la population* » étaient ponctués par de formidables roulements de tambour

LES ÉCOLES MILITAIRES DU PUY-DE-DÔME

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

***NDLR** : ne pouvant reproduire les couleurs des écussons des écoles et des corps qu'en 4ème page de couverture, ils y ont été transférés et on ne les trouvera ci-dessous que réduits et en noir et en grisé,*

Après la disparition des enfants de troupe des régiments, en 1871, la réforme de l'institution aboutit à la création, en 1875 de la première école d'enfants de troupe à Rambouillet (Yvelines).

Devant le succès remporté par cette école expérimentale, l'État décide la création, à compter de 1884, de six écoles militaires préparatoires, placées sous la responsabilité de l'Armée.

Quatre relèvent de l'Infanterie : Rambouillet, Montreuil-sur-Mer, Saint-Hippolyte-du-Fort, Les Andelys. Une de la Cavalerie : Autun. Une de l'Artillerie et du Génie : Billom.

Comme pour celle de Rambouillet, qui change d'appellation en 1884 pour devenir l'École Militaire Préparatoire d'Infanterie de Rambouillet, les élèves y accèdent dès l'âge de 14 ans et y étudient jusqu'à leur engagement à l'âge de 18 ans.

Parmi les six écoles alors créées, une seule existe encore de nos jours, celle d'Autun.

L'école de Billom

Créée par la loi de 1884, l'**E**cole **M**ilitaire **P**réparatoire de Billom ouvre ses portes aux enfants de troupe des régiments d'artillerie, du génie, des escadrons du train, des équipages militaires et des compagnies de gendarmerie ou de la marine. Le 23 avril, elle accueille ces 375 premiers élèves, commandés par un chef d'escadron de l'artillerie.

A partir de 1919, des cours techniques sont dispensés : de mécanique, d'électricité, d'ajustage ainsi que des formations de conducteurs de moteurs et machines à vapeur.

Comme l'école de Montreuil-sur-Mer, elle devient en 1921 l'École Militaire Professionnelle de Billom.

Au cours de la 2e Guerre Mondiale, en 1943, l'EMP prend le nom d'établissement d'éducation. Elle accueille des éléments de l'EMP des Andelys. Vingt-deux élèves rejoignent le maquis en 1944 avec des enseignants et des surveillants.

Trente-huit élèves ont été tués au combat, ou ne sont pas revenus pas des camps de déportation.

Après la Seconde Guerre Mondiale, « *NE PAS SUBIR* » devient la devise de l'école.

A l'issue de ce conflit, les élèves poursuivent leurs études de la 4ème à la 1ère avant de rejoindre Autun ou Aix-en-Provence.

Près de 11 000 élèves ont fait leurs études à l'Ecole militaire de Billom. Parmi eux, une cinquantaine de généraux dont un général d'armée, deux amiraux ... mais aussi des députés.

L'école ferme ses portes en 1963. Elle a vécu 77 ans. Son drapeau a été confié à la garde du musée des enfants de troupe à Autun.

L'école d'Issoire

Alors que l'EMP de Billom fermait ces portes, naissait à quelques kilomètres de là l'école d'Issoire.

L'École des **A**pprentis **T**echniciens de l'**A**rmée de **T**erre ouvre le 01 octobre 1963, créée officiellement le 16 juillet.

Un premier changement de nom interviendra dès 1964, où elle devient alors l'**É**cole d'**E**nseignement **T**echnique de l'**A**rmée de **T**erre, puis en 1977, elle prend l'appellation d'**É**cole **N**ationale **T**echnique des **S**ous-**O**fficiers d'**A**ctive.

Le Quartier de Bange, ou l'école s'installe, a vu le jour il y a environ un siècle, les travaux commencent en 1913 et sont assez avancés pour permettre la mobilisation des recrues de la région en 1914. Ce quartier a vu les régiments suivant le 113e RA (1920), les 16e et 36e RA régiments d'artillerie du 13e CA (13e Corps d'Armée). En 1940, après l'armistice, c'est le tour des cavaliers du 8e RD de prendre possession des lieux, ne pouvant rejoindre leur garnison traditionnelle de Lunéville (54).

Mission de l'école

La mission de l'école est de former en 3 ans les sous-officiers techniciens dont l'Armée de Terre a besoin. Elle donne aux jeunes gens, qui y sont admis (sur concours) en qualité d'élèves, une formation technique, militaire et morale.

Pendant les deux premières années ils suivent un enseignement dans l'une des spécialités suivantes : électronique, mécanique automobile, électromécanique, mécanique générale, comptabilité mécanographique. Ils reçoivent une formation militaire de base durant la 1ère année, puis une formation militaire complémentaire et d'entretien durant la seconde année. La dernière année est consacrée à la préparation des certificats nécessaire pour accéder au grade de sous-officier (sergent ou maréchal des logis), certificat technique et militaire de 1er degré.

L'EATAT et l'EETAT .

Le personnel affecté à l'école arrive en juillet, soit 18 officiers, 81 sous-officiers, 4 personnels féminins de l'Armée de Terre, 51 hommes de troupe et une centaine de civils.

En octobre arrive la 1ère promotion qui prendra le nom du quartier « *De Bange* », soit 299 élèves répartis en une compagnie de mécaniciens et électriciens auto et une compagnie d'électroniciens. En octobre suivant, ils sont rejoints par 516 nouveaux arrivants.

De 1963 à 1966, les élèves présentent le CAP, en 1967 celui-ci est remplacé progressivement par le BEP.

Une annexe de l'école est créée à Tulle en octobre 67, sur les quartiers de *la Bachellerie* et de *Marbot* ; elle formera les futurs comptables et électromécaniciens.

Si les élèves reçoivent une sérieuse formation technique, l'instruction militaire n'est pas négligée pour autant.

La formation de sous-officiers intervient en 3e année, elle comporte la préparation aux examens militaires. Jusqu'en 1972 la partie « *militaire* » se déroule hors de l'enceinte issoirienne ; cette solution ne donnant pas satisfaction, à partir de la 8e promotion cette 3e année se déroule en totalité à Issoire.

L'ENTSOA

L'école poursuit sa mission. Dés 1978, les missions de mobilisation sont augmentées : cadres et élèves doivent continuer à s'entraîner pour servir dans le régiment à mettre sur pied, **vieux régiment du Velay et cher aux altiligériens, le 86e RI.**

En 1979, ouverture de classe préparatoire au baccalauréat 1ère F3 (électrotechnique) et 1ère F2 (électronique)

L'été 1983 voit le transfert en partie de l'annexe de Tulle (Marbot) à la maison mère, le second quartier la Bachellerie s'éteindra à l'été de l'année suivante avec la disparition de la formation des comptables.

La réforme scolaire imposée en 1986 avec la scolarité à 2 ans pour les BET va modifier le concept d'une promotion (23e) complète (une partie 3 ans, l'autre 2).

La même année, l'école ouvre ses portes aux filles, la 24e promotion en accueillera treize. La rentrée scolaire de 1987 voit arriver une nouvelle catégorie *« les préformés »* qui ne suivent que la dernière année de formation ; 26 filles sont incorporées soit le double de l'année précédente. La 29e promotion a été incorporée à partir de septembre 1991 sur une période de 3 ans (91 les bacs, 92 les BET, 93 les préformés). La 34e promotion finira sa formation à l'ENSOA de Saint-Maixent.

L'école sera dissoute le 31 juillet 1998. Elle aura formé au cours de ses 35 ans d'existence environ 17 000 sergents ou maréchaux des logis, premier grade des sous-officiers.

L'attachement des anciens élèves à leur école est si fort qu'ils s''identifient comme « *Issoiriens* » dans leurs conversations en corps de troupe ou en mission extérieure.

Cette appellation est maintenant utilisée au sein des armées pour désigner les cadres sortants de cette école. La devise de l'école « *EXEMPLE et RIGUEUR* »

Le 28e Régiment de Transmissions (28e RT) en septembre 1998 prend possession des lieux.

Entrée du 16e Régiment d'Artillerie *(il y a un siècle)*
et
Entrée du 28e Régiment de Transmissions *(maintenant)*

Insignes des 16e RA et 36e RA (Régiments d'Artillerie),
8e RD (8e Régiment de Dragons),
28e RT (28e Régiment de Transmissions)

La Bataille de Vouziers 1918- où s'illustra le 86e RI

Le 12 octobre, dès 6 heures le 86e Régiment d'Infanterie est disposé comme suit : un bataillon (le 3) en 1e ligne face au Nord, le 2e bataillon en deuxième ligne à 1 kilomètre au Sud, enfin le 1er bataillon en 3e ligne 700 mètres au Sud du précédent. Le mouvement en avant à 06h40. Le Colonel installe son PC à Saint Morel. Les bataillons ont l'ordre de pousser sans arrêt vers le Nord avec la plus grande rapidité possible. A 09h00, le bataillon de tête du régiment arrive aux lisières Sud de Vouziers. A 09h30 le 3e btln a traversé la ville et s'installe aux lisières Nord. A 10h15 le Colonel installe son PC à la ferme Bailla. Le 2e Btln essaie alors de traverser l'Aisne pour installer une tête de pont sur la rive droite. Les ponts sont coupés ainsi que la route, le terrain est inondé. Malgré ces difficultés et sous le feu de l'ennemi, quelques éléments s'infiltrent sur la rive droite de l'Aisne, mais ne peuvent traverser le terrain inondé. Ils s'arrêtent à 100 mètres à l'Est des Arches. .Depuis le matin l'artillerie ennemie est très active et bat les lisières Sud de Vouziers et la région ou se trouve le 3e Btln. A partir de 16h40 le régiment réalise un dispositif face à l'Est 2 Btln en premières ligne (le 3e au Nord et le 1er au Sud), le 2e est en réserve.
Les pertes du jour : 4 tués, 14 blessés, 2 intoxiqués, 1 évacué par maladie.
Extrait du JMO du 86 RI côte 26 N 667/N
(sur le site Mémoire des Hommes)

Insigne du 86e Régiment d'Infanterie

Les Promotions de l'ENTSOA

N°	Nom du parrain	Année	Élèves
1	Général de Bange	63-66	299
2	Général Estienne	64-67	566
3	Général Ferrie	65-68	558
4	Lieutnt-colonel. Coulomb	66-69	582
5	Mar. des logis chef Vincent	67-70	701
6	Général Labat	68-71	570
7	Sergent chef d'Almasy	69-72	686
8	Adjudant chef Philippe	70-73	646
9	Sergent chef Point-Dumont*	71-74	686
10	Adjudant Bonneau	72-75	600
11	Mar. des logis chef. Metral	73-76	624
12	Sergent chef Teisseire	74-77	644
13	Sergent chef Le Guen	75-78	647
14	Mar. des logis chef Toussaint	76-79	671
15	Adjudant Cesario	77-80	590
16	Sergent Rinck	78-81	542
17	Sergent chef Lallemand*	79-82	502
18	Adjudant chef Gadeaud	80-83	526
19	Sous Lieutenant. Rigaud*	81-84	560
20	Sous Lieutenant Haristoy*	82-85	538
21	Adjudant chef Fouhety**	83-86	466
22	Vouziers 1918***	84-87	402
23	Ville d'Issoire	85-88	300
24	Adjudant Val*	86-89	480
25	Sergent Le Bris*	87-90	470
26	Maréchal des logis Ambrosini	88-91	520
27	Mar. des logis chef Balazuc	89-92	498
28	Général Chevalier	90-93	520
29	Adjudant Duseval	91-94	457
30	Libération de Toulon	92-95	326
31	Maréchal des logis Masson *	93-96	326
32	Mar. des logis Mroczkowski*	94-97	330
33	Sergents d'Issoire	95-98	289
34		96-98	227

* = anciens élèves d'issoire
** = natifs de Clermont-Ferrand
*** = bataille de Vouziers où s'illustra le 86e RI *(cf.ci-dessus)*

Abréviations : Adj : adjudant ; Adj.ch. : adjudant chef
Mdl. : maréchal des logis (= sergent dans la cavalerie et l'artillerie) ; Mdl.ch. :maréchal des logis chef ;
Sgt. : sergent ; Ss.lt. : sous lieutenant

Insigne de ma promotion « **Maréchal des logis chef TOUSSAINT** »

Un peu d'Histoire

L'AQUITAINE ET LES COMTES AMOVIBLES D'AUVERGNE (778-918)

par Bruno PÉLISSIER de FÉLIGONDE (cghav-616)

Posons quelques jalons indispensables pour la compréhension des événements.

L'Aquitaine, ancienne division administrative de l'Empire Romain était formée de deux divisions principales avec :
- l'Aquitaine Première comprenant l'Auvergne, ayant pour métropole Bourges et
- l'Aquitaine Seconde avec pour métropole Bordeaux; Bourges était donc la métropole ecclésiastique de l'Auvergne.

L'Aquitaine avait été un royaume, puis un duché wisigoth jusqu'en 733, début de la campagne de Charles MARTEL au Sud de la Loire.
Après la campagne éphémère et sanglante de Charles MARTEL et de CHILDEBRAND en 737 dans la vallée du Rhône jusqu'en Provence, puis jusque devant Narbonne, les Francs étaient retournés en Austrasie.
On appelait sarrasins les habitants de la péninsule ibérique convertis à l'Islam ou du moins soumis aux gouverneurs musulmans (walis) installés en Espagne et quelquefois alliés, y compris par mariage, aux familles indigènes d'origine wisigothique. Certains gouverneurs sarrasins d'origine gothique avaient simplement arabisé leur nom. Par exemple les Beni-Kassi, descendants d'un Cassius.
Vers 737 le wali ABD EL MÉLIK, successeur d'ABD ER RHAMAN, avait lancé une expédition en Aquitaine, mais ses troupes auraient été taillées en pièces par le comte EUDES d'Aquitaine.

Dans la **lutte de PÉPIN le Bref pour soumettre les Aquitains aux Francs** le duc d'Aquitaine WAÏFFRE avait reçu le soutien de GRIFFO, fils de Charles MARTEL et de SUANECHILDE d'origine bavaroise. Il avait été reconnu duc des Bavarois en 748, mais bientôt il avait été chassé de Bavière par son demi-frère PÉPIN pour y rétablir TASSILON III. En compensation PÉPIN avait tout de même attribué le duché du Maine et plusieurs comtés en Neustrie à ce GRIFFO lequel voulut se venger de son frère en s'alliant aux Bretons et au duc d'Aquitaine pour mener la guérilla contre l'autorité des Francs durant deux années. Finalement, GRIFFO préféra s'enfuir pour rejoindre ASTOLF roi des Lombards, mais il fut capturé en passant les Alpes et tué en 753.

Il faut revenir sur le contexte historique pour comprendre la **transition entre les ducs d'Aquitaine et les Carolingiens**. En 760 PÉPIN le Bref avait imposé la remise d'otages par le duc WAÏFRE duc d'Aquitaine, pour garantir la paix entre les Aquitains et le roi des Francs. Le duc WAÏFRE remit donc à PÉPIN le Bref : ARTALGARIUS et ICTHIER, ses cousins, fils d'HATTON/ATON (supplicié par son frère HUNOLD) c'est-à-dire les petits-fils du duc ODE/EUDES lequel avait fini par s'allier à CHARLES le Martel pour arrêter l'invasion des Sarrasins en 732 à la bataille dite de Poitiers. Ces deux otages aquitains furent donc élevés dans la famille de PÉPIN le Bref avec le jeune CHARLEMAGNE alors âgé de 18 ans. ICTHIER et ARTALGARIUS s'attachèrent donc à CHARLEMAGNE et devinrent ses hommes- liges.

En outre EGINHARD nous apprend que le Palais de CHARLEMAGNE fut réorganisé comme suit :
« *Le grand chancelier présentait au roi toutes les requêtes, notifiait les réponses, expédiait les diplômes et les chartes. Il y eut ITHIER et ARCHAMBAULT* » (ex DARRAS 17, 507). Autrement dit, l'ancien otage remis en 760 par le duc WAÏFFRE à PÉPIN le Bref était devenu l'un des dirigeants de la nouvelle chancellerie franque.

Organisation de l'Empire carolingien
(Ordinatio Imperii)

Face aux razzias des Sarrasins et aux raids des Normands le long de la côte atlantique et en Méditerranée, le flanc Sud de l'Empire fut placé sous l'autorité militaire d'un duc de Gothie (pays régi par la « *lex gotica* » ou de Septimanie, ancienne appellation datant de la colonisation romaine) dont le siège était la cité de Narbonne.

La Gothie était répartie entre les 11 comtés de : Narbonne, Lodève, Maguelone (ou Mauguio en patois), Nîmes, Uzès, Agde et Béziers, Roussillon (formant frontière avec la Marche d'Espagne avec Elne comme chef-lieu), Conflent, Fenouillèdes, Razès et Carcassonne.

La Marche d'Espagne (Marca hispanica) comprenait les territoires mal contrôlés, au Sud de la Septimanie.

Au sein de celle-ci, on identifie :
- le comté de Barcelone assimilé au diocèse de Barcelone, mais sans limite précise au Sud vers Tarragone et le long de l'Ebre, plus ou moins contrôlé par les mahométans.
- le diocèse de Girone divisé en comtés de Bésalu, Gérone, Lampourdan et Empurias;
- le diocèse d'Urgell (au Sud de l'Andorre) divisé en comtés de Cerdagne, d'Urgel et de Pailhas (en pleine montagne jouxtant les vallées d'Andorre);
- le diocèse de Vich (olim Ausone) divisé en comtés de Vich et de Berga;

Cette zone de reconquête était livrée aux razzias réciproques des Sarrasins comme des comtes indigènes réfugiés dans les contreforts des Pyrénées. En conséquence ces territoires étaient souvent couverts des terres abandonnées aux jachères et de hameaux presque déserts (*tierras hiermas*). Les rois carolingiens accordèrent des privilèges aux abbayes et aux habitants des comtés situés au Nord des Pyrénées (en gros le Toulousain et le Béarn) pour repeupler et mettre en valeur les territoires désertifiés entre les montagnes et la côte.

Les Marquis de Gothie ou de Septimanie, nommés par les rois carolingiens, étaient chargés de contrôler cette zone frontalière mouvante entre Narbonne et Nîmes. Cette fonction était à haut risque politique. La carrière des marquis de Septimanie reflète assez bien les soubresauts de la dynastie carolingienne tout court.

Cependant les troupes d'HISHAM I^{er} avaient repris le contrôle de la Narbonnaise ou Septimanie en 793. Cet émir se heurta au duc GUILLEM, dit d'Orange, à Villedaigne, au confluent de l'Orbieu et de l'Aude, sur la route de Carcassonne à Narbonne.

En réaction, les Francs parvinrent à reprendre Barcelone en 801 et CHARLEMAGNE y nomma aussitôt comme gouverneur un certain BÉRA alias BÉRALD, un Goth dont le père était déjà comte du Conflent dépendant du Roussillon. Mais ces conquêtes étaient éphémères de part et d'autre.

CHARLEMAGNE avait pris ses dispositions testamentaires au début de l'an 811 et il les fit contresigner par :
- 8 évêques;
- 4 abbés : Fridugis de Saint-Martin de Tours, Adalung de Lorsch, Angilbert de Saint-Riquier, Irminon de Saint-Germain-des-Prés

et les comtes Wala, Meginher (de Sens), Otulf, Etienne, Unroc, Burnus, Edo, Ercangarius, Geroldus, Bero, Hildigernus, Rocolf

Les comtes nommés par Charlemagne avaient la charge de représenter l'autorité impériale en présidant le tribunal provincial au côté de l'évêque. Ces comtes étaient initialement choisis parmi les grands propriétaires de leur province d'origine. Ils avaient également un rôle de gouverneur militaire. A leur fonction de comte étaient attachés des bénéfices c'est à dire des revenus soit sur des domaines fiscaux soit sur des abbayes. Ces fonctions comtales étaient précaires à l'origine puisque l'empereur pouvait déplacer les comtes d'une province à l'autre de l'Empire ou les révoquer au cours d'une diète (voir le cas du duc CHORSON en Aquitaine). **Ces comtes étaient donc amovibles**.

Parallèlement chaque comte étant généralement le chef d'un clan familial, il en profitait pour implanter sa famille dans la province où il exerçait son gouvernement, d'où des abus et des spoliations. Compte tenu des partages successifs de l'Empire entre les descendants de CHARLEMAGNE et du manque de moyens des rois pour se faire respecter, chaque clan va essayer de conserver ses bénéfices et revenus à titre héréditaire. A la fin de sa vie et pour éviter des révoltes continuelles de ses « fidèles », CHARLES le Chauve va essayer de codifier l'hérédité des bénéfices au profit du fils aîné de chaque comte. C'est l'objet du Capitulaire de Quierzy à l'issue du plaid tenu le 14 juin 877, à 10 km à l'Est de Noyon.

L'Empire carolingien étant organisé en 250 comtés, notre Pays d'Auvergne est divisé en 3 comtés :
1- La « *cité des Arvernes* » correspondant au comté d'Auvergne était subdivisée en quatre « *pagi* » à savoir: Clermont en Auvergne, Brioude, Tallende et Turluron
2- La cité d'Anis ou Velay
3- Le pays des Gallates ou Gévaudan autour de Javols/Mende

Liste des comtes d'Auvergne

I - Sous WAÏFRE, duc d'Aquitaine depuis 745 et défait par les Francs en 761 à Périgueux

1/ VUALDE, frère de Blandin qui suit ;

2/ BLANDIN comte d'Auvergne, envoyé par le duc WAÏFFRE l'an 760, pour défendre l'Auvergne contre la politique hégémonique de PÉPIN le Bref, roi des Francs depuis 751.
Blandin fut fait prisonnier en défendant Clermont d'Auvergne contre les troupes franques, mais il réussit à s'échapper et rejoignit le duc WAÏFFRE pour reprendre la lutte contre les Francs. Il périt dans une bataille qui eut lieu en 763 à Périgueux entre le duc WAÏFFRE et PÉPIN le Bref.

3/ Blandin fut remplacé en Auvergne par un certain **HILPING alias CHILPING** qui fut tué en 765 sur les bords de la Loire, dans un combat avec les troupes franques menées par ADALARD, comte de Chalon-sur-Saône.

II - Sous CHARLEMAGNE (742 à 814) *soit 72 ans***.** Roi des Francs en 768, roi des Lombards en 774, Empereur d'Occident en 800, il décéda le 28 janvier 814 à Aix la Chapelle en Rhénanie.

4/ BERTMUND est nommé comte d'Auvergne vers 774 par Charlemagne ; ce comte BERTMOND avait disparu en 778. En 778 en effet, au retour de l'expédition calamiteuse sur Pampelune en Navarre (déroute des Francs à Roncevaux), Charlemagne partagea le gouvernement de l'ancien duché d'Aquitaine comme suit, mais sous l'autorité militaire du Marquis de Gothie :
- HUMBERT, missus à Bourges, fut remplacé par STURMIUM;
- ITHIER fut nommé à Clermont en Auvergne en 778;
- BULLUM nommé à Anis (lire Le Puy en Velay)
- ROTGAIRE ou ROTGER, comte de Limoges ;
- VIBALDE ou VUIDBORD, comte de Périgueux
- SÉGUIN, déjà comte des Gascons, fut fait comte de Bordeaux;
- CHORSON, nommé à Toulouse;
- AYMON, comte d'Alby ;

5/ ICTHIER est nommé comte d'Auvergne en 778.

On trouve ITHIER abbé de Saint-Martin de Tours en 775, lequel fait un échange de propriétés avec les moines de Mozat à Riom en Basse-Auvergne. ITHIER était cité sur un reliquaire offert par Charlemagne à la cathédrale de Clermont, la 18e année de son règne soit 768 + 18 = 786.
Or dans la liste des chanceliers carolingiens, généralement choisis parmi les clercs, on trouve :

- Badilon, abbé de Saint Martin de Tours 757- 766
- Hithier, abbé de St-Martin de Tours, 776, disparu av. 797
- Radon, abbé de Saint-Vaast, vers 776, disparu avant 797 ;
- Erchambaud (*pour Archambaud*) avant 797 à 812 ;

ITHIER, comte d'Auvergne, est à coup sûr un ancêtre de la lignée des MERCOEUR en Auvergne dont la fortune reposait sur l'exploitation des mines de plomb argentifère principalement en Vivarais et en Gévaudan et sur le monnayage à Brioude.

III- Sous LOUIS le Débonnaire ou le Pieux (778 à 840)

Né en 778 à Chasseneuil en Poitou où il installera sa cour (villa à 10 Km au nord de Poitiers), le jeune LOUIS avait perdu sa mère HILDEGARDE lorsqu'il avait à peine 5 ans. En le nommant roi d'Aquitaine en 806, Charlemagne lui avait assigné quatre résidences ou palais dans lesquels il devait séjourner tous les quatre ans, à savoir Audiac en Saintonge, Chasseneuil en Poitou, Doué en Anjou et Ebreuil sur la Sioule en Auvergne, au Châtelard (probablement sur l'emplacement d'anciens domaines des légions romaines). Chacun de ces territoires avait conservé un vignoble implanté par les colons romains. D'ailleurs Ebreuil avait toujours été considéré comme un fisc royal et était installé sur l'emplacement d'un ancien camp romain entouré d'un massif forestier. Le jeune Louis y séjournait en hiver, d'après Mabillon. Charlemagne lui avait attribué comme tuteurs: BEGON, son quasi beau-frère, et WITIZA dit Benoît-d'Aniane, un Goth, ancien échanson de Charlemagne et responsable de la réforme de la règle monastique dans l'Empire.

D'après ERMOLD le Noir, l'Empereur LOUIS dit le Débonnaire ordonna une nouvelle expédition en août 818 contre les Bretons pour les obliger à payer tribut aux Francs : « *Le cher HELISACHAR accourt joyeusement au devant de (Louis) et ajoute encore à ses trésors* ».

Après le décès de sa première femme ERMENGARDE, le 30 octobre 818, LOUIS le Pieux avait épousé Judith WELF (de Bavière) en février 819. Pour lutter contre les intrigues de LOTHAIRE Ier, son fils aîné issu de son premier mariage, l'empereur LOUIS convoqua l'assemblée de Worms, renvoya HÉLISACHAR et le remplaça par BERNARD dit de Septimanie (fils du duc WILHEM dit Guillaume d'Orange), comte de Barcelone, avec le titre de chambrier ou ostiaire. En outre BERNARD de Septimanie était le tuteur du futur CHARLES le Chauve. Passons sur les ragots colportés par le comte-abbé WALAH insistant sur la ressemblance frappante entre le jeune Charles et Bernard de Septimanie, allant jusqu'à laisser entendre que ce Bernard aurait été l'amant de la nouvelle reine Judith WELF etc. Ambiance !
BERNARD réorganisa la chancellerie de fond en comble avec des hommes à lui, ce qui lui suscita nombre d'ennemis qui finirent par se liguer pour le discréditer, à l'instigation des fils aînés de l'empereur LOUIS.

6/ WARIN alias GARIN, déjà comte de Mâcon et d'Autun, est cité en 819 comme comte d'Auvergne.

Envoyé à Toulouse en 819 pour aider BERENGER, Marquis de Gothie, qui avait été nommé en 817 pour remplacer BÉ à Toulouse, son parent, et lutter contre les Gascons, déjà responsables de l'embuscade de Roncevaux en 778.

Ce comte WARIN ou GARIN était probablement fils d'UNROCH, duc de Frioul, qui avait été l'un des témoins au testament de l'empereur Charlemagne.

En 823 l'empereur LOUIS désigna STABLE, évêque de Clermont en Auvergne, comme *missus* pour arbitrer un différend entre les abbayes de Conques (centre religieux des domaines rouergats primitifs de la future Maison Raymondine) et Notre-Dame de Laon (domaine des premiers rois carolingiens) concernant la propriété de biens fonciers sis à Molompize dans les Montagnes d'Auvergne (Cantal).

Pour essayer de comprendre les évènements, il faut savoir qu'à partir de l'été 825 la coterie qui intriguait autour de LOTHAIRE, fils aîné de l'empereur LOUIS, va contrôler le Palais d'Aix la Chapelle, aux détriments des fidèles de l'empereur destitué.
Le comte WALAH arrive à convaincre LOUIS qu'il faut réformer l'Empire sur le plan administratif et religieux. Mais poussé par Judith WELF, sa seconde épouse, l'empereur LOUIS le Débonnaire rejette les manœuvres du comte-abbé WALAH, et relègue son fils LOTHAIRE en Italie. LOUIS fait alors appel à BERNARD de Septimanie pour reprendre en main le personnel du Palais. Tout ceci se passe au plaid de Worms en août 829. WALAH regroupe les mécontents autour de lui pour préparer une reprise du pouvoir derrière LOTHAIRE.

A la suite de l'échec d'une expédition militaire contre les Bretons, pendant le Carême de 830, ce qui lui valut le qualificatif de « *hâbleur* », BERNARD de Septimanie est désavoué et il s'enfuit à Barcelone. Judith est reléguée dans un couvent à Sainte-Croix de Poitiers ; LOTHAIRE fait envoyer le jeune Charles, son demi- frère, dans un monastère en le destinant à la vie monastique, d'où sa tonsure. L'empereur LOUIS, accablé, ne réagit pas aux initiatives de son fils LOTHAIRE.

Enfin LOUIS reprend les commandes au plaid de Nimègue en octobre 830 et obtient que ses fils, LOUIS le Germanique et PÉPIN, se désolidarisent de leur frère aîné. LOTHAIRE est relégué en Italie et l'empereur LOUIS prend des dispositions prévoyant la création de royaumes indépendants pour ses fils PÉPIN Ier, LOUIS et le jeune CHARLES, au sein d'un empire théorique.

Nouvelle révolte de LOUIS le Germanique en janvier 832, lequel fait main basse sur une partie de l'apanage réservé au jeune CHARLES. L'empereur marche avec son armée sur Augsbourg et obtient la soumission de son fils LOUIS. Puis l'empereur fait arrêter son fils PÉPIN et l'emprisonne à Trêves tandis qu'il attribue le royaume d'Aquitaine au jeune CHARLES le Chauve.

A l'entrevue du « *champ du mensonge* » (le 30 juin 833 au Sud de Colmar en Alsace), l'empereur LOUIS se retrouve seul face aux partisans de ses fils et il doit se remettre entre les mains des conjurés menés par LOTHAIRE. Il est interné à Saint-Médard de Soissons, Charles à Prum et la reine Judith à Tortona en Piémont. LOTHAIRE se proclame empereur.

Enfin LOUIS le Pieux est rétabli le 1er mars 834 à Saint-Denis tandis que LOTHAIRE s'enfuit à Vienne en Dauphiné. L'empereur reçoit la soumission de ses fils LOUIS et PÉPIN. Enfin, au plaid de Worms en mai 839, LOTHAIRE fait sa soumission à son père lequel procéda à un nouveau partage de l'empire.

En mai 839 l'empereur LOUIS dut intervenir militairement pour soumettre l'Auvergne où se maintenaient les partisans du fils de PÉPIN Ier. L'empereur obligea quelques notables à prêter hommage à son jeune fils CHARLES le Chauve, alors âgé de 15 ans.

L'empereur LOUIS dut encore organiser une nouvelle expédition militaire contre son fils LOUIS le Germanique, toujours révolté, mais l'empereur mourut d'épuisement le 2 juin 840 près de Mayence. Il avait 62 ans ;

7/ GERALD alias GEROLD, comte d'Auvergne de Noël de 839 à juin 841.
Depuis Poitiers, pays de son enfance, où l'Empereur passait la Noël 839, LOUIS le Débonnaire redistribua les comtés à des fidèles sûrs. C'est ainsi que GERALD alias GEROLD, alias GÉROUD, fut confirmé en tant que comte d'Auvergne en remplacement du comte WARIN ou GARIN lequel venait d'être nommé comte de Toulouse pour remplacer BERANGER décédé en 835.

En parallèle PÉPIN II, manipulé par BERNARD de Septimanie, venait de succéder en 838 à son père PÉPIN Ier comme roi d'Aquitaine, mais CHARLES le Chauve voulait reprendre le royaume d'Aquitaine à son profit comme étant de son héritage.

D'après l'*Histoire du Languedoc* de Dom DEVIC et Dom VAISSÈTE, un GUILLAUME aurait succédé à son frère ou beau-frère GERALD au comté d'Auvergne peu après juin 841.
D'ailleurs maints auteurs ont cru bon de lire « GIRARD » parce qu'ignorant le prénom GIRALD ou GÉRALD ou GÉRAUD toujours porté en Haute-Auvergne, en mémoire de Saint-Géraud d'Aurillac..

D'après les notes généalogiques publiées en Espagne par le Baron Hervé PINOTEAU, ce comte GERALD/GEROLD devenu comte d'Auvergne en 839 était l'un des enfants de HADRIEN, comte de Vintzgau et de Wialdruth, tous deux cités dans des chartes des abbayes de Lorsch et de Fulda en 821 et 824 (d'après des traductions et des recherches publiées en Allemand à la fin du XIXe siècle, donc dans l'atmosphère de la guerre Franco-Prussienne)

Or ce comte (H)ADRIEN était le frère d'HILDEGARDE dite de Vintzgau, mariée en 772 à CHARLEMAGNE. Leurs nombreux enfants étaient donc cousins germains du Roi-Empereur LOUIS le Débonnaire.

WIALDRATH alias WALDRATE, mère des comtes GEROLD, EUDES et GUILLAUME serait une sœur de WITBURGIS alias GUIBOURGE, épouse du Comte WILHELM, futur St-GUILLEM de Gellone. (voir Raoul de WARREN et Hervé PINOTEAU).

Ce comte GEROLD avait été nommé duc de la Marche Orientale (face aux Slaves) entre 811 et 832. Il figure comme témoin au testament de CHARLEMAGNE en 811. Il avait épousé vers 814/818 HILDEGARDE, fille de l'Empereur LOUIS le Débonnaire et de IRMENGARDE dite de Hesbaye, sa première épouse.

Lors de la révolte de ses fils issus de son premier mariage, LOUIS le Pieux réussit à lancer une armée contre eux et après avoir repris le pouvoir, il fit enfermer PÉPIN Ier à Trèves. En 832 l'empereur LOUIS attribua le royaume d'Aquitaine au jeune CHARLES le Chauve, issu de son second mariage avec JUDITH WELF.

LOUIS le débonnaire avait été libéré du cloître de Saint-Médard de Soissons grâce au concours de WARIN ou GARIN comte d'Auvergne et de Mâcon et d'un certain comte BERNARD. Ce dernier BERNARD pourrait être Bernard dit de Septimanie, fils du duc GUILHEM, fondateur de Gellone et parent par alliance du comte WARIN.

Peu après le plaid de Worms de mai 839, LOUIS le débonnaire dut intervenir militairement en Auvergne et il se serait présenté devant Clermont en Auvergne où se maintenaient des partisans du fils du roi PÉPIN Ier d'Aquitaine. L'Empereur LOUIS obligea quelques notables à prêter hommage à son dernier fils CHARLES le Chauve, âgé de 15 ans passés.

IV - Sous CHARLES le Chauve (823 à 877), né en juin 823 et proclamé majeur au cours d'une cérémonie célébrée en septembre 838 à Quierzy sur Oise.
GEROLD comte d'Auvergne fut tué le 25 juin 841 pendant la bataille de Fontenay en Puisaye, remportée de peu par les partisans de CHARLES le Chauve, roi depuis 840, mais issu du second mariage de LOUIS le Débonnaire avec Judith WELF dite d'Altorf. Dans cette bataille fratricide CHARLES le Chauve était allié à son demi-frère LOUIS dit le Germanique (né en 806) contre LOTHAIRE Ier, Empereur depuis 840 et allié à son neveu PÉPIN II .

BERNARD de Septimanie, dit l'Ostiaire, avait assisté de loin au choc de la bataille de Fontenay et avait attendu de connaître l'issue du combat pour envoyer son fils aîné, Guillaume (frère aîné du futur Bernard PLANTEVELUE) pour réclamer un héritage de son oncle Thierry en Autunois (Bourgogne) et en prêter hommage au vainqueur, CHARLES le Chauve.
Cette bataille de Fontenay frappa les contemporains concernés parce qu'elle laissa de nombreux tués parmi les combattants d'origine franque (dite en Français « *aristocratie de l'Empire Franc* » et nécessairement tous plus ou moins apparentés). L'écho de ces évènements arriva aux oreilles de DODANE, l'épouse de BERNARD de Septimanie, en résidence forcée à Uzès. En fait ce combat dut mettre aux prises pas plus d'un millier d'hommes.

Rappelons que ce BERNARD de Septimanie avait été le tuteur du jeune CHARLES le Chauve et que ses ennemis politiques (lire le comte WALAH et LOTHAIRE Ier) faisaient courir le bruit qu'il était le confident et même l'amant de la nouvelle reine, Judith WELF, mère du roi CHARLES le Chauve.
L'Auvergne était alors revendiquée à la fois par PÉPIN Ier puis par son fils PÉPIN II et par CHARLES le Chauve. De ce fait, chacun des rois en compétition voulait nommer le bénéficiaire du comté d'Auvergne d'où une nouvelle source de confusion dans la chronologie des comtes d'Auvergne.

8/- En 843 Pépin II nomma comte d'Auvergne **HERVÉ, fils de RAYNAUD de Herbauges** (Pays Nantais), lui-même tué dans le parti du roi CHARLES à la bataille de Fontenoy-en-Puisaye en juin 841.

Dans un combat contre le comte LAMBERT, cet HERVÉ fut tué à son tour vers 844 en même temps que BERNARD le Poitevin comte d'Angoulême, celui-ci laissant une veuve nommée BLICHILDE. Ce comte LAMBERT venait d'être évincé du comté de Nantes par CHARLES le Chauve au profit de ROBERT le Fort. Ce LAMBERT va continuer à lutter contre les Francs et tous les partisans de CHARLES le Chauve et il va s'allier pour cela à NOMINOÉ, roi des Bretons. Ce NOMINOÉ meurt à Vendôme en 850.

9/ D'après l'*Histoire du Languedoc* HERVÉ aurait été remplacé vers 844 au comté d'Auvergne par **ETIENNE**, fils du comte HUGUES de Tours dit le Méfiant et de BAVA. En 848, CHARLES le Chauve mit le siège devant Clermont, mais ne réussit pas à en chasser ETIENNE nommé par LOTHAIRE, fils aîné de l'empereur LOUIS, mais né de son premier lit avec ERMENGARDE. ETIENNE resta donc comte d'Auvergne de 844 à 863, soit par usurpation soit par arrangement avec BERNARD le Vieux, devenu son beau-frère par la main gauche, puisque l'un et l'autre avait besoin d'intervenir dans des comtés fort éloignés les uns des autres.
Ce comte ETIENNE était le beau-frère d'une part de LOTHAIRE I^{er} (lui-même marié en 821 à ERMENGARDE l'une des fille du comte HUGUES de Tours) et d'autre part du duc GIRART de Roussillon (marié à Berthe une autre fille d'HUGUES le méfiant)
On sait qu'il intervint en Septimanie aux côtés du Marquis ODALRIC entre 852 et 855 et qu'il fut tué vers 864 en défendant la ville de Clermont. En 855 après la « *défection* » d'ODALRIC, le roi CHARLES le Chauve doit nommer un nouveau Marquis en la personne d'HUMFRED, gendre du comte WARIN ou GARIN comte d'Auvergne et de Mâcon

10/ Dès 849, Warin, comte de Mâcon, d'Autun, puis duc de Bourgogne, avait cédé le comté d'Auvergne à son gendre **BERNARD dit le Vieux** (à identifier avec Bernard le Veau de la Maison raymondine plutôt qu'avec un « frère » du comte ECCARD). En mai 849 le comte BERNARD dit d'Auvergne et sa femme LIUTGARDE/ LIEUGARDE font donation à Saint-Julien-de-Brioude d'une chapelle sise à Mouret près de Chalignargues en Cantal.

En même temps le comte BERNARD et LIUTGARDE offrent à la basilique de Saint-Julien une croix précieuse portant l'inscription : « *In Christi Nomine et in Honore Sancti Iuliani Martyris Hanc Crucem Bernardus Comes et Liutgardis coniux Fieri iusservnt* **»**

En 869 WARIN II, l'un des enfants du duc WARIN ci-dessus, cédait ses droits sur l'Auvergne à son beau-frère BERNARD le Vieux (qualifié de « *Vitellus* » ou veau par HINCMAR évêque de Reims), fils de RAYMOND comte du Rouergue et de BERTHEIZ. Cette Berthe était fille de Rémi et d'Arsinde, tous deux inconnus par ailleurs.

BERNARD réorganisa la chancellerie de fond en comble avec des hommes à lui, ce qui lui suscita nombre d'ennemis qui finirent par se liguer pour le discréditer, à l'instigation des fils aînés de l'empereur LOUIS.

En 848 le roi CHARLES le Chauve se présenta en Basse Auvergne mais il ne se sentit pas assez puissant pour pouvoir assiéger et prendre la ville de Clermont, tenue par le comte Etienne. On retrouve le comte WARIN Ier cité en 851 comme recteur de Flavigny en Bourgogne, ce qui traduit bien qu'il s'était retiré des affaires publiques. Il devait être alors âgé d'environ 55 ans ce qui était un âge respectable pour l'époque (à moins qu'il ne s'agisse de son fils homonyme et abbé de Brioude).
En 851 BERNARD d'Auvergne est cité comme comte et *missus* du roi Charles dans un jugement tenu à Langeac au sujet d'un différend territorial dans la viguerie de Chanteuges.
En 852 à Conques en Rouergue (domaine de la Maison raymondine) c'est l'Empereur LOTHAIRE I^{er} qui est reconnu dans les actes publics. Autrement dit ce comte BERNARD d'Auvergne dit le Vieux n'était pas un « fidèle » de CHARLES le Chauve mais plutôt de LOTHAIRE Ier son frère aîné et son ennemi mortel.
BERNARD d'Auvergne est assassiné durant l'été 852.

11/ ETIENNE, fils d'HUGUES le méfiant qui épousa une fille de RAYMOND I, comte de Rouergue et de Toulouse, fut installé au comté de Clermont vers 859. Il passa une grande partie de sa vie à lutter contre les Normands qui le tuèrent sur les remparts de Clermont, vers 864, après avoir remonté la Loire puis l'Allier avec l'aide de partisans bretons.

12/ BERNARD PLANTEVELUE, ainsi nommé en raison de son abondante chevelure, fils cadet de BERNARD de Septimanie et de DODANE, fut marié vers 870 à ERMENGARDE, fille de BERNARD le Vieux ou le veau de la future maison de Toulouse. Celle-ci fit des donations pour fonder l'abbaye bénédictine de femmes de Blesle. (Haute-Loire actuelle)
Il fut comte d'Auvergne de 872 jusqu'à sa mort, en 885 ou 886. Comme son père, il complota contre le pouvoir carolingien, puis après la mort de CHARLES le Chauve en 877, tenta de manipuler LOUIS II le Bègue et fut nommé tuteur de ses deux fils.

V- Sous LOUIS le Bègue et ses successeurs

13/ GUILLAUME le Pieux

Son père avait confié son éducation à GEROLD/GÉRAULD d'Aurillac, qui se disait son *propinquus* mais Géraud refusa toujours de faire allégeance au duc GUILLAUME.
Ce dernier succéda à son père BERNARD PLANTEVELUE en 886. Son appellation tient à ce qu'il fut le fondateur du monastère de Cluny car il hérita, outre de l'Auvergne, d'immenses territoires s'étendant de Bourges à Narbonne, et notamment du comté de Macon.
Le duc GUILLAUME le Pieux avait épousé ENGELBERGE fille du comte BOSON comte du Viennois (879-888) et d'ERMENGARDE. Ce comte BOSON avait épousé ERMENGARDE, sœur de LOUIS l'Aveugle, roi de Provence (890- 928).
Le duc GUILLAUME eut pour postérité:
- BOSON mort en bas âge;
- une fille mariée à ROTBOLD (Roubaud) l'Ancien, fils de BOSON comte d'Arles, Marquis de Toscane, mort en 936. d'où GUILLAUME le Libérateur de la Provence, sans postérité
  et BOSON comte de Provence en 949 marié à CONSTANCE fille de CHARLES-CONSTANTIN..

Devant l'anarchie et la lutte ouverte entre les derniers rejetons de CHARLES le Chauve et les Robertiens, Guillem le Pieux s'autoproclama duc d'Aquitaine en 909, ce qui irrita fort GERAUD d'Aurillac. Le comte EUDES de Paris tenta de le soumettre à son autorité, mais n'y parvint pas.

Il demeura comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine jusqu'à sa mort le 6 juillet 918.

14/ En l'absence d'héritier direct, le comté d'Auvergne fut attribué à **GUILLAUME Tête d'Etoupe, fils d'EBLES MANZER,** par le fils héritier de CHARLES le Simple, LOUIS d'Outre-Mer (ainsi nommé parce qu'il était né en Angleterre chez son grand-père maternel).
Après divers épisodes, il finit par se faire reconnaître duc d'Aquitaine à l'assemblée d'Ennezat, en Limagne, en présence d'Etienne, évêque de Clermont, en 952.

L'Auvergne prise dans les intrigues chez les héritiers de Charlemagne.

Compte-tenu du fait que les personnages cités avant l'an 1000 ne sont désignés que par leur surnom et qu'il n'y a pas d'orthographe, il faut repérer ces personnages historiques d'après leurs fonctions, leurs titres et/ou le nom de leur mère ou de leur femme..
Par ailleurs, la qualification en latin « *filius* » signifie aussi bien fils que beau-fils tandis que « *frater* » peut signifier aussi bien frère que beau-frère, d'où il résulte une ambivalence dans les essais de reconstitution des généalogies carolingiennes.

En outre, ces officiers de la Couronne avant la lettre pouvaient être déplacés, ou intervenir pour leur propre compte, dans des provinces éloignées les unes des autres, à une période de grands bouleversements et d'instabilité politique chronique, donc difficile à interpréter de nos jours. **Ces comtes étaient donc précaires et amovibles**. Ils avaient un devoir de fidélité envers leur souverain et en contrepartie ils en recevaient des honneurs ou bénéfices. On assiste d'une part à une prise en mains des grands domaines fonciers du Nord de la France jusqu'à la Loire, puis progressivement dans la vallée du Rhône et en Aquitaine, par les lignages d'origine austrasienne et franque.

Les traités de partage successoraux entre les fils de LOUIS le Pieux obligèrent certaines familles austrasiennes à quitter leurs domaines d'origine, près de la vallée du Rhin, pour se transplanter en Neustrie ou Francie occidentale, en fonction du devoir de fidélité personnelle envers leur seigneur-roi. En effet, il y avait déjà eu des conflits d'intérêts entre les héritiers de PÉPIN le Bref c'est à dire entre CHARLEMAGNE et CARLOMAN et le remariage de LOUIS le Débonnaire allait ébranler sérieusement la notion même d'Empire, cautionnée par le Pape.

Le décès de LOUIS le Pieux, le 20 juin 840 sur le Rhin près de Mayence, obligea ses trois fils survivants à négocier pour arrêter des luttes fratricides face aux invasions des barbares sur les frontières extérieures, c'est à dire les Marches de l'Empire. Au cours de ces conférences les experts des trois rois eurent beaucoup de difficultés à dresser une liste des comtés qu'il allait falloir répartir entre les trois royaumes. La conclusion en fut le traité de Verdun en 843: LOTHAIRE conservait le titre d'Empereur avec le royaume d'Italie. Après plusieurs phases armées, le titre d'Empereur deviendra purement nominal.

Ce partage de l'Empire de Charlemagne va contraindre les grands lignages à choisir leur camp puisqu'ils ne pouvaient prêter serment de fidélité qu'à un seul roi. Ce fut le cas, entre autres, pour la famille des Rutpert dits Robertiens qui durent abandonner la vallée du Rhin entre 836 et 840 (mort de l'Empereur LOUIS le Débonnaire) pour s'installer dans la vallée de la Loire où le comte ROBERT avait reçu mission de défendre la Marche de Bretagne en Anjou. Chaque souverain essayait de se constituer un réseau de « fidèles » dans son royaume moyennant l'attribution de certains « honneurs » c'est à dire les bénéfices de certains comtés ou de biens ecclésiastiques. De leur côté les chefs de clans tentaient de rendre héréditaires dans leur famille les comtés ou honneurs qui leur avaient été attribués. Bien entendu chaque mutation de ces honneurs d'un clan à l'autre donnait lieu à une lutte sur le terrain. En toile de fond se déroulent des luttes entre les Francs eux-mêmes et les anciennes familles « indigènes » progressivement francisées.

On peut suivre ainsi des vendettas sur plusieurs générations dans la famille de Saint-Guillem de Gellone d'origine purement austrasienne, c'est à dire franque. L'Austrasie était le royaume central d'implantation des Francs, situé entre la vallée du Rhin, le pays d'Hesbaye et le pays messin.

Le pouvoir carolingien devait faire face à des révoltes continuelles de peuples mal soumis et à des incursions de Normands ou Danois de plus en plus entreprenants dans les embouchures sur l'Atlantique. Il est néanmoins indispensable de se munir de solides repères pour ne pas se perdre dans l'Empire des Carolingiens, à savoir un tableau synoptique de la descendance connue de Charlemagne, ce qui n'est déjà pas si simple. En effet un contemporain et parent de Charlemagne par sa mère comme NITHARD, écrivant la vie des fils de l'Empereur Louis le Pieux, s'embrouille dans la chronologie des évènements qu'il essaye de relater à la fin de sa vie, du haut de la colline de Saint-Cloud.

Il est donc absolument nécessaire de reconstituer la descendance connue de Charlemagne comme lignage de référence pour encadrer les générations qui interviennent dans les évènements le plus souvent guerriers. C'est bien la seule façon de repérer des incohérences de dates lorsqu'il s'agit d'homonymes.

Critères de vraisemblances : un comte de l'époque carolingienne ne peut intervenir dans les événements politiques sur une période supérieure à 50 ans car sa vie publique et le plus souvent guerrière ne pouvait pas commencer avant l'âge de 15/16 ans ce qui correspond déjà à une durée de vie de plus de 66 ans.

Il faut donc faire la chasse aux incohérences qui proviennent souvent d'une lecture fautive ou d'une interprétation abusive d'un texte ou d'une homonymie dans une même famille .Les déductions ne deviennent fiables ou vraisemblables que lorsque l'on a éliminé toutes les contradictions internes des différentes citations. L'étude synoptique des lignées des comtes carolingiens met en évidence une forte endogamie contre laquelle les évêques essayèrent de lutter.

En résumé pour essayer de comprendre les événements il faut sans cesse intégrer l'histoire familiale des personnages dans les chroniques officielles, partiales et partielles par définition.

Personnages et familles

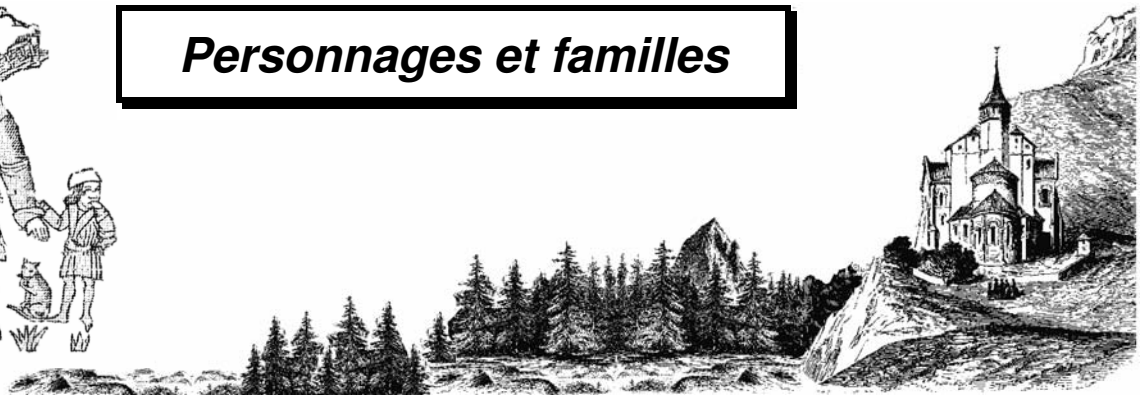

LE COMTE DE MONTLOSIER

par Jean Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Dans l'effervescence qui a suivi le retour des Bourbons en 1815, entre les deux blocs constitués par les partisans d'un retour à l'Ancien Régime et les tenants d'un libéralisme à l'anglaise, quelques fortes personnalités restées fidèles à la monarchie traditionnelle, mais estimant nécessaires certaines réformes libérales, se sont rendues suspectes à l'un et l'autre camp. Le cas le plus célèbre est celui de CHATEAUBRIAND.

Ce fut aussi la destinée du comte de MONTLOSIER que Chateaubriand appelait son « cher et vieil ami », tout en réservant pour ses Mémoires les commentaires plus nuancés que l'on pourra lire ci-après.

François Dominique de REYNAUD, fils de Michel-Amable, seigneur de Cofolent et de Marguerite-Agnès de RIGAUD, est né à Clermont, 17 rue Sainte-Claire, le 16 avril 1755, dans une famille nombreuse, noble mais peu fortunée.
Il prendra plus tard le nom sous lequel il est plus connu : celui d'une terre dont il hérita au pied des puys de la Vache et de Montchal, appelée MONTLOSIER.

Après le temps des précepteurs, il poursuivit sa scolarité au collège de Clermont où les moines augustins avaient succédé aux Jésuites, puis, à 14 ans, il entra chez les sulpiciens pour faire sa théologie. Curieux de tout, il se nourrissait aussi bien des sermons de Bourdaloue que des ouvrages de Voltaire, Rousseau, Diderot ou d'Alembert.

A 20 ans, il allait de temps à autre à Paris où il aimait se rendre au théâtre et rencontrer des personnalités comme FRANKLIN. Comme lui, il avait une grande curiosité scientifique, et il se fit tout d'abord connaître par sa *Théorie des volcans d'Auvergne* qui parut en janvier 1789.

Il s'était marié en 1780 avec une veuve plus âgée que lui qui était propriétaire d'un domaine voisin et qui décéda en 1787. Le couple n'eut pas d'enfant. Il n'avait donc aucune charge familiale lorsqu'il s'engagea en politique.

Le politique

Montlosier assista à l'ouverture des États Généraux en mai 1789 avec un grand espoir de changement, mais ne vint siéger à l'Assemblée Nationale qu'en septembre comme député de la noblesse d'Auvergne, après la démission du marquis de LA ROUZIERE. Il y retrouva notamment des auvergnats comme MALOUET, LAFAYETTE, GAULTIER de BIAUZAT, mais aussi des ténors qu'il avait déjà rencontrés auparavant comme SIEYES ou le vicomte de MIRABEAU.

Au début, il se défiait beaucoup de MALOUET, député du tiers-état de Riom, qui s'était prononcé en faveur du doublement du tiers et du vote par tête et avait adhéré avec enthousiasme au Serment du Jeu de Paume. Très vite cependant, les deux hommes s'apprécièrent et ils se lièrent d'une solide amitié au début de 1790, à la suite d'un incident survenu lors de la réunion des députés d'Auvergne destinée à fixer les limites des nouveaux départements auvergnats.

Dans cette réunion particulièrement agitée, Jean-Antoine HUGUET, député du tiers-état du bailliage de Clermont et maire de Billom, traita MALOUET d'intrigant et fut provoqué en duel par MONTLOSIER qui lui infligea une blessure, heureusement non mortelle

MONTLOSIER demeurait néanmoins sur ses positions : il n'était pas favorable à l'abolition de la noblesse héréditaire et se ralliait à un dispositif constitutionnel avec deux chambres à condition que l'une d'elle soit réservée à la noblesse comme en Angleterre.

En 1790, il publia un *Essai sur l'art de constituer les peuples* dans lequel il reconnaît que la Révolution a apporté un certain nombre de bienfaits, mais affirme que, dans l'intérêt de la liberté, il faut maintenir des barrières contre le despotisme telles que les privilèges des provinces, les prérogatives de la noblesse, le bicamérisme, l'autorité des Parlements. Il ne revint pas sur le jugement qu'il porta sur la Grande Peur de juillet 1789 et l'abolition des privilèges qui suivit : « *L'œuvre des brigands fut sanctionnée par un autre brigandage appelé la nuit du 4 août ».*

Après Varennes, MONTLOSIER n'admet pas que le roi puisse mettre tous ses espoirs dans l'intervention de forces étrangères. A l'issue de la Constituante, au vu de l'évolution des évènements, il estime néanmoins préférable d'émigrer. Il gagne Coblence où il est reçu plutôt fraîchement et même considéré comme un renégat.

Il s'établit à Londres en 1794 où il se lie avec CHATEAUBRIAND et est désigné pour diriger l'une des publications de l'immigration *Le Courrier de Londres*. Dans une brochure publiée en 1796, il écrit : « *Le plus grand obstacle que je vois à la royauté, ce sont les royalistes*…» car il constate que ceux-ci sont animés du seul désir de vengeance.

En 1802, il rentre en France et TALLEYRAND le recrute comme attaché au Ministère des Affaires Extérieures avec pour mission de faire des rapports sur l'état de l'opinion et d'écrire une *Histoire de la Monarchie* qui mette en valeur le rôle de NAPOLÉON dans la reconstruction de la société après l'épisode révolutionnaire. Sur ce point, il se montra si réservé que l'ouvrage ne fut pas autorisé à paraître.

A la Restauration, fidèle à ses idées royalistes, MONTLOSIER se rallie à Louis XVIII, mais celui-ci se méfie tout autant que Napoléon de cet esprit indépendant et frondeur. Il autorise toutefois la publication de *De la monarchie française,* qui fait l'éloge de la féodalité.

MONTLOSIER part alors vivre sur ses terres à Randanne. Il passe les hivers à Clermont, voyage durant les beaux jours et publie de nombreux écrits. En 1823, il participe à la création de la Société académique de géologie, minéralogie et botanique d'Auvergne, qui fusionnera avec d'autres sociétés savantes et donnera naissance à la Société des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Il en sera élu Président et le restera jusqu'à sa mort (1838).

Mais il continue à suivre attentivement la vie politique, et y reprend même une participation active sous la Monarchie de Juillet. En 1830, il est élu conseiller général du Puy-de-Dôme. En 1832, il entre à la Chambre des Pairs où il intervient régulièrement jusqu'en 1838, date à laquelle son état de santé le contraint de rester en Auvergne.

Le chrétien

En janvier 1791, prenant la défense des évêques-députés qui refusaient de prêter serment à la Constitution civile du clergé, il fit preuve, à la tribune, d'une éloquence qui marqua les esprits. « *Je ne crois pas, quoi qu'on puisse faire, qu'on parvienne à forcer les évêques à quitter leurs sièges. Si on les chasse de leurs palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri ; si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois. C'est une croix de bois qui a sauvé le monde*. »

Avant de partir en exil, il participe à la rédaction du journal *Les actes des Apôtres*.

Les démêlés de ce chrétien convaincu avec l'Église prennent toute leur ampleur alors qu'il est déjà âgé de 70 ans.

Inquiet du progrès des tendances ultramontaines, il publie en 1825 un *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*. Il s'agit d'un pamphlet au vitriol contre les Jésuites de la part d'un croyant qui refuse l'immixtion du religieux dans la politique. Il dénonce une force obscure à vocation politico-religieuse : « *la Congrégation* ».

« Les forces de la Congrégation sont immenses ; elles se composent d'abord du parti jésuitique dont le Centre est à Rome, à l'École de Sapience. Après le parti jésuitique, un autre appui important de la Congrégation est le parti ultramontain. A côté de celui-ci se tient un troisième parti … le parti prêtre. Il est composé de ceux qui, à tout risque et à tout péril, veulent donner la société au Sacerdoce. »

Il est clair que son gallicanisme est un moyen de lutter contre les tentatives du clergé d'empiéter sur le domaine politique, comme cela avait déjà été le cas sous l'Ancien Régime.

Son décès intervient le 9 décembre 1838 à son domicile clermontois, 22, rue de l'Hôtel-Dieu. Sur son lit de mort, il refuse de signer un document rétractant ses écrits anticléricaux comme l'exige l'évêque avant qu'il ne reçoive les derniers sacrements. Il n'a donc droit qu'à des obsèques civiles et le cortège passe place de Jaude devant les portes grandes ouvertes de l'église des Minimes, mais beaucoup de prêtres sont présents dans le convoi qui le mène à sa dernière demeure. La décision de l'évêque est si contestée que le préfet juge bon d'interdire toute messe de minuit dans certains secteurs le 24 décembre afin de préserver l'ordre public.

Il repose désormais dans les bois attenant à son château à Randanne sur la commune d'Aydat

Sous la Restauration, il avait longuement séjourné dans sa propriété de Randanne et avait fait de ce qui était au départ un véritable désert, un domaine fertile et boisé après plusieurs années de travail. Il se fit à cette occasion le chantre d'une agriculture nouvelle associant la mise en valeur forestière des landes avec une activité pastorale.

Sa chapelle funéraire se situe dans un bois situé derrière le château qui appartient toujours à la famille. Le château lui-même a été acheté par le Conseil Général qui y a installé le siège du Parc régional des Volcans d'Auvergne

(les clichés page suivante sont dus à Jean BLANC)

Sa chapelle funéraire à Randanne *(Cl. Jean BLANC)*

Intérieur de la chapelle *(Cl. Jean BLANC)*
« C'est une Croix de Bois qui a Sauvé le Monde »

En conclusion

L'homme politique comme le chrétien est un personnage difficile à saisir car plein de contrastes comme le montre CHATEABRIAND dans le portrait qu'il dresse de lui.

C'est un aristocrate qui présente des aspects libéraux et même démocrates, qui dénonce tout autant « *la faiblesse et l'aveuglement d'un seul* » qui caractérisait le régime avant la Révolution que « *la fureur et l'aveuglement de tous* » qui lui a succédé. C'est un chrétien, mais aussi un philosophe qui n'hésite pas à s'opposer au clergé qu'il souhaite tenir en dehors de la sphère politique.

En tout cas, son indépendance d'esprit et son goût de la polémique justifient pleinement la formule qu'employa à son égard son ami le baron de BARANTE, lorsqu'il affirma qu'il était *« le seul volcan d'Auvergne encore en activité* ».

_____

(**N.B.** Un autre Auvergnat se fit remarquer à l'époque pour son hostilité aux Jésuites : l'abbé de PRADT, né à Allanche (15) en 1759, devenu archevêque de Malines en 1809, auquel les AD du Cantal consacrent une exposition visible en ligne dans les « Musardises ».
L'abbé de PRADT eut droit aussi aux commentaires de Chateaubriand, mais ceux-ci étaient sans appel puisqu'il le considérait comme *« un saltimbanque mitré »*)

_____

Avec mes remerciements à Marie-Claude CHASTEL (cghav-468) pour les renseignements transmis et à Jean BLANC pour les photographies aimablement mises à notre disposition

_____

Page suivante : bonnes pages des *Mémoires d'Outre-Tombe* de CHATEAUBRIAND avec ses opinions sur MONTLOSIER et sur l'Abbé DELILLE.

Ascendance (selon Remacle)

1- François-Dominique de REYNAUD, ° 16.04.1755 Clermont et baptisé à St-Adjutor

2- Michel-Amable de REYNAUD de Blanchefort, °14.05.1712 Miremont, + 03.03.1769 Clermont, x 19.08.1738 Clermont
3- Marguerite-Agnès de RIGAUD de Malefroy

4- Joseph de REYNAUD, seigneur de Cofolent, ° 15.05.1669 Miremont, x Cm 06.06.1711
5- Françoise DENIS, + 22.11.1724 Miremont
6- Jean-Baptiste de RIGAUD, sgr de Malfroy, capitaine d'infanterie
7- Madeleine du FLOQUET

8- Thomas de REYNAUD, sgr de Barthelat, ° 1632, capitaine d'infanterie dans le régiment du duc de Mercœur, x2, + cm 20.08.1668
9- Rose de BLANCHEFLEUR, + 17.07.1708 Miremont
10- Michel DENIS, notaire royal d'Espinasse, bailli de Rochedagoux, Miremont et Confolent

Descendance

François de REYNAUD, comte de Montlosier, épousa le 23.07.1782 à Nébouzat Jeanne-Marie de SERVIÈRES (+ 1789). Pas de descendance.
Avec Ernestine de BLANCHEFLEUR, *il eut un fils naturel qu'il reconnut et adopta :*
François-Dominique de REYNAUD, Cte de Montlosier,
° 15.02.1809 Paris, + 16.09.1863 Clermont-Fd,
x 22.09.1835 St-Ours, Marie de REYNAUD

François de REYNAUD, comte de Montlosier
° 02.09.1836, + 16.04.1885
x 08.01.1867 Jeanne DEMARCAY

Françoise Joséphine de REYNAUD
° 02.09.1868 Clermont,
x 02.09.1893 Clermont
Henri-Gilbert de BEGON, marquis de Larouzière

LE COMTE DE MONTLOSIER ET L'ABBÉ DELILLE VUS PAR CHATEAUBRIAND

Extrait des MEMOIRES D'OUTRE-TOMBE (Livre 11, Chapitre 2)

MONTLOSIER était resté à cheval sur la renommée de sa fameuse phrase de la *croix de bois*, phrase un peu ratissée par moi, quand je l'ai reproduite, mais vraie au fond. En quittant la France, il se rendit à Coblentz : mal reçu des Princes, il eut une querelle, se battit la nuit au bord du Rhin et fut embroché. Ne pouvant remuer et n'y voyant goutte, il demanda aux témoins si la pointe de l'épée passait par derrière : « *De trois pouces* », lui dirent ceux-ci qui tâtèrent. « *Alors ce n'est rien* » répondit Montlosier : « *Monsieur, retirez votre botte*.»

Montlosier, accueilli de la sorte pour son royalisme, passa en Angleterre et se réfugia dans les lettres, grand hôpital des émigrés où j'avais une paillasse auprès de la sienne. Il obtint la rédaction du *Courrier français* [1] Outre son journal, il écrivait des ouvrages physico-politico-philosophiques : il prouvait dans l'une de ses œuvres que le bleu était la couleur de la vie par la raison que les veines bleuissent après la mort, la vie venant à la surface du corps pour s'évaporer et retourner au ciel bleu : comme j'aime beaucoup le bleu, j'étais tout charmé.

Féodalement libéral, aristocrate et démocrate, esprit bigarré, fait de pièces et de morceaux, Montlosier accouche avec difficultés d'idées disparates ; mais s'il parvient à les dégager de leur délivre, elles sont quelquefois belles, surtout énergiques : anti-prêtre comme noble, chrétien par sophisme et comme amateur des vieux siècles, il eut été, sous le paganisme, chaud partisan de l'indépendance en théorie et de l'esclavage en pratique, faisant jeter l'esclave aux murènes, au nom de la liberté du genre humain.. Brise-raison, ergoteur, raide et hirsute, l'ancien député de la noblesse de Riom se permet néanmoins des condescendances au pouvoir ; il sait ménager ses intérêts, mais il ne souffre pas qu'on s'en aperçoive, et met à l'abri ses faiblesses d'homme derrière son honneur de gentilhomme. Je ne veux pas dire du mal de mon *Auvergnat fameux*, avec ses romances du *Mont d'Or* et sa polémique de la *Plaine* ; j'ai du goût pour sa personne hétéroclite. Ses longs développements obscurs et tournoiements d'idées, avec parenthèses, bruits de gorge et *oh ! oh* ! chevrotants, m'ennuient (le ténébreux, l'embrouillé, le vaporeux, le pénible me sont abominables) ; mais, d'un autre coté, je suis diverti par ce naturaliste des volcans, ce Pascal manqué, cet orateur de montagnes qui pérore à la tribune comme ses petits compatriotes chantent au haut d'une cheminée ; j'aime ce gazetier de tourbières et de castels, ce libéral expliquant la Charte à travers une fenêtre gothique, ce seigneur pâtre quasi marié à sa vachère, semant lui-même son orge parmi la neige, dans son petit champ de cailloux ; je lui saurai toujours gré de m'avoir consacré, dans son chalet du Puy-de-Dôme, une vielle roche noire, prise d'un cimetière des Gaulois par lui découvert..

_____

L'abbé DELILLE, autre compatriote de Sidoine Apollinaire, du chancelier de L'Hospital, de La Fayette, de Thomas, de Champfort, chassé du continent par le débordement des victoires républicaines, était aussi venu s'établir à Londres. L'émigration le comptait avec orgueil dans ses rangs ; il chantait nos malheurs, raison de plus pour aimer sa muse. Il besognait beaucoup ; il le fallait bien car Madame Delille l'enfermait et ne le lâchait que quand il avait gagné sa journée par un certain nombre de vers. Un jour, j'étais allé chez lui ; il se fit attendre, puis il parut les joues fort rouges : on prétend que Madame Delille le soufflетait ; je n'en sais rien ; je dis seulement ce que j'ai vu.

Qui n'a entendu l'abbé Delille dire ses vers ? Il racontait très bien ; sa figure laide, chiffonnée, animée par son imagination, allait à merveille à la nature coquette de son débit, au caractère de son talent et à sa profession d'abbé. Le chef d'œuvre de l'abbé Delille est sa traduction des *Géorgiques,* aux morceaux de sentiments près ; mais c'est comme si vous lisiez Racine traduit dans la langue de Louis XV.

La littérature du dix-huitième siècle, à part quelques beaux génies qui la dominent, cette littérature, placée entre la littérature classique du dix-septième siècle et la littérature romantique du dix-neuvième, sans manquer de naturel, manque de nature, vouée à des arrangements de mots, elle n'est ni assez originale comme école nouvelle, ni assez pure comme école antique. L'abbé Delille était le poète des châteaux modernes, de même que le troubadour était le poète des vieux châteaux ; les vers de l'un, les ballades de l'autre font sentir la différence qui existait entre l'aristocratie dans la force de l'âge et l'aristocratie dans la décrépitude : l'abbé peint des lectures et des parties d'échecs dans les manoirs où les troubadours chantaient des croisades et des tournois.

_____

[1] *Il semble qu'il s'agisse en fait du « Courrier de Londres » rédigé en Français sous la direction de Montlosier. Le « Courrier Français » était un journal qui fut publié en France mais seulement sous l'Empire*

LE CHEF D'ESCADRON, PUIS GÉNÉRAL PIERRE-LOUIS COURBY DE COGNORD, héros auvergnat des combats de Sidi-Brahim

par Michel COLAS (cghav-1582)

Voilà un auvergnat apparemment bien oublié aujourd'hui dont ne se souviennent plus guère, semble-t-il, que quelques rares associations d'anciens hussards.

Et pourtant ! Quel glorieux soldat ne fut-il pas en au moins deux épisodes marquants de sa carrière sous les armes, à savoir la bataille de l'Isly, le 14.08.1844 et celle du Djebel Kerkouk (Sidi-Brahim), le 23.09.1845.

Origines

Issu d'une famille de petite noblesse ou de simple bourgeoisie dénommée DE COURBIS établie dans la ville de Largentière, dans l'actuel département de l'Ardèche, Pierre-Louis COURBIS, fils de Joseph-Jules et de Anne COGNORD, naquit le 11.11.1798 (20 brumaire an VII) à Thiers.

L'implantation de cette famille en Auvergne trouve son origine en 1741 avec la venue à Thiers de son arrière-grand-père Michel COURBIS, médecin militaire, et de son arrière-grand-oncle Jean-Baptiste COURBIS, chirurgien militaire, nommés en cette ville auvergnate pour tenter de juguler un mal endémique, « *la peste des rizières* » [1].qui sévissait dans le bourg du Moutier en raison des eaux putrides dans lesquelles était expérimentée la culture du riz S'étant mariés sur place, ils s'y fixèrent.

Son grand-père, Pierre-Amable, fils de Michel qui avait épousé une demoiselle Jeanne JOUBERT, fille d'Antoine, marchand, et de Marguerite CARON, devait fonder avec cette dernière (sa belle-mère) une coutellerie sous la marque « La trompette ».

Nous n'avons pas trouvé le texte qui aurait permis la réunion par une particule des patronymes respectifs de ses parents, étant toutefois précisé que, selon le Dr Jacques GIRARD : *« par tradition orale, les antécédents d'Anne COGNORD établissaient les titres d'une aléatoire noblesse, se disant descendre d'un gentilhomme toscan nommé COURBI ».*

Elle était néanmoins nièce du conventionnel RUDEL DU MIRAL qui avait épousé Anne BUISSON, sœur cadette de sa mère.

Carrière militaire

Pierre-Louis devait très tôt embrasser la carrière militaire puisqu'on le trouve mousquetaire de la Garde le 01.03.1815. Puis, sous-lieutenant aux Dragons du Calvados, en décembre de la même année ; lieutenant aux Hussards de la Moselle en janvier 1822 ; hussard de la Garde royale en 1825 ; capitaine au 15e Dragons en 1830 et au 5e Régiment de Hussards, la même année. Nommé Chef d'escadron (120 à 140 hommes) au 1er Régiment des Chasseurs d'Afrique en 1840, il passait enfin au 2e Régiment de Hussards le 17 juin de la même année.

Ce sont dans ces derniers grade et poste que nous le retrouverons lors du combat du Djebel Kerkouk (Sidi Brahim, alors province d'Oran), le 23 septembre 1845, où, d'abord atteint de 3 coups de feu à la fois, il reçut, alors qu'il gisait à terre, sans connaissance et baignant dans son sang, 2 coups de yatagan dont l'un lui trancha le menton jusque vers la langue (!). *« Les arabes étaient sur le point de l'achever et de le décapiter quand le Khalifa BOU-HAMIDI – qui venait d'avoir son cheval tué sous lui et avait été blessé à la jambe en chargeant à la tête de ses cavaliers – reconnut l'uniforme d'un chef et arrêta le bras des meurtriers »* (Lt Paul AZAN, *Sidi-Brahim*, 1905, chapitre V, p 147).

Mis sur un cheval, il fut emmené prisonnier auprès d'ABD-EL-KADER. Transféré ensuite à La Moulouïa au Maroc, il y connaîtra une captivité très éprouvante. Au cours de celle-ci, au matin du 24 avril 1846, il sera isolé ─ sur ordre du Khalifa BEN-THAMI, beau-frère d'ABD-EL-KADER ─ avec 4 autres officiers, 2 sergents et 4 soldats désignés au hasard, de leurs 300 compagnons de captivité [2] et échappera ainsi au massacre de ces malheureux perpétré dans la nuit du 25 au 26 avril 1846 par les séides de HADJ-SALEM, en l'absence momentanée d'ABD-EL-KADER. Certains disent qu'il en fut ainsi parce que les Arabes n'avaient plus de quoi les nourrir !

Il fut finalement libéré ─ ainsi que ses compagnons ─ contre rançon ! le 27 septembre 1846, tous remis dans un état physique lamentable aux autorités espagnoles toutes proches avec leur enclave portuaire de Mélilla. De là, un bateau les conduisit à Djemmâa-Ghazzouet / Nemours où ils eurent tout d'abord la plus grande peine à se faire reconnaître (!) tant ils étaient hâves et crasseux !

Les choses s'arrangèrent enfin grâce au colonel de MAC MAHON (le futur Président de la République), qui succéda à la tête de la garnison à de MONTAGNAC, le lieutenant-colonel à l'initiative de la désastreuse expédition du Kerkouk / Sidi-Brahim pour tenter de capturer l'Émir ABD-EL-KADER et au cours de laquelle COURBY de COGNORD fut grièvement blessé et capturé.

MAC MAHON fit alors organiser un banquet en leur honneur. Dans le même temps accostait le navire *« Le Véloce »* à bord duquel naviguaient Alexandre DUMAS et son fils. Aussitôt invités, ceux-ci participèrent aux agapes,

[1] Sur la peste des rizières de Thiers voir « A moi Auvergne ! » n° p. (année 20xx)

[2] La plupart de ces prisonniers provenaient d'une colonne de 200 hommes du 9e Léger et du 41e de Ligne, envoyée de Tlemcen (Oran), pour renforcer le camp d'Aïn-Temouchent et l'approvisionner en munitions, encerclée par les cavaliers d'ABD-EL-KADER et qui s'était rendue sans combattre (!) près des marabouts de Sidi Moussa, au sud d'Aîn Temouchent.)

ce dont Alexandre DUMAS père fera le récit dans une nouvelle intitulée *« Le Véloce ou de Cadix à Tunis »*. Durant cette escale, MAC MAHON organisa une chasse au sanglier et fit visiter à Alexandre DUMAS la « Kouba » (petit édifice mémorielle à coupole) du marabout de Sidi-Brahim.

COURBY rejoignit ensuite la Métropole où il débarqua le 22.12.1846 en rade de Toulon, mais dut rester assez longuement alité chez son beau-père au château d'Odos (65) à cause de la dysenterie qu'il avait contractée en raison des mauvaises conditions de sa captivité. Pour récompenser sa bravoure, il fut fait Officier de la Légion d'Honneur, et promu lieutenant-colonel au 3e Régiment de Hussards, puis colonel au 6e Régiment de Lanciers, le 09.12.1848. A noter aussi qu'il fut blessé en décembre 1851 d'un coup de feu au cou à Auch (32), lors d'opérations de police menées contre des manifestants anti-bonapartistes.

Il fut nommé général de brigade le 03.01.1852. Le 8 novembre de la même année, il rencontrait ABD-EL-KADER à l'hôtel de la Terrasse, 50, rue de Rivoli à Paris, lequel voulait s'excuser du massacre perpétré par ses hommes à l'initiative de Mustapha BEN THAMI, son beau-frère, dans la nuit du 25 au 26 avril 1846. Il semble toutefois que l'Émir se soit montré assez peu loquace au sujet de cet horrible épisode lors de cet entretien, se limitant finalement à dire quelque chose comme « c'était la volonté de Dieu ».

COURBY DE COGNORD commanda par la suite à 3 reprises, à Tarbes (65) la 4e brigade de la 13e Division, puis la Subdivision militaire en 1856 et 1859. Après un bref commandement à Alençon (61), il fut mis en disponibilité et se retira le 26.08.1861 dans le château d'Odos, près de Tarbes, propriété de sa femme Françoise Eugénie de LASSALLE d'ODOS, épousée le 20.05.1841 à Tarbes. Il devait décéder le 4 décembre 1862, 12 rue Massey à Tarbes.

Sources :

- Dr Jacques GIRARD, *Hommes et femmes célèbres ou remarquables d'Auvergne, du Bourbonnais et du Velay. Dictionnaire biographique et historique.* Éditions de la Montmarie 2005.
- Lieutenant Paul AZAN *Sidi-Brahim,* Édition originale (1905) Imprimerie Henri Charles LAVAUZELLE, 810 p. 2 cartes repliées.
- Site Internet « Sidi-Brahim » – Canal.blog.com/ pour ce qui est des grades successifs du Général COURBY DE COGNORD.

Généalogie succincte du Général COURBY DE COGNORD

1- Pierre-Louis COURBY (à sa °) / COURBY DE COGNORD, ° 26.08.1799 (9 fructidor an VIII) Thiers, + 04.12.1862 Tarbes, y x 02.05.1841 Joséphine Françoise Eugénie de LASSALLE d'ODOS

2- Joseph-Jules COURBY, ° 01.03.1777 Thiers, + 01.02.1848 Clermont-Fd, x 11.11.1798 (20 brumaire an VIII) Thiers

3- Anne COGNORD, ° 06.08.1777 Thiers, + 25.07.1865 en son château de Bicon/Artonne (63)

4- Pierre-Amable COURBY (signait Courby-Joubert), ° 01.10.1756 Thiers, y x 20.11.1774 St-Genès,

5- Jeanne JOUBERT, ° 18.11.1752 Thiers, y + 25.12.1810 Fbg du Moutier

6- Gilbert Raymond COGNORD, notaire royal, procureur de la châtellenie de Thiers, ° 26.09.1732 Thiers, y + rue du Château le 04.02.1794 (11 pluviôse an II), y x 08.01.1769

7- Magdelaine BUISSON, ° 14.12.1738, + 21.04.1812 rue de la Chabre à Thiers (nièce par sa mère de RUDEL du MIRAL, conventionnel, x Magdeleine de L'ARBRE)

8- Michel de COURBIS, à son baptême le 09.10.1716 Largentière (07), + 02.11.1783 Thiers, y x 26.01.1751

9- Anne Marie DUF(F)OUR, ° 27.11.1722 Thiers,

10- Antoine JOUBERT, marchand,

11- Marguerite CARON,

12- Me Georges COGNORD, procureur de la Justice de Thiers, x 11.10.1730 Thiers, St-Genès,

13- Marie BUTINEL / LESPINE ?

14- Gabriel BUISSON, négociant, Pdt aux Gabelles de l'élection de Thiers,

15- Anne DELARBRE,

16- Louis de COURBIS,

17- Jeanne MAZOYER,

18- Barthélemy DUFOUR, marchand, bourgeois, ° 17.08. 1686 Thiers, St-Genès, y + 23.07.1749,

19- Amable NOURISSON, + 13.04.1754 Thiers, St-Genès,

24- Gilbert COGNORD, + av. 1730

25- Marguerite PITELET,

26- Sieur Joseph BUTINEL,

27- Honnête femme Marie GIRAUD.

Une petite note sur le colonel COURBY de COGNORD à Auch le 4 décembre 1851

Nous sommes là au cœur du coup d'état du 2 décembre 1851 organisé par le « Prince-Président ». Dès le 3 des dépêches télégraphiques alertent certaines organisations républicaines de province. Le 3 à Auch des « insurgés » armés de fusils, au nombre de 2 à 3.000 convergent sur la ville, mais s'arrêtent à l'extérieur. Vers 21 heures, du pain leur est distribué par les autorités locales.

C'est à peine plus tard (21h30) que le colonel COURBY DE COGNORD, mal renseigné, à la tête d'un escadron de hussards lance la charge sur une distance de quelques 500m. Si les insurgés n'eurent pas de pertes connues, il n'en est pas de même des hussards : 24 hommes et 12 chevaux tués ou blessés, dont le colonel, un chef d'escadron, un major. Tout cela par le feu des insurgés. Il faut dire cependant que, grâce à cette échauffourée, l'insurrection n'alla pas plus loin dans le département.

(Eugène THÉNOT, *La Province en 1851*, Paris 1865) Alain ROSSI (cghav-2140)

Joseph GROISNE, baron de l'Empire, général de brigade
et
Régis-Louis GROINE, commandant, chef de bataillon

par Daniel GROISNE (cghav-2872)

Cette communication est la suite des articles publiés dans AmA ! n° 127 (mars 2009), pages 30 à 35 :

- Les GROISNE de St-Gervais-sous-Meymont (1ère partie)
- La maison de retraite GROISNE Constance (galerie de portraits en 4ème de couverture).

Elle intervient alors que nous sommes en pleine célébration du centenaire de la Grande Guerre et que, le 15 juin 2015, la célébration du bicentenaire de la bataille de Waterloo a donné lieu à une reconstitution et à une couverture médiatique importante.

Les points communs entre ces deux officiers, outre d'avoir le même patronyme, c'est d'être nés dans le canton de Cunlhat, d'être décédés en combattant et d'être Officiers de la Légion d'Honneur.

Joseph GROISNE et Louis GROINE sont des exemples, parmi tant d'autres, d'originaires du village de la Groisne, dont un ancêtre s'est installé « gendre » dans une commune jointive (Tours-sur-Meymont, La Chapelle-Agnon, Marat) ou très proche (Sauviat, Domaize, Auzelles, Cunlhat) après avoir épousé une fille de marchand de toile, tisserand, peigneur de chanvre etc. rencontré au grè des activités liées à la fabrication et au commerce du textile, en Livradois, dès le XVIIe siècle (ou avant ?

Joseph GROISNE, Général de brigade, baron de Cesarstwa.

Ses quartiers

Joseph GROISNE fait partie de la branche des GROISNE « de Cunlhat » selon la classification de Franck IMBERDIS (fonds AD63 4J 546) (cf AmA ! n° 127).

Il descend, selon Franck IMBERDIS, du couple Antoine GROISNE x / 1632 Anne FOREST (à noter la présence d'un frère Benoît GROISNE x ca 1686 Pironne FOREST ou FORESTIER).

Les villages de Forest et de La Fond, en limite nord de la paroisse de Cunlhat, limitrophe de celle de Domaize sont distants de 500 m. Ce sont des villages de tisserands et de marchands de toiles.

1- Joseph GROISNE**,** officier, ° 31.10.1768 à La Font de Cunlhat, parrain : Joseph GROISNE GPP, marraine : Jeanne VACHERON GMM, x ca 1802 à Saint-Domingue Anne Victoire Joséphine MARTEL (° ca 1778), + SP 09.12.1815 à Dantzig

2- Louis GROISNE**,** laboureur à La Font, ° 25.08.1735 à Cunlhat, p/m Louis IMBERDIS, Marie BARDON, y + 18.05.1775, x Cunlhat 19.11.1765

3- Marie CHAMBON ° ca 1746 à Auzelles

4- .Joseph GROISNE, marchand, ° ca 1707 à Cunlhat, y + 07.05.1777, x Grandval 26.08.1735

5- . IMBERDIS Benoîte ° 26.02.1715 Grandval, + ca 1770

6- .Antoine CHAMBON,
7- Jeanne VACHERON

8- Benoît GROISNE,
9- Marie BARDON

16- Antoine l'ainé GROISNE,
17- Souveraine BRAVARD

32- Antoine GROISNE,
33- Anne FOREST

Recensements Cunlhat

Bien qu'il ne porte pas la mention des lieux des recensés, le recensement de 1836, (cote AD63 6 M 2572 page 33/60) donne une idée des ménages (n° 385, 386, 387, 388 et 393) des GROISNE que l'on peut penser, au vu des recensements suivants, qu'ils pouvaient habiter les villages de Forest et de la Fond .

Cadastre Napoléonien
Cunlhat (terminé le 4.11.1819)

Le village de La Fond figure sur le plan : section A de Vironne 2eme feuille (cote AD63 55 FI 345). Les bâtiments portent les n° 531 à 537 et 540. L'absence des matrices cadastrales aux AD63 ne permet pas d'en connaître les noms des propriétaires, en 1819.

États de service de Joseph GROISNE

Entré au service comme soldat dans le régiment de Conti-infanterie, plus tard 81ème d'infanterie, le 19 avril 1785 à 17 ans

Promu sergent major au 1er bataillon du Puy-de-Dôme le 18 septembre 1791

Promu capitaine le 26 avril 1792

Il sert à l'armée des Alpes en 1792 ; à l'armée du Rhin 1793-1797,à la 54ème demi-brigade de bataille, 21 mai 1794 ; laquelle devint 89ème de ligne, 12 mai 1796

Il passe à l'armée d'Angleterre en 1798, à l'armée du Rhin 1799-1801

Il est nommé provisoirement par le général Moreau chef de bataillon à la 89ème de ligne le 20 juillet 1800

Il prend part à l'expédition de St-Domingue de 1802 à 1804

Il passe au 86ème d'infanterie le 2 novembre 1804

Promu major du 82ème de ligne en septembre 1805

Promu officier de la Légion d'honneur le 8 juin 1809

Il sert en Allemagne en 1809 ; colonel du 48ème de ligne à la place de Barbanègre, 7 avril 1809,

Il sert à la 2ème brigade (BARBANÈGRE) de la 2ème division (général FRIANT) du 3ème corps sous DAVOUT à Thann

19 avril 1809 à Eckmühl, 22 avril à Wagram, 6 juillet 1809 ; à l'armée d'Allemagne 1810-1812

Promu baron de l'Empire, 4 juin 1810 : baron de Cesarstwa.

Il sert en Russie, 1812 ; se signale à Mojaïsk le 9 septembre 1812
Promu général de brigade le 8 octobre 1812, chef de la 2ème brigade de la 2ème division (RICARD) ;
Il est blessé à la bataille de la Bérézina le 28 novembre 1812.

Blason

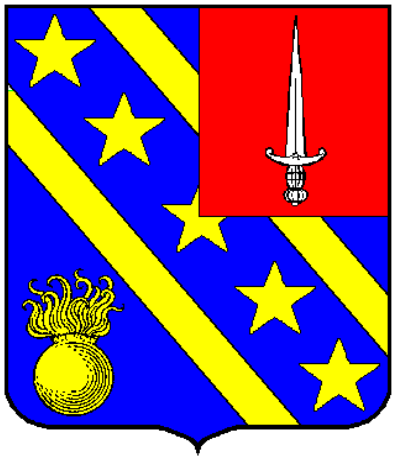

D'azur à cinq étoiles en bande d'or, posées entre deux cotices du même, accostées en chef et en pointe d'une grenade d'or ; au franc-quartier des barons militaires (un franc-quartier senestre de gueules chargé d'une épée d'argent).

Par deux Décrets du 1er mars 1808, Napoléon crée en France une nouvelle noblesse.
Pour la différencier de la noblesse d'Ancien Régime, celle-ci se voit attribuer un règlement héraldique totalement inédit, concernant à la fois l'intérieur des blasons sur lesquels doivent figurer une marque du titre et de la fonction de son titulaire.
http://heraldique-europeenne.org/Didactitiel/Napoleon/index.html

Habit de petit uniforme de général de brigade (règlement du 1er vendémiaire an XII).

Comme me le fait aimablement remarquer Pierre REIFF a qui je dois la communication de ces photos d'uniformes : « *Joseph GROISNE a été fait général de brigade le 8 octobre 1812, et il meurt le 29 décembre de la même année, le tout en pleine campagne militaire…. Autant dire qu'il n'a pas eu le temps de se faire tailler un uniforme de général de brigade, et par conséquent qu'il n'a jamais pu en porter un … il n'a sans doute eu que les épaulettes, qui, sur le champ de bataille suffisaient à se faire repérer.* »

Paire d'épaulettes de général de brigade (modèle an XII premier empire).

Régis-Louis GROINE
Commandant, chef de bataillon.

Ébauche de ses quartiers

1- Régis-Louis GROINE**,** ° 07.04.1873 au Buisson d'Auzelles, + 31.05.1918 Bois de Bommes dans l'Aisne.

2- Giraud GROISNE**,** ° 07.01.1844 à Saint-Gervais-sous-Meymont , + 01.07.1923 au Buisson d'Auzelles, x 18.01.1869 à Auzelles à Marie BASTIER.

3- Marie BASTIER**,** °10.03.1846 au Buisson d' Auzelles SP, + 13.01.1898 au Buisson d' Auzelles.

4- Louis GROISNE**,** ° 13.08.1809 à la Groisne Saint-Gervais sous-Meymont , x 11.01.1842 à Saint-Gervais sous-Meymont, + 16.07.1889 à la Groisne, Saint-Gervais-sous-Meymont.

5- Marie DALLEGRE**,** fileuse de lin, ° 07.05.1813 au Vivier de Marat, + 07.03.1895 à la Groisne Saint-Gervais-sous-Meymont. Veuve de Joseph GROISNE, cultivateur à la Groisne, Saint-Gervais-sous-Meymont.

6- Louis BATIER**,** peigneur de chanvre, ° 24.03.1822 au Buisson d'Auzelles, + 31.05.1873 au Buisson d'Auzelles ; x Auzelles 27.08.1844

7- Françoise DEMAISON**,** °25.08.1818 à la Chapelle-Agnon, + 18.10.1887 au Buisson d'Auzelles.

8- Guillaume GROISNE**,** ° 05.03.1770 à la Groisne Saint-Gervais-sous-Meymont , + 25.10.1837 à la Groisne Saint-Gervais-sous-Meymont,, y x 27.02.1794

9- .Marie-Anne VYE**,** fileuse, ° 26.03.1768 au Got de Marat, + 08.01.1836, à la Groisne Saint-Gervais-sous-Meymont.

10- Jean Giraud DALLEGRE**,**° 11.02.1772 au Saudut d'Olliergues (par la Chabasse), cultivateur, + 23.04.1823 au Vivier de Marat (*Giraud D'ALLEGRE fils à feu Jeanine GATIER* ?), x 19.10.1796 à Vertolaye

11- Benoite VAISSON, ° 23.11.1767 à Bertignat et baptisée à Thiolières, + 21.05.1839 à Marat.
12- Gaspard BATIER**,** peigneur de chanvre ° 30.03.1792 au Buisson d'Auzelles, y + 31.10.1864, x Auzelles 04.10.1814 à
13- Anne COUDERCHET, ° 28.08.1794 à Auzelles, + 15.11.1865 à Auzelles.
14- Joseph DEMAISON**,** ° 03.02.1793 à La Chapelle Agnon, y + 12.07.1840, y x 01.03.1813
15- Antoinette CROS

16- Jean GROISNE, marchand, ° ca 1710. + 18.07.1780 à la Groisne, Saint-Gervais-sous--Meymont, x 15.02.1759 à Tours-sur-Meymont
17- Anne CHARLAT**,** 09.01.1737 à Combris Saint-Gervais-sous-Meymont, + 03.11.1807 à la Groisne Saint- Gervais- sous- Meymont.
18- Antoine VYE**,** + 02.12.1792 au Got de Marat, déclaré à Olliergues (par la Chabasse)**,** x La Chapelle Agnon 24.11.1744
19- Marie CROS, +11.09.1784 au Got de Marat.
20- Pierre DALLEGRE
21- Jacqueline RIGAUDON
22- Claude VAISSON
23- Anne-Françoise PASSEMARD
24- Benoit BATIER, ° 30.05.1754 au Buisson d'Auzelles, +15.11.1819 au Buisson d'Auzelles,
25- Anne VAISSON
26- Estienne COUDERCHET,
27- Louise FOURT**,** fileuse, ° 27.01.1764 au Buisson d'Auzelles, + 16.01.1842 au Buisson d'Auzelles.
28- . Jean DEMAISON
29- Marie COLLANGE
30- Antoine CROS, tisserand
31- Marie BAIL ° ca 1766, + 06.09.1800 à La Chapelle Agnon.

32- Guillaume GROISNE, ° 20.02.1699 à la Groisne Saint-Gervais-sous--Meymont, y + 26.09.1768, x Tours-sur-Meymont 26.10.1720 à.
33- Jeanne GRIPPEL**,** ° ca 1693, + 12.05.1763 à la Groisne Saint-Gervais-sous-Meymont.
34- Jean (l'ainé) CHARLAT, x 10.11.1730 à Bertignat
35- Marie DAVID,

Recensements Auzelles,
Saint-Gervais-sous-Meymont

1836 Saint-Gervais-sous-Meymont (cote AD63 6M 6858) page 23, aucune mention de lieux :
1194/260 GROINE Guillaume, cultivateur, veuf, 65 ans.
1195/260 GROINE Anne, fileuse, fille, 35 ans.
1196/260 GROINE Louis, soldat au 183ème régiment de ligne, fils, 26 ans.

1846 Auzelles (cote 6 M434) pages 26, 27 village du Buisson
40/41/181 BASTIER Gaspard chef de famille, cultivateur 55 ans.
40/41/182 COUDERCHET Anne, sa femme, 54 ans.
40/41/183 BASTIER Louis, fils aîné, 24 ans.
40/41/184 DEMAISON Françoise, sa femme, 22 ans.
40/41/185 BASTIER Marie, sa fille, 3 mois.
Etc.

1876 Auzelles (cote 6 M 440) page 6 village du Buisson
2/2/5 GROISNE Giraud, cultivateur chef de ménage, 33 ans.
2/2/6 BASTIER Marie, femme du chef de ménage, 30 ans.
2/2/7 GROISNE Joséphine, fille ainée, 6 ans.
2/2/8 GROISNE Régis, fils, 3 ans.

Cadastre Napoléonien, Auzelles,
Saint-Gervais-sous-Meymont

Le village du Buisson Rafinal d'Auzelles figure sur le plan (cote 55 FI 105) : section D du Buisson 2ème feuille. Les bâtiments d'habitation de la famille BASTIER porteraient les n° 301, 302, 303, 306.
L'absence des matrices cadastrales aux AD 63 ne permet pas de vérifier les noms des propriétaires, en 1819.
Le village de la Groisne de Saint-Gervais-sous-Meymont figure sur le plan (cote 55 FI 953) daté de 1811 : section D de la Groisne. Les propriétés de la famille GROISNE :

D 552 = 60 ca sol de maison
D 553 = 80 ca grange, cour
D 558 = 1,20 ca jardin.

(D'après un extrait de plan retrouvé dans des archives de famille)

États de service de Régis-Louis GROINE

Il entre à l'école militaire, à 19 ans, le 23.02.1892.
Le 01.04.1897 promu lieutenant, il est affecté au bataillon des Antilles.
Il est ensuite affecté au 2e régiment des tirailleurs tonkinois en Indochine.
Promu le 26.09.1905 capitaine au 3ème régiment de tirailleurs Malgaches à Madagascar.
Promu Chef de bataillon au 12e régiment de tirailleurs Malgaches (composé de 7 unités, 23 officiers et de près de 1 400 hommes.
Deux blessures aux combats pendant la guerre 1914/1918.
Signalé disparut, le 31.05.1918, au front, au Bois de Bommes dans l'Aisne, à l'âge de 45 ans.
«*Présumé mort pour la France* ».

Décorations

21.04.1902 à Hanoï chevalier de l'ordre impérial du Dragon d'Annam.
11.07.1914 chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.
30.04.1917 croix de guerre.
06.10.1917 officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur

Mes plus sincères remerciements à :

Jean-Jacques BERRY,
François CHEBANCE dit « Gigi »,
Jean François CROHAS,
Pierre GRILLE,
Michael GROISNE,
Roger LENOIR,
Anne-Marie MAJEUNE
Pierre REIFF.

Plaque apposée sur la façade de l'ancienne école du Buisson d'Auzelles.(Cliché DG).

Portrait de Régis-Louis GROINE en costume de commandant 1915/1916
(photo Abel, Paris 5 Bd Montmartre).

Deux photos de Régis-Louis GROISNE en tenue de capitaine d'infanterie coloniale, portant le casque colonial modèle 1886.

- en pousse-pousse, (ci-dessus)
- à cheval *(photo Samuel JAFESTRA, Tamatave, Madagascar 1905)*

Généalogies de Condat (15) et environs – Rectifications et Compléments concernant Albert MONIER et Jean Paul GAULTIER

par Christiane DE VRIENDT (cghav-2337) *(et les remarques d'André AMBLARD , cghav-2848)*

***NDLR** : les généalogies de ces deux **personnages issus de Condat (15)** que nous avons publiées dans **« A moi Auvergne ! » n° 152, pages 92-97 (2e trimestre 2015)** comportaient un cdertain nombre d'erreurs (Albert MONIER) tandis que les deux ont pu être complétées, en particulier par Mme DE VRIENDT qui a effectué les dépouillements des BMS de Condat.*
Pour ne pas surcharger notre revue, nous ne représenterons pas les deux généalogies en totalité, mais seulement à partir des Sosas 24/25 pour Albert MONIER et 72/73 pour Jean Paul GAULTIER.
En outre, nous ajouterons la généalogie de Marie Aimée MERAVILLE, une poétesse, très proche d'Albert MONIER.

Ascendance rectifiée d'Albert MONIER

(12- Guillaume MARMIER ° 8.04.1779 Lavergne (Condat),

(5e génération)

24- Ligier MARMIER ° 20.01.1745 Lavergne (Condat), + av 1813, x2 Egliseneuve 11.05.1769
25- Marguerite GELY ° Beaugon (Egliseneuve), + av 1813
26- François RAYNAUD, ° 27.05.1747 Espinchal, + av 1813, x Condat 8.08.1776
27- Marguerite BARBAT ° 26.01.1759 Les Savignats, + av 1813
28- Jean BARBAT, signe, ° 6.01.1763 La Ribeyre (Condat), + 29.05.1845 La Ribeyre, x Egliseneuve 16.08.1787 (chap. ND de la Font-Sainte – *reconnaissant un Etienne*)
29- Madeleine MARRET, ° 14.08.1761 La Ribeyre, + 03.07.1845 La Ribeyre
30- Jean DALMAS, ° 18.07.1786 Le-Bac (Condat), x Espinchal 15.06.1809
31- Françoise BOYER, ° 5.02.1787 Espinchal, + 18.03.1851 Sistrières (Chanterelle)

6e génération

32- François MONIER, 2.07.1740 La Godivelle, x Compains 30.04.1765
33- Marie GIRARD, ° 7.04.1742 Grafaudeix (Egliseneuve), + av 1809
34- Pierre PAPON, + av. 1809
35- Catherine RAYNAUD, + av 1809
36- Ligier BONHOMME, ° 17.02.1755 Chastreix, + 1.07.1825 St Donat, x St Donat 8.02.1794
37- Elisabeth MONTEL, ° ca 1764, + 31.07.1814 Fridefont (St Donat)
38- Jacques FABRE, ° ca 1778, + ap 1823
39- Marie GOIGOUX, + ap 1823
40- Jean GELLY, ° 24.09.1795 Bogon (Egliseneuve), y + 15.04.1835, laboureur et marchand, propriétaire, signe, x 16.09.1783
41- Michelle Marie MALGUY, ° 10.08.1761 Besse, + 22.03.1821 Beaugon
42- Jean Joseph QUEILHES, ° 08.09.1772 St Germain Lembron, officier de santé, + 18.04.1827 Egliseneuve [x1 Claudine PARDINEL], x2 Egliseneuve 21.07.1803
43- Marie Magdeleine FAUCHER, ° 6.04.1781 Egliseneuve, y + 11.03.1838, signe
44- Pierre DALMAS, ° 26.01.1769 Les Savignats (Condat), + 1.10.1807 Savignat (Condat)
45- Louise ESTOR(D), ° ca 1759, + 20.03.1839 Savignat
46- François ANDRAUD ° 27.09.1755Bonnenuit (Condat), x Condat 24.04.1782
47- Antoinette GAYME, ° 27.02.1763 Roucoules (Condat)
48- Pierre MARMIER, x St-Genest-Champespe 14.02.1741
49- Jeanne PAPON, ° ca 1722 Le Lac (St-Genest-Champ., + 24.05.1782 Lavergne (Condat)

***Note** : Jeanne PAPON, marraine le 27.02.1770, y est dite aïeule paternelle*

50- François GELLY

***Note** : François GELLY, Parrain le 27.02.1770, y est dit aïeul maternel*

52- Jean RAYNAUD, x av. 1742
53- Magdeleine DALMAS
54- Michel BARBAT
55- Françoise BARBAT, ° ca 1720, + 16.07.1780 Savignat
56- Jean BARBAT, ° 6.11.1733 Le Bap (Condat), x Condat 16.02.1762
57-Anne ARTEIL, ° 20.05.1739 Espinas (Compains)
58- Jean MARRET, signe, ° 2.03.1735 Tabastie (Condat) x Condat 13.05.1755
59- Marie (-Anne) GAYME ° 27.10.1736 Courtilles (Condat), + 15.01.1778 La Ribeyre (Condat)
60- Pierre DALMAS, ° 12.02.1755 Bap (Condat), x Besse 8.10.1771
61- Christine LENEGRE, ° 18.08.1759 Rioubes (Besse)
62- Nazaire BOYER, ° 8.11.1754 Espinchal, y x 23.9.1784
63- Jeanne RAYNAUD, ° 15.11.1760 Donadieu (Espinchal)

7e génération

64- Jacques MONIER, ° 29.01.1705 la Godivelle, y + 10.03.1765, y x 29.01.1705
65- Jeanne REBOISSON, ° ca 1716, + 2.7.1740 la Godivelle
66- Guillaume GIRARD,+ ap. 1776, x av. 1727
67- Jeanne FOURNIER, ° ca 1706, + 17.6.1756 Grafaudeix (Compains)
72- Annet BONHOMME, ° 13.03.1713 St Donat
73- Therese JOUVION
74- Antoine MONTEL, x 5.02.1757
75- Anne BABUT
80- François GELY, lab. marchand, x Egliseneuve 1.12.1742
81- Marguerite ROUX
82- Guillaume MALGUY, boulanger, cabaretier, voiturier, ° 17.12.1733 Besse, x St-Genes-Champespe 19.08.1749
83- Jeanne BOUCHERON, ° 25.07.1730 St-Genes-Champ., + 22.11.1789 Besse
84- François QUEILHES, contrôleur pour le sel
85- Claudine Marie HAUTEROCHE
86- Antoine FAUCHER, notaire, x 11.12.1749
87- Rosalie BERNARD
88- Jean DALMAS, x Egliseneuve 25.9.1755 (3e/4e)
89- Madeleine DALMAS, ° ca 1738, + 16.03.1790 Savignats (Condat)

90- Claude ESTOR, x Trémouille 27.05.1755
91- Marguerite MOINS, ° Champredonde (Trémouille), + 20.5.1764 Champredonde
92- Jean ANDRAUD
93- Anne TREVE
94- Pierre GAYME, ° 31.5.1705 Courtille (Condat), + 30.3.1785 Roucoules (Condat), x Egliseneuve 14.01.1750
95- Catherine DUBOIS, ° 4.8.1727 Egliseneuve

112- Jean BARBAT, ° ca 1700, + 29.04.1767 La-Ribeyre (Condat), x Egliseneuve 30.05.1721
113- Anne LADEVIE, + 1762
114- Michel ARTEIL, x Egliseneuve 5.02.1715
115- Marguerite CELIER, ° Espinat (Compains)
116- Julien MARRET, ° 6.2.1708 Tabastie (Condat), + 3.11.1780 Condat, x av 1733
117- Jammette CHALAPHY, ° ca 1698, + 2.01.1778 Ribeyre (Condat)
118- Jean GAYME, ° ca 1696, + 8.06.1776 Courtilles (Condat), x Egliseneuve 21.06.1723
119- Catherine de LA ROCHE, ° 27.07.1706 les Angles (Egliseneuve), + 21.04.1770 Courtilles (Condat)
120- Antoine DALMAS, ° 20.02.1725 le Bap (Condat), + ap. 1782, x Condat 17.09.1750,
121- Jeanne ROUBY, ° 16.05.1730 Labroc (Condat), + 5.04.1771 le Bac (Condat), inhumée dans la nef
122- Claude LENEGRE, ° 4.01.1710 Pruneyre (Egliseneuve), + 4.04.1771 Rioubes (Besse), x Compains 6.03.1753
123- Marie MORIN, ° 6.10.1726 Compains
124- Jacques BOYER ° 22.6.1717 Bos (Egliseneuve), + 4.11.1774 Espinchal, y x 7.11.1743
125- Marie MONIER
126- François RAYNAUD, + ap 1767
127- Toinette RAYNAUD, ° ca 1722, + 8.08.1767 Donadieu (Espinchal)

8e génération

128- Joseph MONIER
129- Anne VAUDABLE, ° ca 1711, + 26.04.1758 la Godivelle
130- Antoine REBOISSON
131- Anne JOUVE
132- Antoine GIRARD, + av 1759, x Cm 11.11.1685
133- Catherine TARTIERE, ° 26.01.1668 Chaumiane (Compains), + av 1759
142- Antoine ROUX, x Egliseneuve 8.01.1705
143- Catherine BAP
164- Jacques MALGUY, ° 21.2.1707 Besse, y + 18.5.1772 y x 27.08.1731
165- Marguerite BRASSIER, ° ca 1703, + 7.9.1768 Serre-Bas (Besse)
166- Géraud BOUCHERON, ° ca 1699, + 29.10.1767 Bastide (St-Geneix)
167- Anne VEYSSEYRE, ° ca 1702, + 8.01.1762 Bastide (St-Geneix)
180- Jacques (E/A)STOR
181- Jeanne SERRE, + av 1746
182- Jean MOINS
183- Marguerite MAZEIRAT, + av 1755
188- Jean GAYME, ° ca 1645, + 7.04.1715 Courtille (Condat), x Condat 9.10.1698
189- Magdeleine FAUCHER, ° ca 1670 Joaniche (Egliseneuve), + 13.01.1755 Condat
190- Claude DUBOIS, procureur, ° ca 1686, + 27.06.1768 Egliseneuve , x av 1716
191- Antoinette DOREILLE, ° ca 1691, + 11.03.1771 Egliseneuve
232- Jean MARRET
233- Françoise BOYER
238- Jean de LA ROCHE ,escuyer, + 1.01.1718 les Angles (Egliseneuve)
239- Antoinette ALBANEL
240- Pierre DALMAS, ° ca 1678, + 15.3.1768 le Bac, inhumé dans la nef
241- Jeanne BOYER , ° ca 1703, + 26.2.1763 le Bac, inhumée dans la nef
242- Pierre ROUBY, + 31.8.1780 Broha Condat
243- Marie PEYMAUD, + 27.5.1755 Labro Condat, inhumée dans la nef
244- Pierre LENEGRE, ° ca 1659, + 14.3.1749 Pruneyre (Egliseneuve), x Egliseneuve 17.01.1709
245- Renée DUBOIS, ° ca 1687, + 24.1.1747 Pruneyre (Egliseneuve)
246- Pierre MORIN, ° ca 1675, + 13.10.1750 Compains , x Besse 17.9.1709
247- Marianne CONCHES, ° 5.3.1689 Besse, + 6.9.1750 Compains
248- Antoine BOYER, x av 1716
249- Marie MINET, ° ca 1688, + 15.9.1743 Bos (Egliseneuve)
250- Antoine MONIER, ° ca 1699, + 13.5.1749 Espinchal
251- Anne FOURNIER, + av 1743

9e génération

264- Guillaume GIRARD BOUDICHOU, ° Grafaudeix Compains, + av 1685
265- Izabeau BARBAT, ° ca 1621, + 28.08.1681 Grafaudeix Compains
266- Jacques TARTIERE
267- Marie MOSNIER, + 6.06.1692 Grafaudeix Compains
292- Joseph RAYNAUD, x Egliseneuve 7.01.1721
293- Renée MONTEL
294- Jean VERSAILLE
295- Catherine MAGE
328- François MALGUY, ° 10.10.1673 Besse ,x Besse 17.05.1695
329- Françoise BERTHELAGE ° 29.11.1677 Besse, y + 11.07.1754
376- Jean GAYME
378- Austremoine FAUCHER
379- Jeanne BABUSSON
492- Jean MORIN
493- Marie FAUCHER
494- Jean CONCHES, (consul en 1702) ° ca 1645, + 21.12.1721 Besse, y x 14.10.1687
495- Christine POMARAT, ° ca 1665 + 17.07.1720 Besse

10e génération

656- Michel MALGUY,° ca 1642 Riom-es-Montagne, + 13.10.1692 Besse , y x 26.07.1671
657- Michelle POUGHOL ° 16.02.1655 Besse, y + 8.09.1710
658- Nicolas BERTHELAGE, ° 25.07.1651 Besse, y + 28.10.1689 ,y x 16.02.1676
659- Anne(Jeanne) GARDETTE, ° ca 1651 Chastreix, + 12.07.1718 le Faux (Besse)
990- Antoine POMARAT, + 8.09.1680 St-Geneix-Champespe, enterré dans la chapelle
991- Marie AUSMONT

11e génération

1314- Colin(Nicolas) POUGHOL, ° 10.07.1618 Besse, y + 16.03.1672 , x av 1645

1315- Alix VIZINET, ° 16.02.1623 Besse, y + 22.4.1709

1316- Antoine BERTHELAGE, ° ca 1622, + 31.12.1677 Besse, y x 21.08.1648

1317- Catherine FEYDIN, ° 17.03.1620 Besse, + 3.12.1693 le Faux (Besse)

12e génération

2628- Claude POUGHOL,° Allanche

2629- Agnès THANIS, ° Allanche

2634- Nicolas FEYDIN, + 15.02.1663 Besse

2635- Antoinette ADMIRAT, + 17.09.1658 Besse

2630- Gabriel VIZINET

2631- Clauda COHALION

———————

Ascendance rectifiée de Jean Paul GAULTIER

72. Claude GENESTOUX, marchand de Montboudif paroisse de Condat, cultivateur à Montboudif à son décès, ° 01.08.1752 Condat (Montboudif) y + 05.11.1834 (veuf de Marie RAINARD, âgé de 88 ans) x Egliseneuve (-d'Entraigues-63) 10.05.1786

***Note** : Le mariage a été célébré en la chapelle de la Font-Sainte, le jour même de sa bénédiction en présence d'une dizaine de curés et vicaires du voisinage*

73. Marie RAYNAUD, + septembre 1820 (non enregistré, mais sur attestation au mariage de son fils Claude en 1625)

74. Jean TOURNADRE, cultivateur au Petit Jolon, ° 07.09.1753 Condat, + 12.03.1831 Dangu (Eure), x Condat 05.06.1783

Note 1 : *L'acte de baptême du 07.09.1753 parle de Jean TOURNADRE fils de Jacques et Françoise RAHON (avec en surcharge MONIER au dessus de RAHON) laboureur du Petit Jaulon (m : Marie MONIER, tante)*

***Note 2** : Jean TOURNADRE est décédé le 12 mars 1831 sur le territoire de la commune de Dangu (Eure). Il est dit âgé de 80 ans ; l'acte a été transcrit en septembre à Condat sous le nom de Jean Tournadre du Petit Jollon. Dangu se situe entre Gisors et Sainte-Claire-sur-Epte ; passe là la grand-route de Paris à Rouen par le Vexin. On ne peut qu'être étonné par un voyageur de si grand âge. Les deux déclarants sont des habitants de Dangu qui ont fourni le nom et l'âge du décédé.*

75. Marie COMPAN, ° ca 1776, + 16.01.1822 Condat (le Petit Jolon, âgée de 46ans))

***Note** : lors du mariage, ils sont dits tous deux du Petit Jaulon*

144. Annet GENESTOUX, marchand du village de Bapt en 1742, + 24.02.1777 Montboudif, x Condat 30.01.1742

145. Thérèse MAGE, de Montboudif, ° 03.10.1728 Condat , + 21.04.1784 Montboudif

La bénédiction nuptiale a été célébrée en présence de *« don François Dulac docteur en théologie et prieur de Feniers, don Jean Baptiste Guilhot et don Antoine Blatin prêtres et religieux de lad. abaye, Estiene Genestoux, Léger et Bonet Genestoux, frères de l'époux marchands, Jeanne Bap mère de l'époux, Claude Mage père et Annet Mage oncle de l'épouse dud. village de Montboudif »*

146. Pierre RAYNAUD, tailleur d'habits d'Egliseneuve en 1751, 1752, marchand du bourg d'Egliseneuve, + av. 1786 x Egliseneuve 04.11.1750

147. Marie VERSAILLE,
d'où Catherine ° 19.09.1751, Jean ° 27.10.1752, Pierre ° 12.02.1754, Marguerite ° 30.01.1757, Elisabeth ° 15.02.1760, etc.

148. Jacques TOURNADRE, originaire du village de Jarrige et à présent de Montboudif en 1746, ° 04.04.1719 Trémouille (15) (Jarrige), + 22.11.1791 ? Condat (Petit Jolon) *(il est dit veuf de Françoise RAHON, âgé d'environ 70 ans)* x 22.11.1746 Condat (Montboudif)

***Note :** Il est possible que le curé, lors du décès, ait commis la même erreur que lors de la naissance de son fils Jean TOURNADRE en 1753 en confondant le patronyme Rahon et celui de Mosnier, Jeanne RAHON étant la mère de Françoise MOSNIER et Françoise RAHON une parente par alliance vivant dans le même village.*

149. Françoise MOSNIER, du Petit Jaulon en 1746, ° ca 1731 Condat y + 26.11.1776 (dite femme de Jacques TOURNADRE, âgée d'environ 45a)

D'où Jeanne 26.09.1747, Francois 13.04.1749, Claude 22.05.1752

150. Estienne COMPAN, du Petit Jaulon, ° 29.09.1720 Condat (p : Mre Estienne RAHON, prêtre, m : delle Jeanne COLANDRES, femme du Sr COMPAN, me chirurgien de Marcenat), y + 28.04.1781 (Petit Jolon), y x 11.02.1766

151. Anne AUZARI(E/C), ° 01.08.1735 Condat, y + 29.11.1782 (au Petit Jolon, environ 50 ans)

288. Guillaume GENESTOUX, marchand du village de Bapt, x av. 1696

***Note :** Compte tenu de l'existence de plusieurs Guillaume GENESTOUX, il est difficile d'avoir une certitude sur la filiation. Notre adhérente, Lucette GENESTOUX pense toutefois qu'il pourrait s'agir de Guillaume GENESTOUX ° 19-02-1677 Condat (parrain Guillaume GENESTOUX, marraine Gabrielle BROQUIN), fs de Pierre GENESTOUX et Antoinette GALEYRAND (° 10.09.1626 Condat y + 09.01.1708) : Pierre G. est parrain 21.03.1696, et Antoinette G. marraine le 7.03.1698)*

On peut noter le décès d'un Guillaume GENESTOUX le 07.05.1731 Condat (Bapt) (âgé ca 72 ans, sans précision)

289. Jeanne BAPT, + 07.03.1750 Condat (dite veuve de Guillaume GENESTOUX, âgée d'environ 80 ans, *inhumée dans la nef de cette église)*

290. Claude MAGE, marchand de Montboudif, ° ca1690, + 25.03.1747, x 01.10.1709 (chapelle de Montboudif)

291. Magdeleine FAUCHER, ° ca 1698, + 19.07.1756 Montboudif

***Note** : 2 enfants seulement de ce couple en 1728 et 1734*

292. Joseph REYNAUD, ° ca 1682, + 9.12.1762 Egliseneuve [x1 Eglineuve 12.02.1709 Marguerite GELY, y + 13.01.1720] parrain de Catherine le 10.09.1751 (dit aïeul paternel) x2 Cm Egliseneuve 07.01.1721 (pas de filiation)

293. Renée (Arnée ?) MONTEIL, ° 15.04.1696 Egliseneuve, y + 20.11.1765, marraine de Jean le 27.10.1752 (dite aïeule paternelle)

294. Jean VERSAILLE, parrain de Jean le 27.10.1752 (dit ayeul maternel) [x2 Egliseneuve 19.04.1746 Catherine MAGE, dite aïeule maternelle de Catherine le 10.09.1751] x1 Egliseneuve 27.11.1727

295. Marie RATAIL, ° 3.02.1706 Egliseneuve, y + 22.02.1739
296. Antoine TOURNADRE, du village de Jarrige
297. Jeanne ALBA (de Jarrige paroisse de Trémouille marraine en 1749)
298. Jean MOSNIER, + av. 1746 x Condat 04.11.1723 *(pas de filiation)*
299. Jeanne RAHON, du Petit Jolon en 1723, (marraine de Jeanne le 26.09.1747, dite aïeule maternelle)

300. M^e^ Joseph COMPAN, marchand, ° ca 1674, + 6.02.1753 Petit Jolon (Condat), [x2 Condat 7.07.1738 Anne PISSEVIN, vve], x1 Condat 28.02.1718
301. Hf Françoise RAHON, ° ca 1686, + 21.08.1733 Condat (47a)
302. François AUZARIC, ° ca 1692, + 12.06.1764 Gd Jolon (inh. nef église) , x Condat 29.11.1720
303. Jeanne PAPON, ° ca 1700 ou 1712 (âge au décès diffeérent dans les 2 séries), + 18.08.1772 Gd Jolon
586. Charles MONTEIL, marchand, + 16.12.1693 Egliseneuve
587. Micelle BADAHON, ° ca 1659, + 16.10.1719 Egliseneuve
590. Pierre RATAIL, ° ca 1660, + 8.03.1740 Egliseneuve, y x 23.09.1698
591. Anne MATHEUF, ° ca 1676, + 22.01.1756 Egliseneuve

Note : ces rectifications aux ascendances d'Albert MONIER et de Jean Paul GAULTIER éliminent leur cousinage, même s'ils gardent en commun beaucoup de patronymes.

ASCENDANCE DE Marie Aimée MERAVILLE (originaire de Condat)

par Christiane DE VRIENDT (cghav-2337)

NDLR : Marie-Aimée MÉRAVILLE, comme Albert MONIER, qui a illustré certains de ses ouvrages, est profondément ancrée sur cette terre de Condat-en-Feniers.

Elle y est née le 20 septembre 1902 au village de Garret. Elle y fréquenta le cours complémentaire avant d'entrer à l'école normale d'instituteurs d'Aurillac. Elle effectua ensuite la quasi-totalité de sa carrière comme institutrice à Saint-Flour, mais resta toujours très attachée à son pays condatais.

Ses premiers textes parurent dans la revue *L'Auvergne littéraire* en 1926. Elle aimait recueillir les contes et les locutions de la Haute Auvergne dans le patois qui avait été la langue de son enfance. Elle y fut encouragée par Marcel AYMÉ, mais aussi par beaucoup de ses compatriotes de sa génération avec lesquels elle entretenait une correspondance suivie : Henri POURRAT, Alexandre VIALATTE, Lucien GACHON, Henri MONDOR …

Son ouvrage le plus connu *Le coffre à sel* a été publié en 1941 et réédité en 1964 et 2003 avec des photographies d'Albert MONIER. Elle a aussi publié *Monastier-le-Double* (portrait de Saint-Flour, 1945), *Miroir* (1946), *Les contes du Vent Frivolant* (1946), *La Vache, cette noble servante* (1948), *Contes d'Auvergne* (1956), *Contes de la tortue et de l'hirondelle* (1962).

Admise à la retraite en 1958, elle resta à Saint-Flour où elle décéda le 14 septembre 1963 des suites d'une longue maladie.

Marcel AYMÉ traduit bien l'atmosphère de ses livres dans la préface des *Contes du Vent Frivolant* (1946) : « *Marie-Aymé MÉRAVILLE a écouté la confidence du vent qui souffle par les vallées du Cantal en chantant la plainte de la vie, les travaux des jours et la douceur des cuisines bien closes où les paysans d'Auvergne essaient d'oublier, sous la lampe, les fatigues et les soucis quotidiens.* »

_____

Ascendance de Marie Aimée MERAVILLE

1- Marie Aimé MERAVILLE, ° 20.09.1902 Condat, + 14.09.1963 Saint Flour
2- Jules Léger MERAVILLE, °8.02.1875 Grangeoune Trémizeau, x Condat 9.06.1899
3- Catherine Félicie ROUX, ° 11.06.1876 Garrey Condat

4- Jacques MERAVILLE, ° 26.07.1840 Trémizeau, + 8.05.1923 Condat, x Montgreleix 14.11.1867
5- Jeanne BOYER, ° 18.04.1846 Montgreleix
6- Guillaume ROUX, ° 20.04.1845 Bombos Condat, x Condat 16.05.1874
7- Jeanne GAYME dite Eugénie, ° 17.08.1853 Garrey

8- Jean MERAVILLE, ° 21 messidor an 8, + 4.02.1867 Montgreleix, y x 18.07.1839
9- Jeanne BRUNET, ° 29 prairial an 13,
10- Pierre BOYER, ° ca 1787, + >1868
11- Françoise DOMERGUE, ° ca 1803, + 01.06.1868 Pailler (Montgreleix)
12- Annet ROUX, ° 3.10.1819, x Condat 13.10.1842
13- Anne BALLOT, ° 12.06.1813 Garray (Condat)
14- Pierre GAYME, ° 4.10.1807, + 5.07.1867 Garrey, x Condat 8.10.1840
15- Catherine SERVEYRE, ° 10.08.1807 Veysset (Condat)

Note : témoin Estienne Genestoux de Montboudif, parrain de l'enfant

16- Jean MERAVILLE, ° ca 1760, + 3.12.1837 Montgreleix, x av 1791
17- Jeanne VERNET, ° ca 1777, + 13.05.1837 Montgreleix
18- George BRUNET, ° 09.08.1762 Grafaudeix (Compains) , + 1.05.1841 Montgreleix
19- Françoise COMPAN, ° 14.06.1784 Montgreleix y + 23.07.1854

24- Antoine ROUX, x Cros 16.11.1812
25- Anne BARADUC, ° ca 1796
26- Antoine BALLOT, ° ca 1772 Chaumont, + 18.11.1837 Bombos (Condat) , x Condat 20 ventose an 6
27- Marguerite MAGE, ° 21.09.1773 Bombos, y + 6.01.1842
28- Pierre GAYME, ° ca 1763 Bourbouleyre (St Geneix), + 22.02.1813 Condat , y x 14.09.1792
29- Antoinette GAYME, ° 03.01.1772 Garrey (Condat) , y + 7.03.1847
30- Pierre SERVEYRE, ° ca 1765, + 24.08.1841 Veisset (Condat) , x Condat 15 pluviose an 2
***Note** : TD car acte de mariage introuvable*
31- Marie VEYSSET, ° ca 1785, + 24.02.1825 Veisset (Condat)

32- Léonard MERAVILLE, ° ca 1725, + 13.09.1790, x Montgreleix 14.09.1756
33 Suzanne SANTOIRE, ° ca 1729
36- Antoine BRUNET, ° Grafaudeix, x Egliseneuve 10.01.1754
37- Marie BOYER, ° Bruneix (Egliseneuve)
38- Antoine COMPAN , x av 1766
39- Françoise ANDRAUD,
***Note** : dans l'acte de naissance du 19 germinal an 11, elle est marraine d'Antoine BRUNET, et dite grand mère*
48- Annet ROUX, + av 1812
49- Marguerite TARTIERE, + av 1812
50- Joseph BARADUC, ° 1770
51- Anne BARADUC, + av 1812
52- Claude BALOT
53- Marguerite RIVAL, + av 1798
54- Claude MAGE, ° 10.04.1729 Montboudif, x Condat 28.01.1761 (4e degré)
55- Anne GENEBRIER ° 17.07.1740 Bombos (reconnue légitime au mariage de ses parents)
56- Jean GAYME, ° ca 1707, + 25.02.1762 Condat
57- Gabrielle PAPON
58- Jean GAYME, ° 25.02.1743 Roucoules, x Condat 11.04.1768
59- Marguerite GILBERT, ° ca 1753 Marniat

64- Pierre MERAVILLE , ° ca 1690, + 20.02.1758 Montgreleix
65- Jeanne ANDRAUD,° ca 1691 , + 28.11.1741 Condat, enterrée ans l'église
66- Jean SANTOIRE
67- Anne (Agnès) BRUNET, ° ca 1700, + 8.05.1769 Condat
73- Jeanne ROUX
***Note** : le 4.09.1757, marraine de Jeanne BRUNET, elle est dite aïeule paternelle*

108- Annet MAGE, ° ca 1696, + 15.02.1756 Montboudif, inhumé dans l'église, x1 Condat 27.11.1727 (x2 Condat 11.08.1730 Antoinette TARTIERE, x3 Marguerite CHAVANON)
***Note** : à son décès il est dit époux en 3èmes noces de Marguerite CHAVANON*
109- Catherine PAPON, ° Montboudif, y + 20.07.1729
110- Pierre GENEBRIER, ° ca 1707 Phaleix, +29.03.1752 Bombos, inhumé dans l'église, x Condat 21.11.1740
111- Marie ROBERT, ° 24.07.1715 Montboudif, + 25.07.1777 Bombos
***Note** : marraine le 23.02.1762, dite aïeule mater*nelle
116- Pierre GAYME, ° 31.05.1705 Courtilles Condat , x Condat 26.05.1739
117- Catherine SAVIGNAT, ° 8.11.1720 Condat, + 19.02.1749 Roucoules (Condat), inh. dans la nef
118- Bertrand GILBERT,° 21.08.1727 Margnac, x Condat 29.07.1752 (4e/4e)
119- Marguerite GREGOIRE, ° 11.03.1732 Margnat

220- Pierre GENEBRIER,+ av 1740
221- Antoinette BONQUE , + av 1740
222- Pierre ROBERT, ° ca 1689, + 26.08.1733 Bombos, x Condat 13.02.1714, à la chapelle de Montboudif
223- Marie CHABAUD, ° ca 1689, + 17.09.1754 Bombos, inhumée dans la nef
232- Jean GAYME° ca 1645, + 7.4.1715 Courtille (Condat), x Condat 9.10.1698
233- Magdeleine FAUCHER° ca 1670 Joaniche (Egliseneuve), + 13.01.1755 Condat
234- Jean SAVIGNAT , x Condat 10.05.1717
235- Michelle FAUCHER, ° Egliseneuve, + av 1739
236- Pierre GILBERT, ° ca 1695 Garray, + 17.06.1734 Marniat, x Condat 06.08.1715, à la chapelle de Chanterelle
237- Antoinette GIRON, ° ca 1695 Marniat, + 06.09.1750 Marniat
238- Jean GREGOIRE, ° Borie d'Estaules, + av 1752, x Condat 26.04.1731
239- Marie REBOISSON, ° ca 1708 Marniat, + 12.11.1734 Marniat

464- Jean GAYME
***Note** : parrain le 19.09.1699, dit aïeul*
470- Austremoine FAUCHER
471- Jeanne BABUSSON

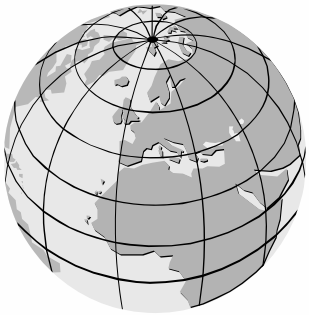

Auvergnats en migration

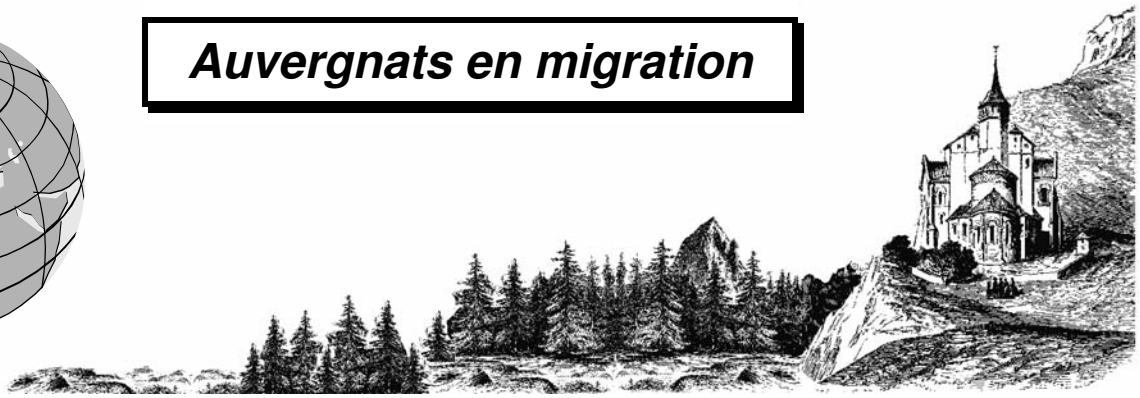

LES AUVERGNATS AU CANADA DANS LA GUERRE DE 7 ANS

par Yvette JUMEL (cghav-1536) et la Rédaction

La « Guerre de sept ans » (1756-1763) est l'une des guerres de l'époque de Louis XV. Elle fait suite à la Guerre de Succession d'Autriche et met en scène Autriche et France contre Prusse et Angleterre.

Si les intérêts de la Prusse et de l'Autriche étaient continentaux et concernaient la possession de la Silésie, avec ses richesses minières, ceux de la France et de l'Angleterre concernaient avant tout leurs rivalités maritimes et coloniales.

Les hostilités entre France et Angleterre commencèrent dès 1755, où un millier d'hommes de renfort embarquèrent à Brest sur 3 vaisseaux pour aller défendre la « Nouvelle France » contre les Anglais. deux de ces vaisseaux furent arraisonnés (avant toute déclaration de guerre) au large de terre-Neuve et soldats et officiers à bord faits prisonniers.

Au Canada, la guerre dura jusqu'à la prise de Québec (septembre 1759) et de Montréal (septembre 1760) qui sonna l'abandon définitif de la colonie, qui se concrétisa par le traité de Paris, signé le 10.02.1763.

———

2009 fut le 250e anniversaire de la « bataille des Plaines d'Abraham » (où fut tué le marquis de Montcalm), qui conditionna la prise de Québec en septembre 1759, suivie de celle de Montréal en septembre 1760 et la perte de la « Nouvelle France » au profit de l'Angleterre.

A cette occasion la **Société généalogique canadienne-française** de Montréal, et la Fédération Française de Généalogie, bâtirent le « Projet Montcalm » qui aboutit à la publication d'un gros ouvrage (630 pages *in 4°*) « ***Combattre pour la France en Amérique*** »

En 1755/1756, au début de la « guerre de Sept ans » 2000 officiers et 7000 soldats partirent de France pour combattre les Anglais au Québec sous le commandement du marquis de Montcalm.

Une base de données de ces militaires a été établie à partir des données canadiennes et des registres du « contrôle des troupes » des Archives militaires de Vincennes. Ensuite, les Cercles de Généalogie, y compris le CGHAV, ont été sollicités pour valider et compléter ces données.

Certains extraits du travail effectué par des membres du Cercle ont déjà été publié dans AmA !, mais il nous a paru intéressant de reproduire la **liste définitive de tous les Auvergnats** qui ont été recensés pour avoir participé à cette expédition.

L'ouvrage publié comporte pour chaque soldat une courte notice, incluant ses origines, date et lieu de naissance, ses parents, ainsi que son devenir connu, décès, mariage au Canada (ce qui intéresse bien évidemment nos Canadiens francophones).

On y trouve également son « surnom militaire ». A l'époque celui-ci était attribué (ou choisi) dès l'incorporation du soldat et était l'équivalent de notre « numéro matricule » ultérieur. Le soldat gardait ce surnom pendant toute son activité militaire, sauf si, lors d'un changement de régiment, il se trouvait déjà dans celui-ci un porteur du même surnom.

L'ouvrage est consultable à la bibliothèque du Cercle à Clermont, mais aussi à Paris dans nos permanences (*sur demande*).

Bien évidemment, si l'un de ces militaires intéresse l'un de nos adhérents pour une recherche familiale, il sera possible de lui fournir une copie de la notice ainsi que quelques éléments sur l'histoire de son régiment à cette époque.

L'ouvrage publié comporte également quelques données sur les opérations militaires locales de la période, histoires que nous connaissons bien peu en France, car la défaite n'a pas permis de « valoriser les actions d'éclats » de certains soldats et officiers, comme ce fut le cas ailleurs.

———————

Dans les tableaux qui suivent, la liste des soldats et officiers est regroupée au sein de nos départements actuels, sachant bien qu'à l'époque, ils provenaient tous de la région « Auvergne ». Comme d'habitude chez nos Auvergnats « émigrés » le « village » ou lieu-dit est tout aussi important que la paroisse pour définir son lieu de naissance.

CANTAL

NOM, Prénom, surnom	né le	VILLE, lieu-dit, paroisse	PARENTS
ADAM de CHAMPREDON(DE), François-Adam	01.08.1729	Trémouille, La Partuzade	
d'ANGLARS de BASSIGNAC, Jean	19.03.1725	Bassignac	Antoine x Marie-Hippolyte de PONS
ARNOULD (RENAUD) Antoine, dit Saint-Flour	1735	Peyrusse	Pierre x Jeanne RENAUD
d'AUTEBESSE (Hautebelle) Pierre	1732	Murat, Notre-Dame	Jacques x Marie NIOUCEL
BASSIGNE Jean, dit Divertissant	1729	Fontanges	Pierre x Isabeau DUSARTRES
de BEAUCLAIR-BEAUFORT de Messac, Joseph	13.08.1728	Glénat, ch. de Grillère	Jean-Baptiste x Marguerite de BOSCHATEL
BOUDIAS Léger, dit Clermont	1732	Menet, la Roucoule	Léger x Toinette... .+ 15.11.1761 en mer
de BOSCHÂTEL de LA MARTINIE, Jean-Baptiste	24.09.1723	Ytrac, ch. de la Martinie	Jean-Jo.x Jeanne-M. d'ESCORAILLES .+ 29.04.1760 Québec (Hôpital Général)
BRIVADY, Michel, dit Saint-Michel	1723	Chanterelle, Sistrières	Claude x Philippe FRAUDET
BRUEL (Brûlé), Joseph, dit St-Joseph	1738	Onade près St-Flour	Louis x Jeanne REVELA
CHARDON, Jacques, dit Chardon, dit Lagiroflée	1727	Ségur-les-Villas N.D.	Jean x Jeanne-Antoinette SARGETTE x La Prairie 05.02.1766 Marie-Josèphe POUPARD, + 24.05.1767 Montréal
CHARDON François, dit Clermont	08.02.1731	Ségur-les-Villas N. D.	Jean x Antoinette SAGETTES + 03.03.1799 Paris (Hôtel des Invalides)
CHORET Blaise, dit Bélair	1732	Fontages	Antoine CHORET
COLINET de LABEAU de ROQUEVAL Gérard	06.04.1737	Aurillac	Jean-Bapt. x Marie-Cath. d'ARCHES .+ 27.12.1801 Aurillac
CORTET Pierre, dit Saint-Pierre	1726	Saint-Cernin	Antoine x Anne JOURDE
DANDIN (Daudin) Jean-François-Louis	1729	Aurillac	.+ 08.07.1758 Fort-Carillon
DELBOS (Delbors) Pierre,dit Delbors	1724	Aurillac	Jean x Anne LAURADON .+ 04.03.1760 Montréal
DELMAS François, dit Laviolette	21.11.1726	Murat, Notre-Dame	Hugues x Philiberte MOULIN .+ 23.10.1759 Québec (Hôpital Général)
DESSARD (La Rochette,Sésar), Balthazar, dit Belhumeur, dit Chevalier	1735	Saint-Poncy	...DESSARD x Marg. LA ROCHETTE
D(E/U)VIER François, dit Divertissant	1734	Thiézac, Saigne	Robert x Marguerite DESCAIRES .+ 29.06.1756 Québec (Hôpital Général)
DURAND (Aulivère) Antoine, dit Lacouture, dit Olivier	1725	Aurillac	Pierre x Marie-Anne RELINGUE
FAYON Pierre, dit Francoeur, dit St-Flour	1724	Le Fau	Pierre x Marie-Jeanne CHAPEAU
FILIOT François, dit Magniac	1735	Massiac	
F(ON/A)ROUGE Antoine, dit Crépin	08.04.1735	Aurillac	Pierre x Marie PRUNET .x Longueuil 26.02.1764, Marie-Ambroise GADOIS
GAMO(IS/Y),François,dit Gamois	1716	Aurillac, St-Gérôme	Joseph x Antoinette FRANC .+ 09.04.1783 Montréal (Hôpital)
GOLDIER (Galsier) Pierre,	1730	St-Paul-des-Landes	
GRANE(L/T) François, dit Lacouture	1737	Massiac	Guillaume x Jeanne NOYER
GUILLAUME Jean	1728	Bray près St-Flour	.+ 18.08.1758 Québec (Hôpital)
HÉVRARD Joseph	---		.+ 16.09.1757 Québec
(IN/JU)STRUIT Pierre, dit Lapierre	1713	Aurillac Crandelles	Jacques x Jeanne MASSETTE .+ 09.05.1788 Paris (H. des Invalides)
ISSARTIÉ Antoine-Louis-Gabriel, dit Bienaimé	10.06.1726	Aurillac	Pierre x Jeanne DELTERNE
JARRIGE Pierre, dit Bel Air	1724	Drugeac, St-Géraud	Antoine x Antoinett COURBOULES
LA FERRIERE de SAVEBOEUF de Leybros, Arnaud	01.09.1720	Salers, St-Mathieu	x Isabelle PRADET de Sacousarte
LACOMBE Etienne, dit Lacombe	1721	Sansac-de-Marmiesse	Pierre x Antoinette PARANCE

			.+ 18.08.1756 Fort-Carillon
LAFAY (Fagette) Pierre, dit Lespérance	1733	Murat, Notre-Dame	Pierre x Catherine QUEVILLON
			.x St-Laurent 01.02.1762 Françoise MARTIN
LAVAL,Antoine,dit Laval	1722	St-Cirgues-de-Malbert	Jean x Hélène DERIALLE
		La Varenne	.+ 1758 en mer
MAISONNEUVE,Jean,dit Francoeur	...	Aurillac	François x Françoise HUGUET
MAUREL (Morel) Jean,	1717	Pléaux,	François x Jeanne PIFOZAS
dit St-Christophe		St-Christophe-les-Gorges	.+ 26.01.1781 Haux (33), Haute-Sage
ME(I)NDE Claude, dit Lajeunesse	16.12.1735	St-Vincent-de-Salers	Claude x Madeleine VEYSSIER
ME(U)NIER Guillaume, dit Bienvenue	1734	Malbo	Pierre x Catherine BONAT
OLIVIER (Aulivère) Jean,dit Lacouture	05.01.1736	Aurillac	Géraud x Marthe AYGOUSE
		x Longueuil 26.10.1761 Cécile BENOIT, + 30.10.1805 St-Roch-de-l'Achigan	
PARAT Jean,dit Parat	1738	Neuvéglise	
PARAUT (Passeau) Antoine, dit Parent	1732	Malbo	Pierre x Anne...
			.+ 14.08.1756 Québec, Hôpital Général
POTARD André,dit Laforme	1731	Aurillac	Etienne x Marguerite TELCHEDIE
			.+ 25.05.1758 Louisbourg ou en Angleterre
RAYMOND Jean, dit Sansregret, Jolicoeur	1734	Mentières, Ste-Madeleine	Jean RAIMOND x Elisabeth FLORET
ROSSIGNOL Guillaume, dit Rossignol	1738	Malbo, Chatours	Antoine x Marguerite CHASSEUR
		.x St-Laurent, île de Montréal 11.04.1768 Geneviève GUIBEAU, + 24.11.1798 St-Martin Île de Jésus	
ROUSSILLE Jérôme,dit Jérôme	1728	Chalinargues, Nuits	Jérôme x Marguerite LANDILA
		.x Terrebonne 07.01.1766 Marie-Josephe PARIS, + 20.03.1812 Terrebonne	
SAUMUR Jacques, dit Briselame	1722	Murat, Notre-Dame	
SÉNEZERGUES de Larodde	29.08.1709	Aurillac,	Louis x Marg. de SÉNEZERGUES de La Rodde
Louis-Etienne-Guillaume		.x 1734 en France Marguerite de LAVERNHES, + 13.03.1759 Québec	
VICAN ou BLANC Jean, dit Latreille	05.01.1729	Oradour	Guirot ou Pierre x Catherine BLANC
VIDAL Antoine, dit Labonté	1737	St-Cernin, Lamerlie	Jean x Anne RAYMOND
		.x Québec, N.-Dame 09.11.1761, Angélique BERNIER, + 01.06.1810 Québec	
VIDAL Guillaume, dit Saint-Flour	1721	St-Flour	Pierre x Marie-Laurence LAURENIC
			.+ 06.11.1756 Montréal, Hôtel-Dieu
VINAISE (Dinèse) Jean, dit Clermont	1715	Massiac	Jean x Madeleine VAISON
VISSAC Jean-Etienne, dit Saint-Flour	1733	Ruynes-en-Margeride	Pierre x Jeanne...

HAUTE-LOIRE

A(I/Y)MARD Barthelémy, dit Clermont	1722	Lempdes	André x Marguerite...
AVART Antoine	1734	Craponne/Arz. St-Caprais	Jacques x Benoite CHAUPA
BASTIDE Jean, dit Bastide	1718	Pradelles, St-Clément	Jean x Marie BAROTTE
BESSON François,dit Jolibois	1728	Lantriac	François x Catherine PICHON
BONNET André,dit Bonnet,	1735	St-Paul-de-Chalencon,	André x Catherine MANON
		Lavaur	.+ 06.09.1758 Louisbourg (Hôpital)
CORDIAL Etienne,dit Beauséjour	1728	Le Puy-en-Velay	Joseph x Marie DHOUIL
			.+ 25.10.1759 Québec (Hôpital)
DANTONY (Dantogne) Antoine,dit Laramé	1728	Chomélix	Pierre x Marie MATHIEU
DELPEU Jean,dit Lajoie	1717	St-Arcons-d'Allier	
DRO(U)SON Pierre, dit Lajeunesse	1718	Cohade	Jean x Marie FAURE
DUFOUR Jean-Mathieu, dit Dufour	1729	Le Puy-en-Velay, St-Pierre	
GALLET Guillaume, dit Bellerose	1725	Chanaleilles	Claude x Marguerie PAISOTTE
IMBERT (Juibert) Jacques, dit Sansfaçon	1734	St-Arcons-des-Berges,	Baptiste x Toinette BRUSIL
MALLET Mathieu, dit Saint-Julien	1734	St-Julien-Chapteuil	Jean x Anne...
MARGY Jean-Baptiste, dit Paul, Valette	1736	St-Paul-de-Tartas	Etienne x Louse ALONG
		x Montréal 12.01.1761 Marie-Anne PERILLARD du Bourguignon, + 10.1761 Canada	
MEUNIER Claude, dit Sanschagrin,	1735	Solignac/Loire, St-Vincent	Etienne x Marie GUYOT ou GIROU

de MOLEN de LAVERNÈDE de SAINT-MARY Thomas	1736	Blesle	Louis-Etienne x N. du BOS .+ 1802 en France
de MOLEN de LAVERNÈDE de SAINT-PONCY Antoine-Claude-Louis	1736	Blesle, St-Pierre	Louis-Etienne x N. du BOS + 1779 en France
de NAVETTE de CHASSIGNOLLES Claude-François-Dominique	03.04.1727	Chassignolles	Aymard x Marie de CORDEBEOEUF x en France Marie-Thérèse DESFONTAINES, + en France
REDON André-Antoine, dit Sansoucy	1734	Langeac, Saint-Gall	Jacques x Catherine BREUSY .+ 03.11.1755 Louisbourg
R(É/AY)MOND Antoine, dit Dupuis	29.07.1727	Tence, Pleyne, St-Martin	Jean x Marie PEALA x St-Sulpice 08.02.1762 Marie-Louise PICHETTE, + 1781/1790 au Canada
ROBERT Jean-Antoine, dit Lafleur	1726	Salettes	Pierre x Antoinette BOUQUET
ROUX (Leroux) Mathieu, dit Mathieu	1718	Pradelles, Le Mazel, St-Clément	Antoine x Jeanne CHEVALIER .x Rivière des Prairies 30.01.1758 Madeleine LAUZON, + 24.06.1797 St-Paul-de-Lavaltrie
SABATIER Etienne, dit Laviolette	1723	Landos, Ribains	Charles x Marguerite ROUDIT .+ 29.07.1793 Montréal ?
TIERSAULT Antoine, dit Sanspareil	1729	Sainte-Reine	Jacques x Jeanne MUAU
VIVIER Louis, dit Lalancette	1732	St-Voy, Le Mazet	Pierre x Anne VAUZETTE

PUY-DE-DÔME

ANGLADE Louis, dit Saint-Louis	1729	Montel-de-Gelat	Pierre x Marie ANGLADE .+ 29.04.1760 Québec (hôpital)
ARMAND Jean, dit Sanscrainte	1724	Saugues, St-Médard	Jean x Marguerite NANTON
BA(GU/Y)ET(TE) François, dit Lespérance	1736	Riom	Gilles x Anne BASSIERE .+ 23.02.1758 Louisbourg (Hôpital)
BATTU (Battut) Michel	1726	Bourg-Lastic	Barthelémy x Marie CHANSIOLLE .x 05.02.1759 St-Denis-sur-Richelieu Marie-Josephe MAHEUX
BELFONT Maurice-Mérié, dit Belair	1728	Aulnat	Philippe x Caherine GONAU
BERNARDIN Louis, dit Saint-Louis	1735	Mareugheol	Antoine x Jeanne BORIAS
BINET (Robinet) Pierre, dit Deslauriers	1726	Courpière, Belime	Jacques x Françoise COURTIN x Chambly 27.01.1756 Geneviève MONTY, + 15.07.1819 St-Mathias
de BLAU Louis-François	01.02.1709	Clermont-Fd	Thomas x Marie-Madeleine de St-PAUL de SÉROSKERQUE
BOURDEAU Joseph, dit Vadeboncoeur	1734	Vollore-Ville, Sandier	Jean x Gabrielle POULON
CAILLET (Caillay) Pierre, dit Prêt-à-Boire, dit aussi Lacouture	1733	Courpière	Annet x Jeanne x FELLUT .x 03.11.1761 L'Assomption Madeleine RIVIERE, y + 23.05.1768
CAZE Jean, dit Morze	1740	Morze ? près Clermont	+ 01.04.1776 Paris (Ht des Invalides)
CLEMENT François, dit Tranchemontagne	1738	Joze, St-Pierre-des-Liens	François x Anne BOILON
COHADE (Couhade) Jean, dit Léveillé	1732	Clermond-Fd, St-Pierre	Antoine x Jeanne GIRODET
COLIN Julien	19.05.1732	Clermont-Fd, N.D. du Port	Guillaume x Pacquette LOCHE .x Clermont-Fd 07.06.1806 Marie MARTINET, y + 13.11.1806
CROZET (Croisier) René, dit Montferrand	02.05.1730	Clermont-Fd, Montferrand	Charles-Ant. x Ant.-Chr. BAILLARD
DEVIN Janot, dit Bellehumeur	1724	Gignat	Bertrand x Jeanne LAFORGE
DUFFAUD (Dufault) Joseph-Pierre, dit Lalancette, dit Dufaux	1733	Clermont-Fd, St-Amable	Pierre x Marguerite FOURNET .+ après 1767 au Canada
GAILLARD Pierre, dit Gaillard	1739	Chassagne, St-Pierre	.+ 04.03.1758 Québec (Hôpital)
GASSÉ Charles-Antoine, dit Latulipe	---	Job, les Baux	.+ 17.01.1756 Louisbourg (Hôpital)
GILLES Antoine, dit Gilles	1739	St-Flour	Guillaume x Anne BUSSIERE .+ 08.08.1757 Québec (Hôpital)
JOY (Jouet) Jean-Baptiste, dit Divertissant	1738	Clermont-Fd	.+ 12.10.1762 Dax (40) (hôpital)
JULHE (Juthe) Antoine	1734	Clermont-Fd	Bertrand x Marie AUDERA .+ 12.03.1760 Montréal (Hôtel Dieu)
LESCURE (Escure) Antoine, dit Ladouceur	...	St-Nectaire, Sailles	.+ 23.07.1758 Louisbourg (Hôpital)
LOISEL (Chazel) Gabriel	...	Dorat	.+ 14.10.1757 Québec (Hôpital Gén.)

MANUBY Jean-Baptiste, dit Clermont	1732	Clermont-Fd, Saint-Genès	Jean x Catherine BANCE .x Beaufort 12.01.1761 Marie-Louise MORAND, y + 31.10.1783
MARTIN Linard, dit Clermont	...	Neschers	.+ 27.09.1757 Québec
MAYRAND (Meran) Jean-baptiste dit Jolibois	1733	Riom	Léger x Caudine-Catherine CONNET .x 1761 Nouvelle France Marie-Amable CETEAU dite Sanschagrin, .+ 03.04.1807 Montréal
MONESTIER Gilbert, dit Saint-Laurent	19.12.1729	Clermont-Fd, N.D. du Port	Blaise x Jeanne BESSON
MO(U/N)LIAR Pierre, dit Boucher	1730	Manglieu	François x Louise BORY .+ 25.04.1759 Montréal
PAPIN Jean	...	Riom	Jacques x Marie...
PERRAIN Pierre, dit Saint-Pierre	1732	Servant	Gilbert x Gilberte BOURNA
PIERRE(T) Benoît, dit Deslauriers, dit aussi Sansregrets	1732	La Chapelle, près Clrmnt	Benoît x Jeanne FAILLE
POCHENET Henri, dit Pochenet	1734	Clermont-Fd	Louis x Barbe PIERRET
PUIBA(R/SS)ET Antoine, dit Lajoie	1735	Plant ? près de Clrmnt-Fd	Pierre x Louise ALBERT
PYROU (Piron) Anne ou Aimé	1738	Riom	Gabriel x Françoise (SA/ON)NCHE
ROCHEFORT François, dit Jolibois	1732	Clermont, St-Genès-les-C.	Jean x Marie BAUDET
SANTOIRE Giraud, dit Larose	23.01.1732	Ardes, Saint-Michel	Antoine x Antoinette PRADIER .x Longueuil 20.01.1761 Marie-Amable TRUDEAU, y + 23.05.1812
TARTARA Antoine, dit Saint-Antoine	1720	Mont-Dore, Saint-Pardoux	François x Jeanne TARTARA
TIRADE (Terrodet) Michel, dit Divertissant	1737	Clermont-Fd	Durand x Perette ASTIER
TRABUE Jean, dit Saint-Flour	1728	St-Flour	Jean x Toinette BOUQUET .+ 13.07.1756 Louisbourg
VED(E)RINE Joseph, dit Clermont	1732	St-Sauves-d'Auvergne	Michel x Léonarde PELISSIER
VERDIER Michel, dit Laforge	1729	Trémouille-St-Loup	Antoine x Marguerite...

Non-Localisés

(les quatre sont hospitalisés à Québec ou à Montréal et non présents au contrôle des troupes au retour en France)

DEJON Guillaume, dit Jolicoeur	1734	Auvergne	
LEFAU Joseph	1737	Auvergne	
PAPON Joseph *	...	Beau? en Auvergne	Julien x Marguerite VIGUILLE
SAUVAGE Joseph	1738	Auvergne	

** En fait Joseph PAPON est né à Valbeleix (63) le 4.04.1737, fs de Julien et Marguerite VIDILLE (y x 23.01.1731) (dépouillement récent)*

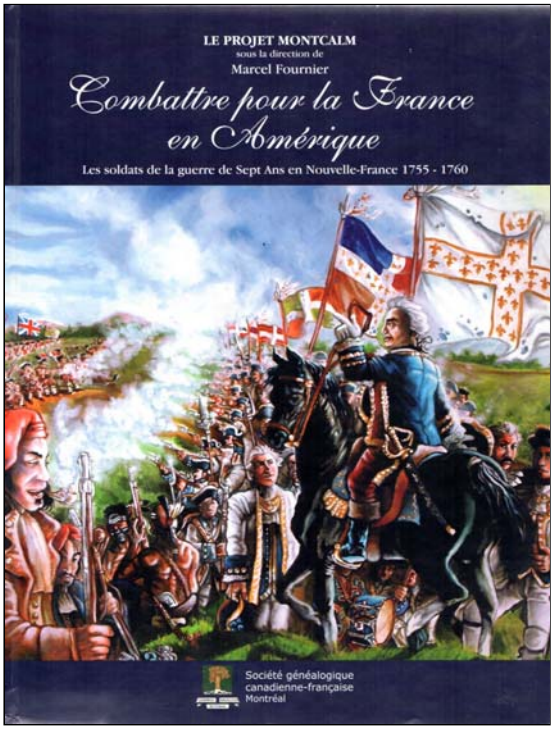

GASQUET dit Gasquet, Jean. Soldat au régiment de Guyenne, compagnie de Manneville en 1755, engagé le 5 avril 1739 comme soldat. Il est né en 1716 à Lavit (St-Jacques), Tarn-et-Garonne, fils de Jean Gasquet. Il décède en France. Notes : Aucune mention de sa présence au Canada. Il est présent au contrôle en France en 1761. (6843)

GASSÉ dit Latulipe, Charles-Antoine. Soldat au régiment de Bourgogne, compagnie de Suderie en 1756. Il est né aux Beaux, commune de Job, Puy-de-Dôme. Il décède à Louisbourg (Hôpital) le 17 janvier 1756. (7210)

GASSIN, Alexandre. Soldat au régiment des Volontaires étrangers, compagnie de Vallée en 1758. Il est né en 1718 à Genève, Suisse. Notes : Il s'embarque à Brest pour le Canada en mars 1758 sur le navire le Célèbre. Il n'est cité dans aucune autre source. (9026)

GASTAU dit Desrasoirs, Pierre. Soldat au régiment de La Reine, compagnie de Montreuil en 1755, engagé le 17 mars 1751 comme soldat dans la compagnie de Boisville. Il est né en 1729 à Séranon (St-Michel), Alpes-Maritimes, fils de Jacques Gastau et Anne Callevane. Il décède à Québec (Hôpital-Général) le 29 avril 1760. (1176)

Couverture de l'ouvrage et exemple des notices concernant chaque soldat ou officier concerné

Questions du CGHAV

Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.
Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car … nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.
Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions/réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le
+ = décédé(e) le *ou* feu(e) N.
fs = fils de
asc. = ascendance
av. = avant
b = baptisé(e) le
x = marié(e) le
fa = fille de
desc. = descendance
ap. = après
p/m : parrain et marraine
ca = environ pour une date ou un lieu
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.

Le sigle ***** devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues par courrier postal ou électronique avant le **29 octobre 2015** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*154-16983 Actes de divorces
Où peut-on trouver les actes de divorce sur la période 1792-1816 ?

Dominique BOIS (cghav-3082)

154-16984 Décès d'un « despot de cerveau »
Qui pourrait m'expliquer la cause du décès ci-après trouvé le 28.11.1741 à St-Alyre-d'Arlanc (cote 6E 331/1, p. 84/122)
« *Claude LAPAYRE du Montel est décédé dans son lit d'un depost de cervau sur la poitrine auquel je n'ay pu administrer que le sacrement d'extreme onction sur une seule forme* ». Il était âgé d'environ 75 ans

Henri PONCHON (cghav-62)

*154-16985 Registre matricules
Quelle est la cause d'une absence de numéro matricule et de fiche dans les registres de recrutement, alors que le soldat concerné (revenu vivant des combats) se trouve bien référencé dans la table alphabétique de sa classe ?
Domicilié à St-Etienne-sur-Usson, il ne semble pas avoir quitté le Puy-de-Dôme. Il s'agit de Jean MARCEPOIL, né le 05.11.1872 à St-Etienne-sur-Usson, fs Jean et Catherine JOURNAL, cultivateurs à Chauvaye. , décédé en 1929
Il est bien porté sur la liste alphabétique de la classe 1892, bureau de recrutement de Clermont-Fd, mais aucun n° matricule n'est indiqué. J'ai passé page par page tous les volumes de 1892, sans résultat.
J'ai déjà trouvé ce cas au fil de mes recherches. Même exempté, généralement on trouve malgré tout une fiche. Vu son âge, il ne pouvait être que dans la territoriale ou service auxiliaire.

Geneviève PLANTARD (cghav-1765)

154-16986 Devises
Je recherche les devises des familles suivantes : d'Albois, de Beauvoir, Chabannier, de Chalus, de Clavier, de Combarel, Crouzin, de la Gamme de Chaviale, de Grossaldet, de Montclar, Pautut, de la Roche Aymont, de Scorailles, de Tautal, de Textoris, de Tourois.

Anne-Marie BOUQUET-PIOT (cghav-30)

NDLR : REMACLE ne les relève pas. Il est possible de les trouver sur des reproductions d'armoiries. L'Armorial de REVEL en donne quelques unes sous la forme « Untel CRIE xxxxxxx »

154-16987 La ligne Cévenol et le viaduc de Chapeauroux
Intéressé par la construction de la ligne du Cévenol dans les gorges de l'Allier et plus particulièrement au viaduc de Chapeauroux (1857-1870), j'ai eu une info indiquant que

beaucoup d'ouvriers de ce chantier étaient des italiens et qu'ils avaient créé le village « *Le Nouveau Monde* » de l'autre côté du viaduc car ils habitaient au bord du chantier et, comme aucun bâtiment n'existait, il avait été décidé d'appeler ce lieu « Le Nouveau Monde ».
Dans le cimetière de St Haon (43), bourg dont dépend Le Nouveau Monde, aucune trace de noms italiens.... Seul un caveau original témoigne de ce passé. C'est la tombe de l'ingénieur qui a conçu le viaduc. Son caveau est en forme de wagonnet et repose sur des rails.

Dans les tables décennales des décès pour St-Haon (AD43) et aussi pour St-Bonnet-de-Montauroux (AD48), car le viaduc est à cheval sur ces 2 communes et ces 2 départements, seulement des noms « bien locaux ». J'ai même vu un recensement qui mentionnait « ligne du chemin de fer » mais aucun nom italien.
Cette info était-elle juste ou fausse alors ? Parallèlement je cherche avec mes amis généalogistes de la SNCF de Lyon la possibilité d'un accès à une documentation quelconque sur ces travaux et les ouvriers du chantier.
Le CGHAV s'est-il penché sur le sujet et y a-t-il eu un article quelconque dans la revue ou celle d'un autre cercle ?

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

***NDLR** : aujourd'hui, le viaduc de Chapeauroux (48) à droite et Le Nouveau Monde à gauche – au centre le pont routier sur l'Allier (de nombreuses cartes postales d'avant 1914 montrent les mêmes éléments sous un autre angle).*

*154-16988 Papier d'Ambert

J'ai été étonnée de trouver sur plusieurs liens les mêmes phrases copier-coller: " Les moulins de la région et Richard de Bas ont contribué à fournir en papier l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert pendant plusieurs années au XVIII^{e} siècle pour le tirage des gravures. Le papier du Moulin Richard de Bas a également servi à l'impression de l'exemplaire unique de la Constitution de la V^{e} République Française de 1958, ou encore des diplômes du Prix Nobel, ainsi que de nombreuses autres éditions prestigieuses."
La première assertion est admise, mais est-il vrai que la Constitution de la V^{e} république ait été couchée sur du papier de Richard de Bas ? Je me demande s'il ne s'agit pas d'une pub du guide du musée en question ; il y a peu il disait encore que le papier d'Ambert était le premier fabriqué en Europe.

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

154-16989 Les Économats du Centre

Qui connaîtrait :
- La date de création des ÉCONOMATS DU CENTRE (probablement à Clermont-Ferrand, entre les deux guerres) ?
- Les noms des fondateurs ?
- et l'histoire des premières années.

A défaut d'une réponse, quelles seraient les sources consultables ? éventuellement aux AD.

Sur l'étude des soldats du canton d'Olliergues pendant la Guerre de 14-18 réalisée par le Collège d'Olliergues, j'ai trouvé un soldat, Jean DEFFRADAS, ° 06.09.1876 le Brugeron, y + 19.04.1944, qui fait l'objet de la mention suivante : « *Cultivateur, Fondateur de la Société des Économats du Centre*. »

Jean-François CROHAS (cghav-739)

———

QUESTIONS PARTICULIÈRES

*154-16990 AGUTTES-PICHOT (15)

x Jean AGUTTES dit Jean Grand (+ 07.12.1813 à Chavagnac) - Toinette PICHOT (° 23.10.1756 ? Chavagnac, y + 29.06.1832), dont AGUTTES Marguerite ° 13.07.1787, Hélis ° 25.05.1790, Marguerite ° 20.08.1794 et Jean ° 31.10.1797 ou 1798 (il y a deux actes de naissances), tous à Chavagnac.

Solange DEHARVENG AGUTTES (cghav-11035)

154-16991 ARTAUD (63)

Asc. de Guillaume ARTAUD (père dit Jihan lors de son mariage),
- mari (x Valcivières 19.05.1711) de Anna ARTAUD, fa Antoine et Marie CHADENAT y ° 10.01.1676, veuve en 2èmes noces de Cosme BOISSADIÉ,
- père d'Etienne ARTAUD ° 25.05.1713, x1 Ambert Catherine DANDRIEUX et x2 Ambert 06.02.1748 Magdeleine CAILLET.

Marie Dominique ICOLE (cghav-3820)

154-16992 AUBIGNAT-BATHIAT (63)

+ du couple Antoine AUBIGNAT – Gilberte BATHIAT ap. 1718 à Charbonnières-les-Vieilles, d'où Gabrielle x 1718 Jean BRON.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

154-16993 AUGIER (63-75)

+ entre 15.11.1892 et 20.09.1895 de Pierre AUGIER, cordonnier, ° 15.07.1850 Boudes (Bard), y x 09.05.1874 Catherine CHABASSEUL, fa Guillaume et Marie CHASSAGNE. Marchand d'habits habitant 80 Bd de Belleville (20^{e}) en 1881, puis 126 rue d'Avron (20^{e})

Michel COLAS (cghav-1582)

154-16994 BARBAT-GALLAND (63)

° et x du couple François BARBAT (+ 24.11.1831 La Tour d'Auvergne) – Anne GALLAND (y + 21.11.1834)

Michel GRAVIERE (cghav-3947)

154-16995 BARBOIRON (63)

° Gilbert BARBOIRON, fs Gervais et Gilberte ROUGIER ca 1660 à Ste-Christine, y + 1721, époux de Gilberte CHOMARD, dont un fs x 1715 Louise DEQUAIRE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

154-16996 BATHIAT (63)

° Gervaise BATHIAT ca 1708 à Ayat, fa François et Marie POUZOL, x 1743 St-Pardoux Guillaume NIGON.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

154-16997 BATISSE-GAILLARD (63)

x Jean-Baptiste BATISSE (+ 1796 Dore l'Eglise à 63 ans, soit ° ca 1749) - Jeanne GAILLARD (° 1752 à Dore l'Eglise (Le Menial), y + 1801)

Le premier enfant que j'ai trouvé est né à Dore en 1783. Sur les AD 63, il manque l'année 1781, mais le mariage a pu avoir lieu ailleurs. Jean Baptiste n'a pas l'air d'être né à Dore.

Colette GUILLERMAT-ROCHE (cghav-3474)

154-16998 BERNU(T)-PREJAT (63-75)

+ du couple Pierre BERNU(T) (° 30.10.1830 Madriat, fs Pierre et Antoinette PEGHAIRE, tailleur de pierres) x 14.11.1857 Paris 12^{e} ancien (5^{e} actuel) Anne PREJAT (° 17.11.1837 Le Broc, passementière) dont au moins Laurent Louis ° 04.09.1862 Paris 5^{e}, y + 01.09.1863.

Dernier signe de vie : il est témoin au x de sa nièce Louise ROUX le 02.12.1865 à Paris 5^{e} et dit alors habiter 115 rue de Charenton 12^{e}, rue fortement peuplée d'Auvergnats. Aucune trace après cette date, ni à Paris, ni à Madriat, ni au Broc.

Michel COLAS (cghav-1582)

154-1699 BESSET-GRANDCHAMP (43)

x ou cm Vital BESSET – Ysabelle GRANDCHAMP av.1604, ca Yssingeaux.

Paul VERDIER (cghav-1333)

154-17000 BILHARD-GALLET (43)

x ou cm Jean BILHARD – Jeanne GALLET av. 1599, ca Yssingeaux.

Paul VERDIER (cghav-1333)

154-17001 BOUCHAUD (63)

° Laurent BOUCHAUD ca 1656) Youx, y + 27.01.1727 (70 ans) , x Gilberte SIVADE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

154-17002 BUFFERNE-DECHELLES (63)

x ca 1781 Caprais BUFFERNE – Catherine DECHELLES dont 5 enfants ° sur Sauvessanges.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

154-17003 CHABRIER-VIDILH (43)

x ou cm ? CHABRIER – Marie VIDILH ca 1640-1650, ca Lantriac.

Paul VERDIER (cghav-1333)

154-17004 CHANIER (63)

+ Catherine CHANIER ca 1730/1733 à Jozerand, veuve d'Antoine DUPOUZADOUX, d'où Antoine x 1727 Marie BRUN.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

154-17005 CLAUZEL-SAUVAIGE (15)

Asc. du Maréchal Bertrand CLAUZEL (1772-1842), comte d'empire, né en Ariège, mais descendant d'un couple de chaudronniers de St Chamant/St Martin de Valois (= St Cernin) : Gabriel CLAUZEL x ca 1645 Guiotte SAUVAIGE (dont testament le 06.11.1674 à Mirepoix). Les BMS de St Chamant sont en déficit avant 1667. Quelqu'un aurait-il étudié cette famille CLAUZEL ?

A St Chamant, le curé ca 1667-1687 est un CLAUZEL, frère d'une CLAUZEL x ca 1655 à un Jean SAUVAIGE (génération suivante ?)

(cf article dans A moi Auvergne ! n° 153)

Alain ROSSI (cghav-2140)

*154-17006 COISSART-MONERON (63)

x Michel COISSART - Marie MONERON ca 1830 ca de Perignat-sur-Allier.

Michel COISSARD est ° ca 1808/1812, + 19.12.1847 à Pérignat . Marie MONERON est ° le 14.11.1809 à Perignat et y + le 29.08.1890. Ils ont au moins :

- un fils Charles/François ° 30.08.1839 Perignat
- une fille Louise ° 17.07.1843 Perignat

Pascal PAPEREUX (cghav-2407)

*154-17007 COURTINE (63)

°, x et asc. de Pierre COURTINE , + 1791(85 ou 89 ans) à Auzelles

Georges COURTINE (cghav-2143)

*154-17008 COUZON (63)

Au détour d'un acte de mariage datant de 1952 concernant Joseph TAILLARDAT x Simone FAFOURNOUX à Courpière, un des témoins est « *Jean COUZON, industriel à Courpière* »

J'imagine donc que l'on a affaire au COUZON qui a fondé l'entreprise du même nom et je cherche à me renseigner sur cette personne. J'ai finalement trouvé peu de choses sur internet, sinon que l'entreprise portant ce nom a été fondée en 1947. Quelqu'un pourrait-il me renseigner?

Julien PASCAL (cghav-3729)

*154-17009 COUZON (63)

x Pierre COUZON (° ca 1785/1789) et Catherine COMPAGNON dont un fils Antoine ° le 10 mars 1814 à Thiers.

x des parents de Pierre, Louis COUZON et Anne VERDIER.

Fernand COUZON (cghav-3833)

154-17010 DAURAT-DAURAT (63)

° ca 1775 Jean-Baptiste DAURAT, maître tisserand à Sauvessanges (Richette Ribier) et x ca 1794 avec Antoinette DAURAT

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

154-17011 DUBOST-GALLET (63)

x av. 1737 Claude DUBOST (+ 1761) – Marie GALET (+ 1765) dont 6 enfants nés à Sauvessanges (Vauribeyre) de 1737 à 1746.

Bruno ROUPPERT (cghav-2683)

154-17012 DUPESSET (63)

J'ai deux mariages des filles DUPESSET à Riom, Marie le 25.01.1774 (17 ans) et Françoise le 23.11.1779 (18 ans). Je ne trouve aucune trace de naissance des enfants ni de mariage des parents, tant à Riom qu'à Aigueperse. Qui peut me venir en aide ?

Ch..F. POUZADOUX (cghav-3781)

154-17013 FAIVRE (63)

+ Benoît FAIVRE, ° 1892 La Mulatière (69), incorporé en 1913 dans la marine, marié à Brest en 1917, domicilié dans la subdivision de Clermont-Ferrand à compter du 06.05.1926 parce qu'affecté spécial au titre des Usines Michelin et Cie.

Mme BELLONI (CG Brie)

*154-17014 FAVIER (63)
+ Louis FAVIER ° 14.03.1869 Thiolières
Yvette FAVIER (cghav-3945)

154- 17015 de FAY(E) (43 - 63)
Quartiers d'Angélique de FAY(E) x André de FRÉTAT, notaire royal à Chomélix (43) en 1511, seigneur de Fournac et de Terrenayre (63) ?
Le comte André de REMACLE dans son Dictionnaire Généalogique cite seulement Angélique de FAY, sans autre précision, mais le colonel de BELLAIGUE, dans ses généalogies manuscrites, donne pour épouse d'André de FRÉTAT Angélique de FAYE d'EPOISSES (sic).
Il y a une famille de FAYE d'ESPEISSES (Lyonnais, Paris) et une branche « de COISSE » dans la famille de FAY, mais d'Angélique pas de trace ni d'un côté ni de l'autre.
Alain SOURY-LAVERGNE (cghav – 378)
***NDLR** : il y a longtemps que je me pose la même question, ayant « enregistré » Angélique de FAYE de COISSE. Sans réponse à ce jour*

154-17016 FERRIER-BEAUFORT (43)
x ou cm Guillaume FERRIER – Agnès BEAUFORT, ca 1650-1660 ca Ally
Paul VERDIER (cghav-1333)

154-17017 FIAT-BARRAUD (63)
x Jean FIAT - Claudine BARRAUD qui vivaient à Lachaux à la fin du XVIIIème. A son décès en 1813, Jean est dit « époux de Claudine FIAT, divorcée ».
Dominique BOIS (cghav-3082)

154-17018 ICOLE-BASSAL (63)
x et asc. du couple Antoine ICOLE, originaire d'Auzelles et habitant Cunlhat, x entre dec. 1693 et mai 1695 Auzelles ? Françoise BASSAL, veuve de François PRADIER.
Leurs enfants sont nés à Auzelles avec, pour certains, descendance sue St-Eloy-la-Glacière.
Marie Dominique ICOLE (cghav-3820)

154-17019 ICOLE-CHABROLLES (63)
x ca 1695, ca Cunlhat, Auzelles …et asc. du couple Benoît ICOLE (ESCOLE) – Antonia CHABROLLES. Le seul x trouvé est celui de Benoît ICOLE x 30.04.1696 Auzelles Jeanne CHABROLLES.
Marie Dominique ICOLE (cghav-3820)

154-17020 LOMBARDIE-TERRAULLES (63)
1- ° et x du couple Jacqueline LOMBARDIE (+ 08.04.1737 à Domaize) - Antoine TERRAULLES (+ ?)
2- ° x et + du couple Simon TERRAULLES, fils des précédents x Jeanne LOMBARDIE, dont 2 enfants :
- Pierre, ° ?, + ca février 1755, x 29.10.1730 à Domaize avec Marie GARDETON ° 25.07.1709 à Saint Dier et + 16.05.1778 à Domaize.
- Jeanne, sans information.
Jean Marie TEYROL (cghav-3806)

154-17021 OUTIN-DRAGOL (43)
x ou cm Michel OUTIN – Catherine DRAGOL av. 1604, ca Yssingeaux.
Paul VERDIER (cghav-1333)

154-17022 de PARADES (63)
°, + et filiation de mon ancêtre en ligne directe, Léonard DE PARADES.
Sauf erreur, il est probablement né vers 1570 et mort le 24 février 1639 à Vic-le-Comte.
Il aurait été marié avec Marguerite GAYNARD de BIDON vers 1595. Sauf erreur encore, il était Praticien et Notaire royal à Vic-le-Comte, Bailli et châtelain de Saint-Yvoine, Procureur au comté d'Auvergne (source J.B. FOUILHOUX).
Vincent de PARADES (cghav-3553)

*154-14023 RIGAUD (63)
Desc. de Jean RIGAUD, né en 1794 dans la région de Marat, époux d'Antoinette GOUTTEBROZE, née à Olliergues en 1798, décédée à Marat le 01.09.1850.
Claude GRUNBERG (cghav-11054)

154-17024 ROCHETTE (63)
Ts rens. sur Claudine ROCHETTE, ° 11.11.1800 St-Anthème, fa Jean (+ 06.03.1821 St-Clément) et Claudine MARAN (+ 5 germinal an XIII St-Anthème), domiciliée à La Murette, St-Clément de Valorgues.
Madeleine RONDEL (cghav-2710)

DEMANDES D'AIDE POUR DES RECHERCHES / COPIES D'ACTES

A la mairie de Clermont-Ferrand
Acte de + entre 1955 et 1966 à Clermont-Fd, de Paul SICARD, ° 20.06.1900 Langeac (43), fs Pierre et Marie VILLEVIELLE, x 10.10.1928 St-Jean-de-Nay
Recherche demandée par Juliette MARCON, 24, rue Lieut-Colonel Girard, 69007 Lyon,
juliette.marcon@wanadoo.fr

Aux Archives du Puy-de-Dôme
1- Traité entre Barthélemy FAVIER, faiseur de rouleaux, et son frère Michel passé le 24.02.1692 devant Me DUPIC, notaire à Bertignat.
2- Contrat de mariage de Louis MIOLANE et Marie PRADIER passé le 30.08.1844 devant Me CHASSAIGNE.
Recherches demandées par Mme Yvette FAVIER, 60, route du col de la Luère, 69290 Grezieu-La Varenne,
yvette69000@gmail.com

Aux Archives de l'Allier
Contrat de mariage du couple POUILLEN x 05.07.1858 Seuillet (03) avec RAMBERT chez Me MORAND, not. à Billy le 4 juillet 1858
Recherche demandée par Simone DARCILLON POUILLEN (du Foyer rural de Blanzat, cghav-3828) ; 149 rue de la République 63112 Blanzat

A la mairie de Brioude (43)
Acte de mariage d'Antoine AUZAT x 12.02.1714 Brioude St-Pierre Marie BOISSON (-FERRET)
Recherche demandée par Michel COLAS, 7, rue Monteil, Bat A, 44000 Nantes
***NDLR** : dans le dépouillement effectué, les parents ne sont pas cités, mais lui serait de Boudes et elle de Clermont.*
Les témoins y sont certainement intéressants.
*Peut-être existe-t-il un contrat de mariage plus explicite (AD43 ou association « **Almanach de Brioude** »)*

Réponses du CGHAV

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

152-16853 Reconnaissance d'uniforme

Le dolman est bien celui des dragons, époque 3e République. Il existe bien des différences entre le casque des dragons et celui des cuirassiers qui permettraient de dater l'uniforme avec précision (fixation des jugulaires, cimier …) mais ils sont presque invisibles. En 1874, la traditionnelle houppette fixée sur le cimier est supprimée pour les dragons, conservée pour les cuirassiers. Ce casque sera porté jusqu'à l'hiver 1915-1916 et sera remplacé par le casque ADRIAN, conséquence de l'adoption de la tenue bleu horizon.

Ci-dessus, mannequin de lieutenant de dragons après que la tunique a remplacé le dolman.

Le chiffre 16 sur l'écusson du collet est très intéressant. Il se rapporte au 16e Dragons, régiment à la fois glorieux et malheureux. Ce régiment avait été créé le 1er avril 1718 pour Philippe de France duc d'Orléans, puis Régent du Royaume, qui fut un soldat de valeur d'une vive intelligence. Il sera le 1er mestre-de-camp – propriétaire, d'où le titre Orléans-Dragons. Ses propriétaires successifs seront les 3 ducs d'Orléans dont le dernier Louis-Philippe-Joseph dit Philippe-Égalité. Orléans-Dragons participera aux guerres de succession (Pologne, Autriche) et à la guerre de Sept ans avec la bataille de Maëstricht.

A la Révolution, la réforme Carnot de 1791 le fait devenir 16e Dragons. Toujours glorieux, il sera de l'armée du Nord, de l'armée de Sambre et Meuse … Sous l'Empire, il suivra Napoléon en Autriche, Prusse, Pologne, Espagne, Russie. Pendant les Cent Jours, fidèle jusqu'au bout, il sera de la campagne de Belgique. Il sera victime de la réforme féroce par laquelle Louis XVIII veut effacer le souvenir glorieux des armées de l'Empire. Il est dissous dès 1815.

Il renaît sous son nom seulement le 17 août 1871. Toujours glorieux, tantôt à pied dans les tranchées, tantôt à cheval dans les patrouilles et offensives, le 16e Dragons fait de bout en bout la guerre de 1914-18. Il y gagne 2 citations et la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre. Le plus connu de ses faits d'armes : son 2e escadron charge à cheval, lance au poing, et s'empare d'une escadrille allemande.

Il est à nouveau dissous le 1er novembre 1928. Après une éphémère tentative de résurrection en 1940, le 16e Dragons est remis sur pied le 1er juin 1952. Une nouvelle réforme le fait disparaître le 31.08.1977.

Jean BLANC (c/o M.Cl. CHASTEL cghav-468)

154-16985 Registres matricules

Très probablement, il n'a pas fait de service militaire. Pour en connaître la raison, il faut consulter en salle de lecture des AD les listes du Conseil de Révision du canton de son domicile à 20 ans, en série R.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

154-16988 Papeteries d'Ambert

Sans savoir à qui demander confirmation, un point appelle une précision : il semble que 10 exemplaires originaux de la Constitution aient existé dont un a été déchiré lors d'un envahissement du Conseil Constitutionnel.

Ces 10 exemplaires devaient être identiques quant à leur papier et à l'apposition du sceau de la République à l'aide d'une presse qu'un documentaire de quelques secondes montre régulièrement maniée par Michel DEBRÉ.

Connaissant aujourd'hui le vieillissement du papier et la disparition progressive des impressions du 19e siècle, il serait logique qu'une impression de cette importance soit faite sur un papier de qualité, ne provenant pas de fibres de

bois et dépourvu des acides qui mangent ce type de papier. Et dans l'esprit, il serait logique de penser que le papier utilisé soit né dans une fabrique traditionnelle et non dans une fabrique industrielle susceptible d'utiliser cette référence dans sa publicité.
Il n'en existe plus beaucoup en France.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Sans être purement généalogique, cette question sur les papetiers du Livradois amène forcement plusieurs d'entre nous ayant des racines livradoises à se poser la question des ancêtres papetiers : propriétaires de moulins, simples ouvriers papetiers, ou « pelharo » (orthographe non garantie) ramenant de leur voyage des ballots de « pelhes » (chiffons) à transformer en papier.

La visite du moulin de Richard de Bas fait forcement appel à des légendes qui, même si elles ne sont pas fiables totalement, comportent obligatoirement une base réelle. Il semble que l'art (artisanat) de la papeterie européenne vienne effectivement de la civilisation arabe, à quelle date ? Comment ? Il est probable que cette technique soit apparue au cours du XIV^{e} siècle en de nombreux points sur le territoire de la France actuelle, Quelle localisation en premier, vaste débat. Chaque lieu semble se revendiquer le premier atelier papetier, qui dit vrai ? Difficile de les départager, d'autant que tous semblent utiliser la même technique (dans son principe) et la même matière première, le chiffon.
Sur les papetiers, en 2014, les Editions des Monts d'Auvergne ont publié un bel ouvrage de plus de 600 pages : *Moulins, papiers et papetiers d'Auvergne*, Livradois-Forez – Ambert – Richard de Bas, sous la plume de Michel BOY et Jean-Louis BOITHIAS (tous deux fins connaisseurs de la région d'Ambert et de l'histoire de l'artisanat de la région) au prix de 67 €.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Je confirme que le livre de Michel BOY et Jean-Louis BOITHIAS est superbe tant pour ses photos que pour sa documentation et l'étude des documents connus.
C'est ainsi qu'ils « démontent » la thèse que les moulins d'Ambert soient les premiers en Europe et même en France. Non seulement les premières mentions n'apparaissent qu'en 2ème moitié du XV^{e} siècle, mais ils font mention de « silences éloquents » car il existe des textes entre 1380 et 1480 dus à des procès où chacun justifie avec force détail, la valeur des biens en litige (des TOURZEL contre de LA TOUR d'AUVERGNE) ; or notent-ils il n'est jamais fait mention de moulins à papier, tandis qu'on nomme foulons, moulins à farine, fromages, poule, seigle et avoine.
Cela parait, hélas pour la légende, une bonne argumentation.
Par contre cela ne règle pas la question sur le papier utilisé pour **les** exemplaires (il ne s'agit donc pas d'un exemplaire unique) de la constitution de 1958.

Peut-être faudrait-il poser la question au conservateur du moulin dont la parole risque d'être plus fiable que celle des guides ?
Mais pourquoi n'en avons-nous jamais entendu parlé avant ? Pub interdite ?

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

154-16989 Les Économats du Centre

D'après une ancienne employée de ma connaissance, le siège social était situé Bd Cote Blatin. LES ECONOMATS DU CENTRE dépendaient du groupe DOCKS DE FRANCE.
En 1969 le Directeur général (et sans doute fondateur) était Monsieur JARDAT père, déjà âgé, et secondé par son fils.
En 1980 les DOCKS DE FRANCE ont été cédés au Groupe AUCHAN.
C'est tout ce que je peux dire, plusieurs membres de ma famille y ont travaillé étant jeunes, avant-guerre, mais sont malheureusement décédés depuis.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

Ce Mr DEFRADAS fut arrêté pour fraude, destitué de sa Légion d'Honneur et tous ses biens du Brugeron furent vendus.
Voir http://gallica.bnf.fr/ark:/12148. Il décède le 19.04.1946 à Paris 3^{e} arrond..
La création des ECONOMATS DU CENTRE aurait eu lieu vers 1910, donc avant la 1ère guerre.

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

Habitant à coté d'ISSOIRE, j'ai toujours entendu dire que CHRISTOPHE le propriétaire du Domaine de Malbattu était un des principaux actionnaires des ÉCONOMATS DU CENTRE.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

Une petite info extraite du livre de Michèle DELEIGNE « Clermont Ferrand - Les Paulines La Pradelle Lafayette » aux Editions RevoiR 63830 Nohanent 2008
Chapitre 1 Côte Blatin : Les ECONOMATS DU CENTRE avaient construit leurs entrepôts entre le Boulevard et la voie de chemin de fer Clermont-Ussel. En 1928, ils y implantent leur siège social. "
Les archives de la Chambre de Commerce doivent avoir une trace de cet évènement

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-3828)

Voici un bandeau publicitaire figurant dans *L'Avenir du 63* du 07.04.1912

Jacques GOMOT (cghav-2318)

NDLR : ce qui montre qu'à l'époque les employés du commerce travaillaient le dimanche et même le dimanche et le lundi de Pâques ! ! !

RÉPONSES
AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

154-16990 AGUTTES-PICHOT (15)

Si les enfants naissent bien d'un père prénommé Jean, on trouve à Chavagnac le 12.10.1786 le mariage de Guilhem AGUTTES, fs de + Jean et Jeanne SALVAGE avec Toinette PICHOT, fa + Jean et + Toinette ARMET.

Il semble bien que le curé ait fait une erreur de prénom sur le marié, peut être parce qu'au mariage il devait être paroissien de Dienne (« congé » du curé de Dienne), même s'il est dit natif de Chavagnac dans son acte de décès.

La relation entre date de mariage et date de naissance du premier enfant est trop forte pour que ce soit une coïncidence dans une communauté aussi petite. Il reste à trouver la naissance de Jean AGUTTES à Chavagnac ou à Dienne.

Alain ROSSI (cgahv-2140)

154-17006 COISSARD-MONNEYRONT

Michel COISSARD x Marie MONNEYRONT le 28.11.1838 à Dallet.

Bernard GAREL (cghav-876)

154-17007 COURTINE

En 1731, à St-Dier-d'Auvergne, les deux frères COURTINE épousent deux sœurs :

- Le 11.01.1731 Germain x Marie VILLERETTE
- Le 27.11.1731 Pierre x Marie VILLERETTE

Les maris sont fils de Annet COURTINE et Catherine DISSARD, x 07.10.1706 Auzelles

- Germain naît à Auzelles le 29.1.1707 avec pour parrain/marraine ses Gd-parents Germain COURTINE et Anne CHATARD (épouse DISSARD)
- Un Pierre naît à Auzelles le 8.10.1717 mais cela le ferait marier à 14 ans, ce qui n'est pas impossible, mais ...

Cependant les actes de l'année 1710 sont en déficit : on ne trouve sur le registre que 3 baptêmes seulement, en janvier-février, contre plus de 20 chaque année avant et après. Pas de mariages.

Il est donc possible que Pierre soit né en 1710, ce qui le ferait marier à 21 ans et décéder à 81 ans. L'intervalle entre les naissances de Germain et Pierre serait normal (ca 3 ans)

Les épouses sont filles de Pierre et Anne PRULHIERE dont le mariage n'est pas trouvé (lui aussi en 1710 ?)

On trouve le baptême à Auzelles d'une seule Marie le 25.10.1714.

Aujourd'hui, seule les séries du greffe des actes d'Auzelles et de St-Dier sont en ligne, alors que l'indexation que nous avons faite l'a été à partir des deux séries. Pour avoir accès à ces actes, il vous faudra être un peu patient.

Alain ROSSI (cghav-2140)

154-17008 COUZON (15)

Pierre DECOUSON, fs + Louis et + Marie VERDIER x Thiers 27.03.1811

Catherine COMPAGNON, fa + Claude et de vivante Jeanne BECHON

Pierre DECOUSON x2 Thiers 10/12/1831 Rose PELISSIER

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

154-17009 COUZON (63)

Il y a un chapitre de 3 pages sur « TOUT-INOX », l'entreprise de Jean COUZON, dans le livre *Courpière Porte du Livradois*

Jean COUZON est né en avril 1909 à Thiers dans une famille de couteliers.

En mars 1934, il monte son premier atelier de polissage dans le quartier de l'Alliet à Courpière, conséquence de son mariage avec Louise BARON, née dans une famille d'artisans courpierois. En 1940, il est mobilisé à l'usine d'armement de Lagat à Courpière. En 1946, il fonde la SARL TOUT-INOX, premier élément d'une longue série de développements. L'ensemble de la société et de ses filiales comptera jusqu'à 1200 personnes.

Jean et Louise COUZON vendront le groupe en totalité en mai 1989 à des investisseurs et, comme cela arrive trop souvent, seul le nom a été conservé et l'usine de Courpière fermée

Henri PONCHON (cghav-62)

154-17014 FAVIER Louis (63)

Pas de réponse directe mais des éléments de recherche :

- registre matricule : L.F. fait l'objet d'une affectation spéciale dans les chemins de fer de campagne et est libéré des obligations militaires en 1916 (domicilié à Paris 131 rue de Bercy en 1894).
- mention marginale de l'acte de naissance indique qu'il s'est marié à St-Martin des Olmes le 7.06.1902 avec Anne Marie JARIX (orpheline)

Au mariage :

- il est domicilié à Paris 70 rue Petit (19e arr.)
- il est veuf d'une première épouse Marie Anne FAURE, + Paris, 70 rue Petit le 11.08.1901
- il est employé des chemins de fer
- un frère, Benoit (° ca 1870) est également employé des chemins de fer, à Lyon
- un contrat de mariage a été passé le 5.06.1902 chez Me NIERAT, notaire à Ambert

Le couple devrait sans doute être suivi à Paris (?)

Alain ROSSI (cghav-2140)

154-17023 RIGAUD (63)

Vous ne pouviez pas trouver le mariage de Jean RIGAUD sur GeneaBank car le 19e siècle n'a pas été dépouillé. Par contre les tables décennales des AD 63 vous donnent la date des actes qu'il faut ensuite aller chercher dans les différents registres. Ainsi :

- à Marat le 02.10.1821 Jean RIGAUD, né le 9.09.1795, fs de Damien et Marguerite PELLEYRE, habitant La Bonnettie (Marat), épouse Antoinette GOUTEBROZE, née le 15 floréal an 9, fa de Jean et Marie POUZET de La Montmarie (Olliergues). Témoins Jean RIGAUD, 48 ans, oncle paternel, Pierre VIE, 32 ans, tisserand, beau-frère, André GOUTEBROZE, 46 ans, oncle paternel (AD63 6 E 206/15, p. 124/137)
- à Marat Jean RIGAUD naît le 22 fructidor an 3, fs Damien RIGAUD et Marguerite PILLAYRE. Témoins Geraud RIGAUD, 65 ans de La Bonnetie (AD63 6 E 206/5, p. 105/181)
- une Antoinette naît le 16 germinal an 2

A partir de GeneaBank vous trouverez :

- à Marat Damien RIGAUD x 21.02.1786 Marguerite PILIERE (originaire de Homali à Cunlhat)
- à Marat Geraud RIGAUD x 11.09.1759 Marie RIGAUD
- et ainsi de suite
- à Cunlhat François PILIERE x 4.02.1766 Anne MONTADERT (originaire de Tours-sur-Meymont) Etc.

Alain ROSSI (cghav-2140)

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Commande de Publications du CGHAV

Commande à adresser à : Monsieur Henri PONCHON
5 rue des Fontenelles
92310 SEVRES

Règlement exclusivement par chèque à l'ordre du CGHAV
(page à photocopier ou recopier)

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL..... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET .... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI .... 13 Euros

« Généalogie des familles BÉAL… », 2ème Ed. par Pierre Lucien POUZET .... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat,Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat,Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET .... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat,Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†) ..... 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins d'Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL ..... 27 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE ..... 27 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON..... 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON ..... 8 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY..... 15 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J.P. BARTHÉLEMY 29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J.P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » par François CHALAMAUD (21 pages) ..... 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-sous-Meymont et Courpière » par Fr. CHALAMAUD (62 p.) ..... 21 Euros

« Généalogie des familles CHAPPAT » Tome I (187 pages), par Marc CHAPPAT ..... 29 Euros

Nouveau

« Généalogie des familles CHAPPAT – Arlanc » Tome II (121 pages), par Marc CHAPPAT..... 25 Euros

Les prix indiqués sont nets de frais de port.

Ci-joint Chèque sur : …… numéro : ……..… de : ……. Euros

Adresse d'expédition

Mr / Mme / Mlle…….....

Adresse :……..……. .....

…… .....

Code Postal : …… Ville : ……..…… .....

Appel de Cotisation 2016

Le bordereau de renouvellement de cotisation est toujours très important car ce n'est que grâce à lui que nous pouvons vous joindre ou authentifier votre utilisation de la partie privative de notre site internet ou de GeneaBank.

En effet, notre site comporte deux espaces : un « espace public » accessible à tous, et un « espace privé » réservé à nos membres, sur lequel vous retrouverez à terme tout le contenu du numéro spécial « Guide Pratique 2013 » avec ses index et les textes des anciens numéros de notre revue, qui constituent le véritable patrimoine de notre Cercle.

Pour accéder à cet « espace privé » vous aurez besoin de deux codes : l'un, votre « Identifiant » ou « **Nom d'utilisateur** » composé des 5 lettres « **cghav** » en minuscules et de votre numéro d'adhérent précédé d'un nombre de zéros suffisant pour constituer 5 chiffres (par ex. « cghav00432 ». L'autre est un « **Mot de Passe** » calculé directement par l'ordinateur qui supporte notre fichier. Ces « Nom d'utilisateur » et « Mot de Passe » sont les mêmes sur le site et sur GeneaBank.
Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement.

Si vous perdez ce « **Mot de Passe** », le site internet pourra vous aider : quand vous lui aurez communiqué votre « **Nom d'utilisateur** » et que vous aurez cliqué sur le bouton « **Mot de passe oublié** », il vous dirigera sur un formulaire de contact qui vous permettra de nous adresser votre demande.

En ce qui concerne le **Forum**, nous devons pouvoir vous identifier et le mieux est que vous nous indiquiez l'adresse électronique que vous utilisez pour vous connecter, si celle-ci est différente de votre adresse habituelle.

Attention à la communication de ces adresses : il ne faut pas que nous fassions d'erreur en la transcrivant : **SVP, écrivez-la en capitales en notant bien tiret (haut ou bas) et points.**

Date limite : **20 janvier 2016**

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation **avant le 20 janvier**.

En effet, le 20 janvier est la date du lancement des opérations de routage du prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 155). Si vous n'aviez pas réglé votre cotisation à cette date, nous vous adresserions une lettre de relance et l'envoi de votre revue ne se ferait pas par notre routage habituel. Il devra être réalisé manuellement avec un coût postal nettement plus élevé et du temps perdu pour la manipulation supplémentaire. Et c'est le temps qui nous manque le plus !

De même vous ne disposerez qu'avec retard de vos points GeneaBank du semestre.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, fixe et/ou mobile, qui ne sera jamais diffusé (pas plus que votre adresse), mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Avec nos sentiments les plus amicaux,

Votre Conseil d'Administration

COUPON RÉPONSE À RETOURNER Á : C G H A V,

chez M ou Mme BELLIER
Bel Horizon – Allée des Rossignols
63780 - St Georges-de-Mons

Je renouvelle ma cotisation au Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et / ou mon abonnement à son bulletin « A moi Auvergne ! » pour l'année **2016**.

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, n'oubliez pas de cocher la case ci-contre ☐

Nom : .....

Prénom : .....

Numéro d'adhérent : .....

Bâtiment, Escalier : .....

Adresse : .....

Code Postal et Localité : .....

Téléphone *(confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté)* : .....

Montant **2016** : ..... Euros ***(par chèque à l'ordre du CGHAV)***

Cotisation *et réabonnement :* ***France et Dom-Tom : 33 €*** *– Europe :* ***36 €*** *– Outre-mer par avion :* ***40 €***
Membre Bienfaiteur : à partir de ***100 €*** *(avec reçu fiscal partiel au(dlà de la cotisation)*
Abonnement à la revue sans être adhérent : France et Dom-Tom : ***31 €*** *– Europe :* ***34 €*** *– Outre-mer :* ***38 €***
Cotisation sans abonnement à la revue : ***25 €*** *(tous les services* ***sans la revue****)*

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec une enveloppe timbrée **pré-adressée**).

Si vous êtes abonné sans être membre, vous ne pouvez avoir accès aux avantages des adhérents, c'est à dire poser des questions, accéder à nos bibliothèques et à l'espace « privé » du site internet, participer au Forum internet, avoir accès à GeneaBank.

Tous nos membres ont accès à **GeneaBank,** mais pour cela vous devez nous indiquer une **adresse électronique valide** *(qui peut être celle d'un parent ou d'un ami, si vous n'en avez pas)*

Adresse électronique : .....@.....

Adresse électronique du Forum .....
(si différente de l'adresse personnelle)
(Attention à écrire très soigneusement votre adresse électronique. Faites-le en ***majuscules****, même si elle doit être en minuscules. En particulier,* ***attention aux points et aux tirets*** *qui peuvent être «* ***–*** *» ou «* ***_*** *»)*

Date et Signature :

Feuillet détachable pour le règlement de la cotisation

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand
Internet : http://www.cghav.org - Forum : http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav

Conseil d'Administration 2015-2016 : Mmes Christiane BELLIER – Marie-Françoise BRUNEL *(Vice-Présidente)* – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY *(Secrétaire)* – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL *(Président d'Honneur)* – Robert LÉOTOING *(Trésorier et Vice-Président d'Honneur)* – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON *(Vice-Président)* – Alain ROSSI *(Président)*.
Membres Fondateurs :
Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY *(Président d'Honneur)*

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ; 16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ; 14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens : M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 : 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les réglements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : http://www.cghav.org ***Contact général par le site*** : « *Contactez-nous* »
Forum : http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav (modérateur M. Jean François CROHAS, (jfcrohas1@orange.fr)
Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance pratique : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr
Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. *(ouvertures dans « Avis Importants »)*
Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr ; Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr
Cantal : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : cpamtil@club-internet.fr

Groupes d'échanges *: Livradois-Forez :* M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr
***Volcans-Val d'Allier* :** Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr
Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 63350 Maringues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations *: Lyon / Rhône-Alpes :*
M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com
Mme Brigitte LACROIX , Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr
Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. *(voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »)*

***Provence*,** Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence, Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;
Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)

Insignes des Écoles militaires et des Régiments

(voir article Jean Pierre BATISSE, pp.221-223)

École de Billom

Insigne de la promotion de l'ENTSOA
« Maréchal des logis chef TOUSSAINT »

ENTSOA d'Issoire

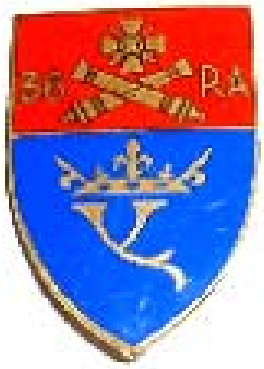

Ci-contre insignes des
16e et 36e Régiments d'Artillerie (RA)
et des
8e Régiment de Dragons (RD = « Cavallerie »)
28e Régiment de Transmissions (RT)

Ci-dessous insigne du
86e Régiment d'Infanterie (86e RI du Puy-en-Velay)

ISSN 0220 6765
Directeur de la publication : Alain ROSSI
16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine
Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex
CPPAP : 0916 G 85293
Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre
N° 154 - novembre 2015 (4e trimestre)